TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 536 — MARDI 2 MARS 1982

Nouvelle flambée du dollar 6,11 francs

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Télex Paris nº 650572 C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Papandréou à Chypre

Deux cent mille personnes enthousiastes pour accueillir M. Papandréou, à Larnaca, samedi 27 février ; des contacts avec les forces politiques et religieuses de la partie de l'île non occupée par les forces turques ; plusieurs discours « musclés » déchaînant les acclamations de l'auditoire : la visite officielle du nouveau chef du gouvernement grec à Chypre n'est certes pas passée inaperçue. C'est la première fois depuis la mort de Mgr Makarios, en août 1977, que la communauté hellénique chypriote manifeste à ce point sa ferveur et son unité.

Accueilli en ami, pour ne pas dire en libérateur, M. Papandréou a quitté Chypre lundi avec le devoir de répondre à l'espérance qu'il a soulevée dans l'île. Dès sa victoire électorale d'octobre dernier, il avait tenu à ce que le premier chef d'Etat étranger officiellement reçu à Athènes fût le président Kyprianou.

S'il veut ne pas décevoir, il devra trouver sans tarder la réponse au « que faire ? » angoissé des dirigeants de la partie non occupée. Depuis le débarquement turc de l'été 1974 et la création, au nord de l'île, d'un « Etat fédéré turc de Chypre » sous la protection d'Ankara, les négociations entre les représentants des deux communautés ont connu tant d'éclipses, de fausses éclaircies et d'impasses véritables que le découragement a plus d'une fois saisi les autorités de Nicosie.

Le premier ministre grec, dans son discours de samedi, a donné quelques indications sur ce qui pourrait être fait au cas où ces négociations n'aboutiraient décidément pas dans un avenir proche. Eventualité que rend probable la grande fermeté du gouvernement turc issu du coup d'Etat militaire, alors qu'on espérait à Nicosie que les généraux pourraient se montrer paradoxalement plus souples sur cette question qu'un pouvoir civil en proie aux surenchères nationalistes de l'extrême droite. La crise interne qui secoue depuis plusieurs mois le petit « Etat fédéré » de M. Rauf Denktash n'est pas, elle non plus, de nature à accélérer les choses.

M. Papandréou envisage notamment de lancer une grande « croisade » diplomatique pour attirer l'attention du monde sur cette situation, dont il a rappelé qu'elle ne se résumait pas à l'affrontement de deux communautés. Une grande conférence internationale sous l'égide des Nations unies pourrait être convoquée. Athènes multipliera en tout cas les efforts pour mettre « tous ses amis et alliés » devant l'« énorme responsabilité » qu'ils prendraient en tolérant plus longtemps « cette violation de l'indépendance et de l'intégrité de l'île ».

Retrouvant les accents nationalistes de sa campagne électorale, le premier ministre grec a même ajouté : « L'hellénisme est déterminé à mettre un terme à son retranchement continuel et à livrer combat pour honorer son histoire. » Formulation propre à galvaniser un auditoire de meeting plus qu'à faciliter le dialogue avec Ankara. Coïncidence ? Au même moment, le général Evren, chef de file du nouveau régime turc, faisait en Bulgarie un voyage présenté comme fructueux. Même si l'on juge que la question posée par l'invasion de Chypre est simple au regard du droit, l'imbroglio des relations gréco-turques n'est décidément pas de ceux qui peuvent se dénouer par un discours.

Le voyage de M. François Mitterrand en Israël

• M. Assad, chef de l'État syrien, juge cette visite « non conforme au rôle de la France »

• La tension s'accroît entre Jérusalem et Le Caire

Au cours de sa visite en Israël, du 3 au 5 mars, M. Mitterrand prononcera plusieurs allocutions, dont un important discours, jeudi, devant la Knesset.

A la veille de ce voyage, le gouvernement israélien a menacé, dimanche 28 février, d'annuler la visite que le chef de l'Etat égyptien, M. Moubarak, compte faire en Israël, si ce dernier refuse de se rendre à Jérusalem.

● A DAMAS, le président Hafez el Assad, dans une interview à R.T.L. et au « Monde », a déclaré qu'il ne pensait pas que la visite de M. Mitterrand en Israël était « conforme au rôle de la France, socialiste ou non ». Le chef de l'Etat syrien a également évoqué les récentes émeutes à Hama des Frères musulmans, dont le but, a-t-il dit, « est de nous faire capituler devant Israël » (lire page 4).

● A PARIS, le journal « Libération » publie un long reportage de son envoyé spécial à Hama, qui affirme avoir pénétré dans la capitale insurgée des Frères musulmans. Selon les témoignages recueillis par le journal, le nombre des victimes serait d'environ dix mille.

M. Mitterrand est attendu le mercredi 3 mars, à 14 heures, à l'aéroport Ben-Gourion, où il sera accueilli par le président Navon et M. Begin, avant de se rendre à Jérusalem, où il sera reçu par M. Teddy Kollek, maire de la ville. Dans la soirée, le chef de l'Etat prononcera son premier discours officiel au cours d'un dîner offert en son honneur.

Jeudi, le président de la République ira se recueillir au mémorial de la déportation, à Yad-Vashem, où il inaugurera un amphithéâtre, un musée et un jardin dédié à la mémoire des combattants de la résistance juive pendant la seconde guerre mondiale. C'est en fin de matinée qu'il prononcera à la Knesset le plus important de ses discours. MM. Mitterrand et Begin auront ensuite un déjeuner de travail.

Vendredi, M. Mitterrand visitera Saint-Jean-d'Acre et le kibboutz Lohamei Hagetaot, avant d'offrir une réception à l'ambassade de France à Tel-Aviv. Il regagnera Paris dans l'après-midi.

Alors que se développe une épreuve de force entre Jérusalem et Le Caire à propos de la visite de M. Moubarak en Israël, l'Egypte tente de prendre de court Israël en prenant à témoin l'Europe et les Etats-Unis de sa volonté de mener à terme le processus de « *normalisation* » des relations égypto-israéliennes à huit semaines de l'évacuation totale du Sinaï par Israël.

M. Moubarak a adressé à cet effet six messages à cinq dirigeants européens et un au président américain « *clarifiant les positions de l'Egypte sur les problèmes en suspens entre les deux pays* ».

Selon l'A.F.P., le chef de l'Etat égyptien tenterait de devancer une campagne d'origine israélienne tendant à le présenter comme un « nouveau Nasser », qui chercherait à se dérober aux engagements pris par Sadate, ou du moins à adopter un « profil bas » dans ses relations avec l'Etat hébreu après l'évacuation du Sinaï.

Enfreindre un tabou

par MAURICE DUVERGER

Le président de la République française parviendra-t-il à persuader M. Begin qu'en politique comme ailleurs l'erreur fondamentale est de confondre la paille des mots avec le grain des choses ?

Nulle part leur écart n'est plus grand que dans ces terres de soleil entre Méditerranée et Jourdain, entre Eilat et le Golan. Dire aux peuples qui s'y affrontent une vérité que chacun pressent au fond de lui-même, cela ne suffirait pas à rétablir la paix entre eux. Mais cela pourrait ouvrir la seule route susceptible d'y conduire.

La plus grande partie des Palestiniens savent très bien qu'ils devront coexister avec l'Etat d'Israël. Les dirigeants de l'O.L.P. le reconnaissent en privé. Mais ils se refusent à modifier publiquement le texte de leur Charte de 1968, qui prévoit la destruction de cet Etat, en offrant seulement aux juifs une place dans un ensemble laïque et démocratique, dominé par les Arabes.

(Lire la suite page 4.)

Dans notre prochain numéro :
Un supplément de six pages consacré à l'ÉTAT D'ISRAEL

Les espoirs de la communauté juive

Tous les témoignages, toutes les déclarations des dirigeants de la communauté juive de France l'attestent : le voyage de M. Mitterrand en Israël — le premier effectué par un chef d'Etat français — va lever une hypothèque qui était douloureusement ressentie par une communauté forte de sept cent mille personnes.

Il y avait en effet plus qu'un paradoxe, de la part des dirigeants français qui se sont succédé depuis la création de l'Etat juif, à lui reconnaître solennellement le droit à l'existence, mais à toujours éviter de s'y rendre en visite officielle.

Sans en être la seule cause, loin de là, un tel comportement n'a pu que renforcer la suspicion avec laquelle les Israéliens considèrent les initiatives européennes au Proche-Orient.

Nombre d'entre eux — échaudés par les leçons de l'histoire, de Massada au IIIe Reich — estiment ne pouvoir compter que sur leur propre détermination. Ce complexe est d'ailleurs soigneusement entretenu par les partisans du Grand Israël, à commencer par M. Begin, pour refuser toute souplesse dans l'approche du problème palestinien.

Autre conséquence du « gel » des relations franco-israéliennes depuis 1967 : les liens culturels et économiques entre les deux pays ont beaucoup souffert et l'influence de la France en Israël a beaucoup diminué, en dépit de la présence de cinq cent mille francophones dans ce pays.

Ce que dira M. Mitterrand à Jérusalem — notamment à propos du problème palestinien — ne satisfera sans doute pas tous les Français juifs. Mais là n'est pas le but de ce voyage. L'objectif de ce déplacement historique, selon le président de la République lui-même, est d'en finir avec une anomalie et de rétablir, sous le signe de l'amitié « exigeante », une relation faite de respect et de confiance.

AU JOUR LE JOUR

PROMOTION

Depuis le 1er mars, à certaines heures, dans le métro parisien, le peuple de la deuxième classe peut s'engouffrer dans les wagons de première. C'est l'égalité dans la bousculade, la fraternité dans l'empoignade, la solidarité dans l'entassement.

A l'armée, c'est fait depuis longtemps. M. Hernu a donc bien raison de refuser qu'on introduise la « lutte des classes » dans les casernes. Les « deuxièmes classes » révoltés n'ont qu'à prendre le maquis. Ou le métro.

BRUNO FRAPPAT.

TAIWAN : les nouveaux défis

A l'occasion du dixième anniversaire du communiqué de Shanghai qui fixait les bases d'une normalisation des relations sino-américaines, M. Reagan a adressé au premier ministre chinois une lettre réaffirmant les principes qui doivent régir les rapports entre les deux pays.

On annonçait à Pékin qu'aucune réponse de M. Zhao Ziyang à ce message serait prochainement publiée. Le silence observé jusqu'ici à l'occasion de cet anniversaire par la presse et les autorités chinoises témoigne cependant du malaise qui affecte les relations entre la République populaire et les Etats-Unis (lire page 6 l'article de Manuel Lucbert).

A l'origine de ce malaise se trouve la question des livraisons d'armements américains à Taiwan. Selon des informations en provenance de Washington, de difficiles négociations continuent entre Chinois et Américains. Le département d'Etat a estimé que « les intérêts communs [à la Chine et aux Etats-Unis], tant au niveau global que régional », sont plus importants que leurs « désaccord ».

L'évolution de ce problème commande, pour l'essentiel, l'avenir du régime de Taiwan. Notre envoyé spécial constate que les autorités nationalistes, si elles refusent tout contact avec Pékin, reconnaissent le caractère inconfortable de leur situation.

I. — LE CHANT DES SIRÈNES

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Taipeh. — A l'extrémité nord de l'île fortifiée de Quemoy, sentinelle avancée de Taiwan, à quelques encâblures des côtes du Fukien et tête de pont d'une reconquête improbable, les deux Chines, par-dessus les têtes de pêcheurs indifférents, poursuivent à coup de mégawatts assourdissants un... dialogue de sourds. Cet acrimonieux fracas jadis ponctué de tirs d'artillerie, dure depuis plus de trente ans.

Trois décennies au cours desquelles deux régimes antithétiques se réclamant de la même mère patrie (et désormais du même père putatif, Sun Yat Sen, fondateur de la première République) se sont abreuvés d'injures, affirmant tous deux leur volonté de reconquête et cherchant chacun par divers moyens à conforter sa légitimité sur le plan international. Sur le « ring » diplomatique, Pékin a gagné haut la main. Mais, grâce au dynamisme de son économie, à ses liens commerciaux et à son anticommunisme militant, Taiwan est loin d'avoir tout perdu. Cependant, les temps, les rapports de forces et les stratégies ont changé, et il paraît de plus en plus difficile aux exilés du Kuomintang (K.M.T.) de s'y adapter.

Face à la Chine révolutionnaire de Mao, mélange de « périls » jaune et rouge, Taiwan savait se faire comprendre et rester mobilisée. Mais quand aux gardes rouges et aux idéologues dogmatiques se substitue un Deng Xiao ping pragmatique et patelin qui vous invite, avec toutes sortes de concessions propres à rassurer la communauté des nations, à regagner le bercail de la République (populaire), que faire ?

Contre ses vents contraires et contrariants, et contre le courant de l'histoire selon certains, Taiwan dit trois fois non. Les dirigeants du K.M.T. ont rejeté avec mépris les propositions de Pékin. Elles garantissaient à Taiwan, en cas de réunification, le maintien de son système politique, économique et social, ainsi qu'un degré élevé d'autonomie administrative. Pékin offrait aux « éminentes personnalités » de Taipeh des postes officiels sur le continent.

(Lire la suite page 7.)

Un poète devant Solidarité

par CZESLAW MILOSZ

Czeslaw Milosz, qui a obtenu en 1980 le prix Nobel de littérature, a prononcé le samedi 27 février, au cours d'une réunion privée du Pen Club à Paris, le discours dont on trouvera ci-dessus le texte intégral :

La poésie polonaise de notre temps a été marquée par l'expérience traumatique des années 1939-1945. Au cours des dizaines d'années qui se sont écoulées depuis, il s'est agi en premier lieu d'assimiler et de distiller cette expérience, malgré l'avènement de nouvelles générations qui ne l'ont pas vécue. Cela indique à quel point certains événements se sont profondément enracinés dans la conscience collective de sorte que le problème de la terreur est resté présent dans la poésie polonaise, bien qu'il puisse y apparaître parfois sous forme d'un chiffre ou d'un hiéroglyphe calligraphique. Je commence par ce rappel, car il existe en Pologne une mémoire historique exceptionnellement vivante et que tout s'y passe d'une façon un peu différente qu'ailleurs, ce dont ne se rendent pas toujours compte ses amis et ses adversaires.

Problème de la terreur, mais aussi problème d'une partie perdue. Tout lecteur attentif de la poésie polonaise y trouvera un réquisitoire contre la culture européenne et la notion même de l'Europe. Contre la culture européenne, car elle aura servi de belle façade, alors que dans les coulisses les monstres s'apprêtaient à bondir. Contre la notion de l'Europe, car le marchandage colonialiste sur le dos de peuples entiers fut appliqué en son propre sein, à travers son partage en zones d'influence, d'abor par le pacte du 23 août 1939 entre Hitler et Staline, ensuite par les accords de Yalta.

Afin de comprendre les origines de Solidarité, œuvre de jeunes gens, il faut se rendre compte que leurs parents ont vécu dans un pays avili, où aucun slogan ne pouvait oblitérer la vérité, à savoir que la défaite de 1939 y fut perpétuée, la victoire escamotée.

(Lire la suite page 2.)



Le Monde

idées

La Pologne et nous

Rien, apparemment, ne s'arrange en Pologne. Czeslaw Milosz, qui s'était engagé à fond à côté de Lech Walesa, à l'époque où son pays pouvait vraiment être dit « sans aliénation », explique pourquoi la poésie ne peut naître, aujourd'hui, que de la *résistance* à l'oppression. Jean-Yves Eichenberger salue, dans ce qu'a tenté Solidarité, « un effort démesuré » vers la liberté, sans pour autant dissimuler ce qui l'inquiète, malgré d'évidentes convergences doctrinales, dans l'action de la gauche française au pouvoir. Enfin Piotr Dmochowski, constatant que l'article 33 de la Constitution polonaise donnait au général Jaruzelski toute liberté d'agir comme il l'a fait, s'inquiète de l'usage éventuel de l'article 16 de la Constitution française, qui lui ressemble fort.

Pour un syndicalisme de liberté

par JEAN-YVES EICHENBERGER (*)

PARLER en vérité, éviter le double langage qui a envahi la vie politique, est aussi une vertu *chrétienne* à laquelle les chrétiens chefs d'entreprise doivent se conformer. Peut-être même serait-ce un signe distinctif de leur différence.

Or une hypocrisie pourrait s'introduire dans le concours que nous apportons à la réprobation quasi générale du coup de force, qui en Pologne, étrangle le mouvement de libération. *Certains de nos détracteurs* nous soupçonnent de glorifier le syndicat *Solidarité* parce qu'il est en Pologne et non en France, et parce que sa contestation s'attaque au communisme dur et pur. Serions-nous aussi enthousiastes si le syndicat *Solidarité* existait et agissait chez nous, avec les mêmes principes, les mêmes *conceptions et la même* rigueur ? Nous autres, chrétiens chefs d'entreprise, ne redeviendrions-nous pas des patrons chrétiens, au sens que nous souhaiterions éviter ?

Il est certain que les dirigeants de Solidarité ont une sensibilité et des idées très proches de celles d'un syndicat *comme la* C.F.D.T. *par* exemple, avec lequel nous sommes en désaccord sur de nombreux points. Ils luttent pour les libertés d'expression, d'association, de représentation, de négociation, libertés que nous respectons à condition que la capacité compétitive de l'entreprise *n'en souffre pas*. Mais ils ne s'intéressent pas à la liberté d'entreprendre, de gérer, de se défendre et d'attaquer dans la concurrence mondiale sur un marché ouvert, liberté pour laquelle nous luttons. De même, nous dénonçons les pièges que recèle le rapport Auroux qui cherche à renforcer le rôle des syndicats tandis que nous apportons un soutien sans réserve à un syndicat dont les conceptions sont probablement encore plus radicales.

Une différence essentielle

Hypocrisie de notre part ? Non, mais bien plutôt reconnaissance instinctive et implicite d'une différence de fond entre les combats du syndicat polonais et ceux de la gauche française.

Gageons que chacun de nous sent au fond de lui une différence essentielle entre les deux *positions*. *Il* ne manque que de l'analyser et de l'expliquer clairement.

La gauche française, dans les *structures sociales, veut donner aux* plus grands syndicats un rôle qu'ils n'ont pas, et renforcer la dimension politique de leur combat. Au demeurant, *Solidarité* aussi. Mais nous sommes en France dans une économie de marché, et jusqu'ici ouverte à la grande compétition mondiale. Notre industrie, nos exportations, nos acquis sociaux ne sont même pas comparables à ceux de la Pologne : ils ne sont pas du même ordre. Nos problèmes économiques, industriels, *sociaux n'ont rien de commun*. De plus, nos entreprises elles-mêmes ont atteint un haut niveau d'évolution dans leur organisation, dans leur capacité d'innover, de s'adapter, de distribuer des produits de qualité et, en même temps, d'offrir des conditions de vie mieux que convenables à leur personnel. *Elles* doivent et peuvent développer la consultation, la concertation, la négociation en leur sein.

La grande majorité des sociétés d'une certaine taille, et dynamiques, pratiquent déjà les principes énoncés dans le contexte libéral américain, selon lequel la « motivation » du personnel, *c'est-à-dire son acceptation* du système, et le sentiment qu'il profite directement de la bonne santé de l'entreprise sont la condition première *de leur survie*, de leurs performances et de leur succès.

Sortir la discussion sociale du contexte de l'entreprise pour en faire *une activité monopole* d'entités extérieures à elle, qui deviendra vite un affrontement politisé entre des organisations syndicales, patronales et gouvernementales, est une régression absolue. C'est le contraire même de ce qui assure la compétitivité de nos concurrents japonais, américains et allemands. Mais c'est aussi un recul devant la possibilité de diffuser l'initiative et le dialogue à tous les niveaux de structure, de faire des agents de l'entreprise des hommes responsables d'eux-mêmes et de leur travail collectif, des hommes libérés non seulement de l'autocratisme patronal périmé mais des jeux politiques et des pressions extérieures, des hommes libres, s'assumant dans leur communauté de travail.

Les critiques faites au rapport Auroux sont diverses, mais leur fondement est unique : vouloir réorganiser la vie interne de l'entreprise en *méconnaissant que* c'est un organisme vivant qui a besoin de liberté et d'autonomie pour s'épanouir, *prospérer*, et contribuer le plus efficacement à la société, c'est s'en prendre à l'un des aspects de la *liberté*, pourtant indivisible. Ce n'est pas contre la relance nécessaire ou l'accélération *souhaitable* du progrès *social que nous en avons, bien au* contraire : c'est contre une atteinte à l'une des faces de la liberté, celle qui conditionne l'efficacité économique du corps social.

Un effort démesuré

Lech Walesa, lui, dans un tout autre contexte, mène un combat multiple. Mais ce que nous en retenons *essentiellement, c'est qu'il veut faire progresser le système* étatique actuel, qui nie l'homme, dans la voie de la liberté de l'individu. C'est cet effort *démesuré* que nous saluons, car il tend à restituer à l'homme sa dignité et sa grandeur. A terme, c'est lui qui peut sauver non seulement l'honneur mais l'économie paralysée de la Pologne. Bien sûr, la pensée de Lech Walesa reste attachée au système socialiste dont nous ne voulons pas dans notre pays, en raison de la maturité de *notre propre système* social et économique. Mais l'important est le sens de l'impulsion donnée. Celle de Walesa va à partir d'un *régime de socialisme étatique*, dans le sens du rôle croissant de la personne humaine, même s'il prône la priorité de l'adhésion — libre — de cette personne à l'action collective d'un syndicat libre. Il veut la négociation et le dialogue, plutôt que la force brutale, même s'il sait aussi déclencher des grèves et des mouvements populaires redoutables.

L'effort de la gauche française va, à partir d'un régime semi-libéral non exempt de graves déficiences, dans le sens d'une plus grande pression du pouvoir politique, faisant passer les voeux idéologiques avant les motivations des personnes, l'égalité avant la *liberté, les desseins collectifs* avant l'initiative individuelle, la contrainte légale avant le consensus au sein des communautés de travail.

A partir des deux systèmes socio-économiques presque opposés, l'un va dans le sens de plus de libertés, l'autre dans le sens de plus de contraintes d'État. C'est pourquoi, malgré les larges domaines d'accord probable entre les conceptions du syndicat *Solidarité* et de la majorité française actuelle, nous saluons haut la résistance du premier et nous nous inquiétons tant des projets de la seconde. Car pour les chrétiens, chefs d'entreprise ou non, la personne prime sur la collectivité, le dialogue et l'accord entre membres d'une même communauté, fût-elle de travail, valent plus que les conquêtes *imposées de l'extérieur.*

(*) Président du Centre français du patronat chrétien.

Un poète devant Solidarité

(Suite de la première page.)

C'est à la fin du dix-neuvième siècle, alors que la Pologne ne figurait pas sur la carte de l'Europe, que fut fondé le parti socialiste polonais. Son programme associait la révolution sociale à la lutte pour l'indépendance du pays. On attendait de la classe ouvrière qu'elle assume l'héritage de l'ensemble de la tradition nationale et la direction de la lutte pour la liberté. Ces prévisions des fondateurs du socialisme polonais s'avérèrent justes, mais avec un imprévisible retard. Il fallut attendre que l'industrialisation de la République populaire de Pologne transplante des millions de paysans vers les villes et accomplisse ainsi le brassage d'une nouvelle population urbaine.

Ce fut la répétition, sur une tout autre échelle, de la première phase d'industrialisation, au début du siècle, quand les ouvriers polonais déclenchèrent la révolution de 1905 et jouèrent un rôle si important dans le *mouvement révolutionnaire à l'intérieur* de l'empire des tsars. Mais, au cours de cette deuxième phase d'après guerre, il n'y avait plus de grands propriétaires terriens ni de capitalistes. D'autre part, la coupure entre ouvriers et intellectuels fut, elle aussi, abolie, car les uns et les autres étaient désormais les fils et les filles des mêmes familles. Voilà le djinn libéré du vaisseau qui le tenait prisonnier. La génération nouvelle des ouvriers confirma enfin les espoirs des socialistes du début du siècle, elle fit véritablement siennes les valeurs jadis élaborées par une intelligentsia radicale issue d'une petite noblesse ruinée et dépossédée de ses lopins de terre au cours d'instructions successives, elle s'organisa à partir de la base et se retourna contre l'appareil bureaucratique.

Pour la première fois depuis 1939, la Pologne se sentit libre en août 1980.

Il faut le dire clairement : Solidarité n'a pu devenir un mouvement de masse qu'en unissant ses aspirations sociales à ses aspirations nationales. Contrairement au siècle passé, l'Europe du vingtième-siècle nous donna le funeste modèle d'un nationalisme de droite. Solidarité réussit à abolir ce modèle, comme par un retour aux mouvements démocratiques de l'époque romantique, ou encore au modèle de la Commune de Paris, qui fut tout autant révolutionnaire que patriotique. Chaque poète polonais, car je ne suis pas à cet égard une exception, a ressenti, tout comme l'ont fait des millions de Polonais, l'immense poids historique des événements de 1980 et 1981. Quelles que soient les définitions de la poésie pour notre siècle, il est certain que la poésie polonaise est inextricablement liée à l'histoire spasmodique d'un pays, ce qui peut être une faiblesse mais donne lieu, à des moments privilégiés, à une force spécifique. Certaines dates de l'histoire *de la Pologne sont des clefs indispensables* à la compréhension de sa poésie. Une fois de plus, les poètes furent dès août 1980 conscients de participer à des événements que rien ne saura effacer de la mémoire de futures générations. Une analogie s'imposait : celle de la Diète qui vota à Varsovie la Constitution démocratique du 3 mai 1791.

Heureux le poète à qui il aura été donné une seule fois dans sa vie de secouer le joug de l'individualisme solitaire et de frayer avec les hommes d'égal à égaux. Je pense bien sûr à ce dépassement intérieur de l'isolement qui n'est possible qu'à *travers l'expérience vécue de la fraternité*, de l'estime, de l'admiration. J'ai connu ce bonheur en été 1981, au cours de mon voyage en Pologne. Un de mes collègues américains, qui visita la Pologne au temps de Solidarité, m'a dit qu'il y vit un phénomène unique : un pays entier sans aliénation. Il ne se trompait pas. C'était comme si la peur avait été mise entre parenthèses, cette peur qui au cours de dizaines d'années élevait des barrières entre les individus *d'une part, entre l'individu et* l'État de l'autre. J'ai connu aussi un autre bonheur : mon besoin d'admirer, à mon sens un des besoins les plus profonds du poète, rencontra son objet en la personne de Lech Walesa. Je lui ai dit : *« Je suis prêt à te suivre »*, et je me rendis compte que ce n'est pas peu de chose un pays où un ouvrier peut être suivi par la nation entière.

Au cours des seize mois d'activité de Solidarité, l'appareil policier *n'avait pas désarmé*, et il préparait sa revanche en se limitant pour le moment à des provocations locales. L'instauration de l'état de siège par la junte militaire aurait pu sauvegarder les apparences d'une action inspirée par des généraux-patriotes, comme le veut leur propagande, mais seulement dans un pays où la mémoire historique est *plus* courte qu'en Pologne. En effet, la date du 13 décembre 1981 fut immédiatement assimilée par l'opinion publique à d'autres dates de défaites et d'invasions. D'une part, c'est le rappel de la Confédération de Targowica en 1792, quand quelques magnats puissants et richissimes agirent en agents de Catherine la Grande et de son armée. Leurs noms restent à ce jour pour les Polonais synonymes de la trahison, et les noms des nouveaux gouvernants semblent un complément de cette liste. D'autre part, le traumatisme de l'occupation nazie de 1939-1945 reste *si vivant dans la conscience* collective qu'un réflexe quasi automatique renvoie aux attitudes de la résistance.

Le poète peut-il se trouver du côté de ceux qui trouvent des circonstances atténuantes à la terreur en Pologne, disons du côté de certains banquiers occidentaux ? Non. Et cela, Non seulement pour des raisons morales. Nous avons tous été forme matérielle. Les tanks ne sauveront pas une idéologie qui s'est elle-même frappée d'inertie et qui a contre elle la volonté du peuple. La poésie ne demeure pas dans une dimension mesurée en termes d'années ou même de dizaines d'années; sa dimension propre est séculaire. Le poète polonais se trahirait lui-même, il trahirait l'esprit de ses grands prédécesseurs, dont aucun ne prit parti pour l'oppression, s'il n'adoptait aujourd'hui une position claire. Une fois de plus, ses livres ne seront pas publiés dans le pays de sa langue maternelle, une fois de plus sera confirmée l'impuissance des censeurs face au verbe poétique, s'il dit la vérité.

Au cours du dix-neuvième siècle, la Russie a essayé différentes solutions de la « question polonaise », en y faisant preuve à la fois d'une certaine astuce et d'une incompréhension totale des déterminants historiques qui immunisaient les Polonais contre toute tentative de les absor*ber dans ce que Pouchkine appelait* La « mer slave ». Nous observons aujourd'hui le même alliage de ruse et de cécité. L'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 aura déjà été — à longue échéance — une erreur. Les Tchèques, traditionnellement, parmi les Nations slaves, les plus russophiles, ont basculé assez rapidement dans une haine dissimulée contre l'envahisseur qui promulguait ses décrets de la tourelle d'un tank. On pourra un jour en mesurer les conséquences.

Dans le cas de la Pologne, l'idée même de régenter une nation de trente-six millions d'habitants sans tenir compte de sa volonté clairement exprimée tient de la folie. Le régime qu'on y a implanté a révélé ses qualités nettement fascistes. Pour la poésie polonaise, c'est le début d'une nouvelle période qui rappelle celle de l'occupation allemande. Au cours d'une trentaine d'années, cette poésie a mis au point un langage *allusif* apte à circonvenir les interdits de la censure. Aujourd'hui, la voilà une fois de plus face à des faits bruts que ne voile *aucune doctrine*.

CZESLAW MILOSZ.

De l'article 33 à l'article 16

par PIOTR DMOCHOWSKI (*)

PAR-DELA les aspects politiques de la crise polonaise il est certaines considérations de droit qui ne peuvent laisser indifférent le lecteur français.

Ces considérations éclairent d'une lumière nouvelle le débat sur les risques *que fait courir* le maintien de l'article 16 de l'actuelle Constitution française. Rappelons que cet article permet l'instauration en toute légalité d'un état d'exception en tout point comparable à celui qui a été instauré en Pologne dans la nuit du 12 au 13 décembre 1981. Car, aussi surprenant que cela puisse paraître c'est en parfaite légalité que le général Jaruzelski s'est saisi des pouvoirs exceptionnels. Et c'est justement cette facilité à rester en accord avec le droit qui doit faire réfléchir.

Or la légalité de la prise des pouvoirs extraordinaires par le général Jaruzelski peut être très aisément prouvée par deux séries de considé*rations*.

1) *Y a-t-il eu « coup d'Etat » ?*

« Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres » (1). On entend ainsi certains observateurs affirmer qu'en se saisissant de pouvoirs exceptionnels le général Jaruzelski se serait rendu coupable d'un *« coup d'Etat »*, *d'un* « coup de force » ou qu'il a effectué un « putsch militaire ». Est-ce bien exact sur le plan du droit ?

Selon la définition qu'en donnent M. Prélot et J. Boulouis (2) un coup d'Etat est *« un acte violent d'une partie des pouvoirs publics contre l'autre »* (3).

C'est surtout le coup d'Etat de Louis Napoléon du 2 décembre 1851 qui répond le mieux à la définition qu'en donnent les juristes. Un organe du pouvoir, le président de la République, s'empare par la force de l'ensemble du pouvoir. Il dissout l'Assemblée nationale et, quelques mois après, reçoit d'un Sénat asservi la dignité et l'hérédité impériales. Il a beau dire : *« Je suis sorti de la légalité pour entrer dans le droit. »* Nul n'est dupe. Il s'agissait bien d'un coup d'Etat.

Si c'est bien un organe du pouvoir — le premier ministre — qui, au détriment des autres organes, a réuni *entre ses mains* tous les pouvoirs, il ne semble pas pourtant qu'il s'agisse d'un coup d'Etat. Il ne semble pas que l'investiture du général Jaruzelski à la tête du conseil militaire de salut national ait été extorquée au Conseil d'Etat par la force.

La qualification de coup de force ne semble pas plus heureuse. *« Le coup de force, appelé souvent aujourd'hui putsch, pour mieux le distinguer de l'insurrection anonyme, est, comme elle d'origine privée »* (4). Il s'agit alors d'une action du type de celle qu'ont menée Babeuf ou Blanqui. Plus récemment encore il s'agit de l'action de Mussolini à la tête des groupements paramilitaires privés, qui s'empare du pouvoir en Italie après sa marche sur Rome le 28 octobre 1982. Il s'agissait bien là d'un coup de force.

Pour se saisir des pouvoirs exceptionnels, le général Jaruzelski n'était pas réduit à devoir s'appuyer sur des forces paramilitaires privées. Il avait derrière lui l'armée du pays dont il était le chef.

En résumé, sur le plan juridique — le général Jaruzelski, n'avait point besoin de recourir à un « coup d'Etat », « putsch » ou « coup de force ». Il n'avait qu'à suivre les formes constitutionnelles. C'est ce qu'il a fait.

2) *Y a-t-il eu violation de la Constitution ?*

S'il ne semble pas y avoir eu un « coup d'Etat » de la part du général Jaruzelski, ne peut-on se demander s'il n'y a pas eu tout de même violation de la Constitution par le Conseil d'Etat lui-même ?

Il faut tout d'abord citer *in extenso* son article 33 consacré à cette éventualité :

« 1) L'état de guerre ne peut être proclamé qu'en cas d'agression armée contre la République populaire de Pologne ou dans la nécessité d'exécuter les engagements découlant des traités internationaux de défense commune contre une agression.

» Une telle décision est prise par la Diète ou, lorsque la Diète ne siège pas, par le Conseil d'Etat.

» 2) Le Conseil d'Etat peut proclamer l'état de siège sur l'ensemble ou sur une partie du territoire de la République populaire de Pologne, si des considérations de défense ou de sécurité de l'Etat l'exigent.

» Le Conseil d'Etat peut, pour les mêmes raisons, proclamer la mobilisation partielle ou générale. »

La lecture de cet article, extrait de la *traduction officielle en français* de la Constitution polonaise enseigne tout d'abord que le nom donné par les médias français, après une traduction hâtive, à la mesure prise par le Conseil d'État est erroné et trompeur. Il ne s'agit pas du tout de « l'état de guerre » (dans le texte polonais *« stan wojny »*), mais de « l'état de siège » (dans le texte polonais *« stan wojenny »*). L'expression « état de guerre » est réservée à le seule hypothèse du point 1 de l'article 33, c'est-à-dire à l'hypothèse classique d'une déclaration de guerre faite à un Etat tiers qui commettrait à l'égard de la Pologne une agression armée.

L'attention doit en revanche se porter sur le point 2 de l'article 33, qui parle de « l'état de siège » proclamé par le seul Conseil d'Etat et sur lequel celui-ci s'est fondé pour prendre la mesure en question.

Malgré l'identité de nom, cet « état de siège » ressemble très peu à son homonyme *français de la loi du 9* août 1849. C'est avec l'article 16 de l'actuelle Constitution française que « l'état de siège » de l'article 33 point 2 de la Constitution polonaise doit être comparé. Comme dans l'article 16 français, la décision de recourir aux mesures exceptionnelles est ici confiée au seul chef de l'Etat (le Conseil d'Etat polonais est le chef collégial de l'Etat polonais). Davantage encore que dans l'article 16, elle est discrétionnaire. *Elle n'exige en effet* l'avis d'aucun organe, tel le Conseil constitutionnel dans la Constitution française. Elle n'impose aucune surveillance de l'exécutif par le Parlement réuni de plein droit, comme c'est le cas de l'article 16 (encore que cette surveillance se réduise en France à très peu de choses puisque le Parlement français ne peut alors mettre en jeu la responsabilité politique du gouvernement).

Quant aux conditions de fond nécessaires *pour recourir à « l'état de* siège », elles sont définies de façon plus permissive encore qu'elles ne le sont dans l'article 16 de la Constitution de la V[e] République. Notamment, il n'est pas nécessaire que le *« fonctionnement des pouvoirs publics constitutionnels »* soit interrompu.

Pour que le Conseil d'Etat polonais puisse proclamer « l'état de siège » il suffit que *« des considérations de défense ou de sécurité de l'Etat l'exigent »*. Il n'existe donc aucune condition objective, vérifiable par un observateur extérieur qui serait exigée à cet égard par la Constitution polonaise. Notamment aucune « menace », aucune « situation », aucune « atteinte » à la défense ou à la sécurité de l'Etat n'est requise. Il suffit d'une simple conviction du Conseil d'Etat polonais qu'il est nécessaire — pour la défense ou pour la sécurité de l'Etat — de recourir à « l'état de siège » pour que ce recours soit automatiquement conforme à la Constitution. Il est évident donc qu'aucune inconstitutionnalité ne peut être reprochée au Conseil d'État polonais à propos de l'instauration de « l'état de siège » le 12 décembre 1981. Tout comme il était difficile de crier à la forfaiture lorsque le général de Gaulle a décidé, le 23 avril 1961, de recourir à *l'article 16*. Le seul reproche qui puisse être formulé est celui à l'adresse de la Constitution polonaise elle-même d'être laxiste à l'égard de l'exécutif en lui octroyant un tel droit. Le même reproche peut être adressé à la Constitution française de 1958.

(*) Citoyen polonais naturalisé français, docteur en droit.

1) L'art. 27 de la Constitution française de 1793.

2) *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Dalloz, 1978, p. 187.

3) Cf. aussi Curzio Malaparte *Technique du coup d'Etat*, Grasset, 1931.

4) M. Prélot et J. Boulois, op. cit., p. 186.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Le porte-parole du Kremlin se plaint des lenteurs de la normalisation

De notre correspondant

Moscou. — Le général Jaruzelski, premier secrétaire du POUP et chef du gouvernement polonais, commence ce lundi 1er mars, à Moscou, une visite de deux ou trois jours. M. Zamiatine, chef du département de l'information internationale du comité central et habituel porte-parole du Kremlin, a commenté, samedi à la télévision, au cours de l'émission périodique « Studio-9 », la situation en Pologne. C'était la première fois depuis le coup de force du 13 décembre et son approbation par Moscou qu'une personnalité soviétique de haut rang faisait connaître publiquement son appréciation sur l'évolution de la crise. Depuis cette date, seuls quelques articles des correspondants de journaux à Varsovie avaient permis de constater que les Soviétiques se félicitaient du succès de la normalisation et se préoccupaient en même temps de ses lenteurs.

C'est ce double sentiment qu'a exprimé M. Zamiatine. Il a affirmé que *« la contre-révolution a été jugulée en Pologne mais n'y est pas déracinée »*, que si la loi martiale a protégé le régime socialiste *« en décapitant »* la contre-révolution, elle ne l'a pas *« extirpée »*. Il estime qu'aujourd'hui le parti des syndicalistes de Solidarité s'installe dans la clandestinité pour organiser *« une sorte de réseau »*. Ces déclarations laissent penser que les dirigeants soviétiques vont demander au général Jaruzelski d'accentuer la lutte contre les *« extrémistes »*.

Ce « redressement » passe, aux yeux des Soviétiques, par un renforcement de l'action du parti. Ainsi *l'Etoile rouge*, quotidien de l'armée, a-t-elle dénoncé samedi ceux qui, en Pologne, ont voulu déposséder le parti de son rôle dirigeant et amener au pouvoir les forces antisocialistes. La *Komsomolskaya Pravda*, organe des jeunesses communistes, expliquait vendredi que le *« chaos »* et la *« désorientation »* n'avaient pas seulement touché l'économie mais aussi *« les esprits et les cœurs »*, ce qui rendait nécessaire une solide reprise en main idéologique de la jeunesse.

Ce thème est développé dans un article de la revue *Questions d'histoire*, par M. Tchernenko, le numéro deux du P.C. soviétique qui ne mentionne pas explicitement la crise polonaise, mais y fait des allusions transparentes. *« Un parti doit réaffirmer quotidiennement son droit à guider la société par chacune de ses décisions*, écrit M. Tchernenko. *Sinon, comme nous l'ont appris les dures leçons de ces dernières années, la situation politique peut prendre une tournure critique. »* Le dirigeant écrit ensuite qu'il est impossible d'améliorer le style et les méthodes de direction sans observer le principe léniniste du centralisme démocratique.

THOMAS FERENCZL.

Près de quatre mille personnes sont internées dans les camps

A la veille de la visite du général Jaruzelski à Moscou, le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, a annoncé dimanche 28 février une série de mesures limitées d'assouplissement de l'état de guerre devant entrer immédiatement en vigueur. Désormais, les déplacements d'une voïvodie (département) à l'autre ne sont plus soumis à une autorisation préalable (sauf dans le département de Gdansk). Toutefois, une autorisation reste nécessaire pour séjourner dans les zones frontalières. Le couvre-feu est levé pour les chauffeurs de taxi, ce qui devrait leur permettre de regagner leur domicile après avoir déposé leur dernier client à 23 heures. Enfin, il est prévu de rétablir les communications téléphoniques par l'automatique entre Varsovie et les autres capitales de voïvodie (chefs-lieux).

Le général a indiqué qu'à la date du 26 février 6 647 personnes avaient été internées et que 2 552 d'entre elles avaient été libérées, ce qui laissait à cette date dans les centres d'internement 4 095 personnes. Ces chiffres, a-t-il dit, sont très fluctuants, certaines personnes libérées ayant été internées à nouveau pour avoir repris des *« activités nuisibles aux intérêts de l'Etat, en dépit de leurs engagements. D'autres, ayant commis des délits après leur remise en liberté, seront poursuivies en justice »*. Les libérations se poursuivront, a-t-il affirmé — il y en a eu près de 300 dans les derniers jours, — au fur et à mesure de la normalisation de la situation.

Pour sa part, le commandant Gornicki, conseiller politique du chef de la junte, a précisé à propos de la levée de certaines restrictions que *« toutes les contraintes ne pourront pas être levées, car nous assistons de temps à autre dans certains endroits à des violations de l'ordre public »*. En revanche, *« quelques éléments de l'état de guerre, tels que la militarisation de certaines entreprises et la présence de commissaires militaires devront être maintenus parce qu'ils sont la garantie de la discipline »*.

D'autre part, la Diète a procédé à un remaniement gouvernemental mineur avant de clore sa session samedi. Elle a approuvé la nomination au poste de ministre des prix de M. Zdzislaw Krasinski, jusqu'à présent président de la commission des prix, avec rang de ministre. A la suite de la démission *« pour raison de santé »* du ministre de l'industrie chimique et de l'industrie légère, M. Jan Knapik, elle a nommé à sa place son adjoint, M. Edward Grzywa.

L'épiscopat a réclamé une nouvelle fois la levée de l'état de guerre et la libération des internés. Il a lancé un appel à l'entente sociale *« entre le pouvoir qui gouverne et les représentants crédibles des groupes sociaux organisés, parmi lesquels ne peuvent manquer de figurer les représentants des syndicats temporairement suspendus et parmi eux de Solidarité, qui jouit d'une large approbation »*.

Dans un communiqué publié samedi et lu dans toutes les églises, les évêques, qui se sont réunis les 25 et 26 février, *« constatent unanimement que la situation dans laquelle se trouvent le pays et la nation porte les signes d'une véritable catastrophe morale, sociale et économique qui n'est pas un problème isolé, mais lié à la situation globale »*.

Ils affirment que *« cet état catastrophique continue de s'aggraver »* et lancent un appel à *« une entente sociale fondée sur la vérité, la justice, la liberté et l'amour »*.

Pour créer un climat propice à l'entente sociale, l'épiscopat souhaite *« une large ouverture du pouvoir aux voix de tous les groupes sociaux, dans une discussion libre et responsable, et la garantie des libertés civiques essentielles fondées sur la reconnaissance de la dignité humaine »*. *« Pour cela, la société tout entière attend la levée le plus rapidement possible de l'état de guerre, la libération des internés, l'amnistie des condamnés pour des actes liés à l'état de guerre, la possibilité pour les personnes qui se cachent de réapparaître en toute sécurité et l'assurance que personne ne sera licencié pour son appartenance syndicale. »*

U.R.S.S.

Les rumeurs de Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Des rumeurs insolites circulent à Moscou depuis qu'a été révélée l'arrestation du directeur du Cirque de Moscou et qu'à cette occasion a été prononcé le nom de Mme Galina Brejneva. On affirme maintenant que le fils de M. Brejnev pourrait être amené à renoncer à ses fonctions de premier vice-ministre du commerce extérieur. On parle de plus en plus ouvertement des difficultés de M. Brejnev à maintenir son autorité. Bref, une campagne semble se développer contre le chef de l'Etat, en particulier à travers ses enfants.

On ignore l'origine de ces bruits, qui peuvent aussi bien émaner d'un clan rival, auquel la disparition de M. Souslov aurait laissé les mains libres en affaiblissant M. Brejnev, que de provocateurs ou de services spéciaux étrangers. Ils n'en font pas moins naître des interrogations sur de possibles dissensions au sein des plus hautes instances du parti et de l'Etat. On reparle beaucoup, par exemple, de la mort du général Tzvigoun, premier vice-président du K.G.B., le 19 janvier, dans des circonstances que certains aujourd'hui disent peu claires. On rappelle surtout que sa nécrologie n'a pas été signée par M. Brejnev, dont il était un ami de longue date, alors que le chef de l'Etat a signé, il y a deux semaines, celle du général Grouchevoï, chef de la direction politique de la région militaire de Moscou, une fonction nettement moins importante que celle qu'occupait le général Tzvigoun. C'est aux obsèques du général Grouchevoï que M. Brejnev, très ému, a versé quelques larmes, que la télévision a montrées sans discrétion, de même qu'elle avait révélé sans ménagement l'inattention et même le désarroi du chef de l'Etat aux obsèques de M. Souslov, comme si elle ne craignait plus de présenter aux téléspectateurs un homme physiquement diminué.

On remarque aussi que vendredi, au Kremlin, à la cérémonie de remise de sa troisième médaille « la faucille et le marteau » à M. Kounaev, premier secrétaire du P.C. du Kazakhstan, membre du bureau politique et fidèle compagnon de M. Brejnev depuis près de trente ans, plusieurs membres du bureau politique étaient absents, notamment MM. Andropov et Kirilenko.

Même si certains de ces faits sont sans signification réelle, ils alimentent les spéculations à quelques jours du plénum du comité central, qui devrait être consacré à l'agriculture, mais pourrait procéder à des nominations destinées à remplacer M. Souslov au secrétariat et au bureau politique. — T. F.

LE MARÉCHAL OGARKOV DÉPLORE LE PACIFISME DES JEUNES

Le maréchal Ogarkov, chef d'état-major de l'armée soviétique, dénonce dans une brochure récemment publiée par le ministère de la défense le *« pacifisme »* d'une partie de la jeunesse d'U.R.S.S. et sa tendance à *« sous-estimer »* le danger de guerre. Il met en relief *« la nécessité de prévenir l'apparition de sentiments de quiétude, de tranquillité et de pacifisme »* chez les jeunes, et de *« lutter contre ces sentiments là où ils existent »*.

Selon lui, certains jeunes ne comprennent pas l'action menée en faveur de la paix et du potentiel de défense de l'U.R.S.S. et estiment que *« le maintien et le renforcement de la paix n'exigent de leur part aucun effort »*. Ces jeunes, dont il dénonce la *« naïveté politique, ne ressentent pas la menace de la guerre qui n'a pas cessé d'être la dure réalité de nos jours. La sous-estimation de la menace de guerre et les sentiments de quiétude et de tranquillité qui en découlent constituent des phénomènes dangereux pouvant avoir de lourdes conséquences »*. —*(A.F.P.)*

● *La Roumanie rembourse une dette aux Etats-Unis.* — Dès le vendredi 26 février, les autorités roumaines ont remboursé les 5,8 millions de dollars d'arriérés qu'elles devaient pour l'achat de produits agricoles, et dont le paiement avait été réclamé la veille par le département d'Etat américain. Selon l'ambassade roumaine à Washington, la banque roumaine du commerce extérieur a versé les 5,8 millions de dollars dus à la Commodity Credit Corp. (filiale du département de l'agriculture). *(A.F.P.)*

LA VISITE DE M. MITTERRAND A ROME

Une réussite surtout psychologique

De notre correspondant

Rome. — Au lendemain de la visite de M. Mitterrand en Italie, toute la question est de savoir si le « coup d'envoi » d'une politique de rapprochement entre Paris et Rome sera suivie d'effet. Sur le plan psychologique, le geste de la France en vue de rééquilibrer ses relations avec l'Italie par rapport à « l'axe » Paris-Bonn, longtemps privilégié, est une réussite. L'atmosphère chaleureuse des rencontres, l'accent mis sur les racines communes, la « latinité » des deux pays, les liens personnels du président français avec certains dirigeants italiens, l'audience privée prolongée avec le pape, tout a concouru à donner à la visite présidentielle un relief particulier.

Le « saut de qualité » est incontestable, mais il reste comme le souligne *La Repubblica*, que les résultats sont peut-être plus psychologiques que concrets : *« Le gouvernement italien bénéficie des effets secondaires d'une redéfinition des relations franco-allemandes. »* Il y a certes des problèmes qui n'ont guère avancé. Dans le domaine du contentieux du vin, les Italiens ont écouté les arguments français et ont été sensibles aux assurances données pour la levée progressive des mesures de limitation d'importations, mais ils ne tiennent pas à conclure un litige alors que leur position va être renforcée par la condamnation pratiquement certaine de la France à la Cour européenne de Luxembourg : l'analyse du juge rapporteur qui est présentée, ce 1er mars, à la cour conclue à la condamnation de la France.

Dans le domaine de la politique européenne, la France et l'Italie sont parvenues à une convergence de vues : un renforcement des institution souhaité par l'Italie qui en a lancé l'idée avec l'Allemagne doit aller de pair avec une politique industrielle commune. En ce qui concerne les projets, des assurances ont été données en vue d'une coopération plus poussée dans le domaine nucléaire ; mais, bien qu'intéressés, les Italiens n'ont pas répondu au « forcing » français pour une prise de participation dans la construction d'un nouvel Airbus. Enfin, on note certes un rapprochement qu'on qualifie presque d'accord du côté français, sur la question des taux de change qui serait intervenu au cours des entretiens de travail entre MM. Delors et Andreatta. Il reste que la lutte contre l'inflation dont le gouvernement italien a fait une de ses priorités risque d'être remisé en cause par une politique de crédit plus souple.

En matière de rapports Est-Ouest, les Italiens paraissent avoir été particulièrement attentifs aux arguments français d'utiliser la menace d'installation des fusées Pershing en Europe pour amener l'Union soviétique à signer un accord à Genève. Il s'agirait dans cette perspective d'aider les Américains à rétablir un équilibre des forces en Europe, mais aussi à exercer des pressions sur Washington pour faire aboutir les négociations avec les Soviétiques.

L'audience de Jean-Paul II

L'audience accordée par le pape à M. Mitterrand a été entourée, comme c'est l'usage, de beaucoup plus de discrétion que les entretiens avec les dirigeants politiques. Tout donne à penser que la conversation a été riche car le tête-à-tête a duré une heure et dix minutes, alors qu'il n'était prévu que pour quarante-cinq minutes. Le protocole témoignait, en outre, que le Vatican entendait donner à cette audience une importance plus grande que celle d'une simple visite privée, comme cela avait été le cas lors du voyage de M. Giscard d'Estaing à Rome en octobre 1978. Selon l'entourage du président, celui-ci aurait pris à cet entretien *« intérêt et plaisir »*.

On ne connaît que les thèmes abordés au cours de l'entretien : le problème de la paix et notamment la question nucléaire qui tient à cœur au souverain pontife, la Pologne et l'Amérique latine, mais aussi l'évolution des sociétés du tiers-monde.

Rien n'a filtré sur ce que se sont dit le pape et le président français à propos des rapports de l'Etat et de l'école en France. Les interventions du gouvernement en ce qui concerne les écoles privées préoccupent le souverain pontife. La question a, semble-t-il, été évoquée d'un point de vue « philosophique ». M. Mitterrand a rappelé lui-même que les décisions en cette matière *« se prennent à Paris »*. Au cours de son entretien, le président aurait renouvelé au pape une invitation à se rendre à Lourdes à la suite de son voyage à Fatima (le pape avait déjà ce projet l'année dernière mais n'avait pu aller à Lourdes en raison de l'attentat dont il a été victime). A l'issue de l'entrevue, le pape a remis à M. Mitterrand trois médailles pontificales en or, argent et bronze et un ouvrage intitulé *le Vatican et la Rome chrétienne*. Le président a fait présent au pape d'une reproduction de dix-huit sceaux de cardinaux figurant sur une lettre envoyée à Saint-Louis en 1270.

PHILIPPE PONS.





PROCHE-ORIENT

AVANT LA VISITE DE M. MITTERRAND EN ISRAËL

DEUX DÉCLARATIONS AU « MONDE » ET A R.T.L.

« Nous ne pensons pas que ce voyage soit conforme au rôle de la France, socialiste ou non »

affirme M. Assad, chef de l'État syrien

De notre envoyé spécial

Damas. — Le président Hafez El Assad nous a reçu dans un des salons de l'actuel palais présidentiel, bâtiment sans prétention situé près du centre de la capitale. Les rues y donnant accès sont barrées et les mesures de surveillance extrêmement strictes.

De là, on peut apercevoir, au milieu d'un plateau isolé du mont Kassioun, le nouveau et colossal « Palais du peuple » en voie d'achèvement et qui est doté, dit-on, des systèmes de sécurité les plus perfectionnés.

Parfaitement maître de lui, parlant d'une voix monocorde, le chef de l'Etat syrien, dont la dernière visite à Paris remonte à 1976, s'étend longuement sur les relations avec la France, lesquelles, manifestement, lui tiennent à cœur.

La France « *défenseur des grands principes du droit et de la justice* » jalonne ses propos comme un leit motiv. Premier sujet abordé, évidemment : le voyage de M. Mitterrand en Israël :

« Nous ne pensons pas que cette visite soit conforme au rôle de la France, socialiste ou non. La France, qui est membre permanent du Conseil de sécurité et défend les principes de liberté de justice, de démocratie, de non-ingérence et de paix, ne peut encourager l'agression. Elle ne peut non plus laisser penser qu'elle est indifférente à l'agression d'un Etat par un autre, unanimement condamné pour avoir violé la charte et les résolutions de l'ONU.

» Or c'est au moment où Israël s'est ouvertement, et d'une façon sans précédent, rendu coupable de tels actes en annexant une partie incontestée du territoire syrien que le président Mitterrand effectue cette visite. Aussi ne voyons-nous pas ce qu'elle peut comporter de positif, en ce qui concerne tant le rôle de la France au Proche-Orient que les relations franco-arabes. »

Nous lui rappelons que M. Cheysson a prononcé plusieurs « petites phrases » sur le rôle de l'O.L.P. comme seul interlocuteur (il n'en « *voit pas d'autre* ») et sur la création d'un Etat palestinien dans les territoires occupés. Comme nous lui faisons remarquer que le chef de l'Etat entend tenir les mêmes propos en Israël, le président répond :

« Quoi que M. Mitterrand puisse dire aux Israéliens, sa visite a, par elle-même, une signification particulière. S'il va en Israël pour dire aux Israéliens que le règlement du problème palestinien suppose la participation des combattants palestiniens, cela ne me semble pas très convaincant. Si M. Mitterrand, en tant que président d'un pays membre du Conseil de sécurité et ayant des relations avec le monde arabe, déclare, au nom du droit et de la justice, qu'Israël doit se retirer de tous les territoires occupés, que le peuple palestinien doit recouvrer ses droits, disposer d'un Etat indépendant sur son sol, c'est très positif, mais il importe peu qu'il le dise à Paris, en Israël ou ailleurs.

— Estimez-vous, que M. Giscard d'Estaing — qui a annoncé qu'il se rendra en Israël au début d'avril — était plus pro-arabe que son successeur ? Souhaitez-vous rencontrer M. Mitterrand dans un avenir proche ? Etes-vous prêt à l'inviter ou accepteriez-vous une éventuelle invitation ?

— *Je ne souhaite pas me livrer à des comparaisons... Pour une rencontre avec M. Mitterrand, cela dépendra des circonstances. Comme vous le savez, nous autres Arabes, nous accueillons nos hôtes avec chaleur. Et dans ce contexte, je lui souhaite la bienvenue ici. »*

A la fin de l'entretien, le chef de l'Etat reviendra sur la question pour souligner qu'une *telle* explication serait utile. Puis il livre sa philosophie politique en expliquant qu'il y avait autrefois dans la région un Etat unifié que les puissances mandataires ont fait éclater.

« Nous en payons aujourd'hui les conséquences. C'est pourquoi, avant de venir, ajoute-t-il, *M. Mitterrand, qui apprécie l'Histoire, devrait lire des livres sur la Syrie. Il comprendrait alors beaucoup de choses. Begin ne cesse de répéter que l'Europe a une responsabilité historique à l'égard du peuple juif. Je pourrais dire que la France a une responsabilité historique à l'égard du peuple syrien. Mais lorsque nous nous rencontrerons, ce ne sera pas pour évoquer le passé : nous parlerons du présent pour édifier l'avenir.*

— M. Mitterrand veut profiter de la bonne image dont il jouit en Israël et de la bonne réputation dont la France bénéficie dans le monde arabe depuis de Gaulle pour jouer un rôle de médiation. A-t-il — selon vous — une chance de réussir ? Peut-on être à la fois l'ami d'Israël et l'ami des Arabes ?

— *Le général de Gaulle avait pris une position restée célèbre quand, ayant constaté qu'Israël était l'agresseur des Arabes, il l'avait dit ouvertement. Il avait une vision différente de celle de M. Mitterrand. Mais il me paraît difficile que la France puisse jouer un rôle de médiateur entre Arabes et Israéliens parce que Israël est un pays agresseur qui ne tient aucun compte des opinions des autres pays si celles-ci ne concordent pas avec les siennes. Il est donc nécessaire de s'opposer fermement aux pratiques agressives d'Israël et non de lui prodiguer des conseils dont il se moque.*

— Et vous ne trouvez pas qu'il est tout de même important que M. Mitterrand ait dit et répété qu'il rappellera sur place aux Israéliens que les Palestiniens ont droit à l'autodétermination à une patrie, à un Etat ?

— *Ces déclarations sont certainement bonnes, mais nous voudrions qu'elles soient confortées par des mesures concrètes et efficaces. C'est en agissant dans ce sens que la France renforcera ses relations avec les pays arabes et pourra jouer dans la région un rôle conforme à sa vocation.*

— Les dirigeants israéliens ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils accepteraient de négocier avec vous sans conditions préalables. Accepteriez-vous un accord de paix si le Golan vous était restitué ? Sinon, quelles sont vos conditions pour parvenir à la paix.

Pas de base de négociation

— *Israël a recours à des arguments spécieux. Le problème entre Israël et nous n'est pas un problème de sophistes. C'est d'obliger Israël à appliquer les coutumes, les chartes et les résolutions approuvées par le monde entier. Quand les Arabes réclament la suppression des séquelles de l'agression, n'importe qui, sans être idiot, peut comprendre que ce n'est pas une condition préalable. La condition préalable, c'est l'obstination de l'agresseur à imposer son diktat à l'agressé. Quand Israël s'obstine à conserver les territoires arabes occupés et à expulser de chez eux des millions de Palestiniens, de Syriens et d'autres Arabes, il agit en contradiction avec la logique du monde moderne et les résolutions de l'ONU, y compris celles qu'il a lui-même approuvées.*

» Pourquoi jouer avec les mots ? Pourquoi, puisqu'il existe des résolutions qui prévoient des mécanismes de travail sous les auspices de l'ONU, les Israéliens disent-ils aux Arabes : Venez discuter et négocier avec nous bilatéralement ? Parce qu'ils veulent nous imposer la reddition.

— Mais il faudra bien discuter...

— *Vous, Français, avez considéré Pétain comme traître à la nation parce qu'il avait négocié avec les Allemands qui occupaient la France. Pourtant, il avait expliqué qu'il agissait dans l'intérêt de la paix, des enfants, des femmes, des familles françaises. Malgré cela, vous ne lui avez jamais pardonné d'avoir capitulé devant les nazis. Comment pouvez-vous dès lors nous demander d'accepter le diktat israélien ?*

» Je voudrais signaler un autre point. Israël, non content d'avoir occupé le Golan, a encore décidé qu'il fait partie intégrante de son territoire. Begin a affirmé devant la Knesset que des erreurs ont été commises par les puissances mandataires, à savoir la Grande-Bretagne et la France, quand elles ont tracé la frontière entre la Syrie et la Palestine, après la première guerre mondiale. Il a ensuite souligné qu'Israël a rectifié ces erreurs en annexant le Golan. Est-ce là une base de négociations ?

— M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arrabe, m'a dit récemment à Tunis qu'il espérait qu'un sommet arabe se réunirait en mai ou juin à Fès, et que le plan Fahd serait à nouveau à l'ordre du jour. Pourquoi avez-vous rejeté ce plan après avoir donné l'impression de ne pas y être hostile ?

— *Le plus important n'est pas qu'il y ait un plan saoudien, syrien, jordanien ou tunisien, mais qu'il y ait un plan arabe. Nous avons une cause commune. C'est nous qui avons été agressés et il est normal que nous nous concertions pour trouver la meilleure voie pour faire face à l'agression.*

— Israël doit restituer le dernier tiers du Sinaï à l'Egypte le 25 avril. Que se passera-t-il ensuite ? Quelles sont, à votre avis, les conditions pour un retour de l'Egypte dans la famille arabe ?

— *L'Egypte fait partie intégrante de la famille arabe. Nous l'avons déjà dit lorsque Sadate s'était rendu à Jérusalem. Aucun régime ne peut séparer l'Egypte de la nation arabe et nous croyons qu'elle va briser les chaînes qui l'en ont momentanément séparée.*

Le soulèvement de Hama

— Comment interprétez-vous les récentes émeutes de Hama ? S'agit-il uniquement d'une affaire d'ordre intérieur, les Frères musulmans reprochant à votre régime un manque de démocratie ?

— *Les Frères musulmans ne nous ont jamais parlé de démocratie. Ils ne nous parlent que des ordres reçus de Dieu et qui n'ont pas à être discutés par les hommes. Avant même que le parti Baas n'accède au pouvoir le 8 mars 1963, notre peuple avait déjà rejeté les idées rétrogrades de ces gens qui vivent en dehors de l'histoire. Si le Prophète Mohamed revenait sur terre, c'est les Frères musulmans qu'il combattrait en premier parce qu'ils sont les plus grands falsificateurs de l'islam... Tout le monde sait que la confrérie des Frères musulmans est manipulée par les Etats-Unis... A Hama, ces derniers leur ont livré d'énormes quantités d'armes par l'entremise de leurs agents dans la région. Nous avons montré cet arsenal à la télévision... C'est parce que nous avons nos organisations démocratiques et un Front national regroupant cinq partis politiques que les Frères musulmans ne sont pas parvenus à leur but planifié par l'étranger et qui est de nous faire capituler devant Israël.*

— Que pensez-vous des initiatives françaises qui tendaient à renforcer les forces de sécurité libanaises, initiatives dont l'ambassadeur Paul Delamare, assassiné le 4 septembre dernier à Beyrouth, était le principal avocat ?

— *Nous avons toujours été pour le renforcement de l'armée libanaise et avons même proposé de participer à son entraînement... Mais le problème du Liban n'est pas que son armée soit forte ou non, son problème est politique, et sa sécurité dépend de l'entente entre les différentes factions. Le rôle que la France pourrait jouer, M. Claude Cheysson a lui-même admis qu'il était limité et que la solution sera libano-arabe, parce que le problème est fondamentalement libano-arabe.*

— Monsieur le président, le quotidien *Libération* vient de publier une enquête dont il ressort que des services syriens sont impliqués dans l'assassinat de Paul Delamare. Qu'en pensez-vous ?

— *Ces accusations sont si stupides qu'elles ne méritent aucun commentaire. »*

PAUL BALTA.

L'ambassadeur israélien se félicite de la réparation d'une « anomalie flagrante » par le président de la République

Interrogé, dimanche 28 février, au « *Grand Jury* » *R.T.L.-le Monde*, sur els raisons qui avaient conduits le président de la République à repousser de quelques semaines son voyage en Israël, M. Meir Rosenne a affirmé que si l'annexion du Golan (généralement citée comme ayant conduit M. Mitterrand à remettre provisoirement sa visite) « *était une annexion, les habitants du Golan, y compris ceux de nationalité syrienne, auraient acquis la nationalité israélienne* ». L'ambassadeur d'Israël à Paris a préféré parler d'« *occupation* » du Golan et il l'a justifiée par les bombardements syriens « *durant vingt ans* » sur les villages israéliens situés au pied du plateau.

De toute façon, a estimé M. Rosenne, c'était une « *anomalie flagrante* » qu'aucun chef de l'Etat français ne se soit rendu en Israël depuis la création de cet Etat en 1948. Au cours des quinze dernières années, a dit l'ambassadeur, seuls deux ministres français, MM. Sauvagnargues et de Guiringaud — tous deux au Quai d'Orsay — se sont rendus en Israël, respectivement en 1974 et en 1977. « *Quant à la commission économique bilatérale, depuis douze ans, elle n'a pas été convoquée* », a relevé l'ambassadeur.

Selon M. Rosenne, la véritable raison du relâchement des rapports franco-israéliens résulte du fait que « *depuis 1967 et jusqu'à ce jour, Israël ne faisait presque pas partie du vocabulaire de la politique extérieure française, ou seulement pour être sur le banc des accusés* ». Durant cette période « *Israël se réveillait tous les matins pour prendre connaissance d'une nouvelle initiative française, engagée dans le cadre de l'Europe des Neuf puis des Dix, dans laquelle on décidait de son sort sans l'informer ni au préalable ni* a posteriori. *On ne peut donc pas qualifier une telle situation de normale* ».

Quant à la présence de M. Jobert, ministre du commerce extérieur, dans la délégation qui accompagne M. Mitterrand, M. Rosenne s'en serait réjoui car « *il aurait ainsi eu l'occasion de voir sur place l'Etat d'Israël et nous aurions pu lui expliquer nos problèmes* ». L'ambassadeur a insisté sur le fait que, à aucun moment, les autorités israéliennes « *ne se sont permis d'émettre une opinion quelconque sur la composition de la délégation* », démentant ainsi une rumeur assurant que M. Jobert en avait été écarté.

Le diplomate a préféré ne pas s'étendre sur les divergences franco-israéliennes au sujet de la reconnaissance de l'O.L.P. ou à propos du plan saoudien du prince Fahd, invoquant même des « *difficultés de langue* », ce qui est surprenant chez cet ancien étudiant en France, qui parle bien le français. La question palestinienne est un « *problème de coexistence* » pour Israël et ne relève donc pas pour nous de la politique étrangère, a affirmé M. Rosenne avant de conclure : « *Le peuple d'Israël a consenti des sacrifices énormes. Dans ces conditions, je ne vois pas quel sacrifice supplémentaire vous pouvez lui demander.* »

Enfreindre un tabou

(Suite de la première page.)

Les dirigeants israéliens manifestent la même intransigeance verbale envers la perspective d'une coexistence avec un Etat palestinien, sauf à baptiser ainsi la Jordanie, ce qui n'est pas sérieux.

Sur ce point, le parti travailliste n'ose guère se démarquer de la droite au pouvoir. Elle et lui n'ignorent pas que cette position est tout à fait irréaliste. Justifiée par la géographie, elle est anéantie par la démographie.

Quadrilatère aussi homogène que notre Hexagone, le Grand Israël est certainement plus logique et plus *défendable* que l'étrange figure délimitée par les frontières d'avant 1967. Ne dessine-t-elle pas une sorte de balance *dont* le fléau, accolé à la mer, n'a que 16 kilomètres de largeur à son point le plus étroit ?

Mais Israël ne compte que cinq cent mille Arabes dans ce territoire aux formes bizarres, sur trois *millions sept cent mille* habitants, ce qui donne une population assez homogène. Les *régions occupées* renferment, *au contraire, plus d'un million* d'Arabes pour très peu de juifs, malgré le développement des implantations. *Comment l'ensemble pourrait-il* faire une nation solide, avec un tiers d'Arabes irrédentistes dont la natalité est plus forte que celle des deux autres tiers ? Continuer dans cette voie serait condamner Israël à devenir un jour un Etat à majorité arabe.

En incorporant le Golan, en menaçant le Sud-Liban, M. Begin pratique une fuite en avant dont ses compatriotes ressentent plus ou moins *l'irréalisme* dans leur inconscient. Il y a peu de chance que M. François Mitterrand puisse *convaincre un tel obstiné.* Mais celui-ci pourrait-il empêcher les conséquences d'une politique arabe qui *remplacerait*, enfin, *la* paille par le grain ?

Yasser Arafat regrette le voyage du président de la République française, dont le frère du roi Khaled espère qu'il aura des résultats positifs pour tous les pays. Quand le chef de l'O.L.P. se décidera-t-il à dire publiquement, clairement, ce qu'il fait dire tout bas, ce que le prince Fahd a tenté de suggérer à *mots couverts : que les Palestiniens* sont prêts à reconnaître l'Etat juif et ses frontières, et à vivre en paix avec *lui*, s'il accepte que *la Cisjordanie* devienne un Etat palestinien ? Une telle déclaration bouleverserait les Israéliens, en leur offrant une issue dont la plupart savent qu'elle est la seule.

Comment rester insensible au destin de ce peuple, quand on a pris conscience de son œuvre en parcourant les routes de Tel-Aviv à Hadera, de Haïfa à Tibériade, d'Ashod à Beersheva, de Massada au Musée de la Diaspora, et en revenant sans cesse à la Ville sacrée, où se côtoient et s'ignorent les fidèles des trois grandes religions monothéistes ? *Comment n'être pas bouleversé par* l'aventure d'une nation que ses habitants ont volontairement *formée*, eux *ou leurs parents, par* le « *retour* » à une patrie perdue depuis des siècles, toujours *rêvée* depuis lors, et *maintenant reconstruite ? Comment* ignorer le besoin de sécurité d'hommes et de femmes qui sont *revenus sur leur terre ancestrale* pour trouver enfin un pays où ils ne risquent plus d'holocauste ? Comment ne pas *comprendre leur* inquiétude à la perspective de cohabiter avec un voisin arabe *qui ne reconnaît pas* encore leur droit à former un Etat ? Mais comment justifier qu'eux-mêmes lui refusent le même droit ?

La force de M. Mitterrand, c'est de pouvoir à la fois s'affirmer comme un ami d'Israël et prononcer les mots d'« *Etat palestinien* » pendant sa campagne électorale. Osera-t-il enfreindre un tabou en les répétant devant la Knesset ? De toute façon, *il n'y aura pas de paix entre Israéliens et Palestiniens tant qu'ils n'admettront* pas que les uns et les autres *ont le même droit à former un* Etat sur leurs territoires historiques, et tant qu'ils n'auront pas l'assurance d'une coexistence pacifique de leurs deux nations.

Pour qu'elle leur soit donnée, il faudrait que la future frontière israélo-palestinienne devienne l'un de ces sanctuaires invisibles auxquels tout le monde sait que nul ne peut toucher. Le meilleur moyen d'y parvenir ne *serait-il pas d'installer* aux points stratégiques un ensemble de troupes occidentales qui ne formeraient pas des contingents *symboliques*, comme ceux de l'ONU postés au Sud-Liban, mais qui seraient tenues pour une avant-garde semblable aux forces américaines en Allemagne ?

MAURICE DUVERGER.

La première visite du président Moubarak en Israël paraît compromise

De notre correspondant

Jérusalem. — La première visite du président Moubarak en Israël, qui était prévue au cours du mois de mars, paraît très compromise et on se demande à Jérusalem si elle pourra avoir lieu avant la date de l'évacuation définitive du Sinaï, le 25 avril. Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, au cours de son voyage de trois jours en Egypte, la semaine dernière, n'a, contre toute attente, pas été en mesure d'établir le programme de cette visite. Lors du conseil des ministres à Jérusalem, le 28 février, il a rendu compte des difficultés qu'il a rencontrées à ce sujet durant son séjour au Caire et, au terme de la réunion, le secrétaire général du gouvernement a fait cette déclaration, qui confirme un désaccord entre Israël et l'Egypte : *« Si le président Moubarak persiste à ne pas vouloir inscrire Jérusalem au programme de son voyage, nous devrons nous passer de cette importante visite. »*

Le président égyptien, qui aurait émis dernièrement des réserves sur l'opportunité de ce voyage, semble avoir demandé aux Israéliens de le concevoir comme une simple « *visite de travail* » d'une *seule journée, pouvant avoir lieu* ailleurs qu'à Jérusalem, alors que le gouvernement de M. Begin insiste pour en faire une visite officielle incluant nécessairement, selon *lui*, un *séjour dans la* « *capitale* ». Les Egyptiens ont fait remarquer que, lors de ses *différents* voyages en Israël, M. Sadate ne s'était rendu à Jérusalem qu'une seule fois, la première, en novembre 1977, au tout début du processus de paix. Ils auraient ajouté que, depuis, la situation a changé, notamment après le vote par la Knesset de la loi confirmant l'annexion de Jérusalem-Est. M. Moubarak ne voudrait pas, en allant à *Jérusalem*, envenimer davantage les relations de l'Egypte avec le reste du monde arabe au moment même où il tente d'opérer un rapprochement avec celui-ci.

Malgré ce désaccord auquel il souhaite ne pas accorder trop d'importance — soulignant qu'il ne s'agit pas d'une « *crise* » entre Jérusalem et Le Caire — le gouvernement de M. Begin vient de prouver qu'il entend toujours respecter *ses engagements et mener* à bien l'évacuation du Sinaï. En dépit des protestations de l'extrême droite, il a fait renforcer, le 1er mars, le dispositif militaire destiné à empêcher les opposants au retrait du Sinaï d'affluer vers la région de Yamit.

FRANCIS CORNU.

AFRIQUE

LA FIN DES TRAVAUX DU CONSEIL DE L'O.U.A. A ADDIS-ABEBA

L'admission de la République sahraouie a provoqué une fracture sans précédent au sein de l'organisation panafricaine

L'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à l'O.U.A. continue à provoquer, nous signale notre correspondant à Rabat, l'« exaspération » *du Maroc. Le ministre chérifien des affaires étrangères a assuré, dimanche 28 février, que, à la suite de ce* « hold-up juridique, l'éclatement de l'organisation est désormais consommé » *et que, faute de quorum, le conseil tenu à Addis-Abeba était* « illégal ». « Pour le Maroc, *a ajouté le ministre,* c'est encore plus net et plus grave. Nous ne pouvons être deux à la même table pour représenter, sur le plan international, le même territoire et la même population. Ainsi donc, l'acte irréfléchi et irresponsable de M Kodjo, secrétaire général administratif, a fait éclater l'organisation qui ne peut plus se réunir ni au niveau du sommet à Tripoli ou ailleurs ni au niveau ministériel. »

Pour sa part, la Tunisie, précisant les raisons de la suspension de sa participation aux travaux du conseil, a, selon notre correspondant, « considéré que la question de l'admission de la RASD n'était pas inscrite à l'ordre du jour et estimé qu'elle n'avait pas à être soumise au conseil, d'autant plus qu'un processus de règlement du problème du Sahara occidental a été mis en œuvre à la suite des décisions du sommet africain de Nairobi, en juin dernier ». « L'admission de la République sahraouie relève donc, *pour Tunis,* de la seule compétence des chefs d'Etat de l'O.U.A. »

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — La trente-huitième session du conseil des ministres de l'O.U.A. s'est achevée, dimanche 28 février, sous le régime de la désunion. Au fil des jours, le fossé n'a cessé de s'élargir entre les adversaires et les partisans de la R.A.S.D., admise à l'O.U.A. dès l'ouverture du conseil.

Lors de la séance de clôture, le conflit a dégénéré en une querelle de procédure quand deux pays, la Haute-Volta et le Liberia, annoncèrent qu'ils se retiraient à leur tour des travaux en signe de protestation contre l'admission de la R.A.S.D. En l'absence de dix-neuf délégations, le quorum des deux tiers prévu par l'article 18 du règlement n'était pas atteint. Invoquant un autre article selon lequel « *toutes les résolutions sont adoptées à la majorité simple* », le secrétaire général adjoint de l'Organisation, M. Peter Onu, a donné le feu vert aux votants.

Pour éviter l'impasse, M. Onu fit valoir, de façon plutôt spécieuse, que l'essentiel était d'avoir respecté le quorum en début de séance. En effet, les délégués voltaïque et libérien se trouvaient alors dans la salle puisqu'ils étaient précisément venus pour faire part de leur retrait. Cette pirouette, rendue possible par les imprécisions du règlement, permit à l'assemblée, amputée des dix-neuf, de voter à l'unanimité les résolutions politiques et économiques mises au point.

Le Maroc a protesté. Le secrétaire d'Etat chérifien à la coopération, *M. Tazi Abdelhaq, a accusé le secrétariat d'avoir commis un* « *double coup d'Etat : le premier en admettant la R.A.S.D., le second en laissant se poursuivre la séance de clôture malgré l'absence de quorum* ». Le chef de la diplomatie du Botswana et nouveau président du conseil des ministres, M. Archie Mogwe, lui a répliqué indirectement en formulant l'espoir que « *la reconnaissance de la R.A.S.D., par ceux qui ne l'ont pas encore fait, ne sera pas retardée sans raison* ».

« Recoller les morceaux »

Comment sortir de la crise ? Dans l'immédiat, MM. Mogwe et Kodjo vont se rendre à Nairobi pour y rencontrer M. Arap Moi, chef de l'Etat kenyan et président en exercice de l'O.U.A. M. Moi dirige le comité de mise en œuvre créé par l'O.U.A. pour faciliter la recherche d'une solution politique au Sahara débouchant notamment sur la tenue d'un référendum. Il avait été chargé, il y a trois semaines, d'une mission de médiation. M. Moi n'a pas exprimé ses sentiments, mais il a sans doute ressenti la décision prie — et dont il semble ne pas avoir été informé — comme un désaveu de ses propres efforts. L'explication entre MM. Moi et Kodjo devrait donc être assez sèche.

L'essentiel est ailleurs. « *Je crois,* a déclaré M. Mogwe, *qu'une solution pourra être trouvée pour recoller les morceaux de l'O.U.A.* » Pouvait-on reconnaître plus clairement la gravité des déchirements ? L'organisation aborde peut-être la crise la plus sérieuse de son histoire. Certes, les affrontements après tout inévitables entre « modérés » et « progressistes » sont aussi vieux que l'O.U.A. elle-même. Cette diversité coexistait pourtant avec un désir farouche de sauver l'unité, fût-ce par un consensus de façade obtenu parfois à la dernière minute. Cette fois les clivages se sont accentués, la polarisation s'est aggravée et nul n'a pu ou vraiment voulu empêcher l'apparition au grand jour d'une ligne de fracture politique sans précédent.

Un ministre présent à Addis évoquait le spectre d'un éclatement de l'O.U.A. qui ramènerait l'Afrique à l'époque où un clivage idéologique séparait les « révolutionnaires » du groupe de Casablanca et les « réformistes » du groupe de Monrovia. L'accession, dans quelques mois, du *colonel Kadhafi à la présidence de* l'O.U.A. — où il succédera à M. Arap Moi, dirigeant modéré — ne devrait guère faciliter l'apaisement.

Chaque camp reproche à l'autre d'avoir semé la discorde. M. Mogwe, s'adressant aux adversaires de la R.A.S.D., a demandé que « *prenne fin la campagne de division* ». De son côté, le Maroc s'affirme un farouche défenseur de l'unité qu'il faut « *absolument sauver de l'intérieur* ». Car il n'est plus question, du moins pour l'instant, à Rabat de quitter l'O.U.A. Les optimistes y verront un signe favorable. En vérité, le Maroc a, semble-t-il, choisi de « *coller* » au plus près aux propositions de l'O.U.A. en faveur d'un référendum au Sahara car il soupçonne, à tort ou à raison, le Polisario de ne plus y adhérer avec autant de ferveur.

L'O.U.A. est pratiquement paralysée faute de quorum. Le Maroc va s'efforcer de consolider le front des « *dix-neuf* » en vue d'adopter une stratégie commune dans la perspective du prochain « *sommet* » des chefs d'Etat prévu début août à Tripoli. Rabat tentera sans doute d'élargir le « *tiers bloquant* » en ralliant à sa cause les quatre pays *qui, sans avoir reconnu la R.A.S.D.,* ont maintenu leur participation aux travaux du conseil. Il s'agit de la Mauritanie, du Malawi et surtout de l'Egypte et du Nigeria. L'attitude de ces deux derniers pays pèsera lourd sur l'évolution de la crise. Pour l'instant, Le Caire, qui n'entretient de relations diplomatiques ni avec Alger ni avec Rabat, a choisi d'adopter *un « profil bas » dans le conflit* saharien tout en critiquant l'admission de la R.A.S.D. L'avènement du colonel Kadhafi à la tête de l'Organisation pourrait l'inciter à durcir son attitude.

Une chose est sûre : l'O.U.A. sort de cette nouvelle crise à la fois affaiblie et quelque peu discréditée. La crédibilité de ses initiatives risque d'être sérieusement affectée sur d'autres terrains, notamment au Tchad.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

L'épilogue du détournement d'un avion tanzanien

LES QUATRE PIRATES DE L'AIR SE SONT RENDUS A LA POLICE LONDONIENNE APRÈS AVOIR LIBÉRÉ LEURS OTAGES.

Londres (A.F.P.). — Quatre jeunes Tanzaniens âgés de vingt ans, opposés au régime du président Nyerere, qui avaient détourné un Boeing-737 des lignes tanzaniennes vendredi 26 février au-dessus de leurs pays (« le Monde » des 28 février et 1er mars), se sont rendus dimanche aux autorités britanniques après avoir libéré tous leurs otages à l'aéroport de Londres-Stansted.

Les quatre jeunes gens, affirmant appartenir aux « Jeunesses révolutionnaires tanzaniennes », se sont livrés à la police après vingt-huit heures de négociations, sans que le moindre coup de feu ait été tiré. Tous leurs otages, soit environ 90 personnes, sont sains et saufs, à l'exception du copilote du Boeing, légèrement blessé. Les quatre pirates, qui voulaient apparemment obtenir la démission du chef de l'Etat tanzanien, voyageaient avec leurs familles et ce sont deux enfants, une fille et un garçon de dix ans, qui sont sortis de l'avion avec les armes du commando, lors du dénouement vers 17 heures G.M.T.

Les pirates avaient demandé, à l'arrivée de l'appareil à l'aéroport de Stansted, à s'entretenir avec un ancien ministre des affaires étrangères de Tanzanie, M. Oscar Kambona, exilé à Londres depuis 1967. C'est après lui avoir parlé que les pirates de l'air ont libéré tous les otages.

Samedi soir, pourtant, les pirates avaient menacé de faire sauter l'appareil en voyant s'approcher plusieurs véhicules. La police avait alors aussitôt bouclé l'aéroport et fait évacuer l'aérogare.

Zaïre

● LOI SUR LES ÉLECTIONS. — Les élections législatives aux Zaïre ont été fixées au 5 septembre, aux termes de l'ordonnance-loi signée par le président de la République zaïroise et rendue publique jeudi 25 février. Le président de la République a également signé jeudi deux autres ordonnances-lois, dont l'une porte sur l'organisation territoriale politique et administrative du Zaïre et l'autre détermine le statut de la ville de Kinshasa, la capitale. — *(A.F.P.)*

Tunisie

La visite du colonel Kadhafi a permis d'assainir le climat des relations bilatérales

De notre correspondant

Tunis. — Marquées depuis des années par une succession de crises et de réconciliations, les relations tuniso-libyennes sont entrées dans une phase de détente qui paraît plus solide que les précédentes. La visite que le colonel Kadhafi vient de faire du 23 au 27 février à Tunis, bien qu'entourée d'une grande discrétion, semble avoir permis une relance de la coopération et un réel assainissement du climat.

Chacun des deux partenaires *devrait en tirer avantage.* La Tunisie peut espérer des rapports plus sereins avec un voisin aux décisions souvent imprévisibles et y trouver un intérêt économique certain grâce à un accroissement des échanges et de l'aide. Quant au colonel Kadhafi, que l'on dit très déçu par son récent séjour en Algérie, cette visite lui permet de se dégager quelque peu de son isolement. Alors que la Libye s'apprête à présider dès le mois de mars la session ordinaire annuelle de la Ligue arabe et à accueillir en août le sommet de l'O.U.A., dont il assurera la présidence pendant un an, le président libyen pourra mettre en évidence cette normalisation avec un Etat dont la politique réaliste et modérée est reconnue.

Les entretiens ont été couronnés par la signature d'un protocole d'accord que le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Beji Caid-Essebsi, a considéré comme « *ouvrant une nouvelle page marquée par la limpidité, la confiance mutuelle et la coopération fructueuse dans les rapports entre les deux pays* ». Le texte n'a pas été rendu public mais, dans une interview accordée à la télévision tunisienne, le colonel Kadhafi a précisé qu'il favoriserait la complémentarité économique, notamment par la création d'unités communes de fabrication d'automobiles et de textile, la jonction des réseaux électriques, l'intensification de la coopération en matière d'information et l'ouverture de centres culturels. Il a *été décidé* de créer une commission mixte.

Le chef de la révolution libyenne a annoncé que les soixante mille travailleurs tunisiens en Libye « *vont se sentir heureux* » car « *nous allons œuvrer pour l'abolition des visas et même des passeports et nous contenter de la carte d'identité* ». En fait, dans un premier temps, seule la suppression des visas paraît avoir été arrêtée. En revanche, ni du côté tunisien ni du côté libyen il n'a été fait état — du moins publiquement — du récent arrêt de la Cour de La Haye sur le différend concernant la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès et de ses modalités d'application qu'il appartient désormais aux experts de définir.

Mais, au-delà de la définition de ces perspectives de coopération, l'important était que ces « retrouvailles » permettent de faire table *rase d'un passé encombrant* : oublier l'attaque de Gafsa en janvier 1980 ; dissiper les suspicions nées du recrutement de Tunisiens dans des camps d'entraînement en Libye ; effacer le « *malentendu* » né de l'éphémère accord d'union signé à Djerba le 12 janvier 1974. C'est probablement ce à quoi se sont spécialement attachés M. Bourguiba et son hôte, qui se sont rencontrés à trois reprises. Y sont-ils complètement parvenus ?

Si, comme on le pense, le colonel Kadhafi a implicitement renoncé à continuer de se référer à l'accord mort-né de Djerba, il n'en a pas pour autant abandonné ses objectifs unitaires. Il l'a répété à chacune des rencontres qu'il a eues durant sa visite, y compris avec les représentants de l'opposition, qu'il a tenu à recevoir. Toutefois, il paraît avoir assoupli sa démarche. Il n'est plus question d'unité immédiate et totale. Faisant en quelque sorte siennes les thèses de tout temps avancées par M. Bourguiba, il ne craint plus de préconiser un processus à long terme.

MICHEL DEURÉ.

République Sud-Africaine

Le premier ministre triomphe de la fronde de l'aile conservatrice de son parti

M. Botha, dont la position à la tête du parti national apparaissait fortement menacée (« le Monde » daté 28 février-1er mars), a surmonté avec succès l'épreuve de force qu'avaient paru engager contre lui les éléments les plus conservateurs du parti, comme l'indique ci-dessous notre correspondant à Johannesburg. Certains de ces éléments ont immédiatement annoncé leur décision de quitter le parti et de constituer un nouveau mouvement.

D'autre part, on apprend à Washington, que l'administration Reagan a décidé d'assouplir les mesures restrictives qui régissaient le commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, notamment pour la vente de fournitures « non militaires » aux forces de police sud-africaines.

De notre correspondant

Johannesburg. — M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, a remporté samedi 27 février à Pretoria une écrasante victoire, dont l'ampleur a surpris, sur les ultra-conservateurs de son parti. Convoqué à la demande de M. Treurnicht, chef de file des « faucons », ministre de l'administration et secrétaire général de la puissante fédération nationaliste du Transvaal, le comité exécutif de cette dernière a rejeté les allégations du ministre rebelle selon lesquelles M. Botha s'écartait des principes du parti et a apporté un soutien massif au premier ministre (172 voix contre 36 à M. Treurnicht).

MM. Treurnicht et Hartzenberg, ministre de l'éducation réservée aux Noirs, et les 34 « mutins » (18 députés et 16 élus des conseils de province) ont été suspendus de toutes responsabilités à l'intérieur du parti. Le ministre de l'administration plus connu sous le vocable de « *docteur No* » (parce qu'il répond « *non* » à toute éventualité d'allégement de l'apartheid) n'est donc plus responsable de la première fédération du parti afrikaner. Mercredi, sauf s'il devait se renier d'ici là, on lui retirera probablement, ainsi qu'à M. Hartzenberg, toute responsabilité ministérielle.

Mercredi dernier, le premier ministre avait donné huit jours aux rebelles pour rentrer dans le rang. Sur les vingt et un députés qui l'ont suivi le 24 février dans son acte d'insubordination *(le Monde* du 25 février), trois amis du « *docteur No* » l'ont déjà trahi. Pour M. Botha, la partie n'était pas gagnée d'avance, c'est probablement à une irruption surprise dans la salle des délibérations du Transvaal, et à une intervention-choc devant les délégués que le premier ministre doit l'étendue de sa victoire.

L'humiliante défaite subie par les « *verkramptes* » (crispés-faucons afrikaners est commentée avec satisfaction dans les rangs de l'opposition « *libérale* » anglophone. La presse afrikaner, en grande majorité fidèle au premier ministre, se félicite généralement du résultat des délibérations, mais regrette la scission désormais inévitable du parti, et met en garde contre tout excès de triomphalisme. Les partisans « *verligtes* » (éclairés) de M. Botha, soulignent en privé, qu'une trentaine de participants au comité exécutif du Transvaal se sont abstenus samedi et peuvent être comptés dans les rangs « *verkramptes* », quoique plus timides. Certains rappellent avec inquiétude que trente-deux, et non pas vingt-deux mains se sont levées en caucus le 24 février contre le premier ministre. Dix se sont ensuite évanouies, lorsqu'il fut décidé que les noms des rebelles seraient rendus publics.

Inspirés par des considérations d'intérêt personnel, de prudence politique ou de stratégie à long terme, ceux-là, et peut-être quelques autres, resteront membres du parti et continueront de l'intérieur leur combat d'arrière-garde contre ce qu'ils appellent le « *libéralisme de Botha* ». Certes, avec cent trente et un des cent soixante-cinq sièges du Parlement, le parti peut se permettre d'en perdre quinze ou vingt sans mettre en péril une domination qui dure depuis trente-quatre ans. D'autant que le parti de la Nouvelle République (N.R.P.) pourrait opérer en sa direction un rapprochement *stratégique* et lui apporter ses huit députés.

Il reste que l'onde de choc de la scission se fera sentir durablement. Tous les aspects de la vie communautaire afrikaner sont réglés et organisés autour du parti. Au sein de l'Eglise réformée hollandaise, confession quasi unique du peuple afrikaner, des divisions sont perceptibles et se répercutent au niveau politique. Le corps enseignant, les associations de jeunesses, les groupements agricoles, et toutes les organisations d'intérêt économique afrikaners sans parler du toujours puissant et secret Broederbond, seront touchés. La question qui se pose est de savoir, si en remportant brillamment l'emblème de la légitimité nationaliste, M. Botha a aussi conservé dans son camp le drapeau de l'Afrikanerdom.

En définitive, s'il est vrai que la crise ouvre certaines perspectives à une catégorie déterminée de la population, il ne faut pas en déduire que M. Botha va mettre la machine du parti national au service de la destruction de l'apartheid. Le premier ministre a toujours indiqué qu'il souhaitait adapter le système et non le mettre à mort.

PATRICE CLAUDE.

AMÉRIQUES

Argentine

LE PROBLÈME DES DISPARUS

L'armée reconnaît qu'il y a eu des « excès » mais ne veut pas rendre de comptes

Correspondance

Buenos-Aires. — Le problème des disparus fait de plus en plus l'objet de *déclarations et de prises de position*. En moins de quinze jours, deux événements l'ont placé au premier plan de l'actualité : l'assassinat de Mme *Ana-Maria Martinez*, *militante* du parti socialiste des travailleurs, et *l'interdiction* faite aux partis (dans le statut qui légalisera bientôt leur fonctionnement) de débattre des méthodes de répression utilisées ces *dernières années*.

Les forces armées admettent que des « excès » ont été commis, mais se refusent à donner la moindre explication. En outre, deux des principaux protagonistes de la lutte contre le terrorisme, le général Suarez Mason, ancien commandant du premier corps d'armée (Buenos-Aires), et le général Menendez ancien commandant du troisième corps d'armée (Cordoba), ont nié *récemment l'existence de « listes »* de disparus. Le général Menendez a déclaré : « *Personne ne sait où sont les disparus... Ils peuvent être au Salvador... ou bien ils ont été exécutés par la « justice » révolutionnaire.* » Seul l'amiral Massera a *affirmé, à plusieurs reprises*, qu'il était en mesure de fournir « sa » liste, ce qui n'a rien de surprenant, l'action répressive de la marine ayant été *beaucoup plus centralisée* que celle de l'armée de terre.

Les militaires sont néanmoins tous d'accord pour tirer un trait sur ces années sombres. Ils veulent introduire une norme dans le futur statut des partis pour « *institutionnaliser l'oubli* ». Le meurtre de Mme Martinez risque toutefois de compliquer leur projet. L'émotion qu'il a suscitée est *loin d'être retombée. Un* groupe d'avocats appartenant au parti justicialiste (péroniste), au parti intransigeant (centre-gauche), à la confédération socialiste, au parti démocrate chrétien et au parti communiste, a été créé pour intensifier les recherches. Le *mari et le frère de la victime ont* demandé que le corps leur soit rendu et qu'une nouvelle autopsie soit pratiquée.

L'Église et la « réconciliation »

Les autorités sont embarrassées. Selon la revue *Somos*, proche du *gouvernement, le président Galtieri* serait décidé à aller jusqu'au bout dans cette affaire et à faire juger publiquement les coupables, malgré l'opposition de certains secteurs des forces armées. Toujours selon *Somos*, le gouvernement envisagerait de *créer un organisme chargé des droits* de l'homme, afin d'en finir avec des manifestations irritantes pour le pouvoir, comme la manifestation hebdomadaire des mères de disparus sur la place de Mai.

L'attitude des partis a évolué depuis l'époque où le dirigeant radical Ricardo Balbin déclarait : « *Les disparus sont morts.* » La *commission multipartite a demandé dans* son document intitulé « Avant qu'il ne soit trop tard », diffusé en décembre, que « *des explications soient fournies aux parents des disparus et au pays* ». La plupart des dirigeants politiques souhaitent néanmoins *parvenir à un accord réaliste avec les* forces armées et tourner définitivement la page. C'est le cas des radicaux, des partisans de l'ancien président Frondizi et des démocrates chrétiens, mais pas du courant de gauche Humanisme et libération. Les *péronistes sont plutôt réticents*. M. Bittel, vice-président du parti justicialiste, considère qu'un tel accord, pour être durable, doit être « *l'expression de la volonté populaire* ».

L'Église catholique, dont le silence à propos de l'assassinat de Mme Martinez a surpris les observateurs, soutient elle aussi la thèse de la « réconciliation ». Seules les organisations de défense des droits de l'homme réclament à la fois la vérité et le châtiment des coupables. Elles considèrent que les « *disparus* » n'ont pas été les victimes d'une guerre mais qu'ils ont été enlevés, sans armes. S'ils sont morts, c'est parce qu'ils ont été froidement exécutés. Leurs assassins doivent être jugés et punis afin que de tels crimes ne puissent se répéter.

L'influence de ces organisations a grandi. On en a eu un *exemple*, le vendredi 26 février, lorsque le secrétaire de la Cour suprême, recevant une *délégation* des mères, leur a déclaré : « *Le pouvoir judiciaire enquêtera sur toutes les disparitions dans la mesure où des preuves lui seront apportées.* » L'armée a senti le danger. A l'occasion de la visite *du commandant en chef de l'armée* salvadorienne, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Antonio Vaquero, a lancé un avertissement très clair aux organisations de défense de droits de l'homme. Il les a accusées, en effet, de « *servir consciemment ou inconsciemment la stratégie actuelle du terrorisme national et international* ».

JACQUES DESPRÉS.

● UN GROUPE DE MONTONEROS a interrompu, le samedi 27 février, à Mar-del-Plata, une émission de télévision et diffusé durant sept minutes une déclaration antigouvernementale. — *(Reuter.)*

El Salvador

Le pape demande l'arrêt des interventions étrangères

Le commandant en retraite Roberto d'Aubuisson, dirigeant de l'ARENA (Alliance républicaine nationaliste), une formation d'extrême droite qui apparaît comme le principal adversaire de la *démocratie-chrétienne* lors des élections constituantes du 28 mars, a été légèrement blessé dans un attentat à la grenade près de San Salvador, le samedi 27 février. L'ARENA a imputé cette action à la démocratie-chrétienne. Cette accusation a été repoussée par *M. Nepoleon Duarte*, président de la junte du gouvernement.

Cependant, à Rome, Jean-Paul II a, le dimanche 28 février, longuement évoqué le martyre de la nation salvadorienne, comme l'indique ici notre correspondant Philippe Pons.

De notre correspondant

Rome. — Le pape a lancé, le dimanche 28 février, un appel pour que cessent les massacres au Salvador. Il a évoqué longuement le drame de ce pays : « *Je désire tourner mes pensées toutes particulières vers le peuple du Salvador. El Salvador : un nom qui évoque chez tous les chrétiens un sens profond de révérence et d'amour, l'unique pays du monde qui porte le nom de Jésus, fils de Dieu et sauveur de l'homme.* »

Associant le peuple du Salvador, victime de la guerre civile, à la passion du Christ, il a ajouté : « *La guérilla sème le deuil dans les villes et les villages, provoque la destruction des ponts, des routes, des installations économiques d'importance vitale. De l'autre côté n'est pas moins dure et sévère l'action des groupes armés destinés à étouffer les foyers d'opposition.* »

« *Le drame du Salvador a un vaste écho dans le monde, provoque des réactions diverses en faveur de l'un ou l'autre camp, tandis que la population, victime innocente, paye un prix énorme en larmes et en sang* », a poursuivi le souverain pontife. Il a cité les paroles de Mgr Rivera Damas, archevêque de San Salvador : « *Les armes viennent de l'étranger mais les morts sont tous nôtres.* »

« *Ne faudrait-il pas espérer que cette émotion internationale, plutôt que de reproduire à une échelle plus grande les oppositions qui lacèrent ce petit peuple, se mue en un effort commun pour que cessent les tragédies, et que le peuple du Salvador puisse résoudre sans intervention étrangère les graves problèmes qu'il doit affronter* ».

Cette allocution du pape, n'est sans doute pas sans lieu avec l'audience qu'il a accordée, le 26 février, à Mgr John Roch. Le président de *la conférence* épiscopale américaine, avait fait à plusieurs reprises des déclarations hostiles à l'action des Etats-Unis au Salvador. — Ph. P.

États-Unis

LE PROCÈS D'ATLANTA

Wayne Williams a été condamné à la prison à vie

De notre correspondante

New-York. — Après douze heures de délibérations, les jurés du procès d'Atlanta — huit Noirs et quatre Blancs — ont déclaré, samedi 27 février, Wayne Williams coupable du meurtre de Nathaniel Cater et de Jimmy Payne, et l'ont condamné à la prison à vie. La peine de mort existe en Géorgie, mais n'est pratiquement plus appliquée. L'avocat a annoncé qu'il ferait appel.

Ainsi s'achève ce qui n'est, peut-être, que la première phase *d'un procès* retentissant : celui d'un photographe noir de vingt-trois ans, qui voulait aussi se faire passer pour un imprésario de la chanson, et dont l'arrestation, le 21 juin 1981, a coïncidé avec la fin d'une série de meurtres. Des meurtres dont, depuis l'été 1979, vingt-huit jeunes garçons noirs avaient été les victimes.

Williams n'était officiellement inculpé que du meurtre de Cater et de Payne, *dont* les corps ont été retrouvés dans une rivière, mais il est aussi soupçonné d'être *responsable* de la mort d'au moins dix des autres victimes.

C'est dans une atmosphère lourde que le verdict a été annoncé : les parents de Williams, qui n'ont cessé de protester de l'innocence de leur fils unique, se sont faits véhéments. Chez les parents des victimes, les réactions ont été mitigées : la majorité d'entre eux penchent pour la culpabilité de Williams, mais s'indignent que l'instruction soit apparemment close. Certains, cependant, émettent des doutes, malgré la « preuve » négative qu'a été le fait qu'aucun meurtre n'a eu lieu depuis l'arrestation de Williams.

Les seules preuves matérielles que l'accusation a pu réunir sont, *en fait*, les *fibres textiles* et les poils d'animaux retrouvés sur le corps de plusieurs des victimes et qui ont été jugés semblables à ceux qu'on a découverts chez Williams.

La personnalité de l'accusé, *qui s'est contenté de nier* les accusations, reste floue : mythomane et caractériel, sans aucun doute, incapable d'une vie professionnelle stable, sujet à des accès de violence, comme l'ont révélé des altercations avec ses parents, *niées par les intéressés*, mais confirmées par plusieurs témoins. Aucun motif précis n'a cependant pu être trouvé à ses *forfaits*.

Ce procès a laissé sans réponse de nombreuses questions : « *Espérons que Williams était le vrai coupable* », dit-on dans beaucoup de familles noires, où on a l'intention de *ne pas cesser* de *surveiller de* près les enfants. Au moins, tant qu'on ne sera pas sûr qu'un autre tueur n'est pas en liberté.

N. B.

LES INDÉPENDANTISTES PORTORICAINS REVENDIQUENT QUATRE ATTENTATS A NEW-YORK

New-York *(A.F.P.)*. — Quatre établissements financiers new-yorkais ont été endommagés, dans la nuit du dimanche 28 février au lundi 1er mars, par des explosions qui n'ont, selon la police, pas fait de victime. Les dégâts ne sont pas importants, indique-t-on de même source. Ces attentats ont été revendiqués par le libération nationale).
mouvement indépendantiste portoricains FALN (Forces armées de

Les établissements touchés à Manhattan ont été : le New York Stock Exchange, l'American Stock Exchange, le siège de la compagnie des agents de change Merrill Lynch et la banque Chase Manhattan.

[Les FALN ont déjà été responsables de plusieurs actions semblables ces dernières années, indique l'agence A.P. Le quartier étant désert la nuit, les indépendantistes portoricains souhaitaient faire surtout un acte symbolique. Il y a vingt-huit ans, le 1er mars 1954, des militants nationalistes portoricains avaient blessé par balles cinq membres du Congrès.]

ASIE

Dix ans après le communiqué de Shanghaï

Un malaise croissant se manifeste dans les relations sino-américaines

De notre correspondant

Pékin. — Aucune manifestation particulière n'a marqué, dimanche 28 février, à Pékin, le dixième anniversaire de la publication du *communiqué* de Shanghaï par lequel, à la suite de la visite historique de M. Nixon, la Chine et les Etats-Unis avaient fait connaître au monde leur intention de normaliser leurs relations. La presse n'a pas consacré une ligne de commentaire à cet événement qui pourtant, selon un propos ancien de M. Deng Xiaoping, l'un des principaux artisans du rapprochement sino-américain, « *a laissé ses empreintes dans notre époque* ».

Chine nouvelle s'est contentée de diffuser samedi une dépêche relatant une entrevue accordée à Washington par l'ambassadeur de Chine à l'ancien président Nixon et au cours de laquelle ce dernier a déclaré qu'une détérioration des relations sino-américaines devrait être considérée comme une « *tragédie* ». A l'origine, il avait été prévu que M. Nixon se rendrait à Pékin pour célébrer cet anniversaire. Les Chinois gardent toute leur sympathie envers l'homme qui, avec l'assistance de M. Kissinger, osa briser la glace entre Washington et Pékin après une trentaine d'années d'ignorance et d'invectives. Mais le gouvernement chinois, finalement, *n'a pas donné suite à ce projet*, et sans doute M. Nixon, de son *côté*, a-t-il préféré ne pas entreprendre un voyage susceptible *d'embarrasser* M. Reagan, républicain comme lui. Signe des temps et en même temps note d'ambiance : les Chinois, dans un *geste* évident de mauvaise humeur, ont même refusé aux deux *correspondants* de chaînes de télévision américaines *représentées à Pékin de faire* venir des équipes de tournage spéciales à l'occasion de ce dixième anniversaire.

Cette situation est révélatrice du malaise qui existe dans les rapports entre Pékin et Washington depuis l'élection de M. Reagan et qui est en passe de déboucher, en raison du problème de Taïwan, sur une crise ouverte.

Propos acerbes

Si le ton de la presse ici reste modéré à l'égard des Etats-Unis concernant les relations bilatérales — malgré la polémique au sujet des ventes d'armes à Taïwan, — en revanche, les propos acerbes se multiplient envers différents aspects de la politique étrangère américaine. De nouvelles critiques sont venues s'ajouter à celles, déjà anciennes, du soutien accordé par Washington au régime sud-africain et à Israël. Ces dernières semaines, la presse de Pékin a accusé les Etats-Unis d'être responsables du blocage du dialogue Nord-Sud depuis le sommet de Cancun, elle a dénoncé leur immixtion dans le problème coréen et déplore que leurs difficultés économiques internes et la politique délibérée de hauts taux d'intérêt nuisent au renforcement de l'unité avec les pays de l'Europe occidentale face à l'Union soviétique.

L'évolution la plus nette de l'attitude chinoise concerne l'Amérique centrale, et en particulier le Salvador. Alors que l'an dernier, au moment où MM. Reagan et Haig voulaient faire du problème salvadorien un « *test* » de la solidarité occidentale, Pékin mettait l'accent sur la rivalité soviéto-américaine et l' « *infiltration* » russe et cubaine dans la région, le ton aujourd'hui a considérablement changé. Dans un commentaire du plan *développé* récemment par M. Reagan pour le bassin des Caraïbes, l'agence Chine nouvelle a relevé dimanche l' « *engagement croissant des Etats-Unis dans la guerre civile* » au Salvador et note que, selon des observateurs, un tel engagement militaire créerait encore davantage de problèmes pour la politique de Washington en Amérique centrale. En même temps, Pékin souligne désormais le caractère « *populaire des soulèvements qui se produisent contre les régimes corrompus et répressifs tels que celui du Salvador* ». En tant que pays appartenant au tiers-monde, la Chine *se doit*, écrivait *Pékin Information* le 15 février, de « *soutenir les autres peuples du tiers-monde contre l'impérialisme, le colonialisme et l'hégémonisme* ».

En fait, tout paraît se passer comme si Pékin avait pris son parti de voir ses rapports avec Washington traverser pendant un certain temps une période de tension. M. Deng Xiaoping ne déclarait-il pas le 19 février à un visiteur qu'il était dans la nature des relations sino-américaines « *de s'améliorer, puis de se détériorer et de s'améliorer à nouveau, et ainsi de suite* ». N'ajoutait-il pas que les présidents des Etats-Unis changent tous les quatre ans et que des présidents appartenant à un même parti — référence explicite à MM. Nixon et Reagan — peuvent avoir des politiques différentes ?

Pour le moment, ce refroidissement des relations n'a pas nui toutefois aux échanges économiques bilatéraux. D'un montant de 5,5 milliards de dollars en 1981, ils devraient s'élever cette année à environ 7 milliards de dollars. En quelques années seulement, les Etats-Unis sont devenus, après le Japon, les principaux partenaires commerciaux de la Chine. Certains milieux d'affaires américains sont, malgré tout, quelque peu inquiets pour l'avenir et se demandent en particulier si la persistance d'un malaise dans les relations diplomatiques permettrait à la coopération en matière pétrolière de se développer dans la mesure apparemment souhaitée des deux côtés.

MANUEL LUCBERT.

Inde

Selon des chiffres officiels

960 INTOUCHABLES ONT ÉTÉ TUÉS EN DEUX ANS

New-Delhi *(U.P.I., A.F.P.)*. — Neuf cent soixante membres des plus basses couches de la population indienne, les intouchables, ont été tués au cours des deux dernières années, a indiqué, jeudi 25 février, au Parlement le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Nihar Ranjan Laskar. Il a précisé que c'était dans l'Etat de l'Uttar-Pradesh, que le nombre de ces assassinats était le plus élevé. Le ministre a déclaré que le gouvernement allait donner une forte impulsion à la politique d'insertion des intouchables dans la fonction publique, l'armée et les universités. Dans le but de favoriser leur ascension sociale, le gouvernement central maintient un système de quota en faveur des intouchables dans l'administration et l'enseignement. Mais les intéressés estiment que ceci n'est pas suffisant. Un membre de l'opposition a accusé le cabinet de Mme Gandhi de « *perpétuer le régime des brahmanes* », la plus haute caste de l'hindouisme, indiquant qu'ils occupaient 50 % des postes de gouverneurs et 64 % de la haute administration et des cabinets ministériels.

Malgré ces accusations, Mme Gandhi — qui est brahmane elle-même — et sa formation, le Congrès, se sont toujours présentés comme les défenseurs de ces déshérités. Sur une population de six cent quatre-vingt millions d'habitants, l'Inde compte cent vingt millions d'intouchables. Des milliers se sont convertis au christianisme et à l'islam ces dernières années pour échapper aux sévices et à la discrimination dont ils étaient l'objet.

La plupart des membres des hautes castes *continuent de considérer* les intouchables comme étant des êtres « *impurs* ». Le ministre n'a pas précisé qui était responsable de la mort des neuf cent soixante victimes, mais les journalistes ont montré que ces meurtres avaient lieu au cours de *raids* par des membres de hautes castes sur des villages reculés.

Cambodge

VANDALISME A ANGKOR

Déjà victimes des guerres qui se sont succédé depuis 1970, les temples d'Angkor sont à nouveau soumis à des actes de vandalisme, rapportent des journalistes revenus du site archéologique. Ainsi, des dizaines d'apsaras *d'Angkor-Vat, ces divinités féminines souriantes, symboles les plus célèbres de l'art khmer, ont-elles, selon ces sources, servi de cible aux fusils des militaires qui s'amusent à tirer sur elles et à leur faire éclater la poitrine. Le temple d'Angkor-Vat se trouve dans un secteur bien contrôlé par l'armée vietnamienne, qui dispose dans le secteur d'une très importante garnison. — (A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LA CHINE A ACCUSE L'U.R.S.S. ET LE VIETNAM de chercher à « *affaiblir l'unité* » de l'A.S.E.A.N. (Association des nations d'Asie du Sud-Est) en lui adressant des offres de pourparlers pouvant conduire à un retrait partiel des troupes vietnamiennes du Cambodge, écrit l'hebdomadaire *Pékin Information*. Leur « *stratégie* » a pour but d' « *affaiblir l'opposition de l'A.S.E.A.N.* » et d' « *étendre leur domination sur l'Asie du Sud-Est* ». D'autre part, Chine nouvelle a lancé un appel aux pays d'Asie du Sud-Est pour qu'ils continuent à soutenir la lutte des Khmers rouges qui, selon des informations en provenance de Bangkok, ont subi des revers militaires ces dernières semaines. Enfin, le chef des Khmers rouges, M. Khieu Samphan, a quitté Pékin ce lundi 1er mars à destination de Bangkok. — *(A.F.P.)*

Centrafrique

● RETOUR A BANGUI DE M. PATASSE. — M. Ange Patasse, président du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.), dirigeant de l'opposition, a regagné Bangui, samedi 27 février, au terme d'un séjour de près de deux mois en France. Le retour du dirigeant du M.L.P.C. n'a donné lieu à aucune manifestation. — *(A.F.P.)*

Chili

● QUATRE PERSONNES, qui distribuaient des tracts hostiles au gouvernement Pinochet, ont été arrêtées le samedi 27 février à Santiago pendant les funérailles du dirigeant syndical Tucapel Jimenez, retrouvé assassiné dans un taxi vendredi. Deux d'entre elles appartiennent au parti communiste chilien, interdit, les deux autres sont un avocat et un employé d'une agence de publicité. — *(Reuter.)*

Iran

● L'HODJATOLESLAM MOSTAFA HODJATI, membre d'un Comité de la révolution islamique du Sud-Ouest de Téhéran, a été assassiné samedi 27 février, alors qu'il rentrait de la mosquée à son domicile, par des inconnus qui ont tiré sur lui à partir d'une voiture, a annoncé dimanche le quotidien *Ettelaat*. Il était membre de l'Association du clergé combattant de Téhéran. Selon *Ettelaat*, un des « *hypocrites* » (désignation officielle des Moudjahidine Khalq) ayant participé à l'attentat s'est réfugié dans une maison proche où il s'est suicidé avec du cyanure. — *(A.F.P.)*

Liban

● L'EXPLOSION D'UNE VOITURE PIEGEE, samedi 27 février en milieu de journée, à la sortie sud de Beyrouth, a fait huit morts et une trentaine de blessés, selon un dernier bilan annoncé par la radio officielle libanaise. Celle-ci *précise que l'explosion était* due à une charge de 50 kilos de T.N.T. placée dans une voiture stationnée près d'un *des dépôts de bois du quartier* d'Ouzal. Les dégâts matériels, notamment dans le dépôt, sont importants. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● LES SYNDICATS FRANÇAIS *VEULENT RENCONTRER LE* DISSIDENT VASILE PARASCHIV. — Bien que l'ambassadeur roumain ait déclaré, vendredi 26 février, à une délégation de la C.F.D.T. et de la FEN que M. Vasile Paraschiv, militant du syndicat libre, est vivant, les deux organisations ont demandé à le rencontrer. Une réponse leur sera fournie « *dans les prochains jours* ». Dans la soirée, le comité Paraschiv a tenu une manifestation « *pour exiger la vérité* » sur le sort de cet ouvrier que personne n'a pu revoir depuis son retour en Roumanie il y a cinq ans.

Yougoslavie

● M. DUSAN CKREBITCH SUCCEDERA A M. TIHOMIR VLASKALITCH à la tête de la Ligue des communistes de Serbie après son neuvième congrès qui se tiendra en avril. L'actuel président du Parlement serbe exercera cette nouvelle fonction pendant un an en vertu de la rotation des cadres, usuelle dans ce pays depuis la mort du président Tito. — *(A.F.P.)*

ASIE

TAIWAN : les nouveaux défis

(Suite de la première page.)

Pour faire bon poids, les communistes, faisant vibrer la fibre confucianiste, annonçaient que les tombes ancestrales de la famille de Tchiang Kaï-chek avaient été réparées. Ils proposaient même que la dépouille mortelle du maréchal, qui repose à Taipeh dans un mausolée flambant neuf, soit rapatriée dans son village natal.

Il en faudrait apparemment bien plus pour que Taiwan, ou plus exactement la vieille garde d'exilés qui tient sous sa coupe dix-sept millions de Taiwanais, morde à l'hameçon de la négociation, aussi habilement enrobé soit-il. Pour les uns, ce refus obstiné est une épreuve de force et de confiance en soi du régime. Pour d'autres, il traduit la sclérose et l'inadaptation du K.M.T. au changement. Les dirigeants eux-mêmes admettent qu'ils sont placés devant un dilemme – comme le sont Israël et l'Afrique du Sud, deux nations amies de Taiwan.

« Inviter la mort »

« *Engager des négociations de paix avec les communistes chinois, c'est inviter la mort. C'est une sanglante leçon que nous et d'autres pays d'Asie avons appris par expérience* », déclarait récemment le président Chiang Ching-kuo (fils et successeur de Tchiang Kaï-chek). Il ajoutait : « *Le principe selon lequel nous refusons tout contact, toute négociation et tout compromis avec les communistes chinois est ferme comme le roc.* » La seule voie envisagée par le président pour une réunification passe par le rejet du communisme et l'adoption par Pékin des trois principes de Sun Yat-sen : nationalisme, démocratie et bien-être social, officiellement appliqués ici. C'est dire que la voie envisagée est étroite...

« *En refusant toute négociation, nous risquons d'indisposer nos amis, mais qu'aurions-nous à y gagner ?* », renchérit M. Chen Li-an, vice-secrétaire du K.M.T. « *Sur le plan diplomatique rien, sur le plan matériel rien non plus, au contraire. De plus, cela irait à l'encontre de la volonté populaire.* » Cela risquerait, nous a-t-on affirmé par ailleurs, de provoquer dans l'île de graves problèmes de sécurité.

« *L'offensive de paix de Pékin*, ajoute M. Chen, *est d'abord pour la consommation étrangère : elle vise à affaiblir nos soutiens internationaux et à amener nos amis à faire pression sur nous. C'est une vieille tactique : on mobilise la presse, on parle de paix, de démocratie, de réunification. Souvenez-vous du Vietnam ! Notre position est inconfortable, mais nous n'en avons pas d'autre. Nous ne sommes pas une superpuissance, nous n'avons pas d'échappatoire.* »

Pour M. Chen, la meilleure politique est celle du « *wait and see* ». « *La Chine communiste nous a habitués à tant de bouleversements que l'on peut s'attendre à tout. D'autre part, l'exemple de notre succès, de notre modèle économique et social, encourage les changements sur le continent. Eux aussi prennent des mesures de type capitaliste.* » D'une façon générale, on paraît croire ici à une reconquête par contamination ou par osmose capital-confucianiste.

Mais cela risque de prendre du temps, et M. Chen est conscient des conséquences d'un refus prolongé sur l'attitude des gouvernements étrangers. « *Nous connaissons les nécessités de la politique étrangère ; les commentaires favorables qui ont suivi les propositions de Pékin ne se traduiront pas nécessairement par un changement de politique à notre égard* », affirme-t-il.

Est-ce bien certain, à commencer par la politique des États-Unis dont l'histoire la plus récente montre, au contraire, combien elle a changé au bénéfice de Pékin et au détriment de Taiwan ? Même sous M. Reagan, partisan avoué de la politique des deux Chines, est-on sûr que Washington en restera là ? N'a-t-on pas remarqué que M. Haig a jugé récemment les propositions communistes « *plutôt remarquables* » ? Même s'il ne s'agit là que de propos diplomatiques et dilatoires, l'Amérique devra, elle aussi, trancher dans ses dilemmes chinois. Cela pourrait d'ailleurs ne pas tarder.

En effet, une épreuve de force *triangulaire entre Pékin, Washington* et Taiwan est engagée. Elle a pris au fil des mois qui ont suivi l'accession de M. Reagan à la Maison Blanche une dimension politique considérable aux implications planétaires. Elle fait peser sur les relations sino-américaines, selon les termes de M. Haig, « *une ombre inquiétante* ». L'affaire se résume en quelques mots : M. Reagan, héritier (ou prisonnier) de la politique chinoise de MM. Nixon et Kissinger, puis Carter et Brzezinski, est-il prêt à remettre en cause les relations entre Pékin et Washington (et éventuellement leur entente stratégique antisoviétique) pour une escadrille d'avions de combat sophistiqués (FX) promise à Taiwan par son prédecesseur ?

Les dirigeants de Pékin, qui considèrent ce marché comme une atteinte à leur souveraineté, menacent de réduire leurs relations diplomatiques avec Washington, tout comme ils l'avaient fait l'an dernier pour punir les Pays-Bas qui se sont engagés à livrer des sous-marins à Taipeh.

L'impatience de Pékin

Au cœur de cet affrontement se trouve le rejet par Pékin du *Taiwan Relation Act*. Votée par le Congrès après la normalisation sino-américaine de janvier 1979, cette loi définit les relations et les obligations des États-Unis à l'égard de l' « *entité politique* » de Taiwan, notamment en matière de fourniture d'armements « *défensifs* ». Pékin n'a jamais accepté cette législation, qui, à ses yeux, perpétue ouvertement la politique des deux Chines, viole les accords de normalisation (reconnaissant la souveraineté de Pékin sur Taiwan) et les règlements internationaux.

Mao estimait que la question du rattachement de Taiwan « *pourrait bien prendre cent ans* ». M. Deng Xiaoping paraît, au contraire, décidé à précipiter les choses et à faire cesser les double jeux en dissipant les ambiguïtés volontairement ignorées jusqu'à ce jour afin de ne pas entraver le processus de normalisation. Face à cette position claire et menaçante, la Maison Blanche a paru temporiser. M. Reagan était, d'une part, poussé par ses propres sentiments, par certains de ses conseillers (notamment M. Allen jusqu'à sa disgrâce) et par divers milieux d'affaires à respecter les engagements de l'Amérique à l'égard du vieil allié taiwanais et à « *faire preuve de courage politique* ». Ceux-là semblent penser que Pékin bluffe. D'autre part, le président était retenu par les démocrates et surtout par ses départements d'Etat et de la défense. MM. Haig et Weinberger ne souhaitent évidemment pas, dans l'état actuel des relations avec Moscou, sacrifier l'atout diplomatico-militaire de Pékin sur l'autel des amitiés taiwanaises. La décision de compromis annoncée dernièrement par Washington : pas de livraisons d'appareils dernier modèle (F-5-G ou F-16), mais remplacement des avions existants par des « *modèles comparables* », suffira-t-elle à désamorcer durablement la crise ? Tout indique que Pékin veut, à terme, faire cesser les livraisons d'armements américains à Taipeh, de quelque nature qu'elles soient. C'est également la condition *sine qua non*, semble-t-il, pour que la Chine communiste commence elle-même à se fournir en armements aux Etats-Unis.

A Taipeh, où l'on en peut mais, on fait preuve de détachement, sinon de résignation. Le problème, dit-on, concerne Pékin et Washington. L'inquiétude d'un nouveau « lâchage » américain n'en est pas moins grande. On veut espérer au moins que si les Etats-Unis « *cèdent une fois de plus au chantage communiste* » ils ne pousseront pas Taiwan, par-dessus le marché, à négocier sa reddition à Pékin. Bien sûr, on n'a pas oublié ici les pressions exercées par le Congrès, et par MM. Nixon, Kissinger et Haig, sur le président Thieu pour qu'il signe avec Hanoï les Accords de Paris sur le Vietnam, prélude à une autre réunification.

Un compromis est-il possible dans l'affaire des armements ? Une négociation entre les deux Chines finira-t-elle par s'amorcer ? A défaut, les face-à-face hostiles et les dilemmes pourront-ils se prolonger longtemps encore ? Il est, évidemment, impossible de répondre à ces questions.

Placée dans une position diplomatique inconfortable et affrontée à un *avenir politique incertain*, Taiwan s'attache d'abord au présent. Au présent et au perfectionnement de son « *modèle* » économique qui paraît être, en dernier ressort, le meilleur argument dans sa confrontation avec Pékin et dans le maintien de ses relations (informelles mais fructueuses) avec quelque cent cinquante nations. Mais, là aussi, après une décennie de croissance exceptionnelle, l'île entre dans une phase que les impératifs de transformations locales et les turbulences internationales rendent délicate.

R.-P. PARINGAUX.

Prochain article :

LE PARI TECHNOLOGIQUE



Le Monde

politique

UN CONGRÈS A LILLE

La Ligue des droits de l'homme s'inquiète des agissements de l'extrême droite

Lille. — Le dernier membre d'un gouvernement à avoir assisté à un congrès de la Ligue des droits de l'homme fut Léon Blum, en 1937, à Tours. Il était alors vice-président du conseil dans le gouvernement Chautemps. M. Mauroy, qui aime les symboles, a repris le flambeau, dimanche 28 février à Lille, où il a garanti aux quatre cents participants réunis depuis la veille que les réformes prévues dans le domaine des libertés seraient menées à bien.

Son auditoire s'est félicité de ce refus d'envisager une pause, et s'est inquiété des agissements récents de l'extrême droite. M. Mauroy n'est pas loin de partager les mêmes inquiétudes. « Avec le retour de la démocratie, a-t-il dit, la haine, hélas ! n'a pas disparu. » Le chef du gouvernement, qui estime nécessaire de faire preuve de « vigilance », a condamné « les mesures *extrémistes, qui visent ici les* sièges de partis politiques, les librairies engagées, voire, comme à Isigny, une entreprise ».

Il a lancé un net avertissement aux auteurs de violences, qui vise sans doute l'extrême droite, mais surtout les autonomistes corses, auxquels il a fait clairement allusion, et à tous ceux qui seraient tentés de leur emboîter le pas.

De notre envoyé spécial

La Ligue des droits de l'homme espère bientôt obtenir le classement de l'immeuble où elle a son siège, rue Jean-Dolent à Paris. Le bâtiment ne paie pas de mine mais il a une longue histoire. C'est là qu'ont eu lieu, sous l'égide de son président, Victor Basch, les discussions qui devaient aboutir au Front populaire.

La Ligue est une vieille dame à laquelle la victoire du 10 mai a donné une nouvelle jeunesse, même si un participant a refusé de placer ce soixante-deuxième congrès sous le signe de la victoire. Ce serait plutôt, a-t-il dit, celui de l'espoir, car beaucoup reste à faire en faveur des libertés.

Cela dit, la victoire de M. Mitterrand a comblé la Ligue. Seize de ses adhérents siègent aujourd'hui au gouvernement : M. Badinter, qui a été placé en congé de comité central, Mme Avice, MM. Chevènement, Cot, Crepeau, Defferre, Mme Dufoix, MM. Emmanuelli, Fillioud, Lang, Laurain, Lemoine, Mexandeau, Le Pensec, Quilliot et Mme Roudy. Cependant la Ligue ne veut pas apparaître comme *« la courroie de transmission du parti socialiste »*. Son président, M[e] Henri Noguères, l'a dit et répété.

De même la Ligue n'entend-elle pas relâcher sa vigilance. Elle découvre avec ravissement « *que les droits de l'homme ne sont plus une préoccupation étrangère au ministre de l'intérieur* », mais elle s'inquiète, par exemple, du maintien de la carte de séjour informatisée délivrée aux étrangers. A l'égard du ministre de la défense, les critiques sont plus perfides : que M. Hernu fasse voter les nombreuses propositions de loi qu'il a déposées lorsqu'il était dans l'opposition et nous serons comblés, a dit M[e] Noguères.

Dix mille adhérents

La démocratisation de l'institution militaire, la laïcité et la défense tous azimuts des libertés sont la raison d'être des « ligueurs » d'aujourd'hui. Deux générations coexistent au sein du mouvement qui compterait, selon ses dirigeants, dix mille adhérents : les grands anciens, militants d'avant-guerre, blanchis par l'âge et les luttes, et la génération d'après 1968. Beaucoup de ces derniers, issus de l'extrême gauche, sont venus à la Ligue poussés par un désir d'action immédiate à une époque où la victoire de la gauche paraissait impossible. Peu d'adhérents appartiennent à la génération intermédiaire qui correspond à une période de baisse de régime du mouvement.

La coexistence de ces deux sensibilités forme un curieux cocktail où un anticléricalisme un peu désuet fait bon ménage, en dépit de quelques frictions, avec l'hostilité qu'inspirent les excès de l'informatique (1).

Il n'existe pas de statistiques sur l'origine socio-professionnelle des « ligueurs », mais la liste des *membres du comité central* fait apparaître le poids écrasant des enseignants et des avocats, les premiers représentant la tradition républicaine et laïque, les seconds le combat pour le respect des libertés individuelles.

Toutes générations confondues, les adhérents ne trouvent pas une virgule à modifier à l'article 3 des statuts qui datent de 1898 : « *La Ligue des droits de l'homme intervient chaque fois qu'une injustice, un acte arbitraire, un abus de pouvoir ou une inégalité lui sont signalés, au détriment des individus, des collectivités et des peuples.* » Des pères fondateurs dreyfusards à Victor Basch, assassiné par la milice, c'est le même combat que mène ou a mené la Ligue en faveur de Sacco et Vanzetti, des « disparus » d'Argentine ou des immigrés.

L'une de ses préoccupations de l'heure est la résurgence d'une certaine extrême droite. Le rapport présenté par Mme Madeleine Rebérioux, membre du bureau et professeur à l'université Paris-VIII, fait état de l'inquiétude de la Ligue face à la « *banalisation* » de tels agissements. Entre juin 1977 et avril 1981 elle a recensé deux cent quatre-vingt-dix attentats qu'elle attribue à cette extrême droite, de l'assassinat du militant « tiers-mondiste » Henri Curiel aux exactions contre des immigrés. Sans parler des attentats récents dénoncés par M. Mauroy.

Un fil noir relie, selon la Ligue, ces attentats, dont M[e] Jean-Jacques de Félice, vice-président, estime qu'elles bénéficient d'une certaine passivité de la justice. D'une « *bof ! jurisprudence* ».

Si la Ligue accorde tant d'importance à ce que Mme Rebérioux appelle les « *faurissonneries* », du nom de cet universitaire qui nie l'existence des chambres à gaz, c'est qu'elle y voit le danger d'une banalisation du nazisme, banalisation susceptible à ses yeux de donner quelque chance à une extrême droite « *fasciste* » et à une « *pseudo nouvelle droite* ». M[e] Yves Jouffa, vice-président, qui fut déporté, l'a dit : dans quelque temps il n'y aura plus de témoins oculaires des atrocités nazies, capables de rétorquer à la droite « *faurissonnienne* » : « *Vous êtes des faussaires.* » C'est ce danger que les militants de la Ligue entendent dénoncer.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) La Ligue des droits de l'homme a édité un guide pratique destiné à se défendre contre ces excès. Intitulé *On vous fiche, ne vous en fichez pas*, ce guide peut être obtenu pour la somme de 5 F franco de port au siège du mouvement, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 707-56-35.

APRÈS LES ATTENTATS COMMIS PAR LE F.N.L.C.

M. Mauroy : les auteurs de violences commettent une « grave erreur politique »

De notre envoyé spécial

Lille. — M. Mauroy a lancé, le 28 février à Lille, au congrès de la Ligue des droits de l'homme, un avertissement aux auteurs de violences. La Cour de sûreté de l'Etat a disparu et une large amnistie a été accordée. Pourtant, a-t-il déclaré à ces auteurs de violences, « *vous renouez avec une violence délibérément mortelle que vous avez su épargner à nos prédécesseurs. Sachez*, a-t-il dit, *que si, faute d'être entendus, nous devions reprendre la voie de la fermeté, nous le ferions sans hésiter. Et cette fermeté serait d'autant mieux comprise par le pays que nous avons restauré un état de droit lavé de ses lois, peines et juridictions d'exception* ».

Pour M. Mauroy, le recours à la violence armée n'est admissible qu'en « *ultime recours* » contre la tyrannie et l'oppression. Elle doit être, en revanche « *fermement condamnée* » dans un Etat comme la France d'après le 10 mai. Ces auteurs commettent non seulement une « *grave erreur politique* », mais encore « *ils se trompent d'époque* ».

M. Mauroy a ensuite expliqué quelle était la position du gouvernement à l'égard du principe de non-ingérence des Etats dans les affaires intérieures des autres pays. Ce principe, a-t-il dit, ne saurait justifier l'arbitraire comme méthode de gouvernement. « *Un contrôle s'impose* », a-t-il affirmé. Celui-ci est possible grâce à la convention européenne des droits de l'homme, mais ce texte ne vaut que pour l'Europe occidentale, alors que le problème est « *planétaire* ». « *L'idéal*, a souligné M. Mauroy, *serait de mettre en place une cour internationale des droits de l'homme.* » Cependant, a-t-il regretté, « *toutes les initiatives en ce sens à l'ONU ont avorté* ». Cette impossibilité, a-t-il ajouté, n'en rend que « *plus irremplaçable le rôle des organisations non gouvernementales, fréquemment attaquées et dont la capacité d'intervention doit être sauvegardée, voire renforcée* ».

M. Mauroy faisait ainsi allusion à la Ligue internationale des droits de l'homme dont les missions d'observation à l'étranger sont souvent mal accueillies ou interdites et aux autres organisations non gouvernementales dont certains Etats, comme l'Argentine, souhaitent réduire l'influence au sein de l'ONU.

● *M. Pierre Mauroy*, au cours d'une conférence de presse tenue à Lille, samedi 27 février, a évoqué les élections municipales de 1983. « *J'ai plusieurs projets dans mes tiroirs*, a-t-il dit. *L'affaire viendra au Parlement au mois de mai ou juin prochain. La vie municipale a besoin de ce ferment de la démocratie qu'est l'existence d'une majorité et d'une opposition. Il n'y aura plus de liste bloquée dès le premier tour dans les villes de plus de trente mille habitants.* »

Après la décision du Conseil constitutionnel sur le statut particulier de la Corse

Le P.S. exprime sa satisfaction

De notre correspondant

Ajaccio. — La décision du Conseil constitutionnel, qui a déclaré intégralement conforme à la Constitution la loi portant statut particulier de la Corse, a été accueillie sans surprise sur l'île. On n'y a même enregistré qu'un seul commentaire, celui de la fédération socialiste de Corse du Sud qui y voit « *un démenti sanglant à tous les conservateurs obstinés à sauvegarder leurs intérêts de marché et qui à cette fin brandissaient les grands principes du droit commun* ».

« *Oui*, dit encore le parti socialiste, *le statut particulier respecte la souveraineté et l'unité nationale. Non, il n'est pas la porte ouverte vers l'indépendance, dont, au reste, personne ne veut, hormis quelques poignées d'extrémistes.* »

Mais les députés et sénateurs de l'opposition, qui avaient introduit un recours, nourrissaient-ils réellement une illusion sur la position que prendrait le Conseil constitutionnel ? On peut se le demander tant, il est vrai, qu'ils défèrent aux sages toute décision de l'Assemblée nationale qui n'est pas à leur convenance. Mais ils auraient exulté si le statut particulier avait été déclaré non conforme, fût-ce sur un petit détail. En corse, l'U.D.F., par exemple, qui dénonce dans sa campagne pour les cantonales « *le pari aventureux du statut particulier qui débouche sur une impasse* », y aurait vu ses thèses renforcées.

En fin de compte, M. Prosper Alfonsi, M.R.G., président du conseil régional, avait pu répondre par avance, le 8 février, dans son discours devant l'Assemblée qui venait de le réélire : « *Le projet de statut particulier*, disait-il, *est devenu loi républicaine, quels que soient les regrets et les insatisfactions, il faudra mettre cet outil au service de la Corse. Et ce statut, qui n'entraîne ni apocalypse ni coup de baguette magique, ne sera que ce qu'en feront les Corses.* »

Tout, pour M. Alfonsi, se passait comme si le Conseil constitutionnel n'avait pas été saisi. C'était déjà un refus significatif.

PAUL SILVANI.

LE MIROIR DÉFORMANT

(De notre correspondant.)

Ajaccio. — Comme si la pluie de critiques qui s'est abbatue sur l'A 2 au lendemain des deux émissions (« Journal d'en France », diffusé en direct de Corte les 6 et 7 février ; « Situations 82 », diffusé le 16 février) ne suffisaient pas, voici que le F.L.N.C. apporte sa contribution et accuse de supercherie ceux qui, en son nom, sont apparus sur TF 1 le samedi 27 février lors de l'émission « *7 sur 7* ».

Quelques instants avant la présentation de cette émission, le F.L.N.C. a fait savoir en effet à la presse régionale par son canal habituel qu'il n'était pas l'interlocuteur des journalistes qu'on a pu voir cheminant dans la neige, derrière des hommes masqués et armés, jusqu'au point de rendez-vous. En fait, ceux qui ont assisté aux trois conférences de presse réunies en Corse pendant l'année 1981 par le F.L.N.C. ont dû relever quelques invraisemblances. L'organisation nationaliste clandestine a toujours fait preuve d'une prudence de serpent, s'entourant de précautions qui, dans le cas présent, n'étaient pas respectées.

Cette péripétie montre à quel point on ne peut traiter à chaud, même si on possédait la meilleure *télévision du monde*, *tout* ce qui touche aux affaires corses.

Ceux qui ont réalisé les émissions sur A 2 ont été affrontés à une sévère critique. On leur a notamment reproché, et non sans raison, d'avoir privilégié les nationalistes et présenté en France une image de la Corse qui est loin de la réalité. Pour schématiser : les Corses veulent l'indépendance et le gouvernement de M. Mauroy en général et son ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Defferre, en particulier, *ont échoué*.

S'il est évident qu'ils se sont efforcés de donner la parole au nationalisme qui en fut privé avant le 10 mai, faut-il penser en faire l'interlocuteur privilégié de la télévision ? Dans les deux cas, l'excès de zèle peut paraître regrettable.

En fait, la télévision nationale s'est montrée jusqu'ici incapable *de présenter* une grande émission sur la Corse qui permette aux Français de prendre la mesure réelle du problème insulaire. Il est encore temps, *mais* à condition de savoir faire un choix judicieux d'interlocuteurs de toute tendance et d'organiser entre eux un débat contradictoire.

Dans le cas contraire, il est à redouter que l'on ne continue sur la voie que l'on sait, c'est-à-dire en oubliant une donnée essentielle : le problème corse n'est réductible à aucun autre. Ni en France ni à plus forte raison dans le monde. — P. S.

A Marseille

Les communistes s'abstiennent de voter le budget présenté par M. Defferre

De notre correspondant régional

Marseille. — Le groupe communiste de la municipalité de Marseille s'est abstenu, samedi 27 février, de voter le budget primitif de la ville pour 1982, présenté par le maire (P.S.), M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. « *Ce budget*, a expliqué le porte-parole du P.C., M. Pascal Posado, *aurait pu amorcer de façon significative le changement pour Marseille et ses habitants. Or vous le présentez vous-même comme témoignant de la continuité dans la rigueur de votre gestion (...), c'est le signe de l'austérité.* » Estimant que la ville est « *profondément marquée par les conséquences de vingt-trois ans de règne du pouvoir de l'argent* », mais aussi « *par l'orientation municipale qui a accentué la ségrégation et la division en quartiers riches et en quartiers pauvres* », M. Posado a réclamé, au nom de son groupe, « *plus de justice pour les Marseillais dans la gestion municipale* », notamment en matière d'emploi, de santé et de fiscalité.

« *Lorsqu'on est maire de certaines villes*, lui a répondu M. Defferre, *on peut se payer le luxe d'une rigueur atténuée. Et lorsqu'on est maire de Marseille, avec un territoire de 24 000 hectares, 1 000 kilomètres de voies urbaines et des dépenses de fonctionnement très lourdes, il n'en est pas de même. Marseille est une ville particulièrement difficile à administrer. On s'imagine toujours, vu de l'extérieur, qu'elle est riche, ce n'est pas vrai. Quand on compare, par exemple, le tissu industriel des grandes villes, on s'aperçoit que le taux d'actifs industriels est deux fois supérieur à Lyon et trois fois à Lille. Quant à Paris, le budget offre des facilités incroyables. L'année dernière, avec un budget de 13 milliards de francs, la Ville de Paris avait en charge deux millions et demi d'habitants ; avec un budget de 2 milliards, la ville de Marseille en avait, elle, un million (...). Alors, la rigueur à Marseille est indispensable, sinon il y aurait un budget en déficit et il ne serait plus possible d'équiper la ville comme nous n'avons cessé de le faire.* »

Le budget primitif de Marseille pour 1982 est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 4,3 milliards de francs et traduit une augmentation de la pression fiscale — sensiblement égale à celle de 1981 — de 13,06 %. Il est caractérisé en particulier par un important effort en faveur de l'action culturelle. La municipalité a, d'autre part, voté le principe d'un contrat de solidarité à passer avec l'Etat et qui doit permettre en 1982 la création de trois cents emplois nouveaux. — G. P.

● *MM. Hyacinthe Santoni et Joseph Comiti*, respectivement député R.P.R. des Bouches-du-Rhône et ancien ministre, ont annoncé, samedi 27 février, que leur parti déposerait des recours systématiques pour fraude électorale dans tous les cantons de Marseille au lendemain des élections des 14 et 21 mars. « *Nous n'avons plus la possibilité juridique d'obtenir aujourd'hui de nouvelles radiations d'électeurs* », a expliqué M. Santoni, qui a ajouté : « *En plus des deux cent quinze qui ont été radiés récemment dans le premier canton, nous avons pu établir que huit cent cinquante autres étaient en situation irrégulière. (...) N'étant pas en mesure de vérifier dans les délais légaux les listes d'émargement, nous engagerons après le scrutin une action qui nous permettra d'aller au fond des choses.* » — (Corresp. rég.)

A Brest

Le P.C. ne retrouve qu'en partie ses responsabilités au conseil municipal

« *En mars 1980 une rupture dans la solidarité de gestion nous a amenés à constituer une municipalité P.S.-U.D.B. sans représentation du P.C. Tout au long de ces deux dernières années des rapprochements se sont progressivement effectués et affermis. Ils ont été couronnés par le vote unanime du budget primitif 1982. Aujourd'hui les éléments sont réunis pour rendre possible l'action commune des trois formations politiques, qui composent notre conseil municipal, afin de poursuivre ensemble l'application de notre programme* », a déclaré M. Francis Le Blé (P.S.), maire de Brest, en ouvrant, samedi 27 février, la séance du conseil municipal.

Cette réunion avait pour objet la réintégration des six adjoints communistes qui avaient été relevés de leurs fonctions par M. Le Blé, le 4 mars 1980, en raison du refus des élus communistes de voter alors le budget primitif.

La disgrâce des communistes au sein du conseil municipal (25 P.S., 13 P.C. et 3 U.D.B.) aura duré deux ans. Elle n'est pas, pour autant, entièrement effacée : les élus du parti communiste ne retrouvent pas, en effet, leurs anciennes délégations, celles-ci ayant été partagées entre le P.S. et l'U.D.B. lors de la crise de 1980. Quatre postes d'adjoint au lieu de six leur sont attribués avec des prérogatives différentes et, semble-t-il, de moindre importance. Les deux autres conseillers sont seulement nommés conseillers délégués.

Deux exemples pour illustrer la diminution de leurs responsabilités au sein du bureau municipal : M. Louis Le Roux membre du comité central du P.C.F., auquel étaient confiés, avant mars 1980, les problèmes économiques et l'emploi, est simplement chargé « des relations avec le monde du travail ». De son côté, Mme Sylvie Le Roux, membre de l'assemblée des Communautés européennes, ne retrouve pas son poste d'adjointe aux enseignements primaire et supérieur, mais seulement une délégation pour la recherche et l'enseignement supérieur.

Le porte-parole du P.C., M. Louis Aminot, adjoint à la formation professionnelle et à la jeunesse, a indiqué : « *Les adjoints au maire communistes auraient volontiers repris tous leurs postes d'adjoints mais dans leurs délégations antérieures. A l'intention de ceux qui pourraient regretter, et qui regrettent, qu'il n'en soit pas ainsi, nous disons notre profond désir de voir la ville dirigée d'une manière globale et collective.* »

● *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, a indiqué, samedi 27 février à Loches (Indre-et-Loire), que les élections cantonales constituent « *un test de mobilisation pour la gauche* ».

M. Mermaz, qui était venu apporter son soutien à M. Yves Le Garrec, maire et conseiller général sortant de Loches, a estimé que « *la droite était fatiguée, bronchiteuse et comateuse* », mais qu'elle se « *réveillait* » et que ce réveil devait inciter les socialistes à la « *prudence* ». « *Nous devons rester sur le terrain, être à l'écoute de l'opinion et mieux agir à la base* », a-t-il dit.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, a estimé, samedi 27 février, à Clermont-Ferrand, qu'un retour au scrutin proportionnel « *serait susceptible de revivifier la vie politique française* ».

Evoquant la loi sur la décentralisation, M. Le Pen a estimé que « *c'était une tentative louable* » et qu' « *il fallait en faire l'essai* ». « *Malheureusement*, a-t-il ajouté, *cette tentative risque de ne pas aller très loin tant est lourd et centralisateur le poids de l'administration.* »

Enfin, M. Le Pen voit dans la rentrée politique de M. Giscard d'Estaing, candidat aux élections cantonales, « *l'introduction d'une dimension de division dans l'opposition, car les vieilles querelles nées des trahisons vont se réveiller* ».

L'opposition ne retient pas l'hypothèse d'un «élargissement» de la majorité

L'appel, récemment lancé par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, en faveur de l'élargissement de la majorité, dans laquelle « il y a place pour tous ceux qui veulent jouer le jeu » (« le Monde » des 16 et 23 février), a suscité, au cours de ce week-end, diverses réactions.

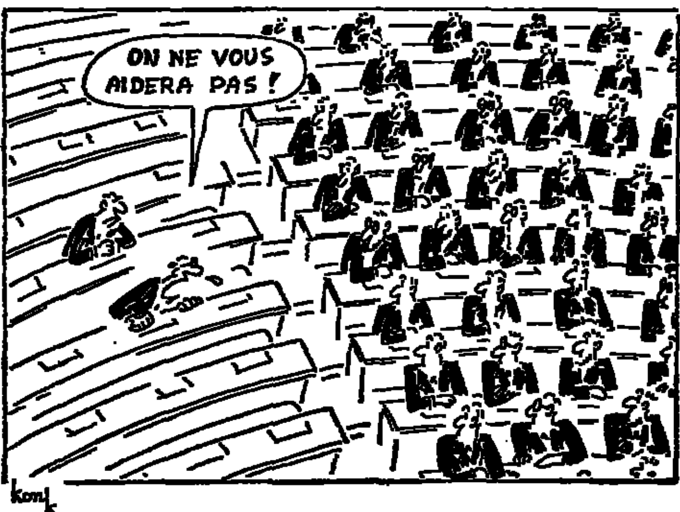
M. Bernard Stasi, président-délégué du C.D.S., a estimé que ces déclarations constitutent un « appel au secours ». M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a exclu tout « rapprochement entre la majorité socialiste et le R.P.R. », tandis que M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du Mouvement des radicaux de gauche, a considéré que « la consolidation de la majorité passe évidemment par le M.R.G. ».

M. Bernard Pons (R.P.R.) : deux conceptions politiques totalement opposées

« Il est exclu qu'il y ait un rapprochement entre la majorité socialiste et le R.P.R. car ce sont deux conceptions politiques qui sont totalement opposées », a déclaré M. Bernard Pons, samedi 27 février sur T.F. 1.

« Nous condamnons globalement la politique qui est conduite à l'heure actuelle par le gouvernement et inspirée par le président de la République, parce qu'elle nous paraît contraire aux intérêts de la France, a ajouté le secrétaire général du R.P.R. *Nous espérons revenir au pouvoir pour appliquer une autre politique qui nous paraît de nature à mieux résoudre les difficultés que connaît notre pays. Mais il est bien évident qu'il y a entre les électeurs socialistes et les électeurs gaullistes des sensibilités qui ont toujours existé. Il y aura sans doute dans telle ou telle élection des électorats qui se rapprocheront, qui se sépareront. »*

M. Pons a estimé qu'il y a dans l'opinion publique *« une condamnation de la politique présente conduite par le gouvernement. Mais*, a-t-il dit, *les résultats des dernières élections législatives partielles ne veulent pas dire pour autant que l'on ressente dans l'opinion publique le regret des politiques anciennes ». « Il faut donc*, a-t-il ajouté, *trouver une nouvelles voie. »*



(Dessin de KONK.)

Devant mille cinq cents militants du R.P.R. réunis dimanche 28 février à Vittel (Vosges), M. Bernard Pons a lancé un appel au *« sursaut national »* et souhaité que la période du gouvernement socialiste ne soit qu'une *« parenthèse »*. Il a rappelé que le R.P.R. a signé pour les cantonales *« un pacte national de l'opposition »* et qu'il y aura des *« sanctions si la règle n'est pas respectée »*.

M. Bernard Stasi (C.D.S.) : un amusant appel au secours

« Je trouve très amusant que ce soit l'un des hommes les plus dogmatiques du parti socialiste qui se montre le plus œcuménique », a déclaré M. Bernard Stasi, dimanche 28 février, au Club de la presse « d'Europe 1 », dont il était l'invité.

Il a expliqué : *« M. Jean-Pierre Chevènement est un homme qui a toujours fondé son engagement politique, son combat politique sur la doctrine de la lutte des classes, et voici qu'aujourd'hui il se présente comme un rassembleur. Cet appel est tout à fait à contre-courant de tout ce qui fait la politique de ce pouvoir fondé sur l'intolérance, qui fait des procès permanents non seulement à l'opposition, mais aussi à un certain nombre de catégories sociales telles que les agriculteurs, les journalistes qui sont souvent dénoncés, les chefs d'entreprise.*

» Mon sentiment profond est que, si Jean-Pierre Chevènement appelle à l'élargissement de la majorité, c'est déjà parce qu'il sent que cette majorité est en train de se rétrécir. C'est un appel à l'élargissement qui ressemble à un appel au secours. Et je ne suis pas, en ce qui me concerne, si peu que ce soit, tenté d'y répondre. »

M. Stasi, qui est candidat à la présidence du C.D.S., a affirmé : *« Je suis résolument dans l'opposition contre un pouvoir dont je constate chaque jour davantage qu'il gère mal les affaires de notre pays. (...) Une des choses que je reproche le plus au pouvoir actuel, c'est ce sectarisme, cette intolérance. Le 10 mai, ce n'est pas seulement un parti qui est arrivé au pouvoir, c'est une morale que l'on veut nous imposer. (...) Cette notion d'ordre moral est véritablement incompatible, me semble-t-il, avec la conception qui est la mienne de la démocratie. »*

M. Stasi, qui n'a pas caché qu'il était favorable à certains des objectifs du gouvernement actuel, a estimé que les résultats étaient décevants. La décentralisation est, selon lui, *« une mascarade »*. La télévision est *« étouffée »* par le pouvoir qui prétendait la libérer. Quant à la Pologne, les déclarations du président de la République dénonçant l'expansionnisme soviétique *« n'ont pas tenu face au choc polonais »*. Pour M. Stasi, l'accord sur la livraison de gaz soviétique est *« un coup de poignard dans le dos du peuple polonais »*.

Le président délégué du C.D.S. a estimé que la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing aux élections cantonales est *« une leçon de civisme et de démocratie »*. *« Je tire mon chapeau*, a dit M. Stasi. *C'est la première fois qu'un homme politique ayant exercé la magistrature suprême revient à la vie politique par la voie simple et exemplaire du suffrage universel. »*

M. ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (M.R.G.) : la consolidation de la majorité passe par les radicaux de gauche.

« Jean-Pierre Chevènement a raison de souhaiter le renforcement de la majorité », a estimé M. Roger-Gérard Schwartzenberg, dimanche 28 février, à Lucé, près de Chartres. *« Celle-ci*, a-t-il poursuivi, *doit trouver sa pleine dimension et son plein équilibre, en n'apparaissant pas comme un simple binôme P.C.-P.S., mais comme une gauche vraiment pluraliste où puissent se reconnaître tous les électeurs qui ont voté pour elle au printemps dernier, sans être pour autant des électeurs communistes ou socialistes. »*

Il a ajouté : *« Cette consolidation de la majorité passe évidemment par le M.R.G., qui constitue le point d'ancrage et la structure d'accueil naturelle pour tous ceux qui veulent à la fois soutenir l'action gouvernementale et contribuer à son nécessaire « recentrage » vers des thèses plus proches du réformisme radical et social-démocrate. Pour ceux-là, notre porte est, bien sûr, largement ouverte. »*

● *La Fédération pour une démocratie radicale* (F.D.R.), animée par M. Guy Gennesseaux, a décidé de se transformer en un parti politique : le parti démocrate français. Cette décision a été prise au cours de l'assemblée générale de la F.D.R. qui s'est tenue ce week-end à Lyon. Le congrès constitutif du nouveau parti se tiendra à Paris les 5 et 6 juin.

M. Guy Gennesseaux, candidat à la présidence du parti radical lors du dernier congrès, avait décidé de « reprendre sa liberté vis-à-vis du parti » puisque celui-ci ne quittait pas, comme il le souhaitait, l'U.D.F. *(le Monde* du 24 novembre 1981).

BIBLIOGRAPHIE

Journaliste et communiste

Un journaliste communiste est-il un journaliste comme un autre ? A cette question, l'ancien pouvoir répondait : *« Non. »* Les rédactions des radios et des télévisions étaient fermées aux communistes. La victoire de la gauche a permis la levée de cet interdit. Mais qu'en pensent les dirigeants du P.C.F. ? Sur vingt et un journalistes, récemment licenciés par *l'Humanité*, pour cause de compression des effectifs, quinze estiment avoir été, en fait, sanctionnés pour des motifs politiques *(le Monde* du 21 janvier). Un journaliste communiste doit-il donc obéir à d'autres impératifs que ceux de la déontologie professionnelle ?

Yvonne Quilès, ancienne rédactrice *en chef du défunt France nouvelle*, et Maurice Goldring, ancien collaborateur de la défunte *Nouvelle critique*, puis de *Révolution*, associent, dans leur livre, leur expérience personnelle et celle de journalistes communistes avec lesquels ils se sont entretenus. Membres du collectif fondateur de Rencontres communistes, et, donc, considérés par la direction du P.C.F. comme « hors du parti », les deux auteurs sont catégoriques : un journaliste engagé fait du bon journalisme s'il sert une bonne politique. Poux eux, les difficultés de la presse communiste proviennent de l'inadaptation de la ligne du parti aux réalités contemporaines, situation dont les journalistes de cette presse font les frais.

Certains, aujourd'hui, sont plus à l'aise, et comme journalistes et comme communistes, hors de la presse de leur parti. Ils sont, alors, plus libres d'interpréter leur engagement politique et de mener comme ils l'entendent le combat qu'ils ont choisi, pour une vérité, qui, selon la formule de Lénine, est révolutionnaire. N'est-il pas paradoxal, demandent Yvonne Quilès et Maurice *Goldring, qu'un communiste* puisse se sentir plus fidèle à ses convictions lorsqu'il s'éloigne de son parti ? De nombreux journalistes communistes, cependant, ne partagent pas ce sentiment et ne voient pas de contradiction entre la défense de la politique de leur parti et les exigences de leur métier. — P. J.

★ *Sous le marteau, la plume. La presse communiste en crise.* Editions Mégrelis, 378 pages, 64 francs.

● *M. Gaston Defferre* a réaffirmé, *dimanche 28 février*, à son arrivée à Saint-Denis-de-la-Réunion, pour une visite de trois jours dans l'île, que *« les départements d'outre-mer sont des départements français et le resteront ». « Par conséquent*, a ajouté le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, *il n'y a pas de problème : il y a seulement des différences d'appréciation sur le plan intérieur entre l'opposition et la majorité. Les députés de l'opposition ont voté contre la décentralisation qui vient d'être ratifiée par le Conseil constitutionnel, à l'exception de quelques dispositions qui sont des modalités d'application, mais l'essentiel, c'est-à-dire le transfert de l'exécutif aux élus, est ratifié par le Conseil constitutionnel alors que les députés de l'opposition avaient annoncé que ce que je faisais était contraire à la Constitution. »*

● *M. Henri Emmanuelli*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a déclaré samedi 27 février que *« les liens qui unissent la Réunion à la métropole ne peuvent être mis en cause que par les Réunionnais eux-mêmes »*.

Le secrétaire d'Etat, qui s'adressait aux représentants des milieux économiques de l'île à la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Denis-de-la-Réunion, a ajouté : *« Le développement économique des département d'outre-mer est prioritaire pour le gouvernement. Si ce développement n'a pas lieu, on basculera de plus en plus vers l'assistance. Dans la génération qui arrive, la prise de conscience de l'assistance génère la frustration. Ceux qui se préoccupent de la pérennité des liens avec la métropole devraient se pencher sur ce sentiment. »*

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., a effectué une visite de quarante-huit heures en Martinique (les 27 et 38 février), au cours de laquelle il a tenu une réunion de travail avec les membres du bureau de la fédération du parti socialiste. M. Jospin a affirmé, au cours de plusieurs réunions publiques, que les Martiniquais peuvent faire confiance au nouveau gouvernement. *« Depuis le 10 mai dernier*, a-t-il dit, *les Martiniquais ne sont pas dans le chaos et la misère comme certains l'ont affirmé, avant l'élection présidentielle bien au contraire, le nouveau gouvernement fait de son mieux pour établir plus de justice dans ces départements d'outre-mer, où l'inégalité régnait. Les DOM n'ont pas été largués, tout comme les autres départements français on leur appliquera la grande réforme de la décentralisation. »*

POLITIQUE

LA PRÉPARATION

BASSE-NORMANDIE : une région difficile pour la gauche

La Basse-Normandie est une région difficile pour la gauche. Elle n'y compte que quatre députés, tous socialistes, pour treize sièges dans les trois départements, Calvados, Orne et Manche. Elle n'est pas représentée au Sénat.

Les présidents des trois conseils généraux disposent de larges majorités : trente-deux sièges sur quarante-deux pour M. Michel d'Ornano (P.R., Calvados), trente-deux sur trente-six pour M. Hubert d'Andigné (R.P.R., Orne) et quarante-deux sur cinquante pour M. Léon Jozeau-Marigné (C.N.I.P., Manche). Autant dire qu'aucune de ces présidences ne sera en cause les 14 et 21 mars.

La création de nouveaux cantons devrait toutefois permettre à la nouvelle majorité, aux socialistes essentiellement, de rééquilibrer modestement ce rapport des forces, notamment dans le Calvados et l'Orne.

CALVADOS : un département chaud

De notre envoyé spécial

Caen. — *« Chaud, chaud, chaud »*, le mois de février a été, si l'on se réfère au climat politique, torride dans le Calvados. Le *mardi 2, à Airan, Mme Edith Cresson*, ministre de l'agriculture, s'enfuit à travers prés, puis en hélicoptère, afin d'échapper à quelques centaines d'agriculteurs mal embouchés, avec lesquels elle avait tenté, en vain, pendant deux heures, de *dialoguer. Dans la nuit du 7 au 8*, un commando patronal organise un coup de main quasi militaire contre les ouvriers de la Société fromagère de Normandie, à Isigny, enferme une trentaine de grévistes, coupe le téléphone et l'électricité, évacue quelques milliers de camemberts. Le lundi 15, M. Michel d'Ornano, ancien ministre, président du conseil général du département, bousculé, se retrouve par terre dans la salle dudit conseil général envahie par quelques dizaines de militants C.G.T. Le lundi suivant, la police intervient afin de délivrer M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., séquestré depuis deux heures par un commando du CID-Unati dans ses bureaux de Caen.

Le Calvados serait-il devenu un champ d'expérimentation de la « contre-révolution », un abcès de fixation de revendications catégorielles violentes, un terrain privilégié des luttes sociales ? Les représentants des quatre grandes formations politiques sont perplexes, un peu *gênés par cette concentration de* « faits divers » dans leur département. D'autant plus embarrassés que ce bouillonnement subit a dérangé la belle ordonnance de la campagne des cantonales — vingt-six cantons sont concernés, — d'ordinaire plus paisible, et qu'il ne se prête guère à l'exploitation politique.

Les socialistes locaux verraient volontiers dans les opérations menées contre Mme Cresson et M. Mexandeau, la main d'un *« chef d'orchestre »*, selon l'expression utilisée par leur premier secrétaire, M. André Ledran, candidat dans le canton de Ouistreham. Clandestin ? Certains vont même jusqu'à reconnaître, en privé, le style de M. Hubert Bassot, ancien député, organisateur des campagnes de M. Valéry Giscard d'Estaing, spécialiste du *service d'ordre. D'autant que*, disent-ils, certains des agriculteurs d'Airan et des commerçants et artisans de Caen venaient de l'Orne, et que, justement, M. Bassot, ancien député de ce département, y est implanté. Malheureusement pour la beauté de la *démonstration*, l'affaire du commando patronal d'Isigny ne peut pas être attribuée à la même baguette, et la C.G.T., en envahissant le conseil général, a fourni à la droite, disent-ils, l'occasion *« de mettre tout cela dans le même sac »*.

Certes, les communistes considèrent que les manifestations de mécontentement ont été *« concertées »*, *« orchestrées »*. Quant à les mettre sur le dos de M. Bassot... M. Daniel Gourmelin, premier secrétaire fédéral, MM. Michel Pillet et Gérard Guillot, secrétaires fédéraux, ont la moue dubitative. Ils ajoutent la fromagerie d'Isigny et se contentent de remarquer qu'il s'agit là de faits significatifs d'un *« mouvement mis en route pour entraver le changement »*, par la droite et le C.N.P.F. Quand on attaque la fromagerie, on attaque les travailleurs en lutte ; quand on s'en prend à Mme Cresson et à M. Mexandeau, on s'en prend au gouvernement. Dans l'un et l'autre cas, les communistes se sentent directement visés.

Pour le R.P.R., les mésaventures des ministres de l'agriculture et des P.T.T. sont révélatrices des déceptions et du mécontentement accumulés, selon eux, depuis le 10 mai. *« Si cela a été orchestré , ce n'est certainement pas par l'opposition »*, affirme M. Lucien Nelle, adjoint au maire de Caen. M. Pierre de Poncins, trésorier fédéral du R.P.R., préfère parler d'une *« radicalisation des rapports politiques due à la personnalité de deux hommes* (MM. Mexandeau et d'Ornano) *qui n'ont pas beaucoup de souplesse »*. *« La mesure normande*, dit-il, *est un peu loin. »*

S'il n'était pas d'un naturel si réservé, M. Michel d'Ornano, ancien ministre, chef de file de l'U.D.F. dans le département, président du conseil général et conseiller général sortant de Trouville, éclaterait de rire. *« Pourquoi Bassot s'occuperait-il du Calvados ? Isigny et la C.G.T. au conseil général, c'est lui aussi peut-être ? Personne, dans l'Orne, ne s'est jamais occupé du Calvados. »*

A l'horizon 1985

M. d'Ornano est assuré de conserver sa présidence. Il dispose actuellement d'une majorité de trente-deux sièges (quatorze U.D.F., trois R.P.R. et quinze divers modérés) sur quarante-deux. Les dix sièges restant se répartissent entre socialistes (huit) et communistes (deux). La création de six nouveaux cantons, dont quatre dans l'agglomération caennaise, a été effectuée selon un découpage qui apparaît très favorable aux socialistes. Ceux-ci espèrent rafler intégralement la mise. Non seulement au détriment de l'opposition, qui présente vingt-trois candidats *communs sur vingt-six* cantons, mais aussi à celui du parti communiste qui pourrait perdre le siège de son conseiller général sortant du canton de Troarn, M. Jean-Louis Fouque, qui se présente dans le nouveau canton de Cabourg.

Ainsi l'opposition devrait-elle améliorer sensiblement ses positions au sein du nouveau conseil général. Elle pourrait disposer de seize sièges sur quarante-huit, situation qui ne satisferait, toutefois, ni le P.S. ni le P.C., la gauche ayant été majoritaire dans ce département lors de l'élection présidentielle et des législatives de 1981. Dès lors, les socialistes travaillent le terrain à l'horizon 1985.

JEAN-YVES LHOMEAU.

MANCHE : les écologistes en lice

De notre correspondant

Cherbourg. — Vingt-sept cantons *sont soumis à renouvellement sur* cinquante-deux, compte tenu d'un deuxième canton créé à Saint-Lô. Le département aura au moins sept nouveaux conseillers généraux, car seulement vingt des vingt-six sortants ont décidé de se représenter. A Saint-Sauveur-le-Vicomte, le décès du conseiller sortant Auguste Cousin, sénateur R.I. de la Manche, va rendre la compétition très ouverte (une élection sénatoriale partielle sera organisée le 4 avril). Ce sera le cas aussi dans le canton de Montebourg *et des Pieux, dans l'arrondissement* de Cherbourg, où M. Louis Laisney et M. René Lescalier, tous deux modérés, ont surpris leurs électeurs en décidant de ne pas se représenter.

Dans le canton de Cherbourg-Sud-Est, le retrait pour raisons de santé de M. Jean Levalois (P.S.) devrait permettre l'élection de M. Jean-Pierre Godefroy, maire socialiste de Cherbourg. Deux autres sortants ne se représentent pas, MM. Gustave Le Prévost de La Moissonière (modéré), à Saint-Clair-sur-l'Elle, et Gonzague de Broglie (P.R.), à Saint-Pois, sans grand dommage apparent pour la majorité modérée de l'assemblée départementale.

Le P.S. présente des candidats dans chaque canton, de même que le P.C., qui n'a aucun élu pour l'instant à l'assemblée départementale, et dont le secrétaire fédéral, M. Guy Poirier, espère bien profiter du nouveau découpage cantonal de Saint-*Lô. Les conseillers sortants modérés* ont tous reçu le soutien de l'U.D.F. et du R.P.R., même s'ils ne s'en réclament pas, sauf à Granville, où les deux grands partis de l'opposition ne se sont pas mis d'accord pour le premier tour, ce qui donnera lieu à une primaire entre Mme Denise Renouvin (U.D.F.) et M. Jean-Claude Lecossais (R.P.R.).

Les écologistes ne présentent que six candidats, tous dans la région de Cherbourg. Ils devraient obtenir leur meilleur score dans le canton des Pieux, où se construit la centrale nucléaire de Flamanville. A Octeville, un conseiller municipal a démissionné du P.S. pour se présenter contre son maire, le conseiller général sortant socialiste, M. Georges *Jourdan. Il* s'agit de M. René Thominé, qui entend ainsi protester *« contre le revirement de son ancien parti en matière de politique nucléaire »*. Les écologistes auront un rôle prépondérant en cas de ballottage. Ils reprochent aux socialistes le feu vert donné à l'extension de l'usine de La Hague, mais ne donneront aucune consigne de vote pour le deuxième tour.

La présidence du conseil général n'est pas en cause. M. Léon Jozeau-Marigné, sénateur (C.N.I.P.), dispose actuellement d'une majorité *confortable : quarante-deux* sièges contre huit au P.S.

R. M.

ORNE : l'opposition dominante

De notre correspondant

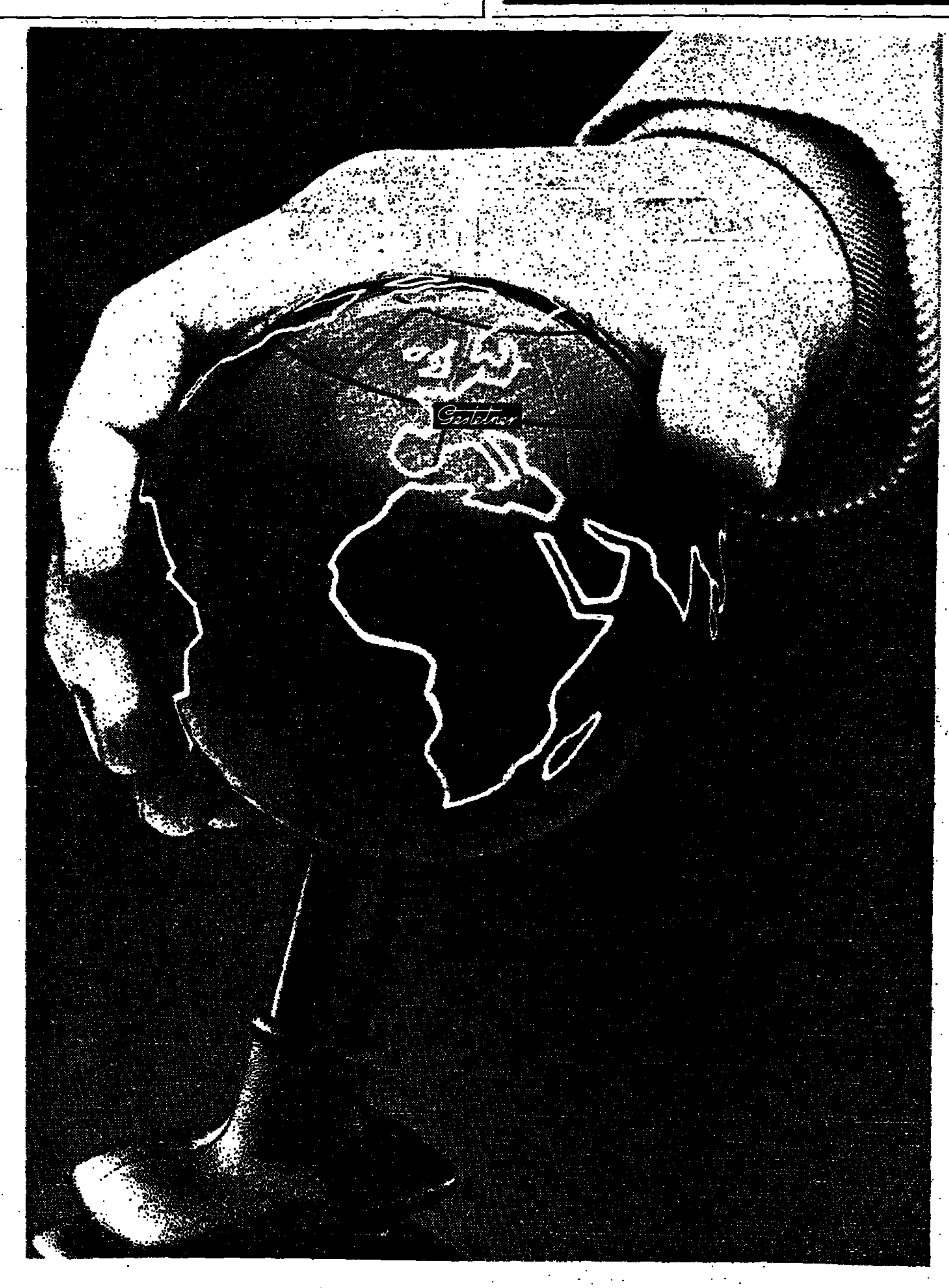
Alençon. — Il y a trois ans, la gauche faisait son entrée au conseil général de l'Orne (trois P.S. et un P.C.). C'était presque un événement dans cette assemblée très conservatrice à dominante R.P.R. La gauche va essayer de renforcer ses positions, avec notamment la création de quatre nouveaux cantons à Alençon, Argentan, L'Aigle et Flers. Pour le *P.S.*, il s'agit de *« confirmer la volonté du changement et de réveiller la politique départementale »*. En face, le R.P.R., l'U.D.F. et le CNIP ont décidé d'agir *« dans un esprit d'étroite union face au péril que fait courir à la France et aux libertés le pouvoir socialo-communiste »*.

Deux sortants sur dix-huit ne se représentent pas : MM. Emile *Barbe*, (Alençon-Ouest, mod.) et M. Roger Pichard (Athis, mod.). A la Ferté-Macé, le sortant, M. Daniel Miette (C.D.S.) a pour adversaire *M. Lepape* (P.S.), *maire. Entre* eux, un conflit local : la réalisation d'une voie semi-piétonne dans la ville de La Ferté-Macé avec l'accord du conseil général de l'Orne, accord *qui vient* d'être *annulé par le* tribunal administratif de Caen.

A *Tourouvre, un grave problème* : la récente fermeture de deux entreprises — l'AREACEM (disques) et la SFAR (fonderies), — ce qui se traduit par un taux de chômage de 20 %, le record du département.

M. Hubert d'Andigné (R.P.R.), président du conseil général, dispose actuellement d'une large majorité : trente-deux sièges *sur* trente-six.

M.V.





DES ÉLECTIONS CANTONALES

BRETAGNE : harmoniser les représentations législative et régionale

En triplant le nombre de ses députés aux législatives de juin dernier, le P.S. a, certes, bénéficié du courant national, mais il a aussi recueilli les fruits d'un investissement commencé il y a une douzaine d'années. Avec désormais quinze — sur vingt-cinq — sièges bretons à l'Assemblée nationale, le parti socialiste entend devenir prépondérant au conseil régional, actuellement présidé par M. Raymond Marcellin (P.R.).

Pour parvenir à cet objectif, la seule chance qui s'offre dans l'immédiat aux socialistes consiste à prendre le contrôle du conseil général du Finistère. En effet, l'opposition n'est guère menacée dans l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. De plus, elle entend tirer parti du mécontentement des agriculteurs bretons et des éleveurs de porcs en particulier. A la condamnation globale de la politique agricole définie par la gauche, elle ajoute le thème de la défense de l'école libre.

ILLE-ET-VILAINE : un revenant à Saint-Malo

De notre correspondant

Rennes. — Quatre-vingt-dix-sept candidatures ont été enregistrées pour les vingt-sept sièges à pourvoir (dont deux nouveaux à Rennes). A l'exception de M. Edmond Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie et maire socialiste de Rennes, tous les sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat. Dans dix-sept cantons, des « triangulaires » mettent en présence un candidat unique de l'opposition, un socialiste et un communiste.

Une seule surprise dans les candidatures déposées : le retour à la vie politique de M. Marcel Planchet, ancien maire centriste de Saint-Malo, qui affronte le conseiller général sortant, M. Christian Morvan (mod.) dans le canton de Saint-Malo-Nord, où le maire, M. Louis Chopier (P.S.) est également candidat. Sont aussi en lice MM. André Lebourg (P.C.) et Joël Martini (U.D.B.). Condamné en 1975 à six mois de prison avec sursis pour « prise d'intérêts », M. Planchet, alors déclaré *« à jamais incapable d'exercer un mandat électoral »*, a bénéficié de la loi d'amnistie. Il a annoncé son intention de demander la révision de son procès.

Si le scrutin ne risque guère de bouleverser l'équilibre de l'assemblée départementale, où la majorité ne compte que onze conseillers généraux sur quarante-neuf, il est considéré par l'opposition, et notamment à Rennes, comme un test en vue des municipales de l'année prochaine.

Reste une incertitude pour le nom du futur président du conseil général : M. Pierre Méhaignerie (C.D.S.), ancien ministre, député et maire de Vitré, pourrait, en effet, disputer le fauteuil présidentiel à M. François Le Douarec, ancien député R.P.R., qui l'occupe depuis 1976.

C. T.

FINISTÈRE : l'opposition compte sur le mécontentement agricole

De notre correspondant

Quimper. — Peu de départements ont vu leur paysage politique se modifier aussi vite que le Finistère. Alors que les socialistes ne comptaient, il y a encore un an, que deux députés contre six à l'ancienne majorité, la situation s'est, en juin, inversée (6 P.S. et 2 R.P.R.). Bien que prévisible, cette évolution a été plus rapide que prévu. Elle a commencé au début des années 70, quand les militants issus des mouvements catholiques ont commencé à rallier en rangs serrés le P.S.

Dans une assemblée départementale dominée depuis la guerre par un centrisme qui avait négligé de se régénérer, les socialistes ont progressé à chaque scrutin : neuf sièges en 1973, treize en 1976, dix-sept en 1979. Avec dix-neuf sièges (17 P.S. et 2 P.C.), la gauche veut croire que la prochaine consultation lui permettra d'obtenir six sièges supplémentaires, ce qui lui donnerait la majorité absolue.

Il n'empêche que la crise qui frappe notamment les éleveurs et met en péril leurs entreprises peut contrarier cet espoir, même si plusieurs leaders paysans, naguère encore présidents de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, MM. Georges Dauphin, conseiller général d'Arzano, et Jean Le Meur, candidat à Pont-Aven, sont à présent membres à part entière du parti socialiste.

Dans le sud du département, dont les quatre députés sont socialistes, la plupart des confrontations apparaissent très indécises. Seuls le ministre de la mer, M. Louis Le Pensec (P.S.), à Quimperlé, MM. Pierre Nedellec (U.D.F.), à Briec, et Louis Orvoën, président du conseil général (C.D.S.), à Pont-Aven, semblent assurés de conserver leur siège. M. Orvoën, qui présidait la coopérative du Coat-Kaër, contrainte, il y a deux ans, de déposer son bilan, trouvera face à lui en M. Jean Le Meur (P.S.) l'un des administrateurs qui contestaient avec le plus de détermination sa gestion.

Une chance inespérée

A Quimper-I, canton où la gauche a remporté 59 % des suffrages lors des dernières élections législatives, M. Bécam, sénateur et maire de Quimper (appar. R.P.R.), aura affaire, en la personne de M. Paul Magnan (P.S.), à forte partie. Dans le deuxième canton, M. Joseph Youinou (P.S.), conseiller sortant, devra lutter ferme pour conserver son siège, face à M. André Paubert (C.D.S.), adjoint au maire de Quimper.

A Scaër, le maire, M. Christophe Poulichet (P.C.), tentera de reprendre son siège à M. Pierre Fiche (C.D.S.), qui bénéficie d'une excellente implantation. Pour y arriver, il devra impérativement devancer l'un de ses propres adjoints : M. Louis Nicolas, socialiste.

Dans le canton de Plogastel-Saint-Germain, dont le conseiller général, M. Armand Pavec (C.D.S.), ne se représente pas, M. Ambroise Guellec (C.D.S.), ingénieur agronome, maire de Pouldreuzic, s'opposera à M. Maxime Atton (P.S.), inséminateur de son état, maire de Gourlizon.

Il y a six ans la défaite de M. Henry Bénard (C.D.S.), maire de Pont-l'Abbé et l'un des ténors du conseil général, devant M. Fogoas (P.S.) avait surpris. Le canton ayant été coupé en deux et M. Fogoas ayant conservé celui qui n'est pas renouvelable, M. Henry Bénard se voit offrir une chance *inespérée de revenir au conseil général*. M. Jean Richard (P.S.), maire de Combrit, qui jouit d'une réputation de bon gestionnaire, sera son principal adversaire.

A Douarnenez, M. Guy Guermeur (R.P.R.), conseiller général sortant, jouera une partie lourde de conséquences devant M. Jean Peuziat (P.S.). Ce dernier lui a déjà ravi l'an passé son siège de député. Duel sévère, donc, entre M. Guermeur, brillant énarque, à l'activité débordante, excellent orateur, qui s'est particulièrement illustré dans la défense de l'école privée, et M. Peuziat, ancien permanent de la JOC, plâtrier de son métier, attaché à son terroir comme une bernique à son rocher, militant catholique chaleureux et dynamique. Quant à M. Michel Mazéas, maire de Douarnenez, les prises de position du parti communiste en faveur de la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff lui ont enlevé toute chance malgré sa cote personnelle.

L'opposition, majoritaire dans le département, pratique l'unicité de candidature. Mais cette règle, que lui dicte le danger, souffre quelques exceptions : à Landerneau, à Landivisiau, et à Lesneven, dont les sortants sont respectivement MM. Théophile Le Borgne (mod.), Yves Cabioch (C.D.S.) et Etienne Airiau (mod.), ce dernier ne se représentant pas. A Brest, trois des sept conseillers généraux sont soumis à renouvellement. Dans le troisième canton, ancien adversaire de M. Michel de Bennetot, ancien député R.P.R., M. Georges Lombard (C.D.S.), sénateur, ancien maire et ancien président de la communauté urbaine de Brest, lui apporte désormais *« son soutien le plus total »*. Egalement ancien maire de Brest — il a succédé à M. Lombard en octobre 1973, — M. Eugène Berest (U.D.F.), qui s'est fait ravir son siège de député en 1981 par M. Joseph Gourmelon (P.S.), et qui avait dû céder auparavant *l'hôtel de ville à la gauche*, espérait bien revenir sur la scène politique à l'occasion des cantonales. Il envisageait de se présenter dans ce canton de Brest-III, mais le P.R. lui a préféré un autre candidat, M. Marzin. Ce choix explique en partie la récente démission du P.R. de M. Berest, pourtant élu président départemental en décembre 1981. Tout en restant membre de l'U.D.F., M. Berest envisage de créer autour de lui un vaste rassemblement pour se lancer à l'assaut de la mairie.

Les tensions qui s'étaient manifestées en 1980 entre P.C. et P.S. au sein du conseil municipal doivent s'apaiser avec la levée des mesures prises par le maire socialiste, M. Francis Le Blé, contre le groupe communiste. Les six adjoints communistes, qui avaient été privés de leur délégation en mars 1980, sont réintégrés dans le bureau municipal. Le P.C. se réjouit de ce dénouement, d'autant plus qu'il a une épine dans le pied dans le canton d'Huelgoat, où deux candidats communistes briguent le siège de M. Alphonse Penven (P.C.), qui ne se représente pas.

J. L. N.

MORBIHAN : la bataille de Vannes-Centre

(De notre correspondant.)

Vannes. — Les Morbihannais, conséquence du nouveau découpage, auront à élire vingt-trois conseillers, soit quatre de plus qu'en 1976.

Quatre sortants, trois de l'opposition, majoritaire dans le département, MM. Yvon à Groix, Coudray à Guer et Thébault à Mauron, et M. Crépeau (P.C.) à Hennebont ne se représentent pas.

A La Gacilly, la vieille rivalité entre Carentoir et son chef-lieu de canton a failli renaître avec le duel opposant M. Menand (mod.) conseiller sortant et l'industriel parfumeur M. Yves Rocher, qui, pour la première fois, se présente à une élection. Après avoir hésité, M. Menand a renoncé.

A Vannes, deux adjoints s'opposent. M. Chazard, conseiller général sortant de Vannes-Est malgré le refus du R.P.R. de lui accorder son investiture, se présente contre Mme Sauvet (mod.), qui, elle, bénéficie du soutien de l'ensemble quasiment unanime du conseil municipal, y compris du maire, M. Chapel, ancien député. Cette joute a pour enjeu le nouveau canton Vannes-Centre. Le candidat du P.S., M. Michel Olivier, entend profiter de cette rivalité.

L'assemblée morbihannaise, qui ne compte que sept P.S. et deux P.C. sur trente-huit élus, ne devrait pas sortir bouleversée de cette élection. Le P.S. tente de renforcer ses positions à Lorient. En revanche, à l'est du département, la droite espère, à Allaire, récupérer, avec le maire du chef-lieu, M. Le Coustumer, un siège conquis en 1976 par M. Joseph Rouxel (P.S.).

M. L.

Succession familiale

(De notre correspondant)

Lorient. — Querelle fratricide à Groix où les limites du canton, de la commune et de l'île se confondent. Le maire et conseiller général sortant, M. Joseph Yvon, sénateur centriste, ne se représente pas à l'assemblée départementale où il siégeait depuis 1945. Pour lui succéder, six candidats, dont deux de ses fils, sont en lice. M. Yvon soutient officiellement le cadet Dominique qui se présente sous l'étiquette R.P.R. et qui est surtout, depuis plus de dix ans, secrétaire général de la mairie, contre François, pourtant inscrit au même parti que son père, l'U.D.F. Ce n'est *ni plus ni moins* qu'une classique querelle de succession à laquelle prend part l'ancien maire, M. Joseph Puillon, ancien pilote de la marine marchande, qui accuse son successeur d'avoir entravé son action quand, avant 1971, ils siégeaient, l'un à la mairie, l'autre au conseil général.

Instituteur catholique, jeune président fondateur d'un club du troisième âge, M. Thierry Bihan, qui proclame bien haut son apolitisme, espère les départager. Le parti communiste, pour sa part, présente M. Albert Boters, président du syndicat d'initiative et directeur du cinéma de l'île. Quant au P.S., faute du maintien en lice du candidat pressenti, commerçant et marin pêcheur, il a dû se résigner à « parachuter » du continent M. Bernard Le Govic, comptable à la mairie de Lorient et universitaire, qui aura bien du mal dans ce contexte passionné à maintenir les positions de son parti.

J.-Y. M.

COTES-DU-NORD : Mlle Dienesch ne se représente pas

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Les Côtes-du-Nord furent, il y a six ans, le premier département breton à basculer à gauche et d'une manière qui n'est pas sans rappeler le raz de marée socialiste du 10 mai.

Après le retrait de celui qui présida si longtemps le conseil général, M. René Pleven, la gauche, en gagnant cinq sièges, inversait le rapport de forces et portait à sa tête un président socialiste, M. Charles Josselin. La consultation de 1979 confirmait largement ce succès. Aujourd'hui, il y a dix sièges de différence entre socialistes et communistes réunis et l'ancienne majorité.

C'est dire si la gauche voit venir le scrutin de mars avec une certaine sérénité, car la création de six nouveaux cantons à Saint-Brieuc et autour de la ville n'est pas de nature à modifier son avantage. Les communistes campent sur des positions qui paraissent solides, notamment pour les quatre sortants.

Parmi les conseillers de gauche qui ne se représentent pas figurent M. Yves Le Foll, maire de Saint-Brieuc, M. Pierre Jagoret, député, maire de Lannion, et le doyen de l'Assemblée, M. Louis Morel, après quarante-neuf ans de mandat.

Côté opposition, parmi les huit sortants, dont M. Sébastien Couepel (U.D.F.), porte-parole du groupe au conseil général, Mlle Marie-Madeleine Dienesch, ancien ministre, ancien député a annoncé son retrait de toute vie politique : elle ne se représente donc pas. — J. V.

Le Monde

sports

SKI NORDIQUE

Les Norvégiens triomphent aux championnats du monde d'Oslo

Quatorze médailles pour la Norvège et cinq pour l'Union soviétique. On n'attendait pas un tel écart entre les deux équipes. Si le roi de Lake-Placid s'appelait Nicolaï Zimiatov, celui d'Oslo répond au nom d'Oddvar Brаa. Le Norvégien a cueilli deux médailles d'or et sa compatriote Berit Aunli trois, auxquelles s'est ajoutée une médaille d'argent, vendredi, sur 20 kilomètres. La Norvège jubile.

Les dizaines de milliers de spectateurs qui sont montés chaque jour au bord des pistes d'Holmenkollen, ont passé leur temps à agiter des petits drapeaux rouge, bleu et blanc. La réussite fut totale : le succès sportif est allé de pair avec une organisation parfaite de ce grand « circus » nordique.

Ce petit pays de quatre millions d'habitants, qui se considère comme l'inventeur du ski, se délecte à dominer le géant soviétique. On ne manque pas, ici, de faire la comparaison entre la masse représentée par les skieurs de fond en U.R.S.S. — quatre millions six cent mille compétiteurs selon le responsable de la délégation soviétique, M. Baranov — et la population soviétique.

La Norvège a remarquablement mené son affaire après avoir mal négocié le virage des Jeux olympiques de Lake-Placid. Si elle a su réaliser la liaison entre deux générations, en revanche, l'Union soviétique semble connaître de grosses difficultés pour y parvenir. De ce point de vue, la situation chez les femmes fait éclater la vérité. L'U.R.S.S. a été contrainte de faire confiance à une skieuse de quarante ans, Galina Kulakova, une extraordinaire championne qui ne devrait pas, en tout cas, être, à son âge, un des principaux atouts pour son pays. Le renouvellement actuel de génération se concrétise par un échec à Oslo. On a ressenti avec éclat le décalage entre l'élan de la jeunesse norvégienne et le « surplace » des représentantes soviétiques dans le dernier parcours de relais féminin. Galina Kulakova a dû céder la médaille d'or à la bouillante Britt Pettersen, de vingt ans sa cadette.

Les performances individuelles de Raïsa Smetania et d'Alexandre Zavialov tout au long de l'hiver dernier, les deux à avoir « sauvé l'honneur » à Oslo, avaient caché l'état profond de l'élite nordique soviétique. La puissante cohésion de la Norvège l'a mis en lumière de manière évidente.

Sauts dans le brouillard

Oslo. — Les championnats du monde de ski nordique se sont terminés, *dimanche 28 février*, par le traditionnel concours de saut sur grand tremplin. Cent mille personnes ont assité à la victoire du Finlandais Matti Nykaenen, dix-huit ans, déjà *champion* du monde, mais chez les juniors l'année dernière. C'est la première fois dans l'histoire du saut qu'un garçon aussi jeune reçoit pareille consécration. Le concours s'est disputé dans des conditions exceptionnellement mauvaises. Un épais brouillard recouvrait le lieu de l'épreuve, si bien qu'on se dispute encore pour savoir si le concours ne méritait pas d'être annulé.

Les Norvégiens n'ont pas de chance. En 1966, à l'occasion de championnats du monde également, le brouillard était déjà monté de la *côte. On* avait *alors lancé des fu*sées pour percer le mauvais coton. En ce dimanche promis à la fête, on fait décoller un petit avion pour jeter de la neige carbonique sur la *brume. La concours* doit *absolument* avoir lieu. Cent mille personnes ont payé et attendent autour de la fosse de réception des hommes-oiseaux. La d'heure près, l'horaire est respecté. La *décision a été prise* après deux

Correspondance

réunions des officiels. A 13 h 30, *le* Finlandais Y l i a n t i l l a ouvre le concours. Que la fête commence... fierté norvégienne ne veut pas en prendre un sale coup. A un quart

La foule gronde de contentement sous la neige bien *qu'il lui soit* impossible de suivre d'élan des sauteurs. Vue d'en bas, leur apparition soudaine donne à réfléchir. Vue d'en *haut, leur disparition* dans la ouate colle des frissons dans le dos. La visibilité *ne* dépasse pas 50 mètres.

Le Français Gérard Colin n'a eu peur à aucun moment. Pourtant... il *est sorti du bec du tremplin* à 93 km/h lors de son premier saut :

« A cette vitesse et dans ces conditions, on plonge dans le vide au jugé, à l'expérience, cela reste moins dangereux que lorsque le vent souffle. Nous avons une très mauvaise appréciation du sol. C'est vrai. Ce qui nous amène inconsciemment à *abréger les sauts. Le corps se raidit. »*

Nykaenen, le *vainqueur,* a laissé aller le sien sans sourciller à 108,5 mètres. Cinquante-quatre kilos sur la bascule... La *plume* vole *dans* les nuages. Le plus beau styliste de la génération actuelle, Armin Kogler, ne contestera *pas le* succès du jeune Finlandais, déjà meilleur à l'entraînement. La médaille de bronze lui convient après celle d'or conquise le dimanche précédent sur petit tremplin. L'Autrichien est fair-play. Mais il ne cache pas qu'il éprouve une crainte au premier saut en ressentant la formidable vitesse de l'envol sur la piste d'élan givrée. Avant la deuxième série de sauts, *les organi*sateurs rabaisseront de 5 mètres la plate-forme de départ afin de réduire l'élan.

Les juges sortiront les yeux défaits de ce concours plutôt fou. *« On distinguait les sauteurs 20 mètres après leur sortie du tremplin et on les voyait difficilement atterrir »,* dit l'un d'entre eux, le Français Pierre Bailly. Dans ces conditions, comment prendre vraiment au sérieux les notes de style ? A son deuxième saut, Nykaenen reçoit deux 18,5, deux 18 et un 17. Le Français Dubiez est crédité au même saut d'un 16 et d'un 13,5. Des écarts de note jamais vus. Pire : le Polonais Fijas retombe à 104,5 mètres. Les juges *n'ont pas dû voir sa chute au moment* de la *réception.* Les notes, excellentes, immédiatement affichées, font *rugir* la foule. On rectifie. Il est clair que ces notes sont attribuées à la *longueur.* Les délégations perdantes protesteront. L'Autriche, la Yougoslavie, la R.F.A. et l'Italie considèrent que les juges ont coté à l'aveuglette. Les responsables de la FIS *ne peuvent qu'entériner* les résultats du concours. D'ailleurs, comme le fait remarquer l'un d'eux, la hiérarchie a été *respectée.* Que demander de plus ? La fin du spectacle *a été assurée,* les *frissons dans* le dos en prime. — L. T.

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY

Watrice, ou la victoire du tâcheron

Nancy. — Deux protégés de Michel Jazy — qui *prodigue ses conseils* au club d'Ozoir-la-Ferrière — sont devenus champions de France de cross-country, le dimanche 28 février : Thierry Watrice, qui a dominé, dans *la course* seniors, Pierre Levisse, du Stade de Vanves, et Jacky Boxberger, de Sochaux ; Dominique Bouchard, qui a devancé, dans la course juniors, le Strasbourgeois Zouhair et le Portugais Rodrigues.

Sur le parcours boueux de l'hippodrome du Brabois, noyé dans le brouillard, une jeune agricultrice bretonne, Sylvie Lefeuvre, s'est également distinguée en battant la favorite Patricia Deneuville, d'Aix-en-Provence, et la *Nordiste Matthys,* tandis que le recordman des titres nationaux de course en campagne, Noël Tijou, désormais vétéran, a obtenu une neuvième médaille d'or.

Les mieux classés de chaque course devaient être sélectionnés pour les championnats du monde, qui auront lieu le 19 mars à Rome.

Quand, avec sa *bonhomie coutumière,* Gros Léon fait le « papier » pour les turfistes, il n'oublie jamais, le madré confrère, *de faire* des réserves sur l'état du terrain. Souple, il conviendrait à telle pouliche, lourd il ferait *les délices* de ce pur-sang. C'est le ciel qui, finalement, donnera le tiercé et les parieurs impénitents n'en demandent pas plus. Mais la prudence du bon Zitrone tient à ce qu'il connaît d'expérience les traîtrises que peuvent réserver les champs de courses. Il ne faut pas se fier à leurs belles pelouses épaisses comme des *« greens »* anglais. Sous l'herbe il y a la terre, et la terre humide piétinée devient vite de la boue.

Si, exceptionnellement, il n'avait pas sacrifié à l'encouragement de la race chevaline et avait pris place dans les tribunes de l'hippodrome du Brabois, dimanche, il aurait assurément averti les concurrents des championnats de France de course à travers champs : petit à petit la *bruine et* le *brouillard* devaient transformer en bourbier la piste encore durcie la veille par le gel. Bref, on *avait misé* à tort *sur* les « pistards » habitués au sol ferme. Au contraire, les coureurs tout terrain allaient être à leur avantage.

Et ça n'a pas manqué. Après le passage des 431 vétérans, des 894 cadets et des 677 juniors, il ne restait pas plus d'herbe sur le parcours que derrière le cheval d'Attila. Il restait une gadoue b r u n e et visqueuse, glissante comme une peau de banane.

Ce n'était pas du cross-country, *c'était* le parcours du combattant, la charge du poilu pour la der des ders, le coup de gnole, la baïon*nette et les shrapnelles en moins,* bien entendu. Le sport ce n'est pas la guerre, même si celui qui tombe à toutes les chances de se faire mettre la peau en lambeaux par les pointes de ses camarades trop pressés pour l'éviter, comme cela arriva à un cadet.

Mais le sport ce n'est jamais une partie de plaisir. Dimanche, la médaille et, accessoirement, la sélection aux championnats du monde de Rome, il fallait aller les chercher dans la glaise, y mettre les pieds, *s'y enfoncer* jusqu'à mi-mollet, s'en crotter jusqu'à la racine des cheveux. Et *souffrir. Chaque* pas *est, en effet,* un calvaire dans pareil cloaque. Le pied qui se pose peut à tout instant déraper et provoquer la chute. Le pied qui se lève menace

De notre envoyé spécial

de rester collé à la fange et aggrave les efforts. Pour avancer là-dessus, ou plus exactement, là-dedans, il faut avoir les pieds ailés de Mercure ou la puissance d'un tracteur 100 CV.

Ici, ce n'était pas le *jour* des « pieds ailés ». L e s Bessières, L e g r a n d, Geffray semblaient *avoir g a r d é leurs pantoufles.* Certes, l'un d'eux, Pierre Levisse, tenta de s'envoler au quatrième kilomètre. Mais ce ne fut que pour mieux lancer un tracteur sur les 8 kilomètres restants, Thierry Watrice.

Quand on contemple, à distance, le sociétaire d'Ozoir-la-Ferrière, sa manière de courir en roulant des épaules, en arrachant à peine du sol sa foulée, donne une impression de lourdeur. Impression démentie dès qu'on l'approche : il est frêle comme tous les coureurs de fond avec son mètre soixante-dix-neuf pour ses 66 kilos. Pourtant, il n'a jamais paru plus percheron qu'à Nancy, avançant comme s'il tirait une charrue sous le fouet. C'est qu'il peinait pour s'arracher au bourbier et pour décoller du peloton de *prétendants* au titre, les Gonzalez, Boxberger, Person, Clahaut.

Quand on n'a pas la foulée *aérienne* de son maître Jazy, ni sa classe naturelle, il ne faut pas rechigner au labeur. A vingt-cinq *ans, après avoir été* membre de l'équipe nationale championne du monde en 1978 à Glasgow, après *avoir été* le *premier Français* (15e) classé à l'International de Longchamp en 1980, après avoir sombré (77e) *l'an dernier aux championnats* de Madrid, il a bien retenu la leçon du laboureur à ses fils. Encore *fallait-il* pouvoir la mettre en application. Son talent fut de comprendre à propos qu'il tenait bien sa chance, qu'il pouvait exploiter ses qualités de tâcheron. Là où les coureurs marchant au super allaient patiner, déraper, lui a lancé doucement, irrésistiblement, son gros diesel. Et il est passé comme une voiture équipée de chaînes sur la neige fraîche.

Voilà pourquoi Watrice, ordinaire bourin de la cendrée, *s'échappant* à la barbe des pur-sang au bout de la ligne droite des tribunes, est devenu champion de France de cross-country. Voilà comment on pourrait encore expliquer la victoire d'une jeune agricultrice bretonne, Sylvie Lefeuvre, sur la favorite, Patricia Deneuville, dans l'épreuve féminine.

ALAIN GIRAUDO.

HAND-BALL

L'U.R.S.S. et la Roumanie bien placées pour le titre

Le Koweït, l'Algérie, Cuba et le Japon éliminés, les choses sérieuses ont commencé, dimanche 28 février, dans le dixième championnat du monde de handball, qui a lieu jusqu'au 7 mars, en République fédérale d'Allemagne.

Depuis sa victoire, 21-14, sur la R.F.A., détentrice du titre, l'U.R.S.S. est la grande favorite et possède les meilleures chances d'affronter la Roumanie en finale, le 7 mars, à Dortmund.

Tandis que les Soviétiques dominaient largement les [illegible] 28 février, en poule demi-finale, l'Allemagne fédérale [illegible] un succès difficile à la Pologne. De son côté, la R.D.A., championne olympique aux derniers Jeux de Moscou, essuyait un revers inattendu, 24-21, face à la Tchécoslovaquie.

SKI ALPIN

Peter Muller et Maria Epple en Amérique

Les lampions des championnats du monde autrichiens éteints, le cirque blanc fait son étape désormais traditionnelle en Amérique du Nord.

Ainsi les descendeurs se sont-ils arrêtés le 27 février au mont Whistler (Canada). Là, le Suisse Peter Muller s'est rappelé au bon souvenir du « local » Steve Podborski, virtuel vainqueur de la Coupe du monde de vitesse. Sur la neige canadienne ultra-douce, il a pu faire étalage des talents de glisseur qui lui avaient valu le Trophée de cristal en 1979 et 1980.

Ce premier succès suisse en descente de la saison est cependant une amère consolation pour le skieur d'Adliswil qui n'avait pu faire mieux que quatrième à Lake Placid et cinquième à Schladming. On retiendra cependant qu'il a creusé un écart d'une seconde quinze centièmes avec son suivant immédiat Podborski, ce qui n'était plus guère arrivé depuis les triomphes de l'Autrichien Franz Klammer.

Les dames disputaient pour leur part un géant à Aspen (Colorado). Encore une fois c'est une laissée-pour-compte des derniers championnats du monde qui s'est imposée à la petite reine de Schladming Erika Hess. L'Allemande de l'Ouest Maria Epple a en effet réalisé le meilleur temps total des deux manches, où sa sœur Irène, en tête du classement de la Coupe du monde de géant, a pris la troisième place. Une jeune Française, qui n'avait guère brillé en Autriche, s'est également distinguée dans le Colorado : Anne-Flore Rey, la skieuse de Praloup, s'est classée cinquième derrière l'Américaine Karen Lancaster.

VOILE

Dernière étape de la Course autour du monde

La Course autour du monde entreprend sa quatrième et dernière étape. Le départ de cette ultime traversée, qui met en ligne vingt-quatre monocoques, a été donné samedi 27 février à 15 heures, au large du Yacht Club Argentino de Mar del Plata (400 kilomètres au sud de Buenos-Aires).

Les concurrents ont 6 149 milles (11 400 kilomètres) à franchir à travers l'Atlantique pour rallier Portsmouth et le Solent, qu'ils avaient quittés le 29 août dernier. Les difficultés sont un anticyclone à 1 023 millibars qui s'étend au large du Brésil, une zone de pluies souvent torrentielles par le travers de Rio-de-Janeiro, les autres obstacles essentiels résidant dans le fameux « pot-au-noir » et l'anticyclone des Açores en plein océan.

Pour la plupart, les skippers considèrent être sortis des pièges des « quarantièmes rugissants » et du cap Horn. Le rush final n'en est pas moins technique, car prendre la route la plus directe pour la remontée de l'Atlantique n'est pas forcément la meilleure solution.

En tête de la course, la lutte s'annonce sans merci entre les deux voiliers français Charles-Heidsieck III et Kriter IX. Le jeu des handicaps et son avance dans la troisième étape impose à Charles-Heidsieck III (20 mètres) d'arriver à Portsmouth, pour l'emporter sur son rival, quatre-vingt-douze minutes avant Kriter IX (19,20 mètres). Le voilier-champagne est barré par Alain Gabbay, vingt-sept ans, Marseillais, tandis que le voilier-mousseux a pour chef de bord André Viant, soixante et onze ans, polytechnicien, dont l'équipage est familial.

Le premier, coque noire, poupe effilée, a été dessiné par l'architecte méditerranéen Gilles Vaton ; le second, carène bleue au lignes moins aiguës, est l'œuvre de l'architecte naval argentin German Frers.

Les premiers concurrents devraient arriver en vue des côtes anglaises à la fin mars.

FOOTBALL

PARIS, PLATINI ET L'EUROPE

Vainqueur d'Auxerre par 2 à 1, samedi 27 février, au Parc des Princes, le Paris-Saint-Germain n'a pas, pour autant, franchi une nouvelle étape dans la course pour les places qualificatives aux coupes européennes, toujours occupées par Saint-Etienne, tenu en échec sur son terrain, Bordeaux, Monaco et Sochaux, qui se sont imposés. Vingt-trois mille spectateurs s'étaient pourtant déplacés au Parc des Princes pour la venue de la quatorzième équipe du championnat. C'est peut-être la meilleure preuve que le public commence à croire aux chances de Paris-S.-G. de devenir enfin « européen ».

A dix journées de la fin de la compétition, deux arguments plaident en faveur des joueurs de la capitale. Le premier fait référence au passé. Depuis le 10 novembre, les Parisiens n'ont perdu qu'un match, le 17 février, à Sochaux (2 à 1). Encore convient-il de rappeler qu'ils avaient mené 1 à 0 et manqué un penalty à dix minutes du coup de sifflet final. Le second argument fait appel au calendrier à venir. Des six premières équipes, Paris S.G. est celle qui bénéficie du programme *a priori* le plus facile, avec une seule confrontation au sommet, avec Bordeaux, au Parc des Princes. Dans le même temps, Laval devra en effet se déplacer à Bordeaux, Saint-Etienne, Monaco et Sochaux. Ces deux dernières équipes joueront également à Bordeaux qui rencontrera les cinq clubs de tête puisqu'il devra se rendre à Saint-Etienne.

Pour les Parisiens, surtout motivés par les grands rendez-vous, le plus gros risque serait plutôt celui du relâchement. Ainsi, il a fallu un but du jeune ailier droit auxerrois Didier Danio (51e min.) pour que les joueurs de la capitale sortent de leur torpeur pour se défaire du marquage étroit des défenseurs adverses. Il était temps encore pour Ivico S u r j a k (62e min.) et Dominique Rocheteau (76e min.) de rétablir la situation mais, à trop jouer avec le feu, Paris S.G. risque de brûler ses dernières chances.

Le spectacle et la performance réussis quatre jours plus tôt sur cette même pelouse du Parc des Princes par le capitaine de l'équipe de France contre l'Italie ont, ravivé les rumeurs sur la venue de Michel Platini au Paris S.G. la saison prochaine. Le meneur de jeu stéphanois arrive en effet en fin de contrat. A vingt-sept ans, il a l'âge de négocier le meilleur contrat de sa carrière de joueur. Que choisira-t-il ?

Sur les conseils de son homme d'affaires, M. Bernard Genestar, Michel Platini souhaiterait rester en France pour exploiter au mieux son image de marque. Les dirigeants stéphanois aimeraient le conserver dans leur effectif, malgré les rapports tendus qu'il entretien avec un autre élément *moteur* des « verts », Jean-François Larios. Lucide, Platini sait très bien qu'un seul autre club *français* peut l'accueillir : Paris-S.-G. Il reste pourtant en position de force, car sa cote a encore monté auprès des clubs italiens ou espagnols.

Pour les dirigeants et l'entraîneur parisien, qui ont enfin donné une assise défensive et un style à leur équipe, la priorité, dans les prochaines s e m a i n e s, sera le renouvellement des contrats de Rocheteau, Bathenay, S u r j a k, Morin, Dalheb, Renaut. Si cette opération est menée à bien par la plupart d'entre eux, le recrutement ne sera pas quantitatif mais qualitatif. Dans ces conditions, Francis Borelli, le président, et Georges Peyroche, l'entraîneur, ne cachent pas qu'ils sont très intéressés par Platini. Mais le plus sûr et peut-être le seul moyen de le faire venir n'est-il pas d'obtenir une qualification européenne ?

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS

Trois meilleures performances mondiales ont été améliorées, le 26 février à New-York, à l'occasion des Championnats des Etats-Unis en salle. L'Américaine Chandra Cheeseborough a réussi 23 sec. 25 sur 220 yards, soit 2/100 de moins que son ancien record, et sa compatriote Joan Hansen 9 min. 37 sec. 03 sur 2 miles (3 218 mètres), alors que l'ancien record de Francie Larrieu était de 9 min. 38 sec. 10. La noire Evelyn Ashford a pour sa part amélioré de 4 centièmes le record des 60 yards que détenait Bolden avec 6 sec. 60. L'Américain Bill Olson, qui avait gagné le saut à la perche avec 5 m 65 devant son compatriote Earl Bell (5 m 55) et le Français Thierry Vigneron a amélioré pour la quatrième fois en un mois la meilleure performance mondiale en salle en franchissant 5 m 74, le lendemain à Kansas-City (Missouri).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Vingt-deuxième journée)

* Le Mans bat Vicy	81-72
* Limoges bat Mulhouse	113-95
* Orthez bat Roanne	105-86
* Monaco et Tours	84-84
* Challans bat Villeurbanne	100-91
* *Avignon bat S.F.-Evry*	*110-93*
* Caen bat Antibes	85-77

Classement. — 1. Le Mans, 58 pts ; 2. Limoges, 57 ; 3. Orthez, 53...

Boxe

CHAMPIONNATS D'EUROPE DES MI-MOYENS

Désigné au pied levé par l'Union européenne de boxe pour disputer le titre européen des poids mi-moyens, le 26 février à Copenhague, en remplacement du Britannique Colin Jones, victime d'une crise d'appendicite, le vétéran français Georges Warusfel, âgé de trente et un ans, a été battu par jet de l'éponge dès la deuxième reprise, par le Danois Hans-Henrik Palm, dont les crochets l'avaient envoyé au tapis.

Cyclisme

TOUR DU HAUT-VAR

Cette classique méridionale avait révélé, il y a deux ans, Pascal Simon, le futur vainqueur du Tour de l'avenir. Pour sa quatorzième édition dimanche 28 février, elle s'est terminée par la victoire de Sean Kelly, l'un des meilleurs sprinters du peloton qui a distancé Castaing et Bonnet.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-huitième journée)

Bordeaux b. *Tours	2-1
*Monaco b. Valenciennes	3-1
*Paris-S.G. b. Auxerre	0-1
*Laval b. Lyon	3-1
*Lens b. Brest	4-0
*Bastia b. Montpellier	1-0
*Saint-Etienne et Lille	1-1
*Sochaux b. Nantes	2-1
*Metz b. Nice	1-0
*Strasbourg-Nancy, reporté.	

Classement. — 1. Bordeaux, 40 ; 2. Saint-Etienne, 39 ; Monaco, 39...

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quatorzième journée)

GROUPE A

POULE A

Avignon b. *Bayonne	10-3
Brive b. *Oloron	9-6
*Toulon b. Nice	10-6
Biarritz b. *La Voulte	12-6
*Béziers b. Castres	55-6

Classement : 1. Bayonne, 35 points ; 2. Nice, Brive, Béziers, 33...

POULE B

*Aurillac b. Grenoble	21-15
Tarbes b. *La Rochelle	12-7
Mt-de-Marsan b. *Bourg	25-24
*Romans b. Thuir	40-0
*Carcassonne b. Bagnères	8-0

Classement : 1. Grenoble, 39 pts ; 2. Tarbes, 36 ; 3. Aurillac, 35...

POULE C

Agen b. *Montauban	15-3
*Mazamet b. Valence	19-0
*Lourdes b. Narbonne	19-7
*Bègles b. Boucau	12-6
*Dax b. Albi	31-15

Classement : 1. Dax, 39 points ; 2. Agen, 35 ; 3. Lourdes, 34...

POULE D

*Perpignan b. Montferrand	20-14
*Graulhet b. Périgueux	18-0
*Nîmes b. Tyrosse	19-8
*Tulle b. Toulouse	12-7
*Angoulême b. Pau	19-3

Classement : 1. Angoulême, 34 pts ; 2. Perpignan, 33 ; 3. Pau, 32...



société

Un programme de deux ans en faveur des femmes

Les Dix veulent relancer la lutte contre les discriminations sexistes

Malgré une conjoncture internationale difficile, la Commission des Communautés européennes a décidé d'intensifier ses efforts en faveur de l'égalité des chances dont doivent bénéficier les femmes ; un programme d'action qui s'étendra sur 1983 et 1984 a été lancé, dont le bilan sera tiré en 1985.

Dès les années 60, la Communauté s'est inquiétée des inégalités entre les hommes et les femmes, d'abord au sujet des salaires, puis à propos de l'emploi, de la formation et des conditions de travail. Beaucoup de choses ont changé pour les femmes depuis la signature du traité de Rome en 1957. Il n'empêche que beaucoup reste à faire pour combler les disparités persistantes.

La Commission remarque qu'en général les directives communautaires ont été correctement traduites dans les droits nationaux. Pourtant, il existe encore un fossé entre les textes et leur application. Pourquoi ? Pour répondre à cette question, elle propose dans une première série d'actions, dont l'objectif est de compléter l'égalité de traitement en renforçant les droits individuels des femmes, de créer un comité consultatif de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Ce comité, qui se réunira dans les prochains mois, aura pour tâche d'étudier tous les facteurs de résistance à l'égalité.

Il existe, lorsque l'on est victime de discrimination, des possibilités de recours. Mais, constate la Commission, les travailleurs et travailleuses découragés par la rigidité des procédures, la difficulté de réunir les preuves et la perspective de perdre leur emploi utilisent très peu ces recours. Aussi prévoit-elle dans son programme un assouplissement et une amélioration de ces derniers.

S'attaquant aux discriminations facilement décelables, elle demande que les Etats membres révisent leurs législations, notamment les lois *« pour lesquelles le souci de protection qui les a inspirées à l'origine n'est plus fondé »*. Dans certains cas, en effet, cette législation aboutit à exclure les femmes de larges secteurs de l'emploi ou de la promotion. Il existe par exemple des lois interdisant le travail des femmes dans les industries où il faut déplacer des charges dépassant un certain poids. Or, de nos jours, cette tâche se fait mécaniquement... En revanche, la Communauté préconise le maximum de protection tant pour les hommes que pour les femmes, tout comme une amélioration et une humanisation des conditions de travail.

La sécurité sociale

La sécurité sociale représente également un des chevaux de bataille de la Commission, qui réclame l'égalité de traitement, notamment pour le versement des pensions en cas de décès : si la femme bénéficie d'une pension de veuve (à condition que ses propres ressources ne dépassent pas un certain montant), les hommes, eux, ne touchent pas de pension de veufs même si leur femme a travaillé et donc cotisé pendant de longues années. Egalité aussi pour les allocations familiales, où, même si les deux époux travaillent et versent des cotisations, ils ne bénéficient qu'une fois de ces allocations. Un des objectifs de la Commission consiste à établir une individualisation des droits à la sécurité sociale pour les femmes mariées ou vivant en cohabitation.

Les femmes exerçant des professions indépendantes et les agricultrices, qui ne disposent toujours pas d'un statut professionnel propre permettant d'évaluer leur apport dans les revenus du travail de la famille et, *par voie de conséquence*, leurs droits à la sécurité sociale, ne sont pas oubliées. La Commission exige une action spéciale en leur faveur.

Une autre forme de discrimination pour les femmes qui travaillent apparaît à présent par le biais du système d'imposition. La question que se posent bon nombre de pays est de savoir s'il faut imposer de la même façon un ménage à salaire unique et un ménage où le mari et la femme travaillent. Le système d'imposition pouvant dissuader les femmes d'entrer sur le marché du travail.

Enfin, dans un souci d'améliorer les conditions de vie et de travail, la Commission demande un réel partage des responsabilités familiales en ouvrant, aux hommes comme aux femmes, les congés parentaux (accordés pour l'éducation des très jeunes enfants, au bout desquels la réintégration dans l'entreprise est automatique), et les congés pour raisons familiales. Ce qui est à distinguer des congés de maternité. Au sujet de la maternité, il est demandé une suppression des discriminations de fait à l'embauche à l'égard des femmes enceintes, une amélioration et l'harmonisation des congés de maternité ainsi que de la couverture sociale des femmes enceintes et des mères...

L'égalité des chances

La seconde série d'actions concerne la réalisation de l'égalité des chances au moyen de programmes d'action positive. Entrent dans cette catégorie toute campagne d'information, tout moyen de pression telles des aides consenties par l'Etat à des entreprises qui peuvent prouver qu'elles pratiquent une politique égalitaire et des politiques de diversification de formation professionnelle des femmes. Le but est de favoriser l'insertion des femmes dans les secteurs où elles sont absentes ou peu nombreuses, et cela à tous les niveaux hiérarchiques. La Commission demande d'ailleurs aux Etats membres de montrer l'exemple en nommant dans leurs administrations des femmes à des postes de responsabilité. Elle ne manque pas, en passant, de souligner les dangers du travail à temps partiel. Enfin, elle réclame le droit des femmes immigrées à l'égalité d'accès à l'emploi et à la formation.

En présentant son programme, la Commission reconnaît que les difficultés économiques actuelles entraveront sans aucun doute cette progression vers l'égalité des chances. Les femmes sont, en effet, particulièrement vulnérables, car très souvent elles ne possèdent pas de qualification, sont concentrées dans une gamme très restreinte de professions et occupent des emplois temporaires ou à temps partiel. Actuellement, elles constituent presque la moitié des chômeurs enregistrés, alors qu'elles ne représentent qu'un peu moins du tiers de la population active de la Communauté. Mais on note que, malgré la crise économique, les femmes persistent à se présenter sur le marché du travail. *« Les politiques*, en conclut la Commission, *devraient être conçues de manière à satisfaire cette demande... Ce serait choisir une solution illusoire que de chercher à maintenir les femmes au foyer pour résoudre les problèmes de l'emploi. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Les jeunes Américains délaissent peu à peu la marijuana

De notre correspondante

New-York. — Selon la dernière enquête annuelle de l'Institut des recherches sociales de l'université du Michigan, la « mode » de la marijuana est un peu passée chez les jeunes Américains. C'est la première fois depuis la fin des années 60 que cette tendance se manifeste. En 1978 encore, près de 11 % des lycéens admettaient « fumer » tous les jours. Cette proportion est tombée à 10,3 % en 1979, à un peu plus de 9 % l'année suivante et à 7 % en 1981.

Le nombre des usagers occasionnels de la drogue diminue aussi : 60 % ont déclaré avoir « fumé » un jour ou l'autre, mais 32 % seulement l'avaient fait le mois précédant l'enquête, 46 % l'année précédente.

Les enquêteurs ont aussi noté une diminution sensible de l'usage des tranquillisants, du P.C.P. et des cigarettes ordinaires.

Le retour de l'acool

En revanche, il y a peu de changement dans la consommation d'alcool, de cocaïne, d'héroïne, de barbituriques et de L.S.D., et un accroissement de l'usage des stimulants : le tiers des élèves de classes terminales ont déclaré avoir utilisé des amphétamines à un moment ou à un autre, soit 26 % de plus qu'un an avant. Les enquêteurs font observer que nombre de ces stimulants sont vendus sans ordonnance ou peuvent même être commandés par la poste.

Les deux tiers des élèves de classes terminales interrogés ont admis avoir, occasionnellement, fait usage de drogue : 17 % avaient, durant l'année, pris de la cocaïne, 11 % des barbituriques, 10 % du L.S.D., 10 % des opiacés divers et 1 % de l'héroïne.

6 % des lycéens ont admis *boire quotidiennement* de l'acool, et les enquêteurs ont été particulièrement inquiets d'apprendre que plus de 40 % des « terminales » admettaient avoir *« au moins une fois au cours des deux dernières semaines »* bu quatre ou cinq verres d'alcool à la suite. Depuis plusieurs mois, d'ailleurs, les articles se multiplient dans la presse sur les accidents provoqués par des jeunes ivres au volant. D'autant que, dans certains Etats du Sud et de l'Ouest, on peut obtenir son permis de conduire dès seize ans. Malgré ces chiffres inquiétants, les enquêteurs, qui ont interrogé 17 000 lycéens fréquentant 130 écoles publiques et privées, sont relativement optimistes : la diminution de la consommation de marijuana, la drogue la plus répandue et dont l'usage ne cessait de s'étendre depuis la fin des années 60, leur paraît de bon augure.

Ils en attribuent les causes à plusieurs facteurs : la fin de la grande période de contestation qui a été marquée, aux Etats-Unis, par les manifestations contre la guerre du Vietnam, les mouvements pour les droits civiques, la crise du Watergate et la tension générale entre les générations ; l'arrivée à la fin de l'adolescence d'une génération plus conformiste et plus préoccupée par son avenir professionnel que par les luttes idéologiques ; enfin, et surtout, une prise de conscience des dangers de la drogue due à une campagne conjuguée des pouvoirs publics et des médias. Les risques d'un usage régulier de la marijuana, en particulier pour l'état mental, les performances scolaires, la perception (notamment au volant), les fonctions respiratoires, sont exposés sans relâche dans la presse écrite et télévisée et des films sans complaisance.

L'enquête de l'université du Michigan révèle ainsi que la légalisation de l'usage de la marijuana, qui a été pendant plusieurs années le cheval de bataille de toute une partie de la génération des années 60 et qui était encore demandée par 33 % des jeunes interrogés en 1978, n'a plus, aujourd'hui que 23 % de partisans.

NICOLE BERNHEIM.



JUSTICE

La lutte contre la fraude fiscale au tribunal de Paris

Les notaires doivent se poser des questions « même indiscrètes », sur les opérations de leurs clients

La onzième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Pierre Culié, a condamné, le 23 février, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende M. Pierre Lerouley, *cinquante-quatre ans, qui fut l'un des notaires de M. Samuel* Szyjewicz, dit Samuel Flatto-Sharon, pour complicité dans l'une des nombreuses affaires de fraude fiscale commises par ce dernier en France. M. Flatto-Sharon vit aujourd'hui en Israël. La France a demandé son extradition. Le tribunal a saisi l'occasion pour préciser quelques règles de la déontologie des notaires.

Il s'agissait de deux actes établis l'un et l'autre le 22 décembre 1972 à l'étude de Mᵉ Lerouley, qui a démissionné depuis, concernant des promesses de vente des immeubles situés 7 et 9, boulevard Montmartre à Paris (2ᵉ), où se trouve notamment le théâtre des Variétés.

L'opération — exemple typique du système employé à l'époque par M. Flatto-Sharon — consistait à *faire* acquérir pour 4 millions de francs une promesse de vente des *immeubles du boulevard Montmartre* par une « société-écran » qui la revendait le même jour... 17 millions à une prétendue société de promotion en vue de la démolition et de la construction d'un immeuble neuf de bureaux. Sur les 17 millions, 4 étaient « avancés » par une autre société du groupe, tandis que les 13 autres étaient prêtés par un organisme dont le vice-président était complice : la société auxiliaire *hypothécaire*, filiale de la compagnie d'assurance La Fraternelle. Il ne restait plus qu'à mettre rapidement ces 13 millions à l'abri à l'étranger. Tant pis pour les bureaux projetés du boulevard Montmartre !

Le cas de Mᵉ Lerouley ayant été disjoint de celui des autres protagonistes de l'affaire, celui-ci contestait sa culpabilité en invoquant sa bonne foi : avait-il à s'occuper des pensées secrètes de ses clients et les règles de sa profession ne l'obligeaient-elles pas à demeurer parfaitement discret à ce *sujet* ?

Le tribunal lui a répondu en détaillant ce qui, à ses yeux, constitue les principes fondamentaux de la déontologie des notaires : « *Le notaire, officier ministériel investi d'un monopole par la puissance publique et confident nécessaire astreint au secret professionnel, a le droit et le devoir de poser des questions — même indiscrètes — sur la finalité de opérations qu'il est appelé à authentifier.* » S'il est tenu de prêter son concours ses clients, cette obligation ne justifie pas une inobservation des prescriptions plus générales de l'article 6 du code civil « *interdisant de déroger par des conventions particulières aux lois qui intéressent l'ordre public et les bonnes mœurs* ».

Or, estime le jugement, « *la fraude fiscale concerne au plus haut point l'ordre public et la morale civique* ». « *Le notaire, sans être un conseil fiscal, est devenu*, explique-t-il, *dans l'évolution récente de la profession, un spécialiste de la fiscalité, en fonction de l'importance prise par cette matière dans la stratégie patrimoniale. Il lui appartient donc de signaler à ses clients les répercussions fiscales des actes et la solution la plus avantageuse dans le cadre de la légalité, mais il ne saurait prêter son concours conscient aux fraudes que les parties voudraient commettre, ni s'abstenir de contrôler leurs dires ou de s'informer de leurs intentions lorsque celles-ci présentent un caractère suspect.* »

Faits et jugements

Le Syndicat de la magistrature est partie civile dans l'affaire Michel.

La section de Marseille du Syndicat de la magistrature s'est constituée, le 1ᵉʳ mars, partie civile dans l'affaire de l'assassinat du juge Pierre Michel. Cette décision a été rendue publique après l'inculpation, vendredi 26 *février*, par M. Patrick Guérin de trois personnes considérées comme des protagonistes de cet assassinat, Charles Giardina, Gilbert Giaramagila et Daniel Danty (*le Monde* daté 28 février-1ᵉʳ mars).

Mᵉ Gérard Bismuth, avocat du Syndicat de la magistrature dans cette affaire, a déclaré que cette constitution de partie civile se fonde sur les statuts de ce syndicat, qui a pour but de « *veiller à ce que l'autorité judiciaire puisse exercer sa mission en toute indépendance et défendre les intérêts professionnels du corps judiciaire.* » Selon l'avocat, « *étant donné qu'il ne fait aucun doute que le juge d'instruction Pierre Michel a été abattu le 21 octobre dernier en tant que magistrat* », il est « *logique* » que le Syndicat de la magistrature, dont Pierre Michel était membre, se constitue partie civile.

Fraude au casino de Saint-Galmier.

Le directeur du casino de Saint-Galmier (Loire), M. Jacques Scordo, le directeur des jeux, M. Roger Fraysse, un chef de table, M. Jean-Claude Courbon, et un croupier dont l'identité n'a pas été révélée ont été inculpés, vendredi 26 février, d'infraction à la législation sur les jeux par M. Jacques Hamy, juge d'instruction au tribunal de Montbrison, et écroués, à l'exception du croupier qui a été placé sous contrôle judiciaire.

M. Scordo et ses complices sont accusés d'avoir dissimulé une partie de la recette du casino, soit environ un million trois cent mille francs, afin de les soustraire aux prélèvements imposés par la loi. M. Scordo, ancien chef de partie du casino de Dinard (Ille-et-Vilaine), avait, en trois ans, réussi à hisser à la trente-cinquième place des cent cinquante établissements français classés le casino de Saint-Galmier.

La fraude a été découverte au cours d'un contrôle de la brigade des jeux de Paris, mais le casino continue néanmoins à fonctionner sous la direction du beau-père de M. Scordo, ancien directeur des jeux à Cannes.

● *La tour de Montlhéry (Essonne)* vient d'être fermée au public pour des raisons de sécurité. Haut de 32 mètres, ce bâtiment datant des treizième et quatorzième siècles, devrait être restauré dans les mois à venir.

« Action directe » commente l'arrestation d'un de ses militants.

Le mouvement Action directe, dont un militant, Gilles Collomb, vingt-quatre ans, a été interpellé mercredi 24 *février* avenue Henri-Martin, à Paris, dans une voiture volée où se trouvaient des armes (*le Monde* du 26 février et daté 28 février-1ᵉʳ mars), a diffusé un communiqué pour préciser les mobiles de l'action en cours, interrompue par l'intervention de la police.

Dans ce texte, signé « *Action directe collectif pour le communisme* », cette organisation indique que, « *mercredi matin, un groupe appartenant à notre collectif a été intercepté par les forces de la répression*. [N.D.L.R. — Deux individus avaient pu prendre la fuite.] *Le groupe était en place pour accomplir une opération politique, non pas dans le cadre réappropriation financière* [N.D.L.R. — hold up.] *mais dans celui d'une intervention portant sur des intérêts impérialistes.* »

Le communiqué, qui ne donne pas d'autres précisions sur l'opération en cours, ajoute : « *C'est nous qui, en France, tuons au Salvador, au Chili, en Pologne, en Afrique du Sud... pays où l'État est en guerre ouverte contre le prolétariat.* »

Pour authentifier ce texte, Action directe précise que Gilles Collomb « *était en possession d'un pistolet-mitrailleur Sten, de deux chargeurs d'une contenance respective de vingt-cinq et de cinquante cartouches, d'un pistolet automatique allemand Luger P 38 et de trois chargeurs correspondants* ».

Sept morts dans un accident de la route.

Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 février, sur la RN 83 près de Bourg-en-Bresse (Ain), deux voitures de tourisme qui circulaient en sens inverse se sont heurtées de plein fouet, à la sortie d'un virage. Les sept occupants des deux véhicules ont été tués : M. Jean-Claude Garnier et son épouse, M. Christophe Comtet, Mlle Catherine Guerrier, domiciliés à Bourg-en-Bresse, M. Michel Grenier, de Viriat (Ain), son épouse et leur fillette. La vitesse excessive d'une des deux voitures paraît être à l'origine de l'accident.

● *L'enlèvement du baron Empain.* — Impliqué dans l'affaire de l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain, Robert Matheron, qui était incarcéré depuis le 5 juin 1978 pour complicité d'arrestation et de détention illégale, complicité de séquestration de personne avec prise d'otage et complicité de violence volontaire, vient d'être remis en liberté sur décision de M. Yves Corneloup, juge d'instruction au tribunal de Paris. Trois inculpés sont encore détenus dans cette affaire, qui n'a pas encore été jugée : Alain Caillol, Georges Bertoncini et Marc Le Gayan.

DÉFENSE

APRÈS L'APPEL AU SERVICE DE SIX MOIS DANS DES CASERNES

Préserver l'efficacité de l'outil militaire

En lançant sa proposition, *dite 105, de réduire de moitié* la durée du service militaire, le candidat François Mitterrand à la présidence de la République ne pouvait pas ne pas imaginer, à l'époque, qu'il créerait au prochain chef de l'Etat, chef des armées, quelques difficultés de compréhension avec une partie du contingent, s'il choisissait, une fois élu à l'Elysée, de laisser dire à son premier ministre et à son ministre de la défense que, précisément, cette question-là n'était pas pour l'instant d'actualité.

Comme son prédécesseur, en 1974, qui a dû *affronter* la même tempête dans des unités militaires, le nouveau pouvoir de 1981 connaît, aujourd'hui, *une agitation assez* brouillonne encore des mouvements de soldats qui sont loin d'être tous d'accord *sur les revendications* à lui présenter. Les uns se contentent d'insister sur l'organisation d'un service de six mois. *Les autres* brandissent des thèmes — tels la liberté de réunion dans les enceintes militaires, l'élection de délégués avec pouvoir de décision et le droit de grève — de nature plus syndicale, qui les assimilent à de véritables « soviets ».

Mais tous ces mouvements ont en commun de s'en prendre à une hiérarchie militaire coupable, à leurs *yeux, de refuser le changement* et presque accusée de vouloir « saboter » l'esprit du 10 mai 1981. Le ministre de la défense s'en est ému, à juste titre, au point de profiter d'une circonstance, la réunion à Paris du Conseil supérieur de la fonction militaire, pour dénoncer ceux qui rêvent d'instaurer la lutte des classes dans les armées en y introduisant cette notion — qualifiée *d'absurde par M. Charles Hernu* — d'un patronat qui s'opposerait à des travailleurs sous l'uniforme.

Des obligations particulières

Même s'il existe dans les armées *un produit à sortir — la sécurité du* pays — et une répartition des tâches ou des responsabilités fonctionnelles à y *respecter*, *il est vrai* que la caserne n'est ni l'usine, ni le bureau, ni l'école, ni le travail des champs, pour la raison fondamentale qu'y sont entreposées, pour le compte de la nation qui les paye, des armes, souvent terrifiantes, destinées à protéger l'ensemble de la collectivité, sans aucune exception, ni esprit partisan, contre une menace venue de l'extérieur.

Cette possession, par un corps social spécifique, du monopole des instruments de la défense d'une *communauté nationale confère à son* détenteur des obligations particulières de disponibilité, d'obéissance et d'efficacité instantanées dont *nulle* autre institution, dans la société civile, n'a le privilège ou l'inconvénient. C'est précisément cette spécificité-là, du métier de soldat, qui en fait la grandeur ou la servitude et qui donne à penser que société militaire et société civile ne peuvent avoir exactement les mêmes règles d'organisation, ni les mêmes lois de fonctionnement.

Reste le problème de la durée du service national. Il est vrai que le *commandement militaire, du fait de* sa compétence ou par conservatisme, a son opinion sur un tel *sujet*, et il *serait illogique* de *venir le lui* reprocher. Il est vrai, aussi, que des soldats du rang ont leur avis et que certains d'entre eux — ainsi que des cadres de carrière — ont été, sont et seront encore conviés à l'exprimer dans le cadre d'une consultation sur le service national conduite par le centre de prospective et d'évaluation et par le contrôle général des armées au *ministère* de la défense.

Une démarche logique

Pour autant, le point de vue d'un usager — fût-il de passage, pour quelques mois, à l'exemple d'un intérimaire — doit-il prévaloir au mépris des nécessités de la *défense* nationales telles que le gouvernement et le Parlement *veulent et doivent* les concevoir ?

C'est au législatif et à l'*exécutif*, en cette matière *essentielle* pour la survie de la nation, de définir le système de défense dont ils entendent doter le pays. Au-delà des propositions électorales et du jugement des spécialistes, il y a, compte tenu des crises ou des menaces qui secouent le monde, un outil militaire à préserver et à sans cesse adapter.

Et, sur ce point précis, la durée du service ne peut pas être, à elle *seule, l'objet d'un débat dont* les arguments seraient plus théologiques ou affectifs que politiques et techniques. *Le problème est autre et la* démarche doit être *plus rigoureuse* : elle est, d'abord, de définir les missions des forces armées *dans un* environnement hostile multiforme et changeant ; ensuite, de fixer l'organisation et le volume qui leur seraient adéquats, et, enfin, de déterminer le style de vie et la durée des obligations militaires correspondant aux principes élaborés en amont.

En réfutant, en matière de défense comme en matière militaire, le changement pour le changement, ainsi qu'il a eu l'occasion de le déclarer au Conseil supérieur de la fonction militaire, le ministre de la défense semble *avoir adopté ce mode de* réflexion, *au* risque de déplaire. En réaffirmant qu'il avait la durée de son *septennat pour pouvoir appliquer* toutes ses *réformes*, le chef de l'Etat s'est, apparemment, donné le temps de la réflexion sur un tel dossier.

Une institution instable

La machine militaire, par ses pesanteurs propres, est lourde à remuer et longue à se rétablir lorsqu'elle a été désorganisée. Les effets d'une réforme, d'où qu'elle vienne et de quelque nature qu'elle soit, s'y font sentir longtemps, durablement, et laissent parfois des cicatrices.

Si elle ne peut devenir un prétexte à l'immobilisme, une telle considéra*tion doit être présente à l'esprit de* ceux qui décident ou réclament des réformes de l'institution de défense.

Depuis déjà une demi-douzaine d'années, l'armée de terre, principalement, connaît de profonds bouleversements dans *l'organisation* et l'équipement de ses forces d'active et de réserve. Cette réforme est loin d'avoir été menée jusqu'à son terme. De ces changements, dont on saura plus tard s'ils lui ont été ou non bénéfiques, l'armée se remet lentement, les surmonte progressivement dans leurs applications quotidiennes après les avoir, au début, vivement critiqués, voire condamnés. Aujourd'hui, l'armée de terre n'a sans doute pas besoin d'être, à nouveau, ébranlée par une réorganisation radi*cale du service militaire* qui l'atteindrait en priorité — elle détient l'essentiel du contingent — et qui *risquerait de la laisser en situation* inconfortable d'instabilité pour longtemps encore.

Le chef de l'Etat et le ministre de la défense ont, tous deux, attiré récemment l'attention des Français sur les dangers d'une insécurité accrue, dans le monde, jusqu'au milieu de la décennie en cours, du fait de l'expansion militaire de l'Union soviétique. Si telle est bien la menace, il s'ensuit que des réformes — comme celle qui vise à améliorer le contenu militaire du service national — sont les bienvenues et que d'autres, en revanche, sont moins opportunes pour l'équilibre actuel de *l'appareil de défense.*

JACQUES ISNARD.

RELIGION

L'ÉLECTION DU SUCCESSEUR DU SUPÉRIEUR DES JÉSUITES

Jean-Paul II annonce la convocation d'une congrégation générale cette année

Cité du Vatican. — C'est avec un certain soulagement que les quatre-vingt-six provinciaux de la Compagnie de Jésus, reçus en audience samedi 27 *février par le pape*, ont appris de sa bouche que la congrégation générale, qui devra élire le successeur de leur supérieur général, le Père Pedro Arrupe, pouvait être convoquée « avant la fin de cette année ». La Compagnie de Jésus connaît, en effet, depuis octobre dernier une situation exceptionnelle : à la suite de la maladie du Père Arrupe (frappé d'une thrombose cérébrale le 7 août), le pape a nommé le Père Paolo Dezza comme représentant personnel pour diriger l'ordre, ce qui avait été considéré *par certains comme une ingérence, sinon* un « coup de force » dans les affaires de la Compagnie de Jésus, jalouse de son indépendance démocratique dans le choix de ses chefs.

De notre correspondant

Les jésuites, qui avaient traversé à pied en un long cortège la place Saint-Pierre pour se rendre chez le pape, considèrent l'allocution prononcée à cette occasion par Jean-Paul II (en quatre langues : italien, anglais, français et espagnol) comme « *positive* ». « *Tout comme est positif et important le rappel de l'histoire de notre ordre par le souverain pontife, qui prouve qu'il a désormais une bonne connaissance de nos traditions* », précise un jésuite. Une *manière en fait de souligner que* ces « *traditions* » ne doivent peut-être pas nécessairement être comprises dans le sens que souhaiterait le pape. Les provinciaux et les membres de la curie de l'ordre sont en tout cas réunis jusqu'au 3 mars à Frascati pour étudier (bien que l'ordre du jour officiel de leur réunion n'ait pas été rendu public) la manière de mettre en pratique les « souhaits » du pape.

Ce dernier a reconnu dans son allocution que son initiative avait un caractère d'« *épreuve* ». « *La situation assurément exceptionnelle et singulière* (créée par la nomination d'un délégué personnel du pape à la tête de l'ordre) *a pu faire penser à une intervention, une épreuve, qui — je le dis avec une grande émotion — ont été reçues par les membres de l'ordre avec un esprit digne de saint Ignace* » a déclaré Jean-Paul II. « *L'opinion publique attendait peut-être des jésuites un geste dicté seulement par la logique humaine* » ; en réalité c'est avec un « *esprit profondément religieux, une attitude d'obéissance et de disponibilité* » qu'ont répondu les jésuites à ce qui n'était, a affirmé le pape, qu'un « *geste d'amour* ». « *Obéissance et disponibilité fidèle* » ont d'ailleurs été les mots retenus par *l'Osservatore romano dans son* article de première page rendant compte de l'audience accordée par le pape aux jésuites.

Si l'on peut noter un soulagement, finalement réciproque, de la part des jésuites — assurés de la tenue prochaine d'une congrégation générale alors qu'ils pouvaient craindre que le Vatican ne veuille prolonger plusieurs années l'« *état d'exception* » — et de la part du pape, pour la manière dont l'ordre a répondu à une initiative d'autorité sans précédent, il reste, comme le fait remarquer un jésuite, que « *le souverain pontife n'a pas abandonné la partie* ».

Le prêtre et la politique

Son allocution se voulait apaisante. Le pape n'a cependant guère laissé de doute sur sa volonté d'exercer jusqu'au bout son autorité sur l'ordre des jésuites, les rappelant à plusieurs reprise au « vœu spécial » de se mettre « *sans condition à la disposition du vicaire du Christ* ». Obéissance au « *magistère suprême* », fidélité au concile Vatican II, mais dans « *l'esprit de l'Eglise et non selon des critères personnels et des théories psycho-sociologiques* » : telles sont les recommandations de Jean-Paul II, qui a souligné en outre : « *Il n'y a plus de place pour les déviations nocives à la vitalité des diverses communautés et à toute l'Eglise.* » Ce n'est que dans cet esprit que la Compagnie de Jésus « *sera en mesure de jouer pleinement son rôle aujourd'hui comme hier et toujours ; à savoir aider le pape et le collège apostolique à faire avancer l'Eglise sur la grande voie tracée par le concile et à convaincre ceux qui sont hélas ! tentés par les chemins soit du progressisme, soit de l'intégrisme à revenir avec humilité et avec joie à la communion sans ombre avec leurs pasteurs et avec leurs frères qui souffrent de leur attitude et de leur absence* ».

Plus précisément, après avoir souligné que « *l'Eglise désire voir la Compagnie s'intéresser toujours davantage à l'œcuménisme* (« *pour réduire le scandale de la division entre chrétiens* ») », et à l'approfondissement des relations avec les religions chrétiennes, Jean-Paul II a déclaré, à propos de la promotion de la justice : « *La nécessaire préoccupation pour la justice doit s'exercer en conformité avec votre vocation de religieux et de prêtres* ». Rappelant ses propos tenus à Rio-de-Janeiro en juillet 1980, le pape a ajouté : « *Le service sacerdotal, s'il veut vraiment demeurer fidèle à lui-même, est un service par excellence et essentiellement spirituel... Ce service n'est pas celui du médecin, de l'assistant social, du politique ou du syndicaliste.* » Il semble clair que ce rappel concerne l'action de beaucoup de jésuites en Amérique latine, envers laquelle le pape éprouve quelque perplexité. Pendant la messe qui a précédé l'audience, le Père Dezza avait cependant invité à prier « *pour les jésuites en prison et qui sont persécutés et travaillent pour le règne de Dieu* ».

Le discours du pape témoigne d'une volonté de reprise en main de l'ordre, qui, comme le disait à la presse le Père Arrupe en 1979, est « *au croisement des idéologies, des cultures et des mouvements historiques* ». Les productions théoriques de *certains* jésuites sur la morale sexuelle (l'avortement, l'homosexualité), l'action de certains autres en Amérique latine aux côtés des mouvements de libération, ont été jugées excessives par le Vatican dès le pontificat de Paul VI.

A Frascati, les provinciaux, dont dépendent quelque vingt-six mille jésuites à travers le monde, doivent trouver un compromis entre les « souhaits » du pape et une certaine conception pluraliste de leur ordre. Pour beaucoup la Compagnie n'a pas failli à sa mission, même si certains de ses membres ont adopté des positions parfois extrémistes. D'autres estiment cependant salutaire l'initiative du pape.

Dans une homélie prononcée dimanche et dont, étant donné son état de *santé*, il n'a pu lire que la première phrase, le Père Arrupe, tout en affirmant son obéissance au pape, a paru *sur* tout préoccupé de confirmer l'unité de la Compagnie de Jésus. Les jésuites suivront-ils les souhaits du pape jusqu'à ne pas nommer à leur tête l'un des représentants de la ligne ouverte représentée par le Père Vincent O'Keefe, désigné par le Père Arrupe comme son vicaire temporaire ? Il est certain que le Vatican, comme le démontre l'allocution du pape, suivra de près les travaux de la congrégation générale.

PHILIPPE PONS.

POLICE

Le commissaire Leclerc refuse sa mutation à Marseille

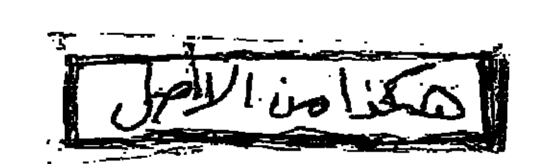
Le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle à la préfecture de police de Paris, ne deviendra pas, comme M. Defferre le souhaitait, le responsable de la sûreté urbaine de Marseille. M. Leclerc, que le ministre de l'intérieur avait l'intention de nommer, à cette occasion ral de la police nationale, a, pour des raisons qui lui sont personnelles, décliné, comme il en a le droit, l'offre qui lui était faite. Bénéficiant en effet de l'ancien statut des commissaires de police de la Ville de *Paris*, dont les dispositions autorisent ces derniers à refuser éventuellement une affec*tation hors de la circonscription* parisienne, hormis dans le cas de mesures disciplinaires, M. Leclerc ne saurait *être* taxé d'un quelconque « refus d'obéissance ».

Dans l'entourage du ministre, on fait part de la volonté de M. Defferre d'opérer davantage de mutations de policiers de Paris vers la province, ou en sens contraire, de manière « *à ne plus laisser des fonctionnaires de qualité prisonniers d'une « filière » englobant la totalité de leur carrière* ».

Place Beauvau, on fait observer, d'autre part, que, contrairement à une « rumeur » voulant que le commissaire Leclerc ait pu se voir condamné à cet « exil » marseillais pour avoir été à plusieurs reprises, ces derniers mois, mis en cause dans un certain nombre d'affaires — dont, notamment, l'affaire de Broglie — c'est « *une double marque de confiance que souhaitait lui accorder M. Defferre* », d'abord en le nommant « patron » de la police dans une ville où existent de nombreuses difficultés au plan de la sécurité, et, ensuite, en le faisant accéder au grade hiérarchique supérieur.

Selon *le Journal du dimanche* du 28 février, l'« affaire » aurait, *en fait, été plus sérieuse* que l'on veut bien le dire au ministère de l'intérieur. En effet, selon ce journal, M. François Le Mouël, directeur de la P.J. à la préfecture de Police de Paris, aurait menacé le ministre de l'intérieur de lui remettre sa démission si la décision de muter M. Leclerc était maintenue. On prête en effet à M. Le Mouël l'intention de voir le commissaire Lecler prendre la tête de la sous-direction des recherches criminelles du quai des Orfèvres, poste laissé vacant depuis le départ à la retraite, en 1981, de M. Roger Poiblanc.

— J.-M. D.-S.



MÉDECINE

Le forum des « médecines naturelles »

Folklore et bonnes paroles

Votre lit est-il à la bonne place ? Avez-vous mesuré vos biorythmes ? Connaissez-vous l'argile qui guérit, le soleil source de vie ou les ouvrages de Omraan Michaël Aivanhov sur l'harmonie ? Avez-vous essayé, pour 70 francs, l'effet kirlian inventé par un Russe, en 1916, à partir de techniques chinoises et popularisé par les Américains, qui, par vos empreintes, détermine vos carences énergétiques et de là vos maladies ?

A ces questions, et à d'autres encore sur la médecine alchimique, les pouvoirs de l'homéopathie, la radiesthésie, le mal au dos ou la concentration, prétendait répondre, du 28 février au 1er mars, le forum des médecines naturelles qui avait lieu à Paris. *« Premier congrès du genre »*, annonçait M. Jean-Pierre Lancel, président de l'Association française d'iridologie et de naturopathie appliquées qui organisait ce congrès avec Bio-psy et avec Auto-médecine corps-esprit, cette dernière association ayant pour objet *« de promouvoir et appliquer tous les moyens naturels à l'amélioration de la qualité de la vie »*.

Séduites par ce programme, près de trois mille deux cents personnes se seraient pressées, samedi et dimanche, autour des stands luxueux, désireuses de soigner leur fatigue, leurs carences nutritionnelles, leurs problèmes nerveux et enfin, cette cible privilégiée du forum, « la spasmophilie ».

Ces nouveaux thérapeutes, au nombre paraît-il de deux mille, ne parlent guère de leurs tarifs, entre 100 F et 150 F par consultation ; ils passent rapidement sur les cursus suivis, ces stages et séminaires aux durées très variables. « *Dans la médecine traditionnelle*, affirme l'un d'entre eux, *il est très long d'apprendre à ne pas tuer les gens avec les médicaments toxiques ; nous, nous n'en utilisons pas.* »

La volonté de collaborer

La volonté pourtant de collaborer avec la Faculté est affirmée hautement. Que les médecins pensent simplement, disent-ils, à nous inviter les premiers aux Entretiens de Bichat ! Qu'ils acceptent de faire des expériences sur nos remèdes dans leurs laboratoires ! Qu'ils suivent l'exemple de la faculté de Bobigny en introduisant les médecines naturelles dans les programmes.

N'y a-t-il pas, en effet, quelque présomption de leur part à ne pas essayer « *ce procédé nouveau qui réactive la circulation cardiovasculaire augmentant le débit du sang, soulageant ainsi angoisse, crampes, lombalgies et varices ? N'y a-t-il pas quelque audace, chez eux, à ne pas essayer les effets de cette gelée royale et de ce pollen de fleurs vendus par les laboratoires diététiques* » ?

« Il reste chez nous un côté folklorique, affirme un responsable du forum, *mais nous ne sommes pas des margoulins.* » Qui aurait osé l'affirmer ? Surtout pas ces visiteurs adeptes des médecines douces, éternels fatigués et anxieux sans retour, venus quêter de la part de gens souriants quelques bonnes paroles que les médecins traditionnels omettent parfois de leur donner.

NICOLAS BEAU.

M. Ralite précise les modalités de disparition du secteur privé dans les hôpitaux publics

M. Jack Ralite a indiqué dans le détail, le lundi 1er mars, de quelle manière devait disparaître le secteur privé dans les hôpitaux publics. M. Ralite a notamment souligné que seuls 25,5 % des quinze mille deux cent soixante-dix médecins temps plein pratiquaient au 1er janvier 1980 une activité privée. « *Parmi eux*, a-t-il précisé, *mille cinq cent quatre-vingt-sept, soit environ la moitié, ont effectué durant l'année 1980 plus de six cents actes chacun, ce qui représente une masse d'honoraires de plus de 330 millions de francs et une moyenne générale d'honoraires par médecin de 208 000 francs.* »

L'ensemble des mesures arrêtées, et qui devraient prochainement être publiées par décret, reprend les grandes lignes définies il y a quelques semaines par le ministre (*le Monde* du 15 janvier). Ainsi la suppression totale des lits privés dans les hôpitaux publics est confirmée pour le 1er juillet prochain. A cette date, les médecins n'ayant jamais eu de secteur privé, et ceux qui renoncent au leur, commenceront à bénéficier de mesures nouvelles concernant la couverture sociale et les retraites complémentaires.

C'est aussi à cette date que pourront débuter les activités médicales extra-hospitalières (1), et, pour les médecins continuant à disposer d'un secteur privé, une rétrocession plus rigoureusement observée sur les honoraires perçus couvrant une partie des frais hospitaliers.

Le 31 décembre 1982 se terminera la période de possibilité de renoncement laissée aux médecins. Un complément de couverture de retraite complémentaire sera offert. Le 31 décembre 1986 verra la suppression « *sous quelque forme que ce soit* » de tout secteur privé à l'hôpital public.

Une amélioration sensible de certaines prestations sociales accompagne ces mesures. Une prime annuelle d'un montant de 10 000 F sera, d'autre part, versée aux médecins hospitalo-universitaires, destinée à leur permettre de souscrire une assurance complémentaire au régime de leur choix. Les médecins conservant une activité privée ne devront y consacrer que deux demi-journées fixes, « *établies d'un commun accord entre le médecin et l'administration* ». Les malades « privés » seront hospitalisés dans des lits publics et les praticiens rémunérés directement par leurs malades personnels.

M. Ralite a d'autre part détaillé l'affectation des quinze cents postes de médecins des hôpitaux créés en 1982. « *Ces emplois*, a-t-il précisé, *ont été répartis entre les différents centres hospitalo-universitaires de manière à corriger les inégalités, d'abord entre les grades. L'effort a surtout porté sur les chefs de clinique et les adjoints (...). Ensuite nous avons cherché à réduire les inégalités entre les spécialités au sein des centres hospitalo-universitaires, en faisant une répartition « inégalitaire » des postes. Sept cent soixante créations de postes concernent les hôpitaux généraux. A la demande du professeur Dausset, prix Nobel de médecine*, a annoncé d'autre part le ministre, *nous avons créé six postes de coordinateur destinés à mieux organiser les transplantations rénales sur l'ensemble du territoire national et deux postes à l'hôpital Saint-Louis (Paris) pour développer les greffes de moelle osseuse qui devraient passer de soixante-dix actuellement à cinq cents.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce point vise les médecins hospitaliers et les médecins hospitalo-universitaires. Ces activités pourront se dérouler dans des établissements publics ou para-publics (autres hôpitaux, établissements pour personnes âgées, mutuelles, instituts médico-pédagogiques, crèches...).

● *Un chirurgien condamné.* — Le directeur de la clinique du Mont-Fleuri à Menton (Alpes-Maritimes), le docteur Adolphe Gourgue, a été condamné, jeudi 25 février, à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Nice pour avoir provoqué la mort d'un enfant par « *négligences et imprévoyances* ». Son anesthésiste, le docteur Emile Bisquerra, a été condamné à la même peine. Claude Plain, six ans et demi, avait été opéré par le docteur Gourgue, le 12 mai 1977, d'une appendicite subaiguë. Dans la soirée il avait eu un brusque accès de fièvre, sa mère s'en était inquiétée, mais le chirurgien n'avait pas estimé l'état de l'enfant alarmant. Le lendemain, l'enfant était mort. Il a été reproché aux inculpés de n'avoir procédé avant l'opération à aucun des examens nécessaires, excepté la recherche d'albumine, et de ne pas avoir pris en compte le fait que l'enfant ne s'était pas alimenté depuis plusieurs jours. D'autre part, l'anesthésie n'a pas été pratiquée par le médecin mais par une infirmière de la clinique qui a bénéficié d'un non-lieu. Les deux médecins ont fait appel.

ÉDUCATION

LES BOURSES D'ÉTUDES DU SECOND DEGRÉ SONT AUGMENTÉES

Conformément aux décisions du conseil des ministres du 13 janvier, le montant moyen mensuel des bourses accordées aux élèves des classes terminales des lycées d'enseignement professionnel (LEP) passe de 175 F à 440 F (*le Monde* du 15 janvier).

Les autres dispositions précisées par la note de service étaient inscrites dans le budget de 1982 du ministère de l'éducation nationale. A compter du 1er février, trois parts de bourses supplémentaires seront attribuées aux élèves boursiers de deuxième et troisième années de préparation au C.A.P. en trois ans, et à ceux de deuxième année de préparation au C.A.P. en deux ans et au B.E.P.

La part de boursé est actuellement de 168,30 F. A partir du 1er avril, elle sera portée à 188,40 F, soit une augmentation de 12 %.

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

Réussir au bac

Est-ce l'héritage de Napoléon, leur créateur ? Il flotte, en tout cas, autour des lycées et du baccalauréat une forte odeur de stratégies. Stratégie de l'élève et des parents qui veulent rassembler le maximum de chances pour « décrocher le bac », série C, bien sûr. Stratégie des établissements qui préfèrent, pour leur image de marque ou leur confort, accueillir les « bons éléments ». Stratégie enfin de l'administration qui, pour déjouer les ruses des parents, s'efforce — ô paradoxe ! — d'imposer des règles démocratiques.

Pour réussir cependant, une stratégie doit se fonder sur une appréciation exacte de la situation. Ce sont précisément ces éléments de jugement que fournit le numéro de mars du *Monde de l'éducation*, qui, en association avec l'hebdomadaire *le Point*, vient de mener à terme la deuxième grande enquête sur le rendement ou, si l'on préfère, sur l'efficacité des lycées. En avançant de trois mois la parution de cette enquête (mars 1982 au lieu de juin 1982), *le Monde de l'éducation* permettra aux parents, enseignants et chefs d'établissement de ne plus attendre la période de l'orientation et des examens pour adopter une stratégie en connaissance de cause.

Des résultats surprenants

Une étude fine des résultats au bac, combiné avec des éléments d'appréciation nouveaux (taille de l'établissement, importance de la ville, présence d'un premier cycle secondaire ou d'une université, diplômes des professeurs, *etc.*) permet aux enquêteurs d'aboutir à des conclusions souvent surprenantes. Ainsi, le niveau des diplômes des professeurs, etc.), maîtrise, CAPES, agrégation) n'a pas d'effet très notable sur la réussite des élèves à l'examen. Tel établissement privé de Lyon, avec un seul agrégé et deux certifiés sur cinquante et un professeur, obtiennent à peu près les mêmes résultats que le fameux lycée du Parc avec sa centaine d'agrégés sur cent vingt-neuf enseignants...

De même, si l'on suit le parcours d'un élève de la seconde à la terminale, on s'aperçoit que les résultats au baccalauréat ne varient pas nettement selon que l'établissement pratique une politique libérale, voire laxiste (laisser tous les élèves se mesurer à l'examen) ou sélective. Enfin, une information utile : dans tous les cas, le redoublement de la seconde vaut mieux que le redoublement de la terminale.

Deux innovations par rapport à l'enquête publiée l'an dernier : l'étude inclut, cette fois-ci, les lycées parisiens — qui avaient refusé de répondre au questionnaire la première fois — et surtout les établissements privés. Le numéro de mars peut donc étudier en profondeur deux situations de concurrence nouvelles : entre lycées parisiens, d'une part, où la « sectorisation » s'instaure difficilement, entre établissements publics et privés, d'autre part.

Les parents parisiens apprendront avec surprise que leurs lycées obtiennent, par rapport à la province, de meilleurs résultats dans les sections littéraires que dans les sections scientifiques, pourtant objets de tous les soins. Et ils découvriront que, bien souvent, le choix d'un lycée « d'élite » n'est pas une garantie pour être admis en classes préparatoires aux grandes écoles : un bon dossier dans une terminale hautement compétitive sera présenté comme moyen, alors qu'il apparaîtra excellent venant d'un établissement moyen.

ROGER CANS.

CORRESPONDANCE

Le « bénévolat » dans l'enseignement supérieur : une situation précaire

Le docteur J.-P. Deffez, responsable de l'enseignement de la stomatologie au centre hospitalo-universitaire Xavier-Bichat, secrétaire général du Syndicat des stomatologistes des hôpitaux de Paris nous écrit : Traditionnellement (c'est l'une des premières spécialités reconnues, au début du siècle), la stomatologie, discipline médico-chirurgicale, était enseignée à ceux qui entendaient l'exercer : médecins et étudiants en médecine en fin de scolarité.

Il en était ainsi jusqu'en 1979, date à laquelle la stomatologie est d'enseignement obligatoire aux étudiants en médecine, dans le cadre de la pathologie céphalique, comme l'O.R.L. et l'ophtalmologie.

Le bon sens voudrait dès lors que le nombre d'enseignants en stomatologie, à Paris que nous prenons pour exemple, soit sinon accru, du moins stabilisé.

Il n'en est rien ; à l'issue de la réforme Debré sur l'enseignement des études médicales, on comptait à Paris huit professeurs et maîtres de conférences agrégés en stomatologie : il n'en reste que deux, pour des charges infiniment accrues.

Cette évolution a été progressive et s'explique par :

— les départs à la retraite ;

— l'absence de recrutement en stomatologie (depuis 1973 à Paris) ;

— l'usage, laissé au libre arbitre des doyens des C.H.U., de disposer un peu à leur gré de l'affectation des postes d'agrégés à des disciplines qu'ils estimaient, à tort ou à raison, plus utiles dans le « cursus » de la formation des médecins. Des esprits chagrins parmi nous ont parlé de « stomatologie méconnue » ou de « stomatologie mal aimée » ; en dernière analyse, ce sont des contraintes budgétaires qui ont le plus souvent dicté leur attitude aux doyens.

Quelle est la situation actuelle ? Si la stomatologie compte deux enseignants pour Paris-Ile-de-France, l'O.R.L. en compte treize, et l'ophtalmologie en compte 15, pour des charges d'enseignements et de service public hospitalier parfaitement comparables (rappelons que la région Paris-Ile-de-France a une population d'environ dix millions d'habitants, soit un cinquième de la population française)

Qu'elle est la solution apportée par la discipline aux problèmes posés ? Les chefs de services hospitaliers, nommés « à temps partiel » avant 1963, ont pris en charge, tout comme moi, l'enseignement de la stomatologie dans les C.H.U. parisiens, dont ils dépendent.

Ce bénévolat est précaire : le recrutement de la catégorie à laquelle nous appartenons est arrêté depuis 1963.

Si l'exemple choisi est parisien, le problème est national.

L'enseignement de la stomatologie n'est pas assuré dans les facultés de médecine de : Amiens, Angers, Besançon, Brest, Caen, Limoges, Nice, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen et Saint-Etienne.

Seule une action ministérielle permettra de débloquer une situation qui va s'aggraver dans les années à venir. Cette situation est préjudiciable aux enseignés, mais surtout aux malades, qui n'ont pas ou n'auront plus de spécialistes en stomatologie - chirurgie maxillo - faciale, pour répondre à leur demande.

CARNET

Naissances

— M. François ECK et Mme, née Sabine Morel, Coralie et Laurent, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Camille,

le 20 février 1982.
53, rue de Rennes,
75006 Paris.

Décès

VAIDA VOEVOD III

— Nous apprenons le décès de **Vaida VOEVOD III,** président de la communauté mondiale gitane, organisme qui rassemble dans les pays occidentaux les associations de gitans de toutes ethnies (roms, manouches, etc.), survenu à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis).

[Vaida Voevod III s'appelait, pour l'état-civil, Ioan Rotaru. Il est né en Russie en 1918. Arrivé en France en 1947, il s'est aussitôt consacré à la défense du peuple gitan. Son action s'est surtout traduite par des accords avec les autorités de plusieurs pays de l'Est — Hongrie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie notamment — pour la délivrance de visas de sortie pour les gitans de ces pays.]

— Montpellier.
Le professeur Antonin Balmes et ses enfants,
M. Georges Martin et ses enfants,
font part du décès du
docteur Jeanne BALMES,
chevalier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 février 1982.

— Jacques Chièze et Nicole Boucher, et leurs enfants Marceau et Fabien,
Laurent Chièze,
font part du décès de leur mère et grand-mère,
Andrée CHIEZE,
survenu le vendredi 26 février 1982.
Les obsèques auront lieu à Ravière (Yonne), le 2 mars.
Ni fleurs ni couronnes.
20, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Jean DOUBLET,
pharmacien,
président honoraire
de l'Union des pharmaciens de la région parisienne,
ancien secrétaire général de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France,
ancien vice-président du conseil régional de l'Ordre,
survenu subitement, en son domicile parisien, dans sa cinquante-troisième année.
De la part de :
Mme Jean Doublet, née Martignat, son épouse,
Mlles Catherine, Patricia et Martine Doublet, ses filles,
Mme Maurice Quesnel, sa mère,
Mmes Jacqueline et Claude Quesnel,
Et des parents et alliés.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Etienne-du-Mont (place Sainte-Geneviève, Paris-5e), le mardi 3 mars, à 8 h. 30.
L'incinération au cimetière du Père-Lachaise aura lieu dans l'intimité familiale, selon la volonté du défunt.
Ni fleurs ni couronnes.
50, rue Descartes, 75005 Paris.
12, avenue Laumière, 75019 Paris.
126, avenue Emile-Zola, 75005 Paris.

— M. Michel Jouanne et Jean-François,
M. et Mme André Buffet,
Les familles Buffet, Pelican et Plogé,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marie-Odile JOUANNE,
née Buffet,
survenu le 26 février 1982, dans sa trente-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 mars, à 10 h. 30, en l'église des Baux-Sainte-Croix.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. Jean Morin, son frère,
Mme Robert Touraille, sa tante,
M. et Mme Jacques Touraille,
M. et Mme Yves Touraille,
M. et Mme Xavier Touraille,
Mme Jean-Bernard Trécolle,
M. Jean-Dominique Touraille,
M. et Mme Marcel Drapier,
M. et Mme Michel Le Blanc,
M. et Mme Pierre Le Blanc,
M. et Mme Francis Le Blanc,
M. et Mme Henri Le Blanc,
M. et Mme Antoine Le Blanc,
M. et Mme René Le Blanc,
M. et Mme Jean-Marie Le Goff,
Les familles Touraille, Le Blanc et Lainé,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Marcel MORIN,
docteur honoraire des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu à Paris, le 27 février 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 mars 1982, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e), sa paroisse, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
36, rue de Bellechasse, 75007 Paris.

— M. et Mme Denis Roussel et leurs enfants,
M. et Mme Gil de Grandsaigne et leurs enfants,
Mlle José Ombredane,
Et la famille Giovoni,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André OMBREDANE,
née Pierrine Gievoni,
survenu le 9 février 1982, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu le 16 février, dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons le décès de
M. Jean RISTERUCCI,
gouverneur de la F.O.M.,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu à Paris, le 25 février 1982.

[Né en 1911 à Bustanico (Corse), ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Jean Risterucci commence sa carrière en Indochine en 1935 comme administrateur, puis comme membre du cabinet du haut commissaire (1948-1951), enfin comme haut commissaire au Cambodge (1953).

Membre ou directeur de plusieurs cabinets ministériels de 1954 à 1956, il occupe ensuite divers postes en Afrique : inspecteur général à Dakar (1957), haut commissaire puis ambassadeur au Gabon (1959-1962).

Nommé en 1963 directeur des T.O.M., Jean Risterucci termine sa carrière outre-mer comme haut commissaire dans l'océan Pacifique (1965-1969).

Il avait présidé, de 1974 à 1980, la Société de mise en valeur agricole de la Corse.]

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Maurice RYMER,
ancien chef de clinique-assistant des hôpitaux de Paris,
médecin honoraire de l'hôpital de Rambouillet,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 26 février 1982.
De la part de :
Mme Maurice Rymer, son épouse,
Les docteurs Jean-Claude Rymer, Roland Rymer et Mme, ses enfants,
Olivier, Christophe, Isabelle, Caroline, Guillaume, Lucie, ses petits-enfants,
Ses cousins, ses cousines,
Et de ses nombreux amis.
Les obsèques auront lieu le mardi 2 mars 1982, à 15 h. 30, au cimetière de Silly-Tillard, près Noailles (Oise), où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
107, rue de Sèvres, 75006 Paris.

— Aix, Marseille.
Les docteurs Jean-Pierre et Nicole Sudan,
Eric, Bruno, Olivier et Damien Sudan,
Mlle Francine Jappaveyre,
Les familles Hedde, Righenzi de Villers, Ladreydt et Jean,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Pierre SUDAN,
née Lucy Roche,
leur mère, grand-mère, cousine et alliée,
rappelée à Dieu, dans sa quatre-vingt-sixième année, le 28 février 1982.
Office religieux le mardi 2 mars, à 14 h. 30, en l'église de Puyricard (Aix-en-Provence).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Belveyre, 13540 Puyricard.

— M. et Mme Raymond Thiebaut,
Mlle Odile Thiebaut,
Mme Thomas Rassam et ses enfants,
M. et Mme Joseph Jambert et leurs enfants,
Et les familles Brimo, Tabbagh et Reckeweg,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Edgard THIEBAUT,
survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 28 février 1982, munie des sacrements de l'Eglise, en son domicile, 23, boulevard de Valmy, à Colombes (Hauts-de-Seine).
Le service religieux sera célébré le mardi 2 mars, à 15 h. 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Colombes
Les familles se réuniront à l'église.
33, boulevard de Valmy, 92700 Colombes.

— Mme Pol Thieblemont,
M. et Mme Jean Thieblemont et leurs enfants,
M. et Mme Michel Garnier et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans, de
M. Pol THIEBLEMONT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Eloi de Fresnes, le mardi 2 mars, à 14 heures.

— M. et Mme Jacques Bouchara,
M. et Mme Bernard Weisweiller, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alec Weisweiller et leur fille,
ses frère, belle-sœur et nièce,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris, dans sa soixante-treizième année, le 27 février 1982, de
M. Guy WEISWEILLER,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1940,
médaille des évadés,
Palmes académiques.
Ses obsèques auront lieu le mardi 2 mars, à 14 heures, au cimetière de Passy.
Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

— Auch.
Mme Jean Bourrec,
très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de
M. Jean BOURREC,
prie tous ses amis qui se sont associés à son deuil de trouver ici l'expression de ses vifs remerciements.

— Mme Maurice Gouilloud,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Maurice GOUILLOUD,
survenu le 22 décembre 1981, remerciant de tout cœur toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin.
La messe du samedi 6 mars, à 15 h. 30, en la chapelle de la Salpêtrière, sera dite à l'intention de
Maurice GOUILLOUD.

Messes anniversaires

— Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de
Mgr André BARON,
le 11 mars 1982, à 19 heures, en l'église de la Trinité (Paris-9e).



INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Validation des annuités d'assurance-vieillesse

L'annonce de la pension au taux de 50 % octroyée à partir de soixante ans aux salariés totalisant trente-sept annuités et demie d'assurance-vieillesse, dès le 1er avril 1983, a provoqué une inflation des demandes de relevés de compte individuel de la part des futurs retraités.

Ce compte individuel récapitule, année par année, les trimestres et les cotisations pris en considération et donne à chacun sa position face à l'exigence des cent cinquante trimestres pour obtenir la pension optimale. Information, ô combien importante pour élaborer des projets et faire un choix parmi les différentes possibilités offertes, puisque, jusqu'au 1er avril 1983, l'accès à la garantie de ressources restera ouvert.

Le relevé de compte reflète l'activité salariée et le nombre de trimestres retenus — avec un maximum de quatre évidemment — en fonction des salaires ayant donné lieu à cotisations.

En pratique, les rémunérations annuelles sont divisées par un « salaire » forfaitaire, égal à deux cents fois le SMIC de l'année en cause. Par exemple, en 1981, ce « salaire » étant de 2 958 F, il aura suffi de gagner et payer des cotisations sur une somme annuelle de 11 832 F pour détenir quatre trimestres. Actuellement, le report de ces données ne pose pas de problème. Il en va différemment pour la période antérieure à 1945 ou même pour l'immédiate après-guerre. Et, des vides, inexplicables aux yeux des salariés, peuvent apparaître. Pour les combler, il faut apporter la preuve d'une activité salariée et du versement de cotisations.

Les bulletins de salaire représentent la justification par excellence comme la carte à timbres avant 1936 ou le feuillet trimestriel entre 1936 et 1941 ou la copie conforme du livre de paie. Mais, dans la plupart des cas, le salarié ne possède pas ces documents soit qu'il ait omis de les conserver, soit qu'ils aient été égarés ou dispersés dans les années mouvementées 1939-1945. Quant aux petites entreprises qui l'employaient, un bon nombre d'entre elles ont disparu. L'administration peut alors procéder à des validations par présomption atteignant, par le jeu du cumul, jusqu'à vingt trimestres par employeur.

Par exemple, huit trimestres au maximum peuvent être validés par « présomption née de l'environnement », si l'on constate, chez le même employeur, un minimum de temps de travail avant et après la « période lacunaire ». Autre présomption, celle « née de la production des bulletins de salaire » lorsqu'ils ne couvrent pas la totalité de la période en cause pour conduire à une validation normale. Mais ces vides, qui ne peuvent excéder huit trimestres, ne doivent figurer ni en début ni en fin d'emploi. D'autres trimestres sont systématiquement validés sans que l'assuré ait à se transformer en liquidateur de sa propre pension. Par exemple, un trimestre vacant suivi d'une séquence indemnisée au titre de l'assurance-maladie est automatiquement comptabilisé.

Dans toutes les circonstances, l'administration exigera de l'assuré un certificat de travail couvrant la période incriminée et une déclaration sur l'honneur engageant sa responsabilité et confirmant sa démarche.

Cette facilité donnée à l'administration de régulariser le maximum de dossiers correspondant à des situations prévues s'ajoute aux règles en vigueur et n'exclut nullement la possibilité de faire appel à la commission de recours gracieux.

Actuellement, un délai d'environ trois semaines sépare la réception de ce relevé de compte individuel de la date de sa demande. En cas de complications — et ces « périodes lacunaires » en sont un exemple, — plusieurs mois peuvent s'écouler avant leur résolution. Il n'est donc jamais trop tôt pour solliciter l'envoi de ce document auprès de la CNAV (Caisse nationale d'assurance-vieillesse) pour la région parisienne en indiquant le numéro d'immatriculation de Sécurité sociale et, éventuellement, le — ou les — numéro d'assurance sociale.

Déjà, pour pallier ce genre d'inconvénients, il est envoyé à tout assuré de cinquante-cinq à soixante ans un relevé de son compte accompagné d'un questionnaire concernant sa reconstitution de carrière. A partir de ces éléments, le futur retraité peut interroger la caisse sur le montant approximatif de sa pension. Cela en attendant que fonctionne le système informatique qui permettra d'obtenir immédiatement aux guichets d'accueil tous ces renseignements. La CNAV espère être en mesure d'offrir ce service en fin d'année 1983.

CHRISTIANE GROLIER.

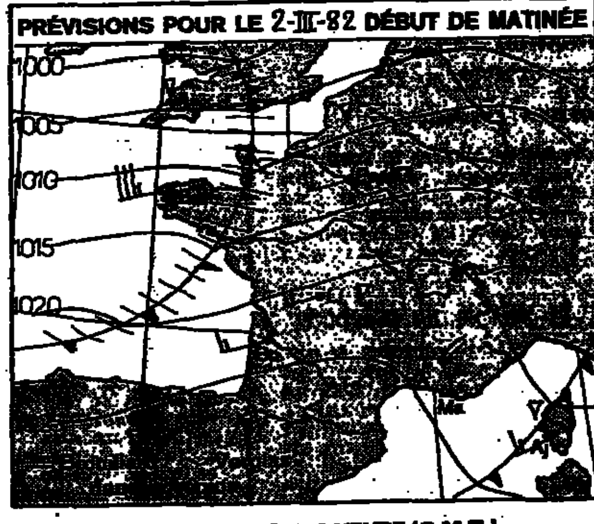
★ CNAV, 112, rue de Flandre - 75019 Paris. Téléph. : 203.96.57.

MÉTÉOROLOGIE

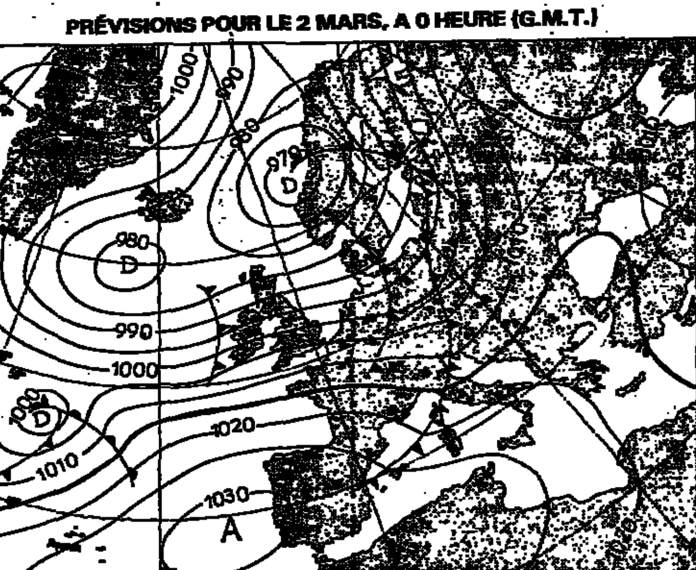
SITUATION LE 01-03-82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2-III-82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er mars à 0 heure et le mardi 2 mars à 24 heures :

Dans le rapide courant d'ouest qui s'est établi des côtes américaines à l'Europe occidentale, entre les hautes pressions des Açores à l'Afrique du Nord et les basses valeurs du Nord-Atlantique, des masses d'air humide traverseront notre pays. Cette advection d'air humide sera plus sensible au nord de la Loire.

Mardi matin, quelques brumes pourront être observées sur le Bassin aquitain, mais le temps sera le plus souvent variable et un peu plus frais. Des éclaircies alterneront avec des passages nuageux donnant des averses, plus nombreuses de la Bretagne aux frontières du Nord et du Nord-Est. Le mistral et la tramontane chasseront les nuages du pourtour méditerranéen.

Au cours de la journée, les averses se raréfieront et de belles éclaircies se développeront du sud de la Loire aux Pyrénées ; toutefois, en soirée, une nouvelle aggravation nuageuse et faiblement pluvieuse abordera la Bretagne. Les vents de sud-ouest à ouest modérés à assez forts seront forts en Manche.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 1er mars à 7 heures, de 1012,6 millibars, soit 759,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 février ; le second, le minimum de la nuit du 28 février au 1er mars) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 16 et 10 ; Bordeaux, 13 et 10 ; Bourges, 11 et 10 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 13 et 11 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 13 et 9 ; Dijon, 9 et 7 ; Grenoble, 14 et – 1 ; Lille, 11 et 10 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 17 et 6 ; Nancy, 7 et 5 ; Nantes, 13 et 11 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 12 et 10 ; Pau, 14 et 8 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 13 et 11 ; Strasbourg, 6 et 4 ; Tours, 12 et 11 ; Toulouse, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 22 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 6 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 15 et 9 ; Berlin, 6 et 4 ; Bonn, 9 et 7 ; Bruxelles, 10 et 10 ; Le Caire, 22 et 14 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 1 et 0 ; Dakar, 16 et 16 ; Genève, 10 et – 1 ; Jérusalem, 12 et 3 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 13 et 9 ; Luxembourg, 7 et 3 ; Madrid, 18 et 3 ; Moscou, – 6 et – 9 ; Nairobi, 30 et 13 ; New-York, – 1 et – 1 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 15 et 0 ; Stockholm, – 2 et – 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 MARS

« Le roi Charles V raconté aux jeunes », 14 h 30, entrée château de Vincennes, Mme Brossais.

« Notre-Dame », 15 h, façade, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Collection Thyssen », 16 h, Petit Palais, Mme Angot.

« Peinture française du XVIIe siècle », 14 h 45, Grand Palais (Approche de l'art).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 h, métro Cardin.-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Carnavalet », 15 h, 23, rue de Sévigné, Mme Ferrand.

« Le XVIIe siècle français », 19 h, Grand Palais, Mme Leblanc.

« De Memling à Titien et à Goya », 14 h, Petit Palais (Paris et son histoire).

« La Ruche », 14 h 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La collection Thyssen », 16 h, Petit Palais (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 14 h 30, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h, Sorbonne, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, M. Y. Coppens : « La place de l'homme dans l'évolution ».

19 h 30, 5, rue Largillière, M. B. Ludwig : « Découvrir le Mexique » (Nouvelle Acropole).

19 h 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. J. Eckenroth : « L'opposition-complémentarité » (Université populaire de Paris).

19 h, 30, bd de Port-Royal, Haïm Vidal Sephina : « Salonique », diapositives de E. Petropoulos et de E. Saporta y Beja.

20 h 30, 60, bd de Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « Le rêve » (Psycho-santé).

JEUNESSE

CHANTIERS EN AUVERGNE. — Dans le cadre de la sauvegarde et de l'animation du patrimoine architectural, le Centre régional de documentation pédagogique de Clermont-Ferrand, la direction régionale des affaires culturelles, les associations de chantiers de jeunes de la région Auvergne, proposent du 4 au 26 mars, une réflexion autour du thème : « Chantiers de jeunes et patrimoine architectural ».

Présentée au C.R.D.P. (15, rue d'Amboise, Clermont-Ferrand, tél. : (73) 91-86-90) du 4 au 26 mars, une exposition permettra de sensibiliser le public aux travaux de restauration que réalisent les associations et d'offrir aux jeunes des possibilités d'action concrète en faveur de la mise en valeur du patrimoine. Des animateurs des associations seront présents les après-midis, pendant la durée de l'exposition.

LOISIRS

MODERN'JAZZ. — La Direction départementale Temps libre, jeunesse et sports de Paris et l'U.E.R.E.P.S. Paris-V organisent avec l'appui du CAPALS deux week-ends danse modern'jazz, les 13 et 14 mars et 24 et 25 avril.

★ 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 359-01-69 postes 208, 210, 211.

ESCRIME. — La direction départementale Temps libre, jeunesse et sports de Paris, la Ligue d'escrime de Paris, le club Recherches et loisirs jeunesse (10e), organisent des cycles d'initiation à l'escrime à la Maison des jeunes et de la culture La-Grange-aux-Belles, 75010 Paris, pour les jeunes de huit à quatorze ans le mardi de 17 h 30 à 19 h, pour les adultes et les jeunes à partir de quatorze ans le jeudi de 19 h à 20 h 30. A partir du 2 mars jusqu'à la fin juin, 200 f pour la durée du cycle, assurance et prêt du matériel compris.

* 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 359-01-69, poste 211.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 28 février 1982 :

DES DÉCRETS

● Portant publication des accords bilatéraux entre la France et divers pays européens portant dérogation à l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (A.D.R.), signés entre le 4 septembre 1978 et le 31 décembre 1980.

● Modifiant le décret du 3 mai 1961 modifié relatif aux unités de mesure et au contrôle des instruments de mesure.

UNE LISTE

● Des candidats déclarés admissibles aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRESSE

L'ACCORD EST SIGNÉ ENTRE « LE POINT » ET SES NOUVEAUX ACTIONNAIRES

L'accord intervenu le 14 janvier dernier entre le société Gaumont, la Librairie Hachette et l'hebdomadaire *le Point* a été sanctionné le 25 février par l'achat de 51 % du capital du *Point* par la Gaumont et par l'arrivée de nouveaux associés. Les fondateurs du journal (dont MM. Olivier Chevrillon, Claude Imbert, Georges Suffert, etc.) conservent 13 % de ce capital. Les nouveaux associés, un groupe de quatre quotidiens régionaux (*Midi libre, le Républicain lorrain, Sud-Ouest* et *le Télégramme de Brest*), le quotidien économique *les Echos*, le groupe I de participation, principal imprimeur de la publication, et la Société civile d'études et de communication se partagent, à parts sensiblement égales, 6 % du capital. Ils auront la possibilité dans les deux années à venir d'augmenter leur participation.

Le montant global de la transaction s'élève à 160 millions de francs, dont 80 millions de francs pour le capital de la SEBDO, société éditrice du *Point*. C'est l'opération qui vient d'être réalisée. Il reste à payer 80 millions de francs pour le titre, toujours propriété de Hachette, ce que s'apprête à faire la SEBDO, sur ses fonds propres et par emprunts auprès des banques.

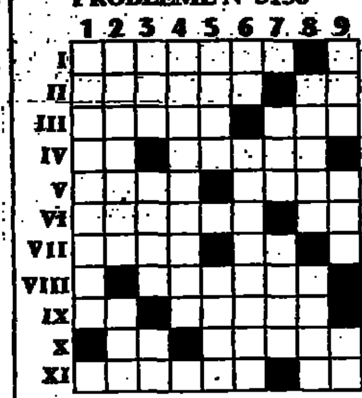
Une assemblée générale des actionnaires de la SEBDO devrait être convoquée courant avril pour élire au conseil d'administration un représentant de chaque actionnaire du journal (*Le Monde* daté 17-18 janvier 1982).

● *Paris-Villages*, tel est le titre du nouvel hebdomadaire qui vient d'être mis en vente (5 F le numéro). C'est à l'agglomération parisienne qu'est destiné ce journal, qui offre 32 pages de lecture et dont le directeur est M. Simon Blumental. *Paris-Villages* se veut le reflet de la vie des quartiers de la capitale et souhaite « *donner la parole à tous les intéressés, personnes, associations, élus, services publics* ».

★ *Paris-Villages*, 86, rue Molière, 93100 Montreuil (abon. un an : 250 F, six mois : 130 F).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3136



HORIZONTALEMENT

I. Réalisation de Ford où la diligence l'emporte sur l'automobile. — II. L'être timbré. Personnel. — III. Fait des croisements avec ses fils, peut-être pour obtenir des métis. Le royaume des ombres. — IV. Préposition. C'est parfois quand il est mort qu'on cherche à le tuer. — V. Fit subir des ans l'irréparable outrage. Économiquement fort. — VI. Quand il prend un air inspiré, c'est sans afféterie. Copulative. — VII. Mesure de bon sens. Leur origine se perd souvent dans la nuit des temps. — VIII. On peut y prendre un repas rapide et un café express. — IX. Alternative. Ses productions sont plutôt cochonnées. — X. Note. Reste de bois après un fait ne manquant pas de flamme. — XI. Faux sein. Peut être indécent, mais certainement pas culotté.

VERTICALEMENT

1. Bataille sur l'eau. — 2. L'apostrophe de l'orateur en est un exemple. Porteur de culotte qui disparut bien avant l'apparition des sans-culottes. — 3. Tenant lieu. La tournée des grands en évoque de nombreuses autres. Copulative. — 4. Peut enrichir celui qui le lit, jamais celui qui l'écrit. — 5. Troyen n'ayant jamais connu l'Aube. Source d'eau courante pour la cité des capitouls. — 6. Note. On lui tend la main, mais c'est elle qui vous demande de l'argent. — 7. Non seulement il est battu, mais il est même écrasé. Ceux qui jouent sur ces planches se retrouvent souvent dans les décors. — 8. Gagne son bifteack en pétrissant de la chair. Self-service pour partisan de plat unique. — 9. Perd au fur et à mesure tout ce qu'il gagne. Personne n'est gâté quand il est pourri. Grecque.

Solution du problème n° 3135

Horizontalement

I. Chinoiseries. Bu. — II. Héros. Thé. Océan. — III. Iris. Te. Iéna. Si. — IV. Rit. Lérins. Ru. — V. Utilités. Sieste. — VI. Ris. Ter. Fesser. — VII. Gê. Tir. Go. Reg. — VIII. Ira. Naïf. Lame. — IX. Piéton. Ela. Pô. — X. Noël. Eugénisme. — XI. Erostrate. Sa. — XII. Editeur. Ithos. — XIII. Lit. Isère. Tac. — XIV. Apiculture. Aîné. — XV. Nef. Mu. Essences.

Verticalement

1. Chirurgien. Élan. — 2. Héritier. Œdipe. — 3. Iritis. Apéritif. — 4. Nos. Ilot. — 5. Os. Litige. Sérum. — 6. Tétet. Têtu. Lu. — 7. [illegible] Nourrit. — 8. Eh ! Is. Gangá. [illegible] 9. Rein. Foi. Etiers. — 10. [illegible] nêtres. — 11. Eon. Iso. Li. [illegible] 12. Scares. Lasso. An. — 13. Usé[illegible] Mastic. — 14. Bas. Trempe. [illegible] 15. Unité. Geo. Puces.

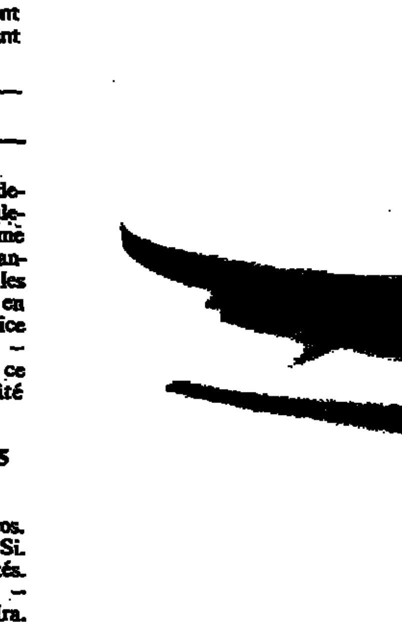
GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

I.S.S.N. : 0395-2037.





ENCORE UNE PREMIERE.

L'HEURE: 10 h 35
LE JOUR: 19 février 1982
LE LIEU: Renton (État de Washington)
L'ÉVÉNEMENT: Premier vol du 757

Un décollage parfait, un vol remarquablement calme et silencieux, un atterrissage précis : le premier vol du 757, à peine cinq mois après celui du 767, marque encore une étape décisive dans l'optimisation de la consommation du carburant.

En une seule année, un Boeing 757 économisera en effet assez de carburant pour transporter 186 passagers 12 fois autour de la terre.

La mise en service du 757 au début de 1983 et l'introduction du 767 en septembre prochain seront l'aboutissement d'un investissement technologique, humain et financier unique dans les annales de l'aviation commerciale.

Le fruit de ces efforts bénéficiera d'ici peu aux compagnies du monde entier – à commencer par celles qui ont déjà commandé 136 Boeing 757 et pris 71 options sur cet appareil, avant même qu'il ne quitte le sol.

Et les passagers pourront continuer de goûter au plaisir du voyage aérien, qui restera l'un des modes de transport les plus rentables qui soient.

BOEING
Pour réunir les hommes.



A PROPOS DE...

UNE SEMAINE « PORTES OUVERTES »

Déception pour le solaire

A partir du 26 juin 1982 et pendant une semaine, les portes des laboratoires et des usines travaillant dans le secteur de l'énergie solaire, ainsi que les maisons et édifices publics équipés de dispositifs solaires, seront ouverts au public.

En organisant cette manifestation le Comité d'action pour le solaire — qui rassemble une quinzaine d'associations et une dizaine de grands établissements industriels et commerciaux comme le Crédit agricole, E.D.F., Elf-Aquitaine, G.D.F., Leroy-Sommer, etc. — veut permettre aux Français d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la recherche et des applications solaires.

Le comité souhaite en outre créer une banque de données recensant les multiples initiatives, souvent ignorées, prises un peu partout en France. Les résultats de ces expériences seraient ainsi mis à la disposition de tous ceux — particuliers ou collectivités locales — qui veulent se doter d'un équipement solaire.

Ces projets ont été présentés à la presse le 25 février, à Paris, par M. Pierre Lebaillif, président du comité. M. Lebaillif n'a pas caché un certain désenchantement devant la politique énergétique du gouvernement. *« Compte tenu des objectifs du parti socialiste et des engagements du candidat François Mitterrand nous pensions que 1981 marquerait le décollage du solaire en France,* a-t-il indiqué. *Nous avons en effet enregistré une augmentation substantielle des crédits affectés à la recherche mais les nouvelles mesures que nous attendions en faveur des usagers et du développement industriel des techniques se font attendre. »*

Un exemple : les entreprises françaises sont capables de fabriquer chaque année 400 000 mètres carrés de capteurs. Faute de marché elles n'en ont produit que 60 000 mètres carrés en 1981, moins que l'année précédente.

La construction de la centrale solaire expérimentale Thémis, à Odeillo (Pyrénées-Orientales), décidée sous le précédent septennat, a mobilisé l'essentiel des crédits affectés au solaire pendant trois ans. Or cette réalisation, qui connaît d'ailleurs de grosses difficultés techniques et dont la puissance ne dépassera pas 1,5 mégawatts, n'a pas d'application immédiate chez nous. Le Comité d'action pour le solaire craint que l'on se soit trompé d'objectif.

« Pendant ce temps, a expliqué M. Lebaillif, *les Japonais se sont préparés à lancer sur le marché des panneaux photovoltaïques plus performants que les nôtres. Si le gouvernement veut atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, c'est-à-dire la fourniture par le solaire de l'équivalent de 14 millions de tonnes de pétrole en l'an 2000, il est urgent qu'il soutienne l'effort de nos industriels, notamment en leur ouvrant des marchés. »*

L'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie qui doit grouper, sous la direction de M. Michel Rolant, le Commissariat à l'énergie solaire, l'Agence pour les économies d'énergie, la « mission chaleur » et le Comité géothermie, devrait être l'instrument efficace d'une relance de la politique solaire.

MARC AMBROISE-RENDU.

Faits et projets

IL Y A 150 ANS LE PREMIER CHEMIN DE FER

Le 1er mars 1832, un service pour les voyageurs était inauguré entre Saint-Etienne et Andrezieux, dans la Loire, sur la première voie ferrée construite en France cinq ans plus tôt pour acheminer le charbon stéphanois jusqu'à un port fluvial situé sur la Loire.

Sur cette ligne de 18 kilomètres la traction n'était pas assurée par des locomotives mais par des chevaux. Les voyageurs commençaient leur voyage à Saint-Etienne dans une diligence qui les menait jusqu'à la voie ferrée. A cet endroit, une grue soulevait la caisse de la diligence avec ses voyageurs pour la séparer de ses roues « routières » avant de la déposer sur des roues « ferroviaires ». Au trot des chevaux, la diligence sur rail atteignait Andrezieux, où elle reprenait la route pour continuer son voyage jusqu'à Montbrison, alors préfecture du département de la Loire.

La S.N.C.F. célèbre ce lundi 1er mars à Saint-Etienne, sous la présidence de M. Charles Fiterman, ministre des transports, ce cent cinquantième anniversaire du service « voyageurs » par chemin de fer en France.

CONTRIBUABLES REMBOURSÉS DANS LE NORD

On n'osait plus y croire... Le fisc va pourtant rembourser à quelque dix mille contribuables de Wasquehal, commune de la banlieue roubaisienne, des sommes qu'il a perçu indûment en 1977.

L'affaire remonte à 1976. Les services des impôts avaient omis de prendre en considération certains éléments de la taxe professionnelle pour Wasquehal et cette erreur avait eu pour conséquence une augmentation excessive des taxes d'habitation et des taxes foncières des propriétés bâties ou non bâties. En 1977, lors de la mise en place de la municipalité que dirige M. Gérard Vignoble (P.S.), le nouvel adjoint aux finances découvrit l'erreur. Une procédure fut engagée. Le fisc accepta des dégrèvements uniquement pour l'année 1978.

A la fin de 1981 devant le tribunal administratif de Lille, le commissaire du gouvernement reconnaissait le bon droit des habitants de Wasquehal, mais le jugement leur était défavorable : il ne devait pas y avoir remboursement.

Finalement, un compromis est intervenu après une rencontre du maire de la ville avec M. Laurent Fabius, ministre du budget. Les dégrèvements seront accordés pour 1977. Ils seront d'environ de 10 % des impôts 1982 ce qui correspond à une erreur de 15,2 % sur le montant des impôts de 1977, soit au total environ 500 000 francs de l'époque. — *(Corresp.)*.

AUTOROUTES PLUS FRÉQUENTÉES

L'évolution de la circulation de novembre 1980 à novembre 1981 calculée à partir des indices établis par le ministère des transports montre une « décongestion » des routes nationales grâce à une utilisation plus intense des autoroutes.

Le nombre de véhicules passant en un point (le débit) et le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des véhicules comptabilisés ont évolué, sur les autoroutes de liaison : + 3,2 % et + 6,5 % ; sur les autoroutes de dégagement : 0,9 % et 3,8 % ; sur les routes nationales : — 0,7 % et — 0,9 % ; sur l'ensemble du réseau national : + 0,6 % et 1,6 %.

VILLAGE SOLAIRE MODÈLE EN LORRAINE

Quatorze constructeurs de pavillons nationaux et locaux, la direction départementale de l'équipement de Meurthe-et-Moselle et la Société d'équipement du bassin lorrain viennent de créer un groupement d'intérêt économique pour édifier un « village solaire et d'économie d'énergie » à Gondreville, dans la banlieue de Nancy.

Les dix-sept pavillons bénéficient de normes de 15 % supérieures à celles qui seront prochainement définies en matière de construction pour obtenir le label « économie d'énergie ». Ils devraient être terminés en septembre prochain. Les visiteurs du village modèle pourront s'y informer auprès de conseillers de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et de l'E.D.F. Un terminal d'ordinateurs permettra également de renseigner immédiatement le public sur les disponibilités locales de terrains constructibles et sur les prix au mètre carré. — *(Corresp.)*

● *L'affectation des crédits pour le Sud-Ouest.* — Le gouvernement vient de décider d'engager une enveloppe de crédits interministériels de 300 millions de francs en faveur des trois régions du Sud-Ouest, répartis à égalité entre l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. A cette enveloppe s'ajoute une somme de 48,6 millions provenant du Fonds européen de développement régional. *Les opérations prioritaires visent* essentiellement le développement des productions agricoles, l'essor des entreprises industrielles et artisanales, la formation professionnelle et les équipements de transport et de communication.

● *Avignon : les cibistes manifestent.* — Environ trois cents véhicules et camions de cibistes ont perturbé la circulation dans le centre d'Avignon le samedi 27 février dans l'après-midi. Ce mouvement, déclenché à l'appel de la Fédération nationale des cibistes libres, rassemblait quatre-vingt-dix associations représentant soixante-cinq départements et avait pour objectif de rappeler la principale revendication des adeptes de la C.B., *« le refus de rester enfermés dans les vingt-deux canaux F.M. »*, alors qu'ils demandent *« cent vingt canaux tous types de modulation d'antenne et un statut semblable à celui des radios amateurs »*. — *(Corresp.)*

régions

ILE-DE-FRANCE

TÉMOIGNAGE

Saint-Séverin, tel qu'il aurait dû être

par JACQUES ESSEL (*)

VOICI dix ans, j'ai tenté de *susciter*, à Saint-Séverin, ce que j'ai cru bon appeler la « prise de parole » d'un certain nombre de personnes demeurant dans ce quartier.

J'aimais me promener dans ces rues étroites et m'arrêter devant chaque maison d'où émergeait parfois le clocher de l'église qui donne au visiteur l'impression qu'il se trouve dans quelque village d'un lointain passé.

Je souffrais du laisser-aller qui y régnait, de la saleté des lieux, de l'aberration qu'il y avait à se heurter à des autos bruyantes, polluantes et *qui essayent de se frayer un passage. Je regrettais le mauvais comporte*ment des promeneurs qui jetaient des papiers gras n'importe où, parlaient fort à toute heure du jour ou de la nuit, absolument indifférents à la sérénité des riverains. Il me semblait que, si ces derniers avaient pu s'exprimer et faire connaître leurs désirs, cette situation déplorable aurait pris fin.

*Il ne doit y avoir aucun malen*tendu. Je n'étais pas du quartier, je n'ai jamais réclamé quoi que ce soit aux pouvoirs publics pour ce quartier. Je n'ai voulu être rien d'autre *qu'un détonateur qui permît* aux intéressés eux-mêmes de réclamer... s'ils le souhaitaient. J'ai toutefois commis une erreur. La pétition qui, comme on le verra, ne déboucha pas exactement sur ce que j'espérais, ne possédait pas une mention avertissant les « décideurs » que les signataires désiraient être consultés sur les dispositions prises pour l'aménagement de leur quartier.

En août 1972, je me livrais à un simple test. Une poignée de feuillets déposés au hasard dans quelques boîtes aux lettres. La réaction ne tarda pas. Ce que je ressentais, les *habitants de Saint-Séverin le res*sentaient aussi.

Je multipliais les feuillets et les répandis dans les boîtes aux lettres. Je fus aidé. Les signatures arrivèrent *en grand nombre* accompagnées de lettres enthousiastes. Certains demandèrent à me rencontrer.

Je tirais une affiche et fabriquais des pétitions collectives que je plaçais chez les commerçants. Elles furent vite remplies. L'accueil de ces derniers fut inégal. Les rares libraires et galeries d'art (pratiquement disparus aujourd'hui) étaient chaleureux. Les hôteliers étaient partagés. Les *marchands de couscous, vendeurs de* frites et autres restaurateurs étaient, sauf rares exceptions, parfaitement indifférents et ne voyaient pas du tout où nous voulions en venir.

Les pouvoirs publics, élus et administration eurent vite vent du raz de marée qui s'était produit à Saint-Séverin. D'autant que bien des signataires qui n'avaient pas compris que, avant de réclamer aux autorités de passer aux actes, le projet devait être longuement étudié et discuté dans le quartier parmi les intéressés eux-mêmes « bombardaient » sans cesse la préfecture d'appels télé*phoniques pour demander qu'une* prompte décision soit prise. On nous dira plus tard que ces projets se trouvaient déjà dans les tiroirs de l'administration. Gageons qu'ils y seraient restés encore longtemps, comme tant d'autres sans cette « prise de parole » de la population. Un membre du conseil de Paris m'invita à venir le voir ; des urbanistes, un grand architecte désirèrent s'en*tretenir avec moi...*

Le préfet de police, M. Jacques Lenoir, proposa aux élus parisiens, le *24 octobre 1972, de faire de Saint-*Séverin le premier quartier piéton parisien. Le Conseil de Paris lui répondit favorablement. Cette décision fut trop hâtive, à mon sens. Il ne fut jamais question du mouvement qui s'était manifesté dans le quartier parmi la population elle-même ni de la pétition qui avait reçu l'assentiment général. N'en blâmons personne. Nos édiles n'ont pas reçu la *formation qui leur eût permis d'adop*ter une attitude conséquente devant une population qui a « pris la parole ».

Imaginer

Si ce qui naissait à Saint-Séverin avait pu être continué, si une concertation profonde des personnes qui demeurent dans ce quartier avait pu *avoir lieu, il aurait été possible*, sur le seul plan des aménagements, en donnant libre cours à l'imagination, de prévoir, par exemple, des aires de stationnement pour les livraisons en plusieurs emplacements situés à la périphérie et qui s'y prêteraient ; auprès de certaines de celles-ci seraient entreposés des chariots (comme ceux que l'on trouve dans les gares ou sur les supermarchés *mais mieux adaptés), un gardien* en aurait la responsabilité ; le sol du quartier serait autant que possible dallé pour permettre le déplacement des chariots, faciliter l'entretien ; un *système de badges serait créé* tant pour les clients des hôtels que pour les riverains qui rentrent le dimanche soir et ont, peut-être, des enfants qui dorment dans leur voiture ou des personnes âgées ou pour d'autres cas d'exception ; une signalisation aurait expliqué aux promeneurs que la transformation des lieux était le résultat d'une action menée par les habitants auprès des pouvoirs publics et qu'ils étaient invités à lui apporter leur concours.

Mais les habitants de Saint-Séverin, encouragés par les résultats qu'ils auraient obtenus, seraient peut-être allés plus loin encore. Tout d'abord, ils auraient réclamé que les boutiques de « mangeaille » cessent de s'étendre et de s'emparer du moindre magasin devenu libre. Une *certaine solidarité aurait pu s'établir* dans le quartier pour éviter, notamment, l'éviction des personnes âgées et des économiquement faibles, du fait de l'augmentation des loyers. Des lieux pour se retrouver entre habitants du quartier auraient pu être créés où des activités manuelles et intellectuelles auraient vu le jour.

Qui sait même si cette rencontre de personnes, qui jusqu'ici voisi*naient mais s'ignoraient, ne les aurait* pas conduits à réfléchir ensemble à confronter leurs idées, non plus alors seulement sur ce qui a trait à l'environnement local et au cadre de vie *qui leur est proche, mais sur* les graves questions relatives à notre époque, au pays, à la paix entre les peuples ?

Peu après la décision officielle, j'ai cessé de m'occuper du quartier Saint-Séverin. Les premiers aménagements ont mis cinq ans à apparaître. Les camions de livraison bruyants engorgent les voies aux heures matinales. Une foule de promeneurs (ou une *meute de traînards ?) prend chaque* soir possession du terrain, aussi indifférents qu'avant à la présence d'être humains de l'autre côté des murs. Question de société.

★ Fondateur du Mouvement de défense de la bicyclette.

DÉFENDRE L'HÉRITAGE

UN SPECTACLE AUDIO-VISUEL DE MARCEL CARNÉ ET CLAUDE MANCERON

Versailles racontée à neuf

Pour que son passé, son histoire, son architecture et ses richesses soient connus de façon moins superficielle par les deux millions et demi de touristes qui visitent chaque année son palais, Versailles va disposer, sans doute dès l'année prochaine, d'un spectacle audiovisuel qui sera systématiquement proposé avant la bousculade à l'intérieur du château.

LE maître d'œuvre du projet est le cinéaste Marcel Carné, qui va sélectionner entre trois mille et quatre mille photos du château et de la ville royale pour réaliser un montage d'une heure à peine. « *En coupant les photos et en les montant les unes sur les autres, on peut réaliser un spectacle d'une très grande richesse* », explique Marcel Carné, déjà réalisateur à Lourdes d'un audiovisuel du même type sur Bernadette Soubirous. « *Le passé, le poids historique et le faste d'une telle ville constituent une matière exceptionnelle pour une telle création* », précise encore le cinéaste, qui se servira de trente projecteurs de diapositives géants et d'un projecteur de cinéma en 70 millimètres.

Le texte — qui devra être traduit en six langues — sera dû à l'historien Claude Manceron, de sensibilité socialiste, ce qui, de l'aveu du maire centriste de Versailles, M. André Damien, « *permettra de sortir des présentations à l'eau tiède faites jusque-là de l'histoire de Versailles pour mieux souligner les facettes révolutionnaires et républicaines du passé de la ville* ».

Il fallait trouver une salle assez grande et surtout située à proximité immédiate du château pour accueillir ce spectacle. Marcel Carné, appuyé par la ville, vient de découvrir le manège royal, long de 46 mètres et situé au cœur des Grandes Ecuries qui bordent la place d'Armes, où stationnent les milliers de voitures et de cars des touristes. Cette salle inemployée avait, *avant le 10 mai, été promise à* la Bibliothèque nationale. Aussi les promoteurs de ce projet se sont-ils adressés à M. Jack Lang, auprès duquel ils ont trouvé un écho favorable pour ne pas dire un appui. La Bibliothèque nationale, qui avait pourtant déjà acheté ses rayonnages, devra trouver un autre lieu de stockage pour ses excédents d'ouvrages.

« *Le manège royal est l'endroit idéal*, explique le maire de Versailles. *Nous prévoyons très rapidement de supprimer le disgracieux et anarchique parking de surface sur la place d'Armes pour créer en souterrain un parc de mille places, avec l'espoir que les autocars pourront y accéder. Il suffira alors de relier ce parking aux Grandes Ecuries pour canaliser les touristes.* » Ils découvriront, alors, une vision du château bien différente du *Si Versailles m'était conté...* de Sacha Guitry.

DAMIEN RÉGIS.

LES MÉROVINGIENS A CARNAVALET

A quand un musée archéologique pour Paris ?

UNE exposition « Paris mérovingien » est présentée actuellement au musée Carnavalet. Depuis la déplorable fermeture des galeries archéologiques municipales, voilà plus d'un demi-siècle, il n'était pas possible de contempler un rassemblement d'objets relatifs à l'histoire des hautes époques de la capitale (Paris, disons-le une fois de plus, n'a pas de musée archéologique) ni d'apprécier la qualité du matériel et des informations recueillies essentiellement depuis le dix-neuvième siècle, moisson que ne cessent de grossir les travaux de l'inspection des fouilles, menées depuis vingt-cinq ans par M. Michel Fleury, vice-président de la commission du Vieux Paris, *directeur des antiquités historiques de l'Ile-de-France.*

Les innombrables vœux de la commission du Vieux Paris en faveur de l'exposition permanente des collections archéologiques de la Ville sont restés jusqu'à présent lettre morte, et le musée Carnavalet ne voit toujours pas s'ouvrir, faute de crédits et de travaux, son annexe de Le Pelletier de Saint-Fargeau. Pourtant, l'extraordinaire succès que connaît la crypte archéologique du parvis Notre-Dame depuis son ouverture en août 1980 (près de deux cent mille visiteurs en douze mois, et cela continue) témoigne de l'intérêt du public.

L'exposition « Paris mérovingien » *présentée jusqu'à fin avril* à Carnavalet ne donne qu'une faible idée de ce qu'était la ville et son évolution complexe du sixième au neuvième siècle.

On peut se féliciter de ce que le petit « guide » de Patrick Perrin et Philippe Velay pour l'exposition reproduise avec des notices quelques-unes des pièces les plus importantes, mais on regrettera que les auteurs n'aient pas fait état dans leur bibliographie d'ouvrages récents qui ont beaucoup renouvelé le sujet.

ANDRÉE JACOB.

★ Musée Carnavalet, jusqu'au 25 avril 1982, aux heures d'ouverture du musée (Carnavalet, rue de Sévigné).

DE LA PLAINE MONCEAU AU PASSAGE DES ARTS

Souvenirs de peintres

Si la Nouvelle Athènes, dans le neuvième arrondissement, fut à Paris le lieu d'élection des artistes et des écrivains contemporains de Balzac, il semble que la plaine Monceau, quartier conçu pour les grands bourgeois par les frères Pereire, ait été choisie de préférence par les peintres, les hommes de lettres et les grands comédiens qui vécurent au temps de Marcel Proust, c'est-à-dire à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle.

C'EST ce qui ressort de l'étude faite par Mme Féral, « Les ateliers d'artistes de la plaine Monceau », que présentait M. Bruno Foucart à la dernière commission du Vieux-Paris Ces peintres dont on ne discute plus la valeur, surtout depuis qu'en 1973 l'exposition Equivoques, organisée au Musée des arts décoratifs, permit de la mieux connaître, eurent pour chef de file, d'après M. Bruno Foucart, Meissonier, qui, le premier, fit construire, 131, boulevard Malesherbes, un atelier aujourd'hui disparu.

Gervex, Henner, Flameng, Carolus Duran, Detaille, autant de noms auxquels on accolait jadis le terme de « pompier » et qui hantèrent pendant plus de cinquante ans l'avenue de Villiers, la rue Ampère, la rue Fortuny et dont les ateliers sont tous menacés de disparition, sauf celui de Henner, légué à l'Etat et devenu musée en 1922.

On a décidément beaucoup parlé peinture à cette séance de la commission du Vieux-Paris, puisque, dans une seconde communication, M. Bruno Foucart a évoqué « Balthus et le passage des Arts ». *Le passage des Arts* fait partie des trois cours du Commerce et de Rohan, paisible enclave presque intacte où l'on accède par le boulevard Saint-Germain, la rue de l'Ancienne-Comédie, la rue Saint-André-des-Arts et la rue du Jardinet.

C'est en 1936 que Balthasar Klossowski de Rola, dit Balthus, s'installa cour de Rohan. Celui qui allait devenir le directeur de la villa Médicis, par la grâce d'André Malraux, y peignit de nombreuses œuvres où se reflète cette qualité marquée par le surréalisme et par le retour au réalisme qui lui a fait dire qu'« *Il faisait du surréalisme à la Courbet* ».

La très grande toile représentant le passage des Arts, ou « cour du Commerce-Saint-André », date de 1952 (actuellement dans une collection particulière) et traduit parfaitement cet art un peu magique de Balthus, où les personnages, la précision dans les détails, témoignent certes beaucoup mieux du moment qui passe et d'une espèce d'existence surnaturelle que la *photographie récente prise* cour du Commerce et que M. Bruno Foucart a fait projeter devant la commission.

Magie de l'œuvre peinte qui donne un prix exceptionnel aux moindres éléments du décor, et c'est pourquoi la commission, unanime, a souhaité que ce décor subsiste dans son intégralité.

A. J.

culture

CINÉMA

LA REMISE DES CESARS

La nuit des rois

La salle Pleyel, la scène où commençait la remise des césars étaient plongées dans l'obscurité. On regardait, sur un écran géant, les images d'un reportage : François Mitterrand, président de la République, décorant Orson Welles des insignes de commandeur de la Légion d'honneur. Et puis, les images se sont effacées, la lumière est revenue partout, et, au centre de la scène, on l'a vu, lui, Orson Welles, barbe et cheveux gris, corps taillé en force comme la statue du Balzac de Rodin, mais *vivant.* D'un seul élan, les assistants (gens du cinéma français, cinéphiles et autres) se sont levés, applaudissant à tout rompre l'homme qui, au terme d'une semaine où Paris lui avait manifesté son intérêt, sa sympathie, son admiration, était le président de la septième Nuit des césars. Des millions de téléspectateurs ont pu voir cela, en même temps, sur Antenne 2. *Mais ils n'ont pas senti, comme nous* qui étions, sur place, subjugués, le grand courant d'émotion et d'amitié né spontanément. La « mise en scène » de Pleyel avait été préparée, mais pas cette communion de la foule d'invités, ce jaillissement de l'enthousiasme collectif, de la reconnaissance du génie, dont Orson Welles lui-même a semblé surpris et profondément touché. Il y a des choses comme cela qui viennent du cœur, dépassent l'ordonnancement prévu d'un spectacle.

Depuis 1976, Georges Cravenne, fondateur et organisateur de l'Académie des arts et techniques, voulant faire de la remise des césars du cinéma français, l'équivalent des oscars américains, a eu de grands présidents pour ses cérémonies. Mais la présence d'Orson Welles a donné à celle-ci une dimension particulière. Lorsqu'il est revenu sur le plateau pour annoncer le résultat du vote le plus attendu, celui du meilleur film de l'année, il a demandé l'assistance de Simone Signoret, qu'il a saluée comme *« la meilleure artiste dans le monde entier »*. Nouvel enthousiasme, nouvelle ovation pour l'arrivée auprès de Welles de l'actrice superbe de chaleur humaine, très émue elle aussi et fière : on en était heureux pour elle et avec elle.

Il nous plaît d'appeler « Nuit des rois » la septième Nuit des césars. Pas tellement à cause de la prédilection d'Orson Welles pour Shakespeare, mais parce qu'il y avait là *deux rois du cinéma qui sont aussi* des citoyens du monde, l'autre étant Andrzej Wajda, à qui Jack Lang, ministre de la culture, a remis, au milieu du spectacle, un césar d'honneur en lui disan : *« Ceci s'adresse à votre œuvre et à votre peuple. »* Phrase simple et digne, à laquelle répondit la dignité silencieuse du cinéaste polonais. Pour Wajda aussi la salle s'était dressée, avait applaudi à se briser les mains celui qui dans ses films a toujours été le témoin moral de la Pologne.

De tels moments sont autrement importants que ces numéros de variétés conventionnels appartenant à la tradition de la télévision, conçus comme intermèdes aux annonces successives des lauréats.

Quant au palmarès toutes catégories, c'est l'affaire des professionnels du cinéma et non des critiques. Les votes définitifs se sont faits selon deux ou trois axes d'orientation traduisant un engouement pour le prestige technique et les grands numéros d'acteurs. La profession a jugé, a eu quelques choix justifiés, mais il est surprenant et même scandaleux qu'elle ait ignoré *Coup de torchon* de Bertrand Tavernier. Après dix nominations à divers postes dans le premier vote de sélection, Tavernier, son équipe, ses interprètes, se sont retrouvés les mains vides, nulle part cités, comme si ni eux ni le film n'existaient plus. Faute de pouvoir expliquer cela, on a tout de même le droit de protester.

Les lumières se sont éteintes, la salle s'est vidée. Dans le hall de Pleyel et dans la rue, on s'est pressé encore longtemps, espérant voir passer les vedettes. Pendant ce temps, Wajda se rendait dans la loge de Welles, et, loin du spectacle, les deux hommes se témoignaient leur grande estime réciproque. Les dés sont jetés, les lauriers sont coupés. Après tous les honneurs qu'on leur a rendus, il ne reste plus qu'à souhaiter qu'Orson Welles trouve (chez nous, pourquoi pas ?) des capitaux pour tourner un film et que Wajda puisse réaliser en Fance, ainsi que prévu, *l'Affaire Danton.*

JACQUES SICLIER.

LE PALMARÈS

Meilleur film de l'année : *la Guerre du feu*, de Jean-Jacques Annaud.

Meilleur réalisateur : Jean-Jacques Annaud pour *la Guerre du feu.*

Meilleur acteur de l'année : Michel Serrault *(Garde à vue)*.

Meilleure actrice de l'année : Isabelle Adjani *(Possession)*.

Meilleur second rôle masculin : Guy Marchand *(Garde à vue)*.

Meilleur second rôle féminin : Nathalie Baye *(Une étrange affaire)*.

Meilleure première œuvre : *Diva*, de Jean-Jacques Beinex.

Meilleur scénario, dialogue ou adaptation : Michel Audiard, Claude Miller et Jean Herman *(Garde à vue)*.

Meilleure musique : Vladimir Cosma *(Diva)*.

Meilleure photo : Philippe Rousselot *(Diva)*.

Meilleur son : Jean-Pierre Ruh *(Diva)*.

Meilleur montage : Albert Jurgenson *(Garde à vue)*.

Meilleur décor : Max Douy *(Malevil)*.

Meilleur film étranger : *Elephant Man*, de David Lynch.

Meilleur court métrage de fiction : *les Photos d'Alix*, de Jean Eustache.

Meilleur court métrage documentaire : *Reporters*, de Raymond Depardon.

Meilleur court métrage d'animation : *la Tendresse du maudit*, de Jean-Manuel Costa.

Césars d'honneur à Andrzej Wajda, René Clair, Jean Neny (mixeur), Georges Dancigers et Alexandre Mnouchkine (producteurs).

■ Les « Golden Globes » du cinéma attribués à Los Angeles par l'Association de la presse étrangère, sont allés à : « Arthur », de Steve Gordon (meilleure comédie), « On Golden Pond », avec Henry Fonda (meilleur drame), Warren Beatty pour « Reds » (meilleur metteur en scène). Les meilleurs acteurs et actrices sont Meryl Streep, Bernadette Peters, Dudley Moore et Henry Fonda.

Georgio Strehler, en attendant Cannes

Georgio Strehler, qui a accepté de présider le jury du Festival de Cannes (*le Monde* du 25 février), est de passage à Paris et visite l'Opéra-Comique, où il va monter *l'Enlèvement au sérail.*

« *Ce n'est pas certain*, dit-il. *Les conditions de travail dans le lyrique sont tellement inconfortables et les chanteurs tellement occupés.* » Il visite aussi l'Odéon, où — sûrement — il va présenter au prochain Festival d'automne *Arlequin, serviteur de deux maîtres* et *l'Orage*, de Strindberg. A cause de la dimension des décors, *la Bonne Ame de Se-Tchouan* sera donné à la Porte-Saint-Martin. C'est d'ailleurs grâce à l'énorme succès du spectacle que Georgio Strehler peut reporter à la rentrée son projet Beckett autour de *Oh, les beaux jours !* et consacrer deux semaines en mai au Festival de Cannes. « *Ma fonction de président*, dit-il, *est celle d'un modérateur qui essaie de comprendre les points de vue et d'aider les jurés à se comprendre.* »

Les accusations de pression et de manipulation ne l'effraient pas. « *Pas un seul festival n'est à l'abri de ces histoires. Si on voit ce qui s'est passé à Venise cette année, le film de Margareth von Trotta a obtenu le prix contre la moitié du jury, j'en suis persuadé, et grâce à sa force émotionnelle auprès des spectateurs. On pourrait parler de pression du public. La question est : peut-on mesurer la qualité artistique ? Mais les festivals ont besoin de cet élément. Alors, faut-il les maintenir ? Si on les accepte, on accepte leur farouche réalité, et ils sont utiles. En tant que juré, on peut seulement dire : nous ne détenons pas la vérité absolue, nous sommes intègres. Le prix est le résultat d'un jugement démocratique. J'espère que ce sera l'esprit de Cannes, et que nous éviterons de céder au quotidien politique comme à la mode...*

» *Au cinéma, la tendance générale est à l'amusement. Même un mauvais film, sans ambition, est fabriqué pour marcher. Ce n'est pas le cas à la télévision. C'est-à-dire que, avec un document sur le Salvador ou la faim du tiers-monde, il n'y a pas d'équivoque, ce n'est pas de la distraction. En Italie, à cause des chaînes privées, je peux prendre une vingtaine de programmes, et je me fais mon montage comme la plupart des téléspectateurs. C'est une forme de civilisation de savoir trouver un rythme d'intérêt personnel.* »

Georgio Strehler regarde la télévision chaque fois qu'il le peut, va au cinéma le plus souvent possible, reste avant tout préoccupé par ses spectacles et par les deux salles qui vont composer le nouveau Piccolo. La première, qui doit être terminée en 1984 et contiendra six cents places, est aménagée dans un théâtre traditionnel *le Fossetti*, que l'on a aménagé pour être entièrement maniable. On y installera une école pour les acteurs, mais aussi pour toutes les professions du spectacle, et ce sera « *une page blanche, un lieu d'expériences* ». La seconde, qui n'est pas encore commencée, devrait être terminée en 1986 et contiendra mille deux cents places. On pourra y donner des petits opéras, y projeter des films. « *Et surtout*, dit Georgio Strehler, *ce sera un théâtre unitaire, où seront réunis les ateliers de décors et de costumes, où on pourra inventer des techniques... Par exemple, la manière de baisser l'intensité de la lumière sans qu'elle change de couleur. Si je demande ça à un ingénieur, il me rit au nez, le théâtre ne l'intéresse pas. De plus, les deux salles seront reliées, et si j'inaugure la grande avec le premier* Faust, *on travaillera des fragments du second, qui est injouable, dans la petite, ou on y montera* Leonce et Lena *si je donne la* mort de Danton *dans la grande... Il n'existe rien de pareil en Europe, et nous en avons besoin.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

MUSIQUE

Clôture de la troisième Biennale de Nanterre

Après Aperghis, Le Taller d'Amsterdam

Après les splendides expositions d'ex-voto napolitains qu'il a présentées, simultanément, dans ses locaux de la rue de Varenne et à la Maison de la culture de Nanterre à l'occasion de la troisième Biennale Voix théâtre et musique d'aujourd'hui, l'Institut culturel italien propose une série de manifestations consacrées, encore à Naples (1). Du mercredi 3 au dimanche 7 mars, à Nanterre, le Taller d'Amsterdam clôturera le festival qui, grâce au soutien de Radio-France et de l'Atelier lyrique du Rhin, s'inscrit dans le droit fil de l'entreprise menée et réussie à Avignon par Guy Erismann, aujourd'hui directeur adjoint des programmes et services musicaux de Radio-France.

La vision de la petite salle Jean-Marie-Serreau vaudra à elle seule le déplacement à Nanterre : décor de Sahara, dunes sablonneuses où semblent avoir échouées des chaises et des tables comme celles qui meublent les salles d'attente; plus un sofa écarlate, un rocking-chair ayant vécu, et un xylophone... A travers ce paysage d'aridité dissimulant des amplificateurs et que contemple, assis au troisième rang, un mannequin déguisé en prince arabe se métamorphosent des solitudes. La troupe du Taller fondée à Montevideo en 1963 propose cette fois une réalisation bien différente du onzième et dernier numéro de la série de ses « cronus » montré en 1979 au Centre Pompidou. C'est ici le visuel néanmoins qui l'emporte en étrangeté. Car, une bonne partie de la musique est préenregistrée.

En revanche, la totalité de la partition de Georges Aperghis était chantée en scène par les interprètes de l'Atelier lyrique du Rhin et jouée dans la fosse par les solistes de l'ensemble « Musique vivante » pour Liebestod, un opéra. *Cette évocation d'Hölderlin et de Karoline de Gunderõde sera reprise plus de cinq soirs. Une exception dans le secteur du théâtre musical, domaine hélas de l'éphémère : créée à Metz* (Le Monde *du 26 janvier), et rodée depuis, la production part en tournée (2).*

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) « Archéologie napolitaine : années 2 000 », exposition de photographies du mardi 2 au samedi 20 mars ; table ronde : « l'Art napolitain au XVIIIᵉ siècle », le mercredi 3 mars à 18 h ; « Voyage pittoresque au royaume de Naples », exposition de gravures d'artistes français du XVIIIᵉ siècle, du jeudi 4 au samedi 20 mars ; table ronde : la découverte du midi italien par les voyageurs français au WVIIIᵉ siècle, le jeudi 4 mars à 18 h ; table ronde sur Giambattista Vico, le vendredi 5 mars à 18 h.

(2) Théâtre municipal de Colmar le 5 mars ; Maison de la Culture de La Rochelle le 9 mars, Théâtre municipal de Mulhouse le 13 mars ; Opéra du Rhin, les 16, 18, 19 et 20 mars.

■ Un récital de poèmes d'Edouard Valdman aura lieu le mardi 2 mars, à 20 heures, à la Passerelle, 81, rue Pernéty, Paris-14ᵉ.

■ RECTIFICATIF. — Dans son compte rendu du récital de Michel Dalberto (*le Monde* du 9 février), Jacques Lonchampt faisait allusion à la Grande Sonate posthume en la majeur de Schubert et non de Schumann, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire.

Rappelons d'autre part que — contrairement à ce qui a été annoncé dans la sélection du « Monde des arts et des spectacles » du 11 février — la série de récitals de chant prévue au Théâtre des Bouffes-du-Nord, avec les *interprètes de Carmen*, est reportée à la rentrée.

THÉATRE

« SHERLOCK HOLMES » A BOULOGNE-BILLANCOURT

Le dandy diagnosticien

Notre Maigret a de la brioche. On ne lui connaît pas de vice — sa bouffarde n'en est pas un. Il est fidèle à Mᵐᵉ Maigret, qui n'est personne, la femme mariée qui lui prépare son gratin dauphinois et veille à ce que son complet gris foncé n'ait pas une tache. Les rêvasseries de Maigret, quand il tourne autour du pot aux roses avant de le découvrir, ne basculent jamais dans la déprime. Maigret, c'est un bon gros nounours. La force tranquille avant la lettre.

Quelle différence avec Sherlock Holmes, mince et souple comme un bambou, dandy, célibataire, avec un jeune éphèbe pour lui cirer ses valises. Névropathe avoué ou non, Sherlock Holmes se shoote à la cocaïne.

Ce détective si marginal, cette gloire nationale impensable en France, Paul Guers le joue avec finesse, naturel, au Théâtre de Boulogne-Billancourt, où Guy Dumur a adapté la seule pièce sur Holmes écrite par Conan Doyle.

Elémentaire, mon cher Watson : le Sherlock Holmes des romans est avant tout un policier généraliste, un diagnosticien. Sur les planches d'un théâtre, c'eût été un peu trop chinois. Conan Doyle, avec raison, a écrit un drame style Mystères de Londres, *avec souterrains, jeune fille séquestrée, tueurs froids. Holmes navigue entre tout cela comme anguille parmi les roches.*

Mise en scène cousue main de Michel Fagadau, décor à surprises de Mario Franceschi, musique belle ténébreuse d'Isabelle Hugues, acteurs premier choix tels que François Maistre, Philippe Laudenbach, Yves Pignot, Françoise Caillaud, Georges Audoubert : ce Sherlock Holmes *comble son public, et décidément les spectateurs vont à Boulogne-Billancourt, sûrs de leur fait, voir du bon théâtre à l'ancienne, comme ils savent où prendre le pain au feu de bois ou les chandails pure laine.*

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h 30.

VARIÉTÉS

Le voyage magique de Carole Laure et Lewis Furey

Encore une fois, Carole Laure et Lewis Furey nous offrent un spectacle qui leur ressemble et où ils se reconnaissent, une sorte de journal intime de deux héros, un homme et une femme, un poète et une comédienne, un musicien et une chanteuse qui se rencontrent, se perdent, se cherchent et se retrouvent. Jeu de cœurs où les désirs s'affrontent et les tendresses s'accordent. Deux jeunes gens frémissants de vie affectent d'être les organisateurs d'événements qui les dépassent et glissent d'une mélodie à l'autre comme en un rêve.

Encore une fois, Lewis Furey et Carole Laure nous entraînent dans un voyage troublant où la musique est émotionnelle et expressive ; les chansons en forme d'histoires gardent une liberté d'inventer, d'imaginer, de s'éclater et de s'abandonner et courent le plus naturellement du monde.

Il y a une vraie pureté dans ces vingt-quatre chansons jouées, brillamment *mises en scène comme une suite* d'images composées. Il y a une sorte d'ivresse facilitée par la magie des deux protagonistes, la manière souveraine dont Lewis Furey franchit les barrières, la grâce et la malice de Carole Laure. Aucun artifice, rien que des sentiments et de l'humour, une intelligence très fine du spectacle, un sens aigu du mouvement dans l'ordonnance des chansons, la superbe utilisation — très cinématographique — des lumières, la façon de tirer parti des choristes qui participent pleinement à l'action chantée et commentent en contrepoint à l'occasion.

Deux heures de spectacle rigoureux, généreux, d'un charme fou.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h 45.

BON VIEUX TEMPS... PAS SI VIEUX...

Une carrière aux couleurs d'images d'Epinal... Sixième née d'une famille de huit enfants, dès l'âge de quatre ans, en Caroline du Nord, Nina Simone jouait du piano sans avoir encore appris ; ensuite un professeur local, se rendant compte, la poussait vers New-York et la Julliard School. Elle devenait fameuse en 1959, avec I love you Porgy. *En France, ils ne sont pas près d'oublier sa voix, ceux qui, au Festival d'Antibes, en 1965, l'ont vue interpréter* le Ne me quitte pas, *de Jacques Brel. Elle chante au Palais des glaces le temps de cinq concerts, du mardi 2 au samedi 6 mars, à 20 h 30. A bon entendeur... On disposera d'un peu plus de temps pour aller écouter d'autres visiteurs venus aussi d'une Amérique déjà entrée dans la légende : les musiciens du Golden Gate Quartet. Ils sont, eux, accueillis à la Gaîté-Montparnasse jusqu'au dimanche 14 mars. La nostalgie reste ce qu'elle était.*

■ « Garde à vue », de Claude Miller, et « Coup de torchon », de Bertrand Tavernier, se partagent pour 1981 le prix Méliès attribué par le Syndicat français de la critique de cinéma. Le prix Moussinac (meilleur film étranger) revient à « Elephant man », de David Lynch.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UNE SAISON EN ENFER, 18 h 30 et POUR UNE INFINIE TENDRESSE, 22 h 15, Lucernaire (544-57-34).
EMBRASSE-MOI IDIOT, Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h 15.
APPRENDRE A RIRE SANS PLEURER, Fontenay-sous-Bois, Salle Allende (875-44-88), 20 h 45.
LA PLANÈTE SHAKESPEARE, Essaïon (278-46-42), 20 h 15.
VOULEZ-VOUS JOUER AVEC MOI, Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30.
LÉONCE ET LÉNA Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) 19 h 30, Ballets.
Salle Favart (296-12-20) 20 h 30, Bubbling Brown Sugar (Harlem années 30).
Comédie-Française (296-10-20) 20 h 30, la Dame de chez Maxim.

Les autres salles

Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 21 h : Pyramide sur la pointe.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h 45 : Perles à rebours.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Daunou (261-69-94), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Essaïon (278-46-42), Salle I, 20 h 45 : Le marteau des Maléfices ; 22 h 15 : l'Alpage ; Salle II, 18 h 30 : Ballades, 21 h 30 : Protée.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koudechapo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Show devant, S. Joly ; Théâtre Rouge, 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : Douce ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Poche (548-92-97), 21 h. : Baron baronne.
Studio-Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : En passant par Maupassant.
T.A.I. — Théâtre d'Essai (278-10-79), 22 h : Huis clos.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h : Escurial.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomène.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. ; II., Qui a tué Betty Grandt ? Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. — II, 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
La gageure (397-62-45), 22 h : Les méfaits du tabac — La fleur à la bouche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : Les chocottes.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Lundi 1er mars

Le music-hall

Essaïon (278-46-42), 18 h 30 : Sara Alexander.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : N. Vassel.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : J.L. Salmon.
Olympia (742-25-49), 21 h : Francis Cabrel.
Potinière (261-42-53), 20 h. 45 : Alex Metayer.
Trottoirs de Buenos-Aires, (260-44-41), 21 h : Duo H. Salgan, U. De Lio.

Danse

Théâtre des Champs-Élysées, (723-47-77) ; 20 h 30 : Ensemble national de Pologne Slask.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Trio A. Cordès, F. Geyre, P. Hadjaje, J. Wiederker et E. Chojnacka, F. Gualda (Marco, Ohana, Kranse...).
Lucernaire, 19 h 45 : C. Molinaro (Ginastera, Giuliani, Yupenqui) ; 21 h : L. Martin (Chopin, Beethoven, Fauré).
Athénée, 21 h : E. Moser, E. Werba.
Salle Cortot, 20 h 30 : Trio d'Anches Ozi, A.-M. François, I. Gascuel (Tisné, Constant, Ouzounoff, Guérin).
FIAP, 20 h 30 : M.-P. Soma, A. La Palombara (Bach).
Salle Gaveau, 21 h : V. Yankoff (Chopin, Schumann).
Cité internationale universitaire, 20 h 30 : musique électronique (Almuro, Jubard, Rey).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : Trio de France, Sextuor Sartory (Mendelssohn).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.
Club Saint-Germain, (222-51-09), 22 h 30, Rhoda Scott.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : M. Nissim, M. Mouthana, F. Mechali.
Petit Opportun (236-01-06), 23 h. : S. Stitt, R. Urtreger, P. Michelot, E. Dervieu.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

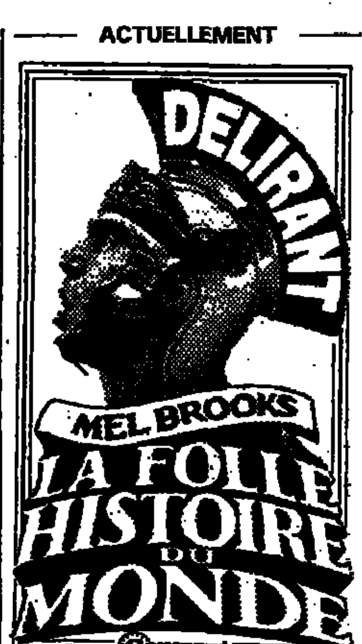
Films réalisés par les étudiants de l'Institut des Hautes Études cinématographiques : 18 h, le Son de la pluie, de S. Ullmann ; le Déménagement du canapé, de M. Edelstein ; Courage Nounours, de A. Keundall ; Train bleu, de F. Bon ; Casta Diva, de M.F. Roncajolo.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la Belle Nivernaise, de J. Epstein ; 17 h, le Banni des îles, de C. Reed ; 19 h, Faces, de J. Cassavetes.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Ermitage, 6e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparno, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CARMEN JONES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LA CHÈVRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*). Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 16e (606-34-25).
CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DEUX FILLES AU TAPIS (A., v.o.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
DIVA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
MAD MAX (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : Gaumont Opéra, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 6e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movis, 1er (260-43-99).
RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-93-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRÉSOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
SHE DANCES ALONE (A.-Aut., v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
TETE A CLAQUES (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-63-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
THE ROSE (A., v.o.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
TROP TOT, TROP TARD (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Action-République, 11e (805-51-33).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marbeuf (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; (v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
VERS LE SUD (v.o.) : Forum (297-53-74).











SPECTACLES

cinémas

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DE FER, film allemand de Thomas Brasch, v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE DROIT DE TUER (**), film américain de James Glickenhaus, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 12e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 17e (241-77-99), ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FIÈVRE AU CORPS (**), film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Gaumont Halles, 1er ; (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

INCUBUS (*), film canadien de John Hough, v.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE LARRON, *film italien de Pasquale* Festa Campanile, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LITAN, film français de Jean-Pierre Mocky : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

L'AMÉRIQUE EN FOLIE (A., v.o.), (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.), (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp. Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) : Théâtre Présent, 13e (203-02-55).
LE DÉSERT DES TARTARES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A.) : Argos, 2e (233-67-06).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. sp.
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re et 2e partie) (**) (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Ranelagh (16e) (288-64-44).
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) : (**) Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ONE + ONE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Oympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
PHAMTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
ROLLERBALL (A., v.f.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
SABOTAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (V.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TEMPS SANS PITIÉ (Ang., v.o.) : Olympic 14e (542-67-42).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
THE SAGA OF ANATAHAN (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
UN ÉTÉ 42 (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp.
YOYO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
WEST SIDE STORY (A., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97).

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

Vaches sacrées

Le meilleur rire, à mon avis, le plus roboratif, le plus grisant, c'est le rire dynamite, le rire iconoclaste, le rire qui gifle, qui claque, qui pète au nez des puissants, celui qui lézarde les façades, carambole les idées reçues et bouscule les idoles. Ce rire-là, avant le 10 mai, on n'y avait quasiment pas droit à la télé. Extrêmement susceptibles et chatouilleux, nos princes fronçaient un sourcil impérieux chaque fois qu'on se permettait la moindre impertinence ou l'allusion la plus voilée à une quelconque affaire de sac à main, de diamant ou d'action en Bourse — pour n'en citer que deux ou trois — à un de ces bons petits scandales dont les journaux satiriques faisaient leurs choux gras.

Et depuis le 10 mai, littéralement renversés par le raz de marée socialiste, par l'ampleur et par la force du changement, nos amuseurs ne semblaient pas avoir recouvré leurs esprits. Imperturbables, ils continuaient sur leur lancée à envoyer d'un geste mécanique, de vrais zombies, des flèches paresseuses, émoussées sur des gens qui avaient complètement disparu de la scène politique. Ça n'amusait plus personne.

Et voilà que samedi soir, à la faveur de la nuit des Césars retransmise par Antenne 2, un énorme éclat de rire a secoué la France, elle était enchantée la France, elle jubilait, en voyant Thierry le Luron imiter Marchais et Mitterrand devant une salle en transes, croulant sous les applaudissements, surtout quand il s'est agi du président. Une salle pourtant composée de petits camarades pas particulièrement indulgents. Jacques Martin en a fait ensuite la cruelle expérience qui a débité de molles et mornes plaisanteries dans un silence de glace.

C'est un signe. Il est temps, grand temps d'ouvrir le superbe cadeau que nous nous sommes fait il y a déjà neuf mois et de déballer enfin le jeu de massacre flambant neuf offert par la nouvelle majorité. Avis, en particulier, à Jean Amadou. Il s'est vu confier, en effet, la meilleure case de la grille, le samedi à 19 h. 45 sur la deuxième chaîne. Quinze minutes pour nous dilater la rate. C'est peu et c'est beaucoup. A condition d'oser. Et de ne pas se tromper de tête de Turc. Giscard candidat aux cantonales, ça a un côté assez comique, c'est vrai, seulement Giscard, on en a tellement assez qu'on n'a même plus envie de l'asticoter.

Tandis que Mauroy, oui, Cresson, oui, et Chevènement et Mermaz et Cheysson, et tous ceux qui nous gouvernent et qui, j'en suis persuadée, se montreraient sur ce chapitre beaucoup moins ombrageux que leurs devanciers. Ce n'est pas bien méchant, ils le savent. Et puis, quoi, qui aime bien, châtie bien. Ni Jack Lang ni Georges Fillioud ne se formaliseront, soyez-en assurés, de ce merveilleux dessin de Dadzu — le compère d'Amadou — où l'on voit le ministre de la culture habillé en empereur romain demander, le pouce en bas, la mort du ministre de la communication, gladiateur au nez chaussé de lunettes affolées, enfermé dans l'arène avec trois chaînes déchaînées.

Puisque nous en sommes à parler du rire, un mot encore sur une nouvelle émission, « Remue méninge », programmée le dimanche autour de 21 h. 30, toujours sur Antenne 2. Elle est désopilante par moments. Par moments seulement. Le reste du temps, elle se veut, et elle est un peu trop jolie, un peu trop léchée. Recenser, en raffinant sur la prise de vues, tous les objets en plastique qui embellissent notre vie, bon, ce n'est pas désagréable à regarder, sans plus. En revanche, nous planter pendant de longues, d'interminables secondes, devant une vache au regard incroyablement hautain, méprisant, dédaigneux, arrogant, une vache qui nous prenait pour des veaux, c'est désopilant. Bravo.

CLAUDE SARRAUTE.

Lundi 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Ciné-club : « l'Étrange Monsieur Victor ».
Film français de J. Grémillon (1938), avec Raimu, M. Renaud, P. Blanchar, V. Romance, M. Géniat, G. Flamant (N. Redif.).
Un commerçant de Toulon est, sous une apparence honorable, le receleur d'une bande de cambrioleurs. Il commet un meurtre pour lequel un autre est envoyé au bagne. L'innocent s'évade et il le cache chez lui.
Un fait divers criminel traité avec un réalisme dépouillé, une grande vérité des rapports humains. Subtile composition de Raimu, entouré, d'ailleurs, de grands acteurs. Un film à redécouvrir.
22 h 15 Débat avec Pierre Kast et Susy Delair.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Document : Tranquillement la peur.
De H. Brusini et C. Guy.
Des États-Unis en France en passant par le Japon, les hommes et la peur : ses comportements. Michel Foucault et François Ewald ont aidé à la réalisation de cette émission.
21 h 35 Téléfilm : Phyllis Dixey.
De P. Purser. Réal. : M. Tuchner.
Avec L. A. Down, C. Mupney, J. Tong.
Les aventures de Phyllis Dixey, la première femme en Angleterre des années 20 à s'être présentée nue sur la scène de Whitehall Theatre. Phyllis Dixey terminera sa carrière en 1939 et mourra dans l'anonymat dans une chambre d'hôpital.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : « Français, si vous saviez ».
Première époque : « En passant par la Lorraine ».
Film français de A. Harris et A. de Sédouy (1972), avec des témoignages de J. Duclos, B. Prachin, R. Bolin, P. Mendès France, P. Boutang, E. Daladier, et des anciens combattants.
A l'occasion d'une réunion d'anciens combattants de Verdun, une évocation des événements politiques de l'entre-deux-guerres qui conduisirent la France à la débâcle de 1940.
Première partie (2 h 30) d'un film fait de documents et de témoignages, qui en comporte trois. Histoire d'un peuple qui, à travers ses divisions, ses erreurs, cherche un chef. Très intéressant, surtout dans cette longue période 1918-1940, mais des partis pris discutables.
22 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Présence des arts : Collages de Prévert à la Bibliothèque nationale : Dessins du seizième siècle florentin au Louvre.
20 h, La lampe donne sur ses yeux, d'Y. Lobéan-Fabrice (Prix Paul-Gilson 1981).
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Pan, l'amour et le cauchemar.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, La recherche musicale.
20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium 105 de Radio-France). Musique de chambre : « Torner pour clavecin et trio à cordes » de Marco, « Wamba pour clavecin seul » de Krauze, « Khoaï pour clavecin » de Xenakis, « Anaphore », de Mache : par E. Chojnacka, clavecin, F. Geyre, violon, P. Hadjaje, alto, J. Wiederker, violoncelle, S. Gualda, percussions.
22 h 30, La nuit sur France-Musique. Musiques de nuit, œuvre de Chopin, 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui, œuvres de Berlioz, Grety, Philidor, avec C. Edda-Pierre, soprano ; *0 h 5, guitare-nuit.*

Mardi 2 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A la rencontre de votre enfant :
14 h 5, Emissions pédagogiques : L'enfant et son corps ; 14 h 25, Série : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 15 h 10, Tout feu, tout femme ; 15 h 50, Dossiers : La journée des femmes ; 16 h 20, Elles comme littérature ; 16 h 40, Découvertes TF 1 ; 16 h 55, La table d'Adrienne ; 17 h 20, L'œil en coin ; 17 h 50, Vidéostar.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Fugues et fugueurs, un numéro de téléphone.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le grand studio au Midem.
Avec R. Ross, le Ballet corsaire, Nicoletta, etc.
21 h 30 Série : L'adieu aux as.
Réal. : J.-P. Decourt. Avec B. Pradal, G. Endemann.
22 h 35 L'aventure des plantes : L'amour chez les fleurs.
Réal. : J.-P. Cuny.
Sexualité des plantes : de belles images microscopiques de la vie végétale.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Quelle contraception, pour qui ?
15 h 5 *Téléfilm* : « Carambolage ».
De J.-L. Moxey.
16 h 35 Entre vous.
De L. Bériot.
L'Institut Pasteur aujourd'hui ; habitants-architectes.
L'Institut Pasteur aujourd'hui, présenté par Joël de Rosnay, directeur de l'application de la recherche ; habitants-architectes : l'expérience de deux groupes d'habitants associés à la construction de leurs logements.
17 h 50 Récré A 2.
Le petit écho de la forêt ; La cuisine exotique ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Je vous ferai aimer la vie ».
Film français de S. Korber (1978), avec M. Dubois, J. Guiomar, J.-C. Misioulier, M. Luccioni, S. Garcin, K. Mongodin.
Un chirurgien qui ne vit que pour son métier rencontre une femme dont le fils adolescent meurt des suites d'un accident de moto. Il cherche à obtenir d'elle l'autorisation de prélever les reins du mort, pour une greffe qui sauvera une petite fille. Histoire sentimentale et cas de conscience sombrant dans le mélodrame, malgré les efforts du réalisateur pour échapper aux stéréotypes du scénario. On échappe au pire grâce à Julien Guiomar et Marie Dubois, utilisés au mieux de leur talent.
22 h Débat : Les greffes : trente ans après, où en est-on ?
Avec les professeurs N. Shumway, J. Hamburger, J. Dausset, H. Kreis.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des Universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Atous-jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Association pour la recherche et l'information sur l'aide au développement (ARIAD).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La cité de Cortex.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Un autre homme, une autre chance ».
Film français de C. Lelouch (1977), avec J. Caan, G. Bujold, F. Huster, J. Warron, S. Tyrell, R. Harris, L. Lee Lyons. (Redif.)
Dans les années 1880, une française, veuve d'un photographe avec lequel elle avait émigré en Arizona, rencontre un vétérinaire, dont la femme a été tuée par des brigands. Ils ont, chacun, un enfant à élever.
Une très belle transposition de Un homme et une femme *dans l'Amérique des pionniers. Au charme d'un récit romanesque assez complexe s'ajoute l'atmosphère historique, les mœurs du vieil Ouest. Les interprètes sont attachants.*
23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui la danse (le ballet d'Albe, avec M. Béjart et M. Serres) ; 8 h 32, La Guyane, terre à découvrir : Population ; 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : Le Gihad.
10 h 45, Un quart d'heure avec... R. Sabatier : l'histoire de la poésie française.
11 h 2, Semaine internationale du quatuor : Quatuor Tälich (et à 17 h 32 : Quatuor Suk).
12 h 5, Agora : Espace libre, avec N. Kattan.
12 h 45, Panorama : avec D. Anzieu ; Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Maternelles.
14 h 5, Un livre, des voix : « Docteur Erikson », de M. de Saint-Pierre.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon Tran Van Khê.
15 h 30, Les points cardinaux : le retour du spectre de la guerre froide.
16 h 30, Micromag.
17 h, Emission spéciale : Comment va la presse ?
18 h 30, Feuilleton : la Cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La pisciculture dans les pays du Sud.
20 h, Dialogues : Destinée du totalitarisme et de l'expansionnisme russe, avec C. Castoriada et J. Ellul.
21 h 15 Musiques de notre temps : La musique au quotidien.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Ravel, Villa-Lobos, Mendelsohn, Beethoven, Monteverdi, Djabadary.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, Le matin des musiciens : Schumann et l'unité allemande (2e partie), œuvres de Mozart, Mendelsohn, Spohr, Schubert.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : Folklore de France.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette : « Der Wildschütz » de Lortzing, par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Munich, dir. R. Heger.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvres de Tchaïkovski, Gounod.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Sonorités intérieures : Œuvres de Varèse, Weber, Hindemith, Jolivet ; 16 h., Editeurs de musique ; Salabert (2e partie) ; œuvres de Canteloube, Milhaud, Mefano, Offenbach.
17 h 2, Le jeu des miroirs.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : œuvres de Kagel, Aperghis, Barreau, par le trio de percussion Le Cercle.
19 h 38, Jazz. Les irréfutables (ténors).
20 h, Premières loges, magazine d'archives lyriques : « Mme Buterfly, acte I, duo d'amour », de Puccini, « Guillaume Tell, acte II, romance de Mathilde », de Rossini, avec R. Tebaldi, soprano (1922).
20 h 30, Concert : Saison lyrique (donné au Grand Auditorium de Radio-France) : Œuvres de Beethoven, Reutter, Rimsky-Korsakov, Wolf, R. Strauss, par G. Garben, piano, B. Weikl.
23 h 15 La nuit sur France-Musique : œuvres de Schubert, Roque-Alsina, Satie ; 23 h 30, Jazz-Club : Le pianiste et chanteur B. Borough.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 1er MARS

— *M. Laurent Fabius*, délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, est l'invité du journal de 19 heures sur Europe 1.

MARDI 2 MARS

— *MM. Shimon Pérès*, président du parti travailliste israélien, et *Ben Elissar*, président de la commission des affaires étrangères de la Knesset, participent en direct de Jérusalem au journal d'Antenne 2, à 12 h 45. En fin de ce journal, interview du *professeur Youval Neeman*, chef de file du mouvement contre le retrait du Sinaï.

Le Monde
ECONOMIE

Etats-Unis : l'«économie de l'offre» en pleine crise

Effrayés par la perspective de déficits considérables au cours des années à venir, les parlementaires les plus influents du parti républicain viennent d'informer le président Reagan qu'ils ne voteraient pas le projet de budget 1983. La politique économique de la Maison Blanche inspire une incrédulité à peu près générale que jette le discrédit sur la doctrine de l'« économie de l'offre » dont elle se réclamait.

L'UN après l'autre, les tenants, au sein de l'administration américaine, de l'« économie de l'offre » *(supply side economics)*, donnent leur démission, à telle enseigne qu'un commentateur a récemment écrit avec une pointe d'humour qu'il ne restera plus au pouvoir qu'un seul partisan de cette doctrine, le président Reagan lui-même. Le scepticisme grandissant qu'elle suscite, le démenti que les faits semblent apporter à ses prédictions, ne sont pas indifférents au reste du monde. La doctrine de la théorie de l'offre continue à entretenir les complexes de certains gouvernements y compris, malgré ses certitudes, le gouvernement français qui cherche à se défendre de l'accusation de pratiquer une politique banalement traditionnelle de relance de l'activité par l'augmentation des dépenses publiques. La question est de savoir si, au-delà de la rhétorique, les économistes de l'offre ont réellement renouvelé l'analyse et ouvert la voie à une nouvelle politique économique propre à stimuler l'activité économique tout en réduisant les pressions inflationnistes.

Non sans raisons, les difficultés que rencontre l'administration Reagan *dans la conduite des* affaires économiques et financières sont attribuées à la contradiction entre la politique budgétaire suivie par l'exécutif et la politique monétaire menée par le Système de réserve fédéral. Il ne se passe guère de semaine que le président de la réserve, M. Paul Volcker ne dénonce les dangers inhérents à la persistance — et à l'aggravation — d'un très lourd déficit des finances publiques qui oblige le Trésor à emprunter massivement sur le marché. Aussi longtemps que ces besoins d'emprunts seront aussi considérables, il est vain, assure M. Volcker, de s'attendre à une détente durable et significative des taux d'intérêt. Pour abaisser ces derniers, le Fed n'aurait qu'un moyen à sa disposition : racheter lui-même une bonne partie des bons du Trésor offerts, autrement dit, monétiser la dette publique. *Or, depuis un* certain nombre de mois, la part du déficit fédéral financé par la création monétaire est tombée à peu de chose (on l'évalue à 2 % environ). Remarquons au passage que ce dernier pourcentage n'a pas de signification absolue. Il suffit en réalité que le Fed continue d'être acheteur net de créances sur le marché pour que le processus de monétisation, toutes dettes confondues (publique et privée), se poursuive.

La logique du discours de M. Volcker le conduit à critiquer la décision de la Maison Blanche de maintenir, contre vents et marées, les fameuses réductions d'impôt (concernant l'impôt sur le revenu des particuliers) inscrites *dans* le *programme initial* de M. Reagan et auxquelles le Congrès, l'année dernière, a ajouté un certain nombre d'autres mesures de détaxation de son crû (intéressant les entreprises). Ces réductions, en tout cas les premières nommées, constituent l'essentiel du programme mis en avant par les « économistes de l'offre » pour encourager l'activité et rétablir, à terme, l'équilibre financier.

Rappelons les grandes lignes *du raisonnement des « supply siders »*. Il est illusoire de penser qu'un gouvernement peut relancer l'économie en augmentant les dépenses publiques, comme on l'a cru depuis une bonne trentaine d'années (pour ne pas remonter à la période rooseveltienne de l'avant-guerre). S'il accroît les dépenses et les finances par des impôts supplémentaires, il aura simplement *prélevé sur les revenus des uns*, souvent les plus productifs, pour en procurer, indirectement ou directement, à d'autres. Si les dépenses nouvelles ne sont pas couvertes par un effort fiscal accru, elles augmenteront le déficit qui devra aussi être financé par un prélèvement sur les revenus disponibles, sous la forme d'un appel à l'épargne, à moins, ajoutons-le, que ce prélèvement soit opéré de façon occulte par l'inflation.

En termes plus théoriques, les économistes de l'offre refusent à l'Etat la faculté de modifier, en plus ou en moins, par le biais du budget, le volume de la « demande globale ». Or, tel était le *credo* des politiques d'inspiration keynésienne : en augmentant (ou *en diminuant) le* volume de *la* demande globale, l'Etat est en mesure d'influer sur le volume de l'offre, puisque à une demande en progrès, les producteurs répondront par un accroissement de la quantité de biens et services offerts sur le marché (et vice versa en cas de diminution) ; enfin, dernier chaînon du raisonnement, toute modification du volume de l'offre globale, se traduisant nécessairement par une augmentation ou une diminution des revenus distribués (par les entreprises productrices), c'est à un changement du volume des revenus disponibles qu'aboutit l'action budgétaire et fiscale des pouvoirs publics. C'est cette possibilité que les économistes de l'offre contestent de la *façon* la plus formelle. Pour eux, l'Etat ne peut influer sur le volume de l'offre que par l'intermédiaire du mécanisme des prix. En diminuant, par exemple, le taux marginal de l'impôt sur le revenu — lequel, au terme *de la réforme Reagan, sera effectivement* ramené de 70 % à 50 % — on augmente la « récompense du travail », tout en augmentant le « coût du non-travail (loisir) ». Le vocabulaire peut paraître étrange, mais c'est celui qui est traditionnellement utilisé par les économistes « néo-libéraux », dont les *supply siders* ne discutent ni les principes ni les concepts.

En s'en prenant au programme fiscal du président, M. Paul Volcker a plus ou moins accrédité l'idée qu'au monétarisme dont sa politique se réclame s'oppose la doctrine de l'« économie de l'offre ». Or, ni les théoriciens du monétarisme ni ceux de la « *supply side economics* » ne considèrent qu'un déficit budgétaire soit inflationniste en soi. Il l'est seulement en cas de monétisation de la dette. Cependant, le déficit, fût-il financé par l'épargne, a *une conséquence :* il *contribue* à la hausse des taux d'intérêt et c'est là une des raisons pour lesquelles le président Reagan visait à l'origine à rétablir l'équilibre budgétaire pour l'année 1984. Mais comment obtenir cet objectif alors que d'un côté on réduit les impôts et que de l'autre on s'embarque dans un formidable programme d'augmentation des dépenses militaires très insuffisamment compensées par les économies faites par ailleurs sur le dos des programmes « civils » (dépenses sociales surtout).

La maladie du déficit

C'est ici que l'optimisme ou l'inconséquence des politiciens et de leurs conseillers ont cru trouver dans une théorie à la mode (mais malheureusement fort médiocre malgré sa réputation) l'argument propre à nourrir leurs illusions. L'*inflation* étant considérée par cette théorie comme une conséquence des « anticipations » des agents économiques (comme s'il ne s'agissait pas d'un phénomène bien réel provoqué par des causes objectives telles précisément que l'excès de l'endettement à tous les niveaux de la vie économique), *l'administration* n'allait-elle pas, par la simple annonce des réductions fiscales (censées devoir stimuler l'activité future) et des dépenses publiques de caractère civil (autre moyen de libérer des ressources pour le secteur privé), provoquer un changement de climat propre à renverser la tendance des marchés financiers ? Les faits n'ont pas confirmé cet optimisme. Wall Street, *au lieu de se redresser*, a réagi en baisse, croyant à la logique des chiffres et des froides analyses, d'où il ressortait que l'administration n'avait aucune chance de venir à bout du déficit dans un avenir prévisible. M. David Stockman, chef du bureau du budget de la gestion et l'un des principaux artisans de la politique présidentielle, devait reconnaître, dans une célèbre « confession » (faite à un journaliste de l'*Atlantic Monthly*, article paru *en décembre dernier), qu'on* avait eu tort de se fier à l'effet supposé des « anticipations ».

Privé de sa pseudo-justification théorique, que reste-t-il du programme Reagan ? Il ne diffère pas essentiellement des politiques d'inspiration keynésienne traditionnelles préconisant un déficit élevé en période de récession. Le déficit prévu pour 1982, d'abord estimé par l'administration à 43 milliards de dollars, est aujourd'hui évalué à 95 milliards, soit près du double du déficit de l'exercice précédent. Dans la France de M. Mitterrand, la progression est moins forte, tout au moins au stade actuel, celui des prévisions.

Il reste que d'importantes réductions d'impôts ont été votées *pour* les *trois années* à venir. Le coup d'arrêt donné à la progression des impôts directs — compte tenu de l'inflation, on n'attend guère plus, sauf pour les hauts revenus, des mesures prises — correspond, incontestablement, aux aspirations de la majorité des Américains, ce qui dans un régime démocratique est, il ne faut pas l'oublier, la chose la plus importante. D'un point de vue économique, l'allégement peut également se justifier. Mais le président a, chemin faisant, cédé aux pressions des lobbies en accordant par la même occasion des avantages fiscaux exorbitants aux entreprises en général (dont beaucoup d'entre elles seront désormais en fait exonérées de l'impôt sur les bénéfices), et à l'industrie du pétrole et du gaz en particulier. M. Stockman aurait voulu pour réduire le déficit revenir sur ces concessions. Il a été désavoué par le président.

Quant au programme d'économies qui a fait couler tant d'encre et qui a supprimé nombre de dépenses de caractère social, il ne faut pas perdre de vue qu'il a laissé de côté le budget de la Sécurité sociale proprement dit, pourtant au *bord de la faillite* aux Etats-Unis comme dans d'autres pays. En particulier, M. Stockman n'a pas obtenu que soient amputées les pensions de retraite anticipée (à soixante-deux ans) dont bénéficient les deux tiers environ des Américains (de même une majorité de Français prennent déjà leur retraite à soixante ans). Là encore, M. Reagan a désavoué publiquement son collaborateur et suit une politique qui n'est pas très différente de celle des... socialistes français.

Les critiques adressées aux politiques de gestion de la demande sont amplement justifiées. Il reste à définir une théorie de l'offre cohérente, et à s'y conformer.

PAUL FABRA.

Le poids des charges sociales

Avec plus de solennité que jamais, le C.N.P.F. tire le signal d'alarme : « C'est en France que les entreprises supportent la plus forte pression fiscale », *rappelle-t-il dans* ses Notes et Documents *de février. Tableau à l'appui, le Conseil national du patronat français peut affirmer que,* « à production égale, les entreprises françaises paient deux fois plus d'impôts et de charges sociales que leurs concurrentes américaines, japonaises ou britanniques ». *La comparaison avec les entreprises allemandes est plus accablante encore : la charge est supérieure de 84 %.*

Il est vrai que les prélèvements obligatoires (impôts plus charges sociales) n'ont cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie. Ils représentaient 36,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1974 et 42,5 % en 1980. La situation ne semble pas s'être modifiée en 1981, mais pourrait s'aggraver cette année, où l'on atteindrait 43,5 % du PIB.

Le C.N.P.F. met particulièrement en cause les cotisations sociales qui, « pour une même production, sont cinq fois plus importantes chez nous qu'au Japon et qu'en Grande-Bretagne, deux fois et demi plus importantes qu'aux Etats-Unis, et près de deux fois plus importantes qu'en Allemagne de l'Ouest ».

Dont acte. On voit bien ce qui préoccupe le patronat qui se demande comment seront financés les déficits de l'UNEDIC et de la Sécurité sociale. Fera-t-on porter le poids de ces coûts supplémentaires sur les salariés ou sur les entreprises ? Autant prendre les devants pour montrer que, du côté des entreprises, « on a déjà donné », *et qu'il y va de la compétitivité de l'économie. Si on réduisait de moitié seulement l'écart qui sépare la France de ses concurrents étrangers, en matière de pression fiscale, on allégerait les charges de plus de 120 milliards de francs.*

Précisément — le calcul n'est pas si mal fait — les 120 milliards « représentent à peu près la somme du rendement de la taxe professionnelle et du montant des allocations familiales à la charge des entreprises ». *A supprimer !*

Cependant, dans ses Notes et Documents, *le C.N.P.F. n'aborde pas le problème des coûts salariaux. On laisse entendre, rue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, que c'est parce que tous les calculs ne sont pas actualisés. Cette actualisation modifiera-t-elle à ce point les classements ? Pour le moment, on sait que la France est loin d'avoir le coût salarial horaire ouvrier le plus élevé. En 1978, elle se situait au cinquième rang des pays de la Communauté européenne, loin derrière la Belgique et l'Allemagne fédérale (où le coût de la main-d'œuvre est, il est vrai, un handicap pour l'industrie).*

Aujourd'hui, nombre d'industriels contestent ces statistiques. Les éléments retenus pour le calcul des coûts salariaux ne leur semblent pas de nature à rendre compte de la situation. Les comparaisons qu'ils établissent « sur le terrain » leur laissent à penser qu'ils ont rejoint leurs concurrents allemands.

Tout cela reste à démontrer. On ne doute pas que le C.N.P.F. s'y emploie, alors même que la réduction du temps de travail lui cause un souci supplémentaire.

FRANÇOIS SIMON.

LA NOUVELLE RETRAITE A 60 ANS

Les ordonnances risquent d'alourdir gravement le déficit des régimes sociaux

En décidant d'accorder par ordonnance la retraite du régime général à 60 ans au lieu de 65 ans, le gouvernement socialiste, qui entend respecter ses promesses électorales, et répondre à une ancienne revendication des syndicats, risque, au nom de la simplicité — pension au taux plein égal à 50 % du salaire-plafond pour 37,5 années de cotisations, — de soulever, d'ici à avril 1983, date d'application de l'ordonnance, et dans les années qui suivront, une série de problèmes et de querelles *syndicales*, financières et politiques... sans pour autant être sûr, par cet abaissement de l'âge de la retraite, de pouvoir faire reculer le chômage.

TROIS grandes questions sont posées par l'ordonnance : tout d'abord celle de l'âge et de la durée de cotisations, ensuite celle, fondamentale, du montant des pensions, et enfin celle, essentielle et explosive, du financement à court et à moyen terme de ces réformes.

Lorsque Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a entamé, l'été dernier, ses consultations auprès des partenaires sociaux, l'avancement de l'âge de la retraite avait été abordé sous l'angle de la souplesse et de la justice. Il était, certes, question d'un nouveau droit à pension au taux plein dès 60 ans, mais il était aussi envisagé de tenir compte de la durée d'activité afin de ne pas pénaliser tous ceux qui, ayant commencé de travailler dès l'âge de 14 ans, ont accumulé un nombre impressionnant d'années de cotisations. Pour les salariés ayant cotisé plus de 37,5 années et surtout pour ceux ayant occupé des postes pénibles, on songeait à avancer l'âge de la retraite avant 60 ans. Cette revendication, soutenue par la C.G.T. et la C.F.D.T., avait, dans une certaine mesure, été défendue par le rapport « Vieillir demain » dont le responsable, M. Robert Lion, est aujourd'hui directeur de cabinet de M. Mauroy. Pourtant, sauf modification de dernière heure, cette variation du droit à la retraite selon le nombre d'années d'activité semble provisoirement abandonnée. Pis, tous ceux qui ont travaillé plus de 37,5 années ne verront pas leur retraite *s'accroître*, même s'ils poursuivent leur activité au-delà de 60 ans... la décision étant prise de bloquer à 50 % du salaire-plafond, sur la base des dix meilleures années de rémunérations, la pension maximale du régime général.

Ce revirement d'opinion du gouvernement déçoit non seulement les salariés âgés de 55 à 60 ans qui ont 40 à 42 ans d'activité — à moins qu'un contrat de solidarité ne leur accorde l'avant-préretraite — mais provoqué la protestation des personnes âgées de plus de 60 ans, qui espéraient percevoir des pensions supérieures à 50 %. C'est le cas de ce lecteur qui, à 60 ans, aura comptabilisé *« 43 années travaillées et cotisées, soit près d'un demi-siècle »* et qui se plaint de l'« *injustice* » de la réforme, puisqu'il « *n'aura pas davantage que celui ayant cotisé les 37,5 années exigées* ». Faisant mes comptes, écrit-il, je m'aperçois que la réforme *« sera pour moi une mesure de régression sociale, ce qui est un comble pour un gouvernement socialiste »*. Un compromis sera-t-il proposé ? La C.G.T. et la C.F.D.T. espéraient encore en début de semaine avoir convaincu le ministère de la solidarité nationale d'accorder — ou de prévoir à terme — un droit à retraite anticipée avant 60 ans quand les salariés ont exercé un certain temps un métier pénible.

● Le montant de la retraite : 50 %, 70 % ou 80 % du salaire ?

Encore plus fondamentale est la question du montant des pensions. Ne pouvant légiférer que pour les régimes dits de base — en l'occurrence le régime général d'assurance-vieillesse des salariés — le gouvernement ne peut fixer la pension qu'à 50 % du salaire-plafond. Pour faire passer le total des retraites à 70 % du salaire, le pouvoir compte donc sur le patronat et les syndicats qui gèrent paritairement les caisses de retraite complémentaire pour aligner ces institutions sur celle de la Sécurité sociale. Autrement dit, cela suppose que, d'ici à avril 1983, un double accord soit signé au niveau national pour la caisse des non-cadres (ARRCO) et celle des cadres (AGIRC) afin d'accorder à 60 ans — au lieu de 65 ans — une retraite complémentaire égale à 20 % du salaire s'il y a 37,5 années de cotisations. En théorie, le total (50 + 20) devrait être de 70 %.

Mais de la théorie à la pratique — chacun le sait — il y a une marge parfois assez large. Instituées de 1947 à 1962, les caisses de retraites complémentaires sont nombreuses et appliquent des formules très variables. Premier motif de différence : tous les salariés sont loin de totaliser — à 60 ans — 37,5 années de cotisations et leur pension ne peut donc être égale à 50 % + 20 %. Deuxième motif : les taux de cotisation varient selon les entreprises ; c'est ainsi qu'à l'ARRCO, pour la majorité des adhérents, la contribution est inférieure à 4,75 %. Résultat ? 50 % + 20 % ne font pas toujours 70 % du dernier salaire... A *l'exception de certains salariés* — surtout des ouvriers — dont le traitement en fin d'activité est plus faible que celui obtenu à 30-40 ans lorsqu'ils pouvaient exercer un métier pénible avec primes et pratiquer des horaires supplémentaires, la retraite totale (générale + complémentaire) est loin d'atteindre 70 % du dernier salaire.

Sauf coups de pouce, la réforme gouvernementale risque, en conséquence, d'être une coquille vide : nombre de salariés et de *syndicats comparent les droits* à la retraite qui sont proposés (60 % à 70 %) à la garantie de resources ou préretraite (70 % à 80 % garantis) dont le système, sauf rebondissement, vient à expiration en avril 1983. Selon une « association de défense des victimes de la nouvelle retraite à 60 ans » — créée à Toulouse, — cette réforme qui prévoit, pour le seul régime général, une pension égale à 50 % du salaire des dix meilleures années et — en cas d'accords sur le complémentaire — un supplément d'environ 20 % se traduirait pour certaines personnes âgées par un net recul. Et de citer le cas de M. X qui recevrait 3 200 francs par mois au lieu de 4 400 francs et de M. K — cadre — qui aurait une retraite de 6 000 francs par mois alors que la préretraite serait de 9 000 francs.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 24.)



LA SÉCURITÉ SOCIALE EN CRISE

L'expérience britannique

UN peu partout, dans le monde occidental, la « crise de la sécurité sociale » est devenue un leitmotiv aussi fréquent et aussi monotone que la « crise de l'énergie ». Les raisons en sont évidentes : la récession économique et ses conséquences — réduction de la productivité et augmentation du chômage, — l'accroissement de la population inactive, en particulier des personnes âgées, l'inflation des frais médicaux. Comme la France, la Grande-Bretagne souffre de la gravité de ces problèmes ; mais sa situation mérite une certaine attention, à la fois parce que la structure traditionnelle de la protection sociale diffère notablement de celle des autres pays européens et parce que la politique actuelle du gouvernement Thatcher apparaît à beaucoup comme une menace pour l'édifice lentement et laborieusement construit depuis la seconde guerre mondiale.

Bismarck ou Beveridge

Le fondateur vénéré du système moderne de la sécurité sociale britannique est incontestablement Sir William Beveridge — les queues devant les librairies pour acheter son rapport en 1942 étaient aussi longues, a-t-on prétendu, que celles qui ont accompagné la parution, une génération plus tôt, de *l'Amant de Lady Chatterley*. Fondateur sans doute, mais Beveridge a aussi été un exemple classique du talent britannique pour le compromis. *En effet sa brillante* analyse de la politique sociale « rationnelle » a réussi à concilier les revendications contradictoires de l'individualisme libéral et du collectivisme. Le premier apparaît clairement dans le principe des cotisations et prestations uniformes (c'est-à-dire identiques pour tous et sans rapport avec le revenu), laissant à l'individu la « responsabilité » de pourvoir à un surplus de bien-être, au-delà de ce minimum, pour lui-même *et sa famille. Le deuxième*, par contre, a inspiré le projet d'englober la population entière dans le système, ainsi que la suppression de la protection préférentielle de certaines catégories salariales. Ces points essentiels, on le sait, contrastent nettement avec la tradition continentale, développée en France et ailleurs, qui, s'inspirant du schéma original de Bismarck, se préoccupe avant tout des contrats de travail et du versement aux assurés d'indemnités calculées sur la base de leur salaire perdu.

En fait, dans les années 1950-1960, *c'est le système Beveridge* qui s'est révélé le moins heureux. Les prestations sociales, en particulier les pensions, n'ont pu atteindre un taux suffisamment élevé, essentiellement parce que les cotisations uniformes ne devaient pas dépasser le niveau que les salariés *les moins* rémunérés pouvaient supporter. Aussi, à l'exception des seuls privilégiés qui, conformes au schéma *libéral* de Beveridge, bénéficiaient de la protection de mutuelles, un trop grand nombre dépendaient d'une assistance sociale mal acceptée pour subvenir à leurs besoins. La période de 1955 à 1975 témoigne d'un long effort pour résoudre ce problème fondamental. La meilleure solution ne serait-elle pas de remplacer le *principe de cotisations* et de prestations uniformes par le système continental de cotisations et de prestations proportionnées au revenu ? Bismarck au lieu de Beveridge comme modèle de protection sociale ? Dans ce monde nouveau de progrès technologique et d'idéalisme européen, le peuple britannique a été contraint à se poser cette douloureuse question. De plus, comme dans d'autre pays, l'assurance sociale était, de toute évidence, inefficace pour certaines catégories défavorisées, notamment les handicapés, les employés les moins payés et les parents isolés. En conséquence, à côté des réformes majeures de l'assurance sociale, de nouvelles prestations financées par les impôts seraient destinées à ces groupes particuliers.

On pourrait discuter la portée de ces mesures ; cependant, en 1975, vue par l'œil trop optimiste de l'administration travailliste, la *terre* promise du « *freedom from want* » (l'affranchissement du besoin) dont Beveridge avait rêvé, même si elle n'était pas toute proche, se dessinait à l'horizon. Il faudrait évidemment payer le coût de cet ambitieux programme, mais avec une productivité accrue, on disposerait d'un surplus suffisant... Dans la réalité, il est rare que les histoires finissent bien. L'industrie britannique était mal équipée pour faire face à la concurrence croissante des *industries* étrangères. Avec ce handicap, elle a souffert encore plus de la venue de la récession internationale. Il était peut-être inévitable que l'électorat britannique, frustré, cherchât son salut dans une autre direction. Le parti conservateur, maintenant dirigé *par* la « *Dame de fer* » Margaret Thatcher, revint au pouvoir, avec un programme de restauration des vertus « démodées » d'assiduité au travail et de sens de l'épargne. Les bénéficiaires de la sécurité sociale ont été présentés comme des parasites : cessez de choyer les pauvres !

La politique économique et sociale du gouvernement actuel a au moins la qualité d'être cohérente. L'interventionnisme keynésien avait échoué ; il fallait combattre l'inflation par le monétarisme, donc réduire les dépenses publiques et arrêter l'expansion de *la bureaucratisation* ; de là une série de projets et de réformes de la sécurité sociale sans précédent depuis la dépression des années 30. L'indexation par la loi des prestations a été atténuée. L'opinion, apparemment jamais discutée, que les couches les plus vulnérables de la population devaient être protégées contre l'inflation a fait place à l'affirmation qu'elles aussi avaient à porter leur fardeau dans cette lutte pour une nouvelle prospérité. Bien sûr, on allait réduire les charges fiscales pesant sur les plus riches, mais la stimulation de la productivité en serait la justification ! La plupart des prestations versées par la Sécurité sociale seraient considérées comme des revenus imposables. En elle-même cette mesure n'est pas rétrograde, car elle permet plus d'équité entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas ; mais, jusqu'à ce jour, le gouvernement ne s'est pas engagé à redistribuer les sommes ainsi obtenues dans des objectifs sociaux. Plus grave encore a été l'acte de supprimer les indemnités complémentaires, calculées *sur la base du salaire*, attribuées aux assurés malades ou sans emploi pour une courte période ; ainsi, sous ce rapport au moins, on se croit revenu au temps de Beveridge.

Le fardeau du chômage

Tout ce qui a été décrit jusqu'ici vise sans équivoque à une réduction des dépenses pour la protection sociale. D'autres projets ont des motivations plus ambivalentes. Ainsi, à partir d'avril 1983, le versement d'un salaire minimum pendant les huit premières semaines du congé de maladie sera à la charge de l'employeur, bien que ce dernier soit remboursé par l'Etat ; durant cette même période, les prestations sociales seront supprimées. Cela souligne la préférence idéologique du parti conservateur pour une protection assurée par le secteur privé. En tant que tel, le projet a été combattu par la gauche, qui l'a présenté comme la première étape du démantèlement du Welfare State. Cependant, *d'un point de vue moins* idéologique, on peut le considérer comme une rationalisation du chevauchement croissant des responsabilités publique et privée. Malheureusement, le minimum qu'un employeur sera tenu à verser sera, dans le cas des familles nombreuses, inférieur aux *prestations sociales actuelles*. Une autre réforme devrait réduire le niveau des indemnités assurées par le régime des accidents du travail ou des maladies professionnelles. Or, depuis la fin du dix-neuvième siècle, en Grande-Bretagne comme en France, la réparation accordée pour ces catégories a toujours été assez généreuse. Sans doute la puissance des syndicats explique-t-elle dans une large mesure cette générosité, mais il est difficile, sur les bases d'une politique sociale rationnelle, de justifier la qualité de la réparation par la cause de l'accident. Alors que ces mesures devraient entraîner une plus grande équité ainsi qu'une simplification de l'administration, on se demande qui va bénéficier des économies ainsi réalisées.

On doit conclure sur un paradoxe qui jette une ombre sur tout ce que nous avons exposé ici. « *Grâce à sa propre politique économique, le gouvernement Thatcher a été incapable de réduire les dépenses sociales.* » Pour Beveridge, le plein emploi était une poutre maîtresse dans l'édification d'un système de sécurité sociale efficace. Le monétarisme a provoqué une augmentation massive du chômage : il y a officiellement, à l'heure actuelle, plus de trois millions de chômeurs, soit plus de 11 % de la population active. Il en résulte un fardeau plus lourd pour le budget de l'assurance sociale, qui s'accompagne d'une surcharge pour l'administration. Cette surcharge elle-même est une conséquence du fait que, pour beaucoup de chômeurs, le montant et la durée de l'allocation sont insuffisants ; aussi doivent-ils, pour maintenir un niveau de vie tolérable, faire appel à l'*assistance sociale*, qui est complexe, coûteuse et humiliante. Certains peut-être, par-delà la Manche, jettent un regard d'envie sur le programme Mitterrand, alors que d'autres, dans un fantasme nostalgique, se retournent sans doute vers les aspirations de papa Beveridge.

ANTHONY OGUS.
Professeur à la Faculté de Newcastle.

La nouvelle retraite à 60 ans

(Suite de la page 23.)

Ces craintes sont-elles vaines ? En décembre dernier, Mme Questiaux avait déclaré à l'Assemblée nationale — après avoir promis le maintien des avantages acquis pour les préretraites d'avant avril 1983 et cela jusqu'en *1993 (1)* — que le nouveau système « *assurera aux retraités salariés une garantie qui sera au moins aussi satisfaisante que la garantie de ressources actuelle* ». Récemment, M. Mauroy a repris cette promesse en annonçant que les nouvelles retraites seront du « même ordre » que la préretraite.

Une telle promesse peut-elle vraiment être respectée ? Déjà lors des travaux préparatoires de « feu » le VIII[e] plan, il avait été calculé que les pensions ne représentaient en moyenne que 18 900 francs par an alors que la préretraite atteignait 32 500 francs. Des calculs plus récents faisaient toujours état d'un écart d'au moins 12 000 francs par an... et en moyenne. Dès lors, comment le régime de base et les régimes complémentaires pourraient-ils combler un pareil écart ? Avant de répondre à cette question, encore faut-il examiner comment la retraite à soixante ans au taux plein, c'est-à-dire à environ 70 % du salaire pourra être financée.

● Le financement : combien ? comment ?

Les moyens qui seront dégagés pour assurer le droit à la retraite ne figureront pas dans les ordonnances gouvernementales. C'est un projet de loi, présenté au printemps prochain, qui doit proposer des solutions financières pour l'ensemble des régimes de la Sécurité sociale (maladie, famille, vieillesse) et ce sera aux partenaires sociaux de se mettre d'accord pour assurer la survie des caisses de retraites complémentaires. Mais les premières évaluations ministérielles sur le coût de la retraite à soixante ans suscitent déjà de vives inquiétudes ; la C.F.T.C., par exemple, signalant « *l'insuffisance notoire des prévisions* » tandis que le C.N.P.F. parle de « *tromperie* ».

> **VIEILLESSE : 42,7 % DE L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS SOCIALES**
>
> Les neuf millions de personnes âgées de plus de soixante ans représentent plus de 17 % de la population. La part des prestations consacrées à la vieillesse atteignait 42,7 % des prestations sociales et 9,7 % du P.I.B. en 1980, *au lieu de 35,1 % et 5 %* respectivement en 1960. Pour l'année 1980, le montant des dépenses vieillesse était de 266 milliards de francs, dont 93,4 pour le régime général des salariés et 51,8 pour les régimes complémentaires.

Selon l'entourage de Mme Questiaux, le coût serait de 17,5 milliards de francs, mais, dans la mesure où la garantie de ressources sera supprimée en avril 1983 — sauf pour ceux qui ont pris leur préretraite avant, — l'équivalent des sommes qui y auraient été consacrées par l'UNEDIC si le système avait été maintenu, soit 15 milliards de F en 1985 au lieu de 10 milliards de francs actuellement, sera transféré aux régimes de retraites. Et d'expliquer que le coût net ne sera que de 2 à 3 milliards de francs. En fait un peu plus selon de récents correctifs. Au C.N.P.F., on s'étonne de ce type de raisonnement... de quels transferts peut-il s'agir puisque l'UNEDIC est elle-même en déficit... de l'ordre *de 10 à 12 milliards* de francs ? Peut-on combler un « trou » par un autre « trou » ? Peut-on affirmer que le C.N.P.F. aurait reconduit sans modification avec un coût de 15 et non plus de 10 milliards de F, la préretraite au-delà de 1983 s'il n'y avait pas eu d'ordonnance ? En tout cas, le patronat ne semble guère favorable à des majorations de cotisations... à moins que l'Etat n'apporte une forte contribution, comme c'est en partie le cas, actuellement, pour l'UNEDIC.

Dans les autres syndicats, surtout à F.O., on insiste sur les augmentations de cotisations qui seront nécessaires. Sans qu'aucune amélioration soit apportée, c'est-à-dire à législation constante, les cotisations de l'ARRCO devront passer d'ici à 1983 de 4,4 % à 4,7 %, celles de l'AGIRC de 14,43 % à 15,43 % et celles du régime général de 12,9 % à environ 15 % d'ici à 1986 pour tenir compte de l'arrivée de générations plus nombreuses à l'âge de la retraite... « *De 400 actifs pour 100 retraités actuellement*, écrit M. Antoine Faesch (F.O.), *on passera à 335 en 1983-1985, puis, dégressivement, à 350 en 1990 et 315 en 1995.* » Des relèvements de cotisations à législation constante sont donc inévitables. Il faut y ajouter le coût de l'avancement de la retraite à 60 ans, qui exigera une majoration de 1,5 à 1,7 point dans le régime général, d'un point à l'ARRCO et de 4 points environ à l'AGIRC. Mais si la retraite doit vraiment atteindre 70 % du dernier salaire, des statisticiens parlent de majoration considérable d'à nouveau 1 à 5 points selon les caisses, et davantage encore pour les cadres.

Manifestement, la *retraite* calquée sur la garantie de ressources semble impossible. Et la retraite égale à 60-70 % pour une carrière complète ? Elle devrait financièrement être possible — comme l'indique la C.F.D.T. — s'il s'avère acquis que la nouvelle formule ne connaîtra son régime de croisière que dans quelques années. Dès lors, les majorations de 5 à 10 points — tous régimes confondus — pourraient être étalées dans le temps. En outre, on ne nie pas dans *l'entourage* du premier ministre que la mise en place de retraites d'un niveau proche de celui de la garantie de ressources supposera une intervention financière de l'Etat. Pour combler les écarts entre les deux systèmes, une « allocation différentielle » sera-t-elle prévue ? En *tout cas, l'aide des pouvoirs* publics à l'UNEDIC serait transférée aux caisses de retraite.

Ainsi réduit, l'effort contributif qui sera exigé des salariés et du patronat dans les cinq années à venir est-il supportable ?

Les plus avertis s'interrogent. Comment réussira-t-on à faire *face* à l'accroissement des *dépenses* du système entier de protection sociale ? Une analyse réaliste de la situation suppose en effet, qu'on tienne compte du financement de la retraite, mais aussi de celui de l'assurance-maladie, des prestations familiales... et qu'on n'oublie pas le coût des contrats de solidarité pour les avant-préretraites de cinquante-cinq à soixante ans (1). Au total, l'addition fait frémir. Pour s'en tenir aux évaluations du plan intérimaire, lors de ses travaux préparatoires, « *une poursuite des enchaînements pervers conduirait à un déficit de 120 milliards de francs en 1986 pour le système général et de 61 milliards de francs pour l'UNEDIC* ». Si le gouvernement réussit son combat pour l'emploi et contre les effets pervers de tout ordre, l'addition en 1986 serait certes plus faible, mais elle resterait de quelques dizaines de milliards, soit environ 5 points de cotisations.

S'il est vrai qu'à court terme les améliorations sociales peuvent ne pas coûter trop cher, les *socialistes* qui *sont* au pouvoir pour six ans, du moins à l'Elysée, ne devraient pas oublier les répercussions à moyen terme de leur réforme. Est-il déjà trop tard pour reconsidérer les projets, reprendre ceux du rapport « Vieillir demain » plaidant pour une retraite à la carte et des droits fondés sur la durée d'activité ? Si les jeux sont faits, encore faudrait-il être clair. Pour que la retraite à soixante ans ne soit ni une coquille vide ni un panier percé *pour* la *Sécurité sociale*, pour qu'elle soit, au contraire, une « *étape significative de la politique de progrès social* », le gouvernement devrait rapidement placer *toutes les* cartes sur la table. Pour améliorer le sort des personnes âgées et libérer des emplois — même modérément (2), — les salariés sont sans doute prêts à faire un effort de solidarité, mais l'expérience récente de la durée du travail démontre qu'il vaut mieux tourner sept fois sa langue avant de faire des promesses et surtout de faire marcher la machine à calculer si l'on veut éviter de nouvelles impasses.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) En outre, l'UNEDIC devra supporter le coût de tous les préretraités d'avant avril 1983 et aussi des « avant-préretraités » de cinquante-cinq à soixante ans, cette charge disparaissant en... 1993.

(2) L'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans n'aurait qu'un faible impact sur l'emploi. En effet, les salariés âgés sont en mesure de quitter toute activité en bénéficiant de la préretraite. La réforme intéressera à financer en premier lieu ce qu'on appelle les « partis », c'est-à-dire les artisans, commerçants, femmes au foyer et immigrés qui ont cotisé au régime général des salariés, mais n'y appartiennent plus.

LES COTISATIONS DES RÉGIMES DE RETRAITE

	Taux actuel	Taux prévisible à législation constante	Taux prévisible avec retraite à 60 ans
Régime général assurance-vieillesse (1) ..	12,9 %	15 %	16,5 %
ARRCO :			
cotisation minimale (1)	4,4 %	4,7 %	5,8 à 6,6 %
cotisation moyenne (1)	5,3 %	5,6 %	6,6 à 18,6 % au-dessus *du plafond*
AGIRC :			
cotisation moyenne (2)	14,43 %	15,43 %	19,2 à 32 %

(1) Cotisation assise sur le salaire dans la limite du plafond de la sécurité sociale.
(2) *Cotisation calculée sur le traitement compris entre le plafond de la sécurité sociale et quatre fois ce plafond.*

Les majorations de cotisation qui figurent dans le tableau ci-dessus sont *surestimées*, laisse-t-on entendre au ministère de la solidarité nationale. En effet, ces calculs *ont été menés à partir d'une hypothèse « grise »* de l'évolution économique, c'est-à-dire une faible croissance et un taux de chômage élevé. Estimant que la politique du nouveau pouvoir devrait réduire le chômage et donc accroître le nombre des cotisants, le maintien, à législation constante, de l'équilibre financier de la caisse vieillesse exigerait une majoration d'ici à 1986 de 1,5 point environ (soit 14,4 % au lieu de 12,9 % actuellement), et non plus de 2,1 (soit 15 % au lieu de 12,9 %). De même pour le « complémentaire », les majorations seraient de 1,4 point à l'ARRCO (soit 5,8 % au lieu de 6,6 % à 18,6 %), et d'environ 3 points à l'AGIRC (soit 17,43 % au lieu de 19,2 % à... 32 %). En outre, l'application de la réforme étant progressive, le coût le serait aussi : il serait, pour le seul régime général, de 3 milliards en 1983, de 4,2 milliards en 1984, et de 6,3 milliards de francs en 1985, soit 1,7 point de cotisations. Compte tenu de l'effet démographique (+ 1,5 point), la majoration totale serait de 3,2 points (1,5 + 1,7), soit 16,1 % au lieu de 12,9 % actuellement, et de 16,5 % selon l'estimation des caisses et des syndicats, retenue dans notre tableau.

BIBLIOGRAPHIE

UN OUVRAGE COLLECTIF

« La Santé rationnée ? La fin d'un mirage »

UN séminaire tenu à Megève a été le point de départ de cette œuvre collective dont la majorité des auteurs n'ont pas le diplôme médical, notamment le grand maître d'œuvre, M. de Kervasdoué, forestier, maintenant directeur des hôpitaux; collective, disons-nous, mais nullement unitaire, placée, au contraire, sous le signe de la liberté d'expression et de la diversité de vues et de voix. Que le lecteur se garde donc de se précipiter, comme il est parfois de mise, sur la conclusion, en vue de pouvoir condamner ou bénir. Il aura, au cours de la pleine lecture, et cela malgré la modération du ton, maintes occasions de maudire ou de savourer. En tout état de cause, la lecture est, d'un bout à l'autre, une satisfaction de haute qualité.

Le terme « rationnement » pourrait prêter à confusion : la santé (ou plus exactement l'accès aux soins de santé) a été de tout temps rationnée, ou du moins limitée pour la presque totalité des hommes. Qui contestait au roi l'attribution d'un médecin personnel ? A tout moment, seuls les très grands ont même pu recevoir tous les soins nécessaires, de Louis XIV à Boumediène ou Franco. Et il y a un demi-siècle seulement, lorsque le phtisiologue conseillait à la jeune ouvrière tuberculeuse le repos, le grand air et la suralimentation, il s'agissait bien d'un sévère rationnement.

Une savoureuse parabole

Le fait nouveau est qu'un rationnement autoritaire et d'intentions rationnelles pourrait se substituer, pour tous, au classique rationnement par l'argent, les relations ou le pouvoir.

L'expression « Fin d'un mirage », utilisée dans le titre, doit donc s'interpréter comme fin de l'espoir, bien naïf, en somme, nourri il y a quelques années, d'une généralisation des soins de santé, espoir qui se retrouve encore dans le slogan actuel de l'O.M.S. : « *La santé pour tous* [elle veut dire les soins pour tous] *en l'an 2000.* »

Ces hommes qui nous parlent ont pour seul point commun la réflexion, très loin — c'est fort heureux — de quelque doctrine commune ou même d'un mode de penser uniforme. Réunis par l'intérêt qu'ils portent à cette grande question de la vie, ils n'hésitent pas à évoquer les idées d'Illich ; peut-être ces critiques de la iatogénèse sont-elles encore dépassées dans la savoureuse parabole du docteur suédois Tiblin, professeur de médecine, celui-là. Sur ce chemin, on en viendrait fatalement à regretter l'usage thérapeutique... du cierge.

Parmi les auteurs, il n'y a malheureusement pas de démographe, présence qui aurait permis d'éviter quelques erreurs classiques et de rectifier les contradictions entre les chiffres. Mais elles ne troublent pas le fond, toujours prenant. Pas davantage n'intervient le paysan du Danube, ni la *vox populi*... par le moyen redoutable des sondages.

Dès le départ, nous sommes invités à tenir compte du rôle de la morale. Mais de quelle morale s'agit-il ? Toute la question est là, et aucune réponse positive n'est, opportunément selon nous, donnée, à moins de la rechercher, précisément, dans l'ensemble des observations.

Cet ensemble de haute qualité confirme le caractère primitif des études actuelles sur l'économie de la santé et, peut-être — car tout ici est paradoxe — y compris, le danger de trop mesurer en durée de vie et en dépenses. Car, après tout, nous arriverions à voir que l'alcoolique, ou le « bon vivant » qui meurt à soixante ans de ses excès, combien condamnables, coûte moins à la société (ou plutôt lui rapporte davantage) que le sobre et vertueux octogénaire, dont la folle politique des retraites va encore accroître le coût d'une façon... infantile. Du reste, la valeur de l'homme, pour la société, selon son âge n'est heureusement que très peu connue ; combien savent en effet, même dans les états-majors de la Sécurité sociale, que cette valeur s'annule vers quarante-cinq ans quand il n'y a pas d'investissements ?

La densité médicale

Peu de grandes innovations, nous est-il dit, ont vu le jour depuis vingt ans ; il s'agit ici sans doute de la seule thérapeutique courante ; notre espérance de vie se trouve donc près de sa redoutable asymptote, ce qui porte le coût du dernier mois, de la dernière semaine, du dernier jour, hors des possibilités matérielles. D'où idée de rationnement.

Si le terme euthanasie n'est pas prononcé, le cas est cependant évoqué des enfants hémolytiques, des stimulateurs cardiaques (les vertus thérapeutiques disparaîtraient-elles, si l'on emploie le terme français ?). Il n'est, bien entendu, aucune réponse possible dans ces conditions. Du reste, ce domaine est un des rares, sans doute, où la franchise est une redoutable pratique, nous n'osons plus dire une vertu.

Cette limitation des résultats revient en plusieurs endroits, ainsi que le peu d'influence du nombre de médecins, au-delà d'une certaine densité médicale. Il est d'ailleurs curieux que l'Union soviétique, dont il est signalé, avec un peu d'audace, qu'elle possède le quart des médecins du monde entier, soit aussi le seul pays où augmente la mortalité, notamment infantile.

Après des parcours accidentés, sans trouble majeur, nous passons, en troisième partie, aux « Etudes de cas ». C'est l'histoire contemporaine du système de santé en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, et, plus curieusement encore, dans le « narcissiste » Québec.

En conclusion, nouvelles idées fortes : concurrence de la médecine « psychique », vues sur les comités d'ethique, dans les hôpitaux, pour surveiller l'expérimentation sur des sujets humains et, en heureuse contrepartie, préférence accordée à des « expériences décentralisées » plutôt qu'à des réformes spectaculaires. Peut-être, cependant, la définition de l'objectif poursuivi devrait-elle précéder la recherche des moyens. Egalitarisme ou bien recherche du système assurant, au moins pourvu, les meilleurs soins possible ? Ce pourrait être le point de départ.

Lecture d'une exceptionnelle richesse, qui en appelle d'autres.

Notes malheureusement accumulées, on ne sait où, en tout cas, loin de l'endroit où l'on voudrait satisfaire sa curiosité.

ALFRED SAUVY.

★ *La Santé rationnée ? La fin d'un mirage.* Economica, Paris, 1982, 23 cm, 240 pages, 85 F.

ENTRE VENTS ET MARÉES

UN MAIRE SOCIALISTE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS, trente-sept mille habitants, capitale jadis orgueilleuse de l'horlogerie suisse. La quarantaine, collier de barbe et costume sport, M. Francis Matthey revendique pour se faire mieux comprendre la terre indécrottable du Jura collée à ses semelles. Selon lui, il y a les gens des villes, qui bataillent pour rien, et ceux des montagnes, qui doivent s'unir s'ils veulent survivre. On ne l'appelle pas « monsieur le maire », mais « monsieur le président » (sous-entendu : du conseil communal). Sa politique : diversification industrielle et solidarité sociale. La Chaux-de-Fonds a perdu quatre mille emplois du fait de la crise de l'horlogerie depuis 1974. C'est beaucoup pour une population active d'environ vingt mille personnes. Elle a réussi à en recréer deux mille dans le même temps. Il fallut analyser la « révolution technique » de l'électronique, et chercher à s'y adapter, tout en essayant de faire autre chose. Mais voici qu'une deuxième vague de difficultés s'abat sur l'industrie horlogère : une crise de surproduction qui vient surtout de Hongkong et des grands producteurs d'Asie. Entre septembre 1981 et janvier 1982, les commandes dans les plus grosses entreprises de la ville sont tombées de 60 %.

« Les nouveaux patrons vivent à New-York »

La municipalité est socialiste ou socialo-communiste suivant les époques, depuis... 1912. C'est l'un des trois grands bastions socialistes suisses, mais il est le plus ancien. « *Autrefois nous pouvions faire ce que nous voulions parce que, socialistes ou pas, nous étions les plus riches* », constate fièrement le patron propriétaire de la plus grande firme locale d'envergure internationale. « *Nous vendions l'essentiel de notre production à l'étranger et nous n'attendions pas grand-chose de la Confédération suisse elle-même...* » Ce P.-D.G. ne vote sans doute pas pour la liste de M. Matthey mais visiblement rien n'empêche la solidarité locale. Ici les fanions du parti socialiste sont bleus.

Les entreprises du pays qui ne parviendront pas à se diversifier au plus vite mourront brutalement, et, pour la commune, c'est le même problème : les jeunes, bien formés, sont prêts à partir. Déjà deux mille ont déménagé. Par de véritables acrobaties techniques et internationales, certaines firmes ont réussi à passer des moteurs pas à pas aux machines de mesure et à ... l'aérospatiale aux Etats-Unis. Mais la Chine, où elles se sont installées aussi, renvoie sous forme d'excédents de production la monnaie de leurs pièces. Les jeux ne sont pas faits... Attentive, la municipalité accomplit une démarche parallèle pour tenter d'échapper à la tyrannie capricieuse des cours du dollar, du franc, des sautes d'humeur des taux d'intérêt, et d'un marché mondial depuis toujours très exposé aux variations brutales de la conjoncture dans l'horlogerie et l'électronique. Un groupe chimique américain, Union Carbide, vient de créer cinq cents emplois nouveaux, et d'autres arrivent : la compréhension de la municipalité, la qualité de la main-d'œuvre locale et la paix sociale valent leur pesant d'or. « *La grève n'est pas interdite, mais on n'y recourt pratiquement pas, car elle serait un rude constat d'échec* », explique M. Matthey, qui précise : « *Puisque tout doit toujours finir par une négociation, on sait de part et d'autre qu'il vaut mieux éviter des ruptures qui seraient graves.* » L'autonomie communale confère au dialogue une dimension humaine ; il s'agit d'un dialogue local. Tout le monde se connaît depuis longtemps, tant dans les entreprises que dans les institutions politiques, mais cela durera-t-il ?

« *Nous réussirons à attirer des emplois nouveaux, mais à l'heure des bilans nous nous rendons bien compte que les centres de décision nous échappent progressivement. Les patrons de nos industries nouvelles vivent à New-York ; les finances viennent de Zurich... Alors que nous pouvions autrefois régler sur place nos affaires à notre manière, cela devient moins vrai. La distanciation devient plus grande entre les décideurs et les employés. Les relations sont moins personnelles...* » Les solutions envisagées sont moins adaptées aux besoins profonds et aux capacités d'acceptation des gens, donc les risques de conflit peuvent devenir plus grands.

La tradition locale aide à la représentation proportionnelle, c'est le jeu des solidarités. Sur quarante et un conseillers généraux élus, seize socialistes et six « popostes » (communistes, inscrits au parti ouvrier populaire) assurent la majorité de gauche, mais les autres, radicaux, libéraux, indépendants, sont aussi représentés en fonction du nombre de votes qu'ils ont obtenus.

« *Ainsi, le vice-président du conseil communal, M. Jean-Claude Jaggi, qui a à peu près les mêmes pouvoirs que moi, mais dans des domaines différents, est un libéral* », constate M. Matthey avec un sourire qui signifie à la fois « c'est un bon camarade » et « il faut bien que je m'en accommode ». Ainsi, cadre dans une entreprise privée, M. Jaggi est directeur des services industriels de la commune. Pas d'entreprises nationalisées suisses : ce sont les services municipaux qui produisent et fournissent eau, gaz, électricité et chauffage au meilleur prix.

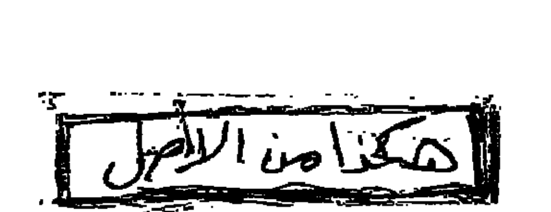
Les immigrés français

Le paradoxe de cette ville condamnée dans ses activités traditionnelles est... qu'elle manque de main-d'œuvre. « *Nous avons aujourd'hui soixante-dix chômeurs inscrits dans toute la ville*, avoue M. Matthey. *Aux pires moments, nous en avons eu trois cents. Mais nous avons aussi mille chômeurs à temps partiel.* » C'est encore là une formule de solidarité choisie d'un commun accord dans bon nombre d'entreprises. Ainsi l'appauvrissement de la « métropole de l'horlogerie » se voit-il moins dans les statistiques de l'emploi que dans l'évolution des revenus. « *Les salaires de l'horlogerie qui tenaient jadis le haut du panier en Suisse sont maintenant les plus bas, et c'est cela le changement essentiel*, remarque M. Matthey. *Toute la psychologie de la communauté s'en est trouvée transformée.* »

Le délicat problème des immigrés se pose ici du fait... des frontaliers français. Dans cette commune en pleine crise de mutation industrielle, les travailleurs étrangers votent dans les affaires municipales et... ils sont 18 % de la population. A quoi s'ajoutent les clandestins, en nombre croissant. « *Si le Jura français ne va pas trop mal, c'est parce qu'il travaille plus ou moins illégalement, en cassant les salaires du côté suisse* », remarque-t-on ici. Le cours du change, évidemment, explique bien des choses : pour 1 franc suisse, il faut plus de 3 francs français. « *On admet des immigrés ou on ne les admet pas* », affirme M. Matthey, qui préfère une intégration raisonnable des travailleurs étrangers dans la ville plutôt que des influences marginales désastreuses. Les syndicats hurlent à la sous-enchère salariale ; les patrons réclament la liberté d'embaucher la main-d'œuvre dont ils ont besoin, là où ils la trouvent. Pour résoudre la quadrature du cercle, le président du conseil communal les a tous réunis dans une « commission de l'office du travail » qui donne les permis. Ainsi chacun doit prendre publiquement ses responsabilités ; c'est un exercice hautement éducatif, car tout le monde se connaît. La voix du président ne favorise pas toujours le même bord. Voilà un véritable arbitre.

Pourquoi, dans cette belle région de haute montagne, desservie par de superbes autoroutes, ne pas envisager des activités non industrielles, plus autonomes, comme le tourisme ? Avec un regard de travers la question est évacuée : « *Ici, c'est un pays de travail, pas un pays de loisirs ! Saboter la montagne avec des résidences secondaires, pour mettre des manteaux de fourrure et passer les nuits dans des boîtes... on n'arrête pas de s'y opposer ! Ici, quand on est fatigué, on marche ! Même dans les milieux de droite...* »

JACQUELINE GRAPIN.



LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

L'acrobatie budgétaire

DANS les six grands pays industriels les déficits budgétaires restent constamment à l'ordre du jour. Tantôt on les critique sévèrement, tantôt on s'y raccroche comme à une bouée de sauvetage devant un chômage de plus en plus menaçant. En Grande-Bretagne, le budget est particulièrement d'actualité. Sa présentation aura lieu le *9 mars. Il est* vrai que la controverse a été dure. Le TUC (organisation syndicale), accablé par les trois millions de chômeurs, exigeait un relèvement massif des dépenses et un abaissement de la T.V.A. De leur côté, MM. Pennock et Beckett, respectivement président et directeur général du C.B.I. (le patronat), demandaient à la « Dame de fer » d'accroître légèrement l'endettement public, ce qui devrait permettre un *allègement* des charges pesant sur les entreprises, soulignant que le gouvernement doit tenir compte, « *en établissant le budget, de la nécessité d'harmoniser ses efforts de lutte contre l'inflation avec les perspectives de croissance économique* ». Si Mme Thatcher refuse catégoriquement toute relance, elle admet cependant un budget « neutre », ce qui est déjà un pas par rapport à la politique antérieure de réduction acharnée du déficit.

En fait, une telle réduction n'est pas facile quand la quasi-stagnation lamine les recettes alors qu'en sens inverse elle accroît les dépenses du chômage, directes et indirectes (pertes d'impôts et de cotisations), sans compter les charges de plus en plus écrasantes du service de la dette, qui représentent souvent près d'un cinquième du total. M. Poehl, le président de la Bundesbank, pourtant plutôt enclin à la rigueur, l'a bien reconnu pour l'Allemagne. Après de longues et difficiles discussions à fin 1981, l'équipe du chancelier Schmidt avait finalement penché vers un peu plus de rigueur avec un déficit ramené à 26,8 milliards de deutschemarks pour 1982.

Mais la récente explosion du chômage, qui frise maintenant les fatidiques deux millions, a entraîné un durcissement de la D.G.B. (syndicats), qui remet tout en question et exige une relance massive pour créer des emplois. Elle est encouragée par plusieurs instituts de conjoncture. « *Il est nécessaire de prendre rapidement des mesures pour enrayer la progression du chômage* », écrit la *DIW* de Berlin. Reste à savoir si le gouvernement peut vraiment faire quelque chose, ce dont doute M. von Lambsdorff, le ministre de l'économie, pour lequel « *il convient de ne pas se laisser aller à l'illusion que l'Etat peut améliorer rapidement la situation de l'emploi en prenant des mesures de soutien* ». Probablement d'autres membres du gouvernement pensent de même sans l'exprimer. Mais le problème est politique et une décision de relance a donc été prise. Elle met l'accent sur l'investissement privé et doit être financée par une augmentation de la T.V.A. On peut se poser deux questions. D'abord sur la crédibilité de ce plan qui va à l'encontre de ce que le gouvernement a affirmé encore tout récemment. Ensuite, sur son efficacité immédiate pour bloquer la montée du chômage, en admettant que les investissements repartent, car ceux-ci viseront essentiellement la productivité. Une baisse plus prononcée des taux d'intérêt aurait été une solution, mais elle se heurte au « mur » américain.

	RÉSULTATS DE GESTION COMPARÉS				
	Taux de croissance	Prix	Emploi	Échanges	Capacité de production
ALLEMAGNE	—	—	— —	++	— —
FRANCE	+	— —	— —	— —	— —
ITALIE	—	— — —	— —	—	— —
GRANDE-BRETAGNE	—	— —	— — —	+	—
ÉTATS-UNIS	— — —	+	— —	—	— —
JAPON	+	+	+	—	—

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais ▓ tendance précédente

Le panorama des résultats de gestion comparés des six principaux pays industriels de l'O.C.D.E. est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens, avec la participation de Gégos-Economie.

Ont été sélectionnés cinq *indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement).*

Un pari sur la croissance

Ainsi le virage allemand reste encore à confirmer. Les autorités françaises, qui guettent tout signe outre-Rhin qui irait dans le sens de leur relance, ne doivent pas se réjouir trop vite et être prudentes dans leur manœuvre isolée. Certes, après la dévaluation du franc en octobre 1981, Jacques Delors a déjà pu faire admettre un léger retour en arrière. Mais le mouvement est lancé, et c'est *pour le moment surtout* l'écart conjoncturel qu'il provoque par rapport aux autres pays qui est préoccupant, car il tend à aggraver le déséquilibre extérieur. Le déficit nettement plus important fin 1981 de la balance commerciale est un signe révélateur. D'ici à la fin 1982, c'est le déséquilibre budgétaire qui risque de peser, d'autant plus qu'un essoufflement de l'activité est possible dès l'été, comme le souligne le C.N.P.F., et l'année 1983 pourrait être encore plus difficile, car tous les calculs sont basés sur une croissance de 3 %. Ainsi la « voltige » budgétaire des belles années d'avant la crise, où un déficit initial pouvait être ensuite facilement contrôlé et réduit grâce à la relance et aux recettes supplémentaires qu'elle engendre, devient maintenant un pari.

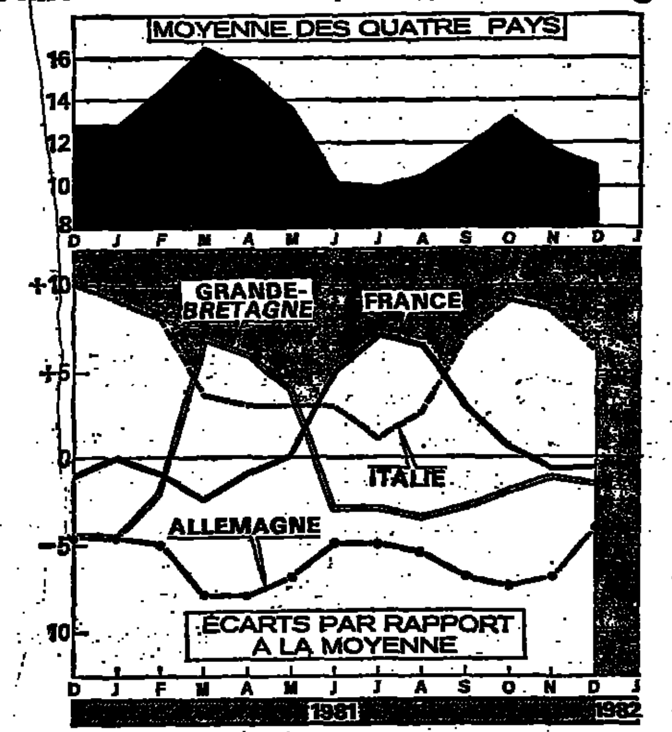
Les autorités japonaises, qui ont pourtant une maîtrise remarquable de leurs leviers économiques et monétaires, commencent elles aussi à apercevoir les limites de l'action budgétaire. Elles ont pris l'habitude d'un déficit considérable, financé par une épargne abondante et soutenu par une croissance enviable fortement tirée par l'exportation. Déjà au cours de l'exercice 1981-1982 elles ont été obligées de constater que cette étonnante dynamique commençait à être menacée par le ralentissement, réduisant les recettes fiscales et creusant encore plus un endettement déjà énorme, le service de la dette représentant 16 % des dépenses. Avec le budget 1982-1983, les voici, elles aussi, prises au piège. Les 5,2 % de croissance prévus officiellement, entraînés par la consommation et la construction de logements grâce à une action de « relance », ne doivent pas faire illusion : en réalité, c'est l'austérité budgétaire, et les dépenses progressent d'à peine plus de 6 %. Tout comme en Allemagne, cette présentation semble surtout bâtie sur des considérations politiques : si chez notre voisin d'outre-Rhin elle est à usage interne, au Japon elle est destinée aux partenaires commerciaux, irrités par les excédents, pour montrer qu'on compte maintenant surtout sur la demande interne.

« La voltige »

Le gouvernement japonais est bien conscient de ces difficultés. M. Toshio Komoto, l'influent directeur de l'Agence de planification, qui est précisément l'auteur des prévisions optimistes officielles, accuse les taux américains très élevés d'être le principal obstacle qui empêche les autorités de faire repartir l'économie intérieure. Certes ces taux ne sont pas les seuls responsables, mais ils aggravent considérablement les situations des pays qui viennent d'être mentionnés, alourdissant à l'excès les services de leur dette, bloquant leur croissance, en particulier leurs investissements et leur construction de logements, rognant leurs recettes fiscales, et augmentant leurs dépenses de chômage. Or ces taux résultent précisément des choix budgétaires faits par le président Reagan. Ce dernier ne se contente pas de la « voltige » traditionnelle du déficit anticipant la relance et ses dividendes. Il complique l'exercice, qui touche dès lors à l'acrobatie. En effet, ayant décidé des réductions d'impôts massives, il espère que celles-ci se dirigeront vers l'épargne, provoquant un bond des investissements, donc une *forte* croissance et des recettes fiscales abondantes. Simultanément il s'efforce, avec beaucoup plus de difficultés, de réduire les charges globales... tout en augmentant fortement les dépenses militaires. Conséquence : des perspectives de déficits budgétaires, qui, d'après de nombreux observateurs, *doivent dépasser largement* le chiffre pourtant déjà considérable de 100 milliards de dollars. Comme par ailleurs M. Volcker, le président de la Banque centrale, a retiré le « filet » en serrant le crédit, l'appréhension est si *forte* que la simple annonce des chiffres du budget 1982-1983, qui pourtant ne commence que le premier octobre, a fait bondir les taux d'intérêt. On comprend dès lors que les responsables européens et japonais, qui tolèrent leur déficit, deviennent de *virulents accusateurs* de celui des Etats-Unis !

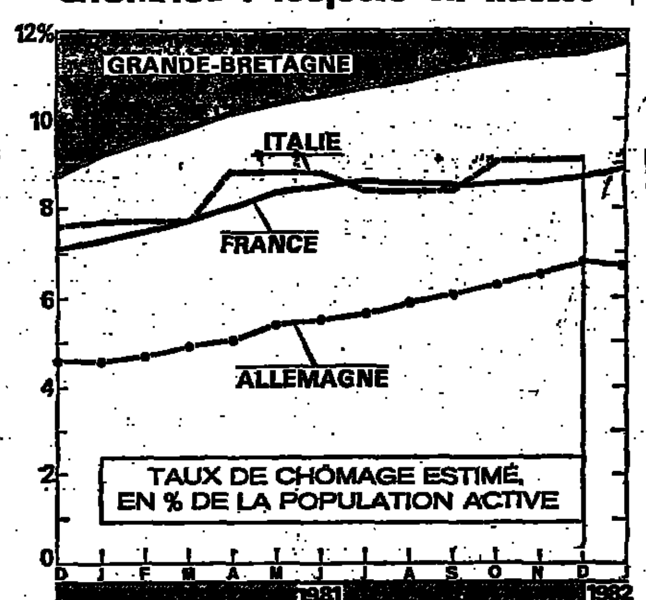
MAURICE BOMMENSATH.

PRIX : amélioration, sauf en Allemagne



Calculée sur novembre, décembre et janvier l'inflation moyenne des quatre grands pays européens a encore un peu reculé à 11,1 %. Le rythme a augmenté de 4,5 à 7 % en Allemagne. Mais il a diminué de 11,2 à 10,5 % en France, de 10,9 à 9,6 % en Grande-Bretagne et plus nettement de 28,5 à 17,2 % en Italie. Evaluée sur les douze derniers mois l'inflation a été de 17,5 en Italie, 13,8 % en France, 12 % en Grande-Bretagne et 6,3 % en Allemagne.

CHOMAGE : toujours en hausse



Entre décembre et janvier le taux de chômage par rapport à la population active (après correction des variations saisonnières) a continué de croître de 8,70 à 8,96 % en France et de 11,56 à 11,70 % en Grande-Bretagne. *Il est resté pratiquement stable à 6,75 % en Allemagne* (mais en chiffres non corrigés l'effectif des chômeurs s'est rapproché des deux millions).

PRODUCTION INDUSTRIELLE : amélioration en France et en Italie

Le rythme de la production industrielle calculé sur les trois derniers mois s'est accéléré en France de 4 à 5 %. En Grande-Bretagne la production stagne à nouveau et elle recule en Allemagne (— 3 %). En revanche la chute italienne s'arrête maintenant. Rappelons que l'indice de la production industrielle française a été rectifié pour l'ensemble de l'année 1981, le profil d'évolution étant presque plat pendant tout le premier semestre.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE PHARMACEUTIQUE AVEC LIEUX DE PRODUCTION ET SIEGE EN PROVINCE.

Nous recherchons

RESPONSABLE DES VENTES
Produits Ethiques

pour le PROCHE et EXTREME-ORIENT

Le candidat idéal justifiera d'une expérience dans la vente et le marketing des produits éthiques au moins sur le marché Français de 5 à 7 ans.

Il doit être disponible pour voyager 30 % de son temps et avoir une EXCELLENTE MAITRISE DE L'ANGLAIS.

Les possibilités d'évolution sont excellentes pour un candidat de valeur.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions sous référence 18 307, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

Les candidats peuvent mentionner à quelle société leur candidature ne doit pas être transmise. Cette demande sera scrupuleusement respectée par notre agence.

J.R.P.

Chargé d'études
Arabie Saoudite

Une grande banque franco saoudienne cherche pour son siège à **DJEDDAH, un jeune chargé d'études.**

Diplômé HEC, ESSEC, Sup de Co ou Centrale... possédant bien l'anglais, il s'intègrera à la Direction Générale « Recherche Etudes, Développement ».

Sa mission : participer à la conception de produits et services bancaires liés aux techniques informatiques de pointe, en définissant une méthodologie et des outils appropriés.

Si *vous êtes attiré par les problèmes d'organisation,*

Si vous êtes réellement motivé par une expérience internationale liée à des conditions financières attractives, nous serions heureux de nous entretenir avec vous de cette opportunité.

Merci d'écrire sous référence 1232 à notre Conseil.

7, rue Pasquier,
75008 PARIS



INFORAMA CARRIERES

MEDIA PA

La Société Anonyme
de la Raffinerie des Antilles
FORT DE FRANCE
recherche un

JEUNE INGENIEUR ANTILLAIS

Dans le cadre de la Direction Technique il assistera le Chef du Service Approvisionnement et Etudes en participant aux différents projets d'amélioration des techniques et des systèmes de gestion existants.

Il aura une formation d'ingénieur généraliste complétée si possible par une connaissance de l'informatique acquise durant ses études ou au cours d'une première expérience professionnelle.

Basé aux Antilles, son évolution de carrière pourrait l'amener à envisager des séjours de longue durée à l'étranger.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manuscrite avec C.V. et photo sous référence 2 MO 69 à Contesse Publicité - 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01, qui tr.

Pour AFRIQUE CENTRALE
Recherchons :
TECHNICIEN-VIDEO
EXPLOIT. ET MAINTENANCE
Niveau B.T.S. minimum.

Ayant une bonne expérience dans le domaine de la radio et de la télé. — secteur information en particulier. Il devra s'intégrer dans une équipe pédagogique.

Sa mission sera :
— D'assurer l'exploitation du matériel en vue de la formation pédagogique et l'initiation aux techniques audio-visuelles dans le secteur de l'information d'étudiants africains.
— D'assurer la maintenance du matériel utilisé (régie-vidéo-TV, caméra, magnétoscope couleur, pupitre de montage électronique, etc.).
— D'assurer la formation du personnel recruté sur place.

Ecr. s/nº 7906 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société française d'ingénierie recherche

INGÉNIEUR HYDRAULIQUE ROUTIER
un premier chantier lui étant confié en AMERIQUE LATINE. l'ESPAGNOL est indispensable.

INGÉNIEUR GÉNIE SANITAIRE
il sera basé dans le SUD DE LA FRANCE et agira en spécialiste des eaux usées.

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN
Il travaillera à PARIS avec d'assez fréquents déplacements en Province.

ÉCONOMISTE DES TRANSPORTS
il sera de préférence Ingénieur aura 5 ans d'expérience et ira d'abord pendant 1 an en AFRIQUE FRANCOPHONE.

Merci d'adresser votre C.V. en indiquant vos prétentions, et en précisant sur l'enveloppe la réf. 1804/1704 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

Entreprise bâtiment MAURITANIE recherche couple
INGENIEUR
Expérience exigée
SECRETAIRE
Tél. pr r.-vs 265-07-42.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

La Direction export d'un

important groupe industriel français
leader international dans sa branche

recherche pour l'ASIE du SUD EST

DIRECTEUR DE ZONE (AREA MANAGER)

A terme, le candidat sera probablement appelé à résider dans une des capitales de la zone, mais dans une première période de l'ordre d'1 an, il sera basé au Siège du groupe, en Région Parisienne, pour s'initier aux spécificités du métier et fera plusieurs voyages/séjours dans la zone.

Caractéristiques du candidat :
* *âge minimum 32 ans.*
* *formation supérieure.*
* *expérience de la zone.*

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 35764 à
projets publicité
12 rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra votre dossier.

OPPORTUNITIES FOR SPECIALISTS IN ULTRAFILTRATION/HYPERFILTRATION

ALFA-LAVAL AB, the Swedish-based parent company of an international group of 80 companies with annual sales of about 680 Million FF, is expanding its already substantial ultrafiltration activities in all fields where ultrafiltration can be applied. As a result, our Filter Center requires a number of marketing, design, field and process engineers. The Center is responsible for developping, manufacturing, marketing and servicing ultrafiltration and other membrane equipment for all applications except milk. The Center, located at Group headquarters in Tumba, 22 minutes from downtown Stockholm, offers career opportunities for a number of dynamic engineers with commercial and/or technical background in these areas. Certain positions are also open in London and Paris. The positions in Tumba involve 10 to 60 days of travel outside Sweden each year.

The job specifications below are guidelines only. We welcome applications from all reasonable qualified personnel who want to work in a stimulating environment with an expanding International Group.

MARKETING ENGINEERS
London, Paris, Stockholm/Tumba.
The Filter Center's marketing department plans and coordinates ALFA-LAVAL'S worldwide marketing of filtration systems and products. (Direct sales to customers are handled by market companies in each country). We are expanding the central marketing staff in TUMBA and will also station marketing engineers in certain key areas. Positions are currently open in London and Paris.
Requirements: Applicants should have a degree in chemical engineering plus marketing experience preferably on an international basis. Experience in the field of ultrafiltration/hyperfiltration would be a plus. Proficiency in English is needed for all positions. Personnel assigned to Paris must be fluent in French. A knowledge of German would be helpful.

DESIGN/FIELD ENGINEERS
Stockholm/Tumba.
Specifications: these jobs involve the design of membrane filtration units and plants, costs calculations and the procurement of materials, as well as the control of manufacturing. The supervision of installation work and start up operations are part of each job.
Requirements: Applicants should have a background in mechanical engineering and experience in plant design and for start-up operations. Proficiency in English is a must. Knowledge of another language would be a plus.

PROCESS ENGINEERS
Stockholm/Tumba.
Specifications: These jobs involve primarily process-optimization, general plant design and development of processes for existing and new applications. Some trouble-shooting is involved.
Requirements: Applicants should have a degree in chemical engineering plus experience in process design and development- preferably in the field of ultrafiltration/hyperfiltration. They should be market oriented and have a good knowledge of English. Proficiency in another language would be desirable.

Write in detail in English, including Curriculum Vitae and documentation to arrive before March 30: Personnel Department Separation Engineering Division, ALFA-LAVAL AB, box 500, S- 147 00 TUMBA, SWEDEN.

Further information can be obtained by contacting: Rune GLIMENIUS General Manager, David WEBSTER, Marketing Manager or Robert SANDBLOM Engineering Manager. Tel: INT + 46 753 65000.

ALFA-LAVAL INDUSTRIE

J'irai à Madrid pour une direction générale

Votre motivation est claire : être directeur général et vivre à Madrid. Reste à savoir si notre métier vous convient ? Maintenance technique générale, chauffage, climatisation, ascenseurs, espaces verts. La société est rentable. Votre prédécesseur restera notre associé dans une autre activité. *Une centaine de personnes. De bonnes possibilités de développement pour un dirigeant qui a les* réflexes d'un Patron de PMI.

Notre groupe français (2700 millions de CA) constitue en Europe l'une des sociétés les plus importantes de production de chaleur, de froid et de maintenance technique. Dans tous les pays européens, des collègues font le même métier que vous. Nous leur accordons à tous une très large délégation qui les rend vraiment responsablesde la rentabilité de «leur» affaire. Ils trouvent plus d'aide et d'appui auprès du siège que de contrôle (sous réserve de bons résultats !).

Nous pensons que vous réussirez à Madrid si vous avez exercé d'importantes responsabilités hors de France, si possible en Espagne. Vous devez connaître, par votre formation supérieure technique ou votre expérience, *les problèmes de la climatisation et du* chauffage. Une connaissance du droit des affaires et du droit social espagnol serait un «plus». Ceci étant dit, votre diplôme, votre nationalité nous importent peu si vous êtes véritablement un manager qui «vaut» sa rémunération élevée. Vous adressez une première lettre en français aux Conseils de Sirca, sous la référence 824 679M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour une de ses filiales
au NIGERIA

INGENIEUR FRIGORISTE

IFFI ou technico-commercial avec forte expérience en climatisation.

Avantages habituels expatriement.

Adresser CV, prétentions No 25.874 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEILS recherche

INGENIEUR-ECONOMISTE PETROLIER CONFIRME

Formation Grandes Ecoles et expérience de 5 à 10 ans dans l'industrie pétrolière (secteur exploration-production).

Il participera à des missions de conseils auprès de clients étrangers.

Le poste nécessite dans une premier temps une affectation en AFRIQUE. Nombreux avantages liés à l'expatriation.

Prière d'adresser C.V. et prétentions sous réf. 8564 à PIERRE LICHAU S.A. – BP 220 75063 – PARIS Cédex 02 qui transmettra

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

Nous sommes la filiale européenne d'une société internationale, spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de conditionnement d'air et d'échangeurs thermiques.

Nous employons 1.300 personnes et réalisons un chiffre d'affaires de 400 millions de francs.

Pour notre **DIVISION «METHODES»**, nous recherchons un

ingénieur soudeur

Directement rattaché au **DIRECTEUR «METHODES»**, il sera chargé :
— d'adapter les fabrications aux normes des codes des organismes de contrôle *(MINES, TUV, ASME, etc...)*,
— d'organiser et de suivre les qualifications des procédés et des soudeurs,
— d'améliorer les techniques et équipements utilisés.

Nous fabriquons des ensembles soudés en acier et en aluminium soumis à pression.

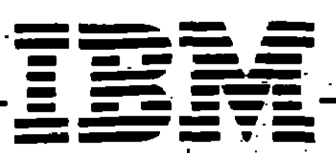
PROFIL SOUHAITE :
— ingénieur diplômé avec formation complémentaire du type ESSA, avec une première expérience professionnelle.
— anglais souhaité.

Si cette proposition vous intéresse, envoyez C.V., photo et prétentions sous référence 8017 à PIERRE LICHAU S.A. – 16 rue Joseph Guerber 67100 STRASBOURG qui transmettra.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



USINE DE BORDEAUX

RECHERCHE, POUR LES ACTIVITES D'HOMOLOGATION DE SON CENTRE EUROPEEN D'APPROVISIONNEMENT DE COMPOSANTS, DES

INGENIEURS GRANDES ECOLES ELECTRONICIENS OU PHYSICO-CHIMISTES

HOMMES OU FEMMES

Débutants ou ayant 3-4 ans d'expérience dans les domaines suivants:

- MICRO-ELECTRONIQUE
- TECHNOLOGIE DES CIRCUITS INTEGRES
- QUALITE-ESSAIS DE FIABILITE-ANALYSE DE DEFAUTS

Bon anglais indispensable.
Ces postes impliquent de nombreux contacts internationaux.
Ecrire avec C.V. détaillé à : R. BRISSET - Service Emploi - IBM FRANCE - B.P. 27 - 33170 GRADIGNAN.

CONTESSE

Importante Entreprise Pharmaceutique Française fonctionnant selon le principe désormais classique des structures par PROJETS, recherche :

CHEF DE PROJETS

capable de prendre en charge tout nouveau produit susceptible de devenir une spécialité pharmaceutique depuis le stade du développement préclinique jusqu'à l'exploitation.

Sa responsabilité, sous la dépendance directe du Directeur du Développement, comportera l'élaboration d'un programme interdisciplinaire et du budget correspondant, la conduite des projets acceptés selon des objectifs précis en termes de qualité, de délai et de coût, en relation directe avec les services intérieurs et extérieurs, français et internationaux, chargés de l'exécution.

Des qualités de management, de communication, de motivation au sein d'une équipe sont indispensables.

Une expérience préalable dans une équipe de Recherche et Développement est requise.

LIEU DE TRAVAIL :
Ville universitaire importante SUD-PARIS.

Faire acte de candidature en adressant CV, photo et prétentions s/réf. 18306, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

---

unisabi

LEADER DE L'ALIMENTATION PREPAREE POUR ANIMAUX FAMILIERS
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

Nous vous proposons de rejoindre une équipe de 950 personnes, dont 230 cadres répartis dans 3 usines récentes et hautement automatisées, installées à proximité d'ORLEANS (siège) — BLOIS — STRASBOURG pour participer et contribuer à notre développement en prenant une des fonctions suivantes à SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL.

ACHETEUR MATIERES PREMIERES

170.000 + — réf. 101

MISSION :
— Gérer une zone d'achats de matières d'origine agricole.
— Assurer les développements de marchés fournisseurs et matières.
FORMATION :
— Formation supérieure
— Connaissance des marchés agricoles
— Expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire
— Pratique courante de l'anglais.

CADRES FINANCIERS

130.000 + — réf. 102

MISSION :
— Participer aux opérations de gestion et coordination budgétaires dans les domaines suivants :
- *planification financière*
- études financières de projets.
FORMATION :
— Ecole de Commerce
— DUT Gestion option financière.
Débutants ou avec une première expérience.

INGENIEUR RECHERCHE PROCEDES

150.000 + — réf. 103

MISSION :
— Participer à l'amélioration des procédés industriels existants
— Rechercher et mettre au point procédés et technologies nouvelles
— Animer l'équipe chargée de mettre au point et d'exploiter les lignes pilotes.

FORMATION :
— *Formation scientifique supérieure*, école d'ingénieurs, université de technologie
— Expérience 3 ans minimum en industrie alimentaire, équipement ind. ou centre de recherche technique
— Connaissance de l'anglais appréciée.

INGENIEUR RECHERCHE PRODUITS

130.000 + — réf. 104

MISSION :
— Rechercher et développer des technologies nouvelles
— Développer et mettre en place de nouveaux produits
— Améliorer les gammes de produits existants.
FORMATION :
— Formation scientifique supérieure en biochimie, biotechnologie, industries alimentaires
— Expérience initiale en centre de recherche appréciée, mais non indispensable
— Forte motivation pour les activités de recherche et développement
— Connaissance de l'anglais appréciée.

Pour toutes ces fonctions, que vous soyez débutants ou expérimentés, vous trouverez :
— Une pratique systématique de la délégation de responsabilités en harmonie avec un système de gestion décentralisé.
— Des possibilités de développement individuel fondées sur :
- la formation considérée comme une des priorités de l'Entreprise
- des opportunités d'évolution dans des fonctions variées.
— *Des possibilités de progression basées sur vos résultats.*

AU-DELA DE VOTRE FORMATION ET DE VOTRE EXPERIENCE, VOTRE FORCE DE CARACTERE, VOS QUALITES DE COMMUNICATION, D'ANIMATION, VOTRE IMAGINATION ET VOTRE BON SENS SERONT DES ATOUTS DETERMINANTS POUR VOUS JOINDRE A NOUS.

Vous êtes intéressé(e)s, envoyez-nous lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant la référence du poste choisi à : UNISABI S.A., Département du Personnel (PS) - B.P. No 7 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL.

CANIGOU - PAL - FROLIC - LOYAL - KITEKAT - RONRON - WISKAS

CONTESSE

CIDELCEM

Equipements de manutention alimentaire
cherche

Chef de Bureau d'Etudes

Région de TROYES

PMI performante, C.A. 70 MF en 1981, en pleine expansion, CIDELCEM conçoit, fabrique et installe des équipements de *manutention* pour l'Industrie Alimentaire et la Restauration Collective.
Nous recherchons un Chef de Bureau d'Etudes pour notre Usine de Saint-Phal près de Troyes.
L'effectif est de 5 projeteurs-dessinateurs. Ce poste convient à un candidat ayant une excellente formation technique et une expérience d'au moins 5 ans. De bonnes connaissances en électromécanique, plastiques, chaudronnerie et thermique sont nécessaires.
Basé à Troyes, il aura des déplacements d'un ou deux jours par semaine (liaisons avec le Siège Social à Paris, missions ponctuelles en France et à l'Etranger, Salons, etc...).
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé mentionnant votre rémunération actuelle sous réf. 11631/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion.

sélé CEGOS
TOUR CHENONCEAUX
204, Rond Point du Pont-de-Sèvres
92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC

Responsable et animateur formation

Strasbourg

Nous sommes une Compagnie d'Assurances Vie et nous recherchons pour notre Siège à Strasbourg un Responsable Formation. Il concevra les programmes de formation en fonction des objectifs définis par le Service Marketing et animera les stages (formation produits, formation à la vente, perfectionnements divers) destinés aux réseaux commerciaux.
Basé à Strasbourg où se trouve le centre de formation, il animera aussi certains stages décentralisés dans d'autres villes, et doit donc être très disponible et accepter des déplacements.
Ce poste convient à un candidat de formation supérieure, ayant déjà une expérience formation et si possible de bonnes connaissances en Assurances ou produits financiers.
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé précisant votre niveau actuel de rémunération sous réf. 11630/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en vous garantissant une discrétion totale.

sélé CEGOS
TOUR CHENONCEAUX
204, Rond Point du Pont-de-Sèvres
92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC



PREMIER FABRICANT MONDIAL DE BATEAUX PNEUMATIQUES

recherche pour son usine de ROCHEFORT un jeune

Ingénieur Innovation Méthodes

De formation AM ou analogue et ayant 3 à 5 ans d'expérience en Méthodes, BE ou Fabrication.
Vous voulez des responsabilités personnelles mais **vous appréciez le travail en équipe**, dans une usine à dimension humaine (500 personnes).

Vous aurez a créer de nouveaux matériels de fabrication et à mécaniser ou automaliser les matériels existants. Notre société est en pleine expansion et vous offre de réelles possibilités de progression.

Le logement est sans problème et la mer ... à 13 km.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) *sous réf. ZIM/LM à notre Conseil qui garantit toute discrétion.*

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 57, avenue de Suffren 75007 PARIS



Un des premiers établissements français de cartes de crédit, *recherche son*

CONTROLEUR DE GESTION

Il aura 25 ans minimum, une formation supérieure : Grandes écoles commerciales ou scientifiques.

Le candidat retenu devra posséder une expérience de 3 ans minimum dans une fonction similaire.

Il aura, outre les qualités d'analyse et de synthèse nécessitées par la fonction, de l'imagination, du bon sens et le goût du travail en *équipe.*

Le poste est situé à BORDEAUX.

Adresser candidature sous réf. 24.144, CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



Industrie Pharmaceutique recherche pour son usine de TOURS

ACHETEUR HF

5 années d'expérience, connaissant si possible le conditionnement.

Adresser CV et photo à Synthélabo, Service du Personnel, BP 0166, 37001 Tours Cédex.

média-system

Située dans le JURA à 80 km de LYON et de GENEVE, notre société poursuit son développement qui a permis à nos produits une forte implantation nationale et internationale. Notre département Export recherche un

JEUNE CADRE EXPORT

pour lui confier la responsabilité d'un groupe de marchés européens.
Il rejoindra notre équipe d'inspecteurs des ventes et aura, comme eux la mission de développer la commercialisation de plusieurs lignes de produits : articles destinés au marché du sanitaire, des fleurs et plantes et de l'habitat. Dans le cadre d'un programme annuel d'activité, il aura une autonomie importante dans la mise en oeuvre des moyens nécessaires pour parvenir à la réalisation de ses objectifs.
Le collaborateur que nous recherchons aura une formation commerciale supérieure ainsi qu'une première expérience de vente sur des marchés d'exportation et, si possible, celle de chef de produit dans une *société de biens de consommation.*
Il parlera couramment l'anglais et l'allemand et sera disponible pour de fréquents voyages.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature au Service du Personnel, Grosfillex, BP 2, Arbent, 01107 Oyonnax Cédex.

Grosfillex

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEURS COMMERCIAUX

ORLEANS
Informatique de Gestion

CCMC une des premières sociétés françaises d'informatique de gestion (C.A. 400 MF - 32 agences commerciales), recherche TROIS INGENIEURS COMMERCIAUX pour Paris.

Ils seront chargés de vendre des systèmes de gestion informatisés pour le traitement de la comptabilité et de la paie à une clientèle de cabinets d'experts-comptables ainsi qu'aux PME/PMI dont ces derniers assurent la gestion. Ils prospecteront également les marchés potentiels.

Les candidats retenus, âgés d'au moins 24 ans, de formation type ESC ou maîtrise de gestion, posséderont si possible une première expérience professionnelle acquise dans la Vente de Services.
Ecrire sous référence 489/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS
Discrétion assurée

Développer nos moyens d'intervention: une mission confiée à un ingénieur électronicien

Notre société est leader dans sa spécialité sur le marché de l'industrie électronucléaire. Son avance technologique se distingue par le développement de nouveaux procédés d'intervention et la conception d'outillages originaux et plus performants.

L'ingénieur que nous recherchons doit prendre en charge la réalisation complète de ces **équipements spéciaux** touchant à: systèmes télé-visuels de contrôle ou d'intervention, traitement des informations, automates programmables, robotique...

De formation grande école ou universitaire, il aura acquis une première expérience dans un domaine proche: automatismes, machine-outils...

Le poste à pourvoir est situé à **Lyon.**

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73591 M à HAVAS CONTACT
1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son usine de Normandie
(600 personnes)

CHEF DE DÉPARTEMENT MÉCANIQUE

Responsable : • des Etudes
• des Méthodes
• de la Fabrication.

Expérience déjà sérieuse dans le domaine de l'usinage.
Responsabilité de commandement de plusieurs années dans le domaine *de la Mécanique de Précision.*
Diplômé d'une École d'Ingénieurs.
Rémunération intéressante.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous n° 42096 à HAVAS CONTACT.
1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

TRANSFERT ET DEVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIE POUR UN INGENIEUR METALLURGISTE.

Nous intervenons dans un secteur de pointe et nous savons que notre avance technologique passe par le développement de nouveaux procédés.

Vous avez des compétences reconnues en brasage ou soudage, acquise dans une société: production, aéronautique ou chaudronnerie, anglo-saxonne de préférence.

Votre première mission: une expertise aux USA, sur les possiblités de transfert de procédés d'intervention.

Au retour, vous serez chargé, en tant qu'**expert**, de l'ensemble des développements mettant en oeuvre cette technologie.

Le poste à pourvoir est situé au coeur de LYON, mais la fonction nécessite quelques déplacements.

Si cette opportunité vous tente, merci d'adresser votre candidature sous référence 73565 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ CORSETERIE LINGERIE
FORTE EXPANSION, FILIALE
IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

recherche

pour région OUEST DE LA FRANCE

DIRECTEUR USINES CONFIRMÉ

- Responsable : Production - Productivité - Rentabilité - Gestion du personnel - Façonniers.
- Expérience corseterie ou Prêt-à-Porter nécessaire.
- Rémunération fixe + intéressement aux *résultats motivante.*
- Autonomie d'action.

Envoyer C.V. détaillé, rémunération actuelle sous réf. 34040 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES
(discrétion assurée)

Du Proche Orient au Golfe Persique :

Vendre et gérer des contrats d'assistance technique.

Contrôle, réparation, maintenance de moteurs Diesel : nous en sommes leader.

Le département "Maintenance Internationale" : plus de 100 techniciens qui interviennent dans le monde entier, surtout où les installations mécaniques complexes réclament des compétences très pointues. Un département qui est devenu un des plus performants de l'entreprise.

Ingénieur d'Affaires, vous développerez nos missions au Proche Orient et dans le Golfe Persique. Vos interlocuteurs : les pétroliers. Des installations en plein désert aux plateformes de forage en mer, sur tous les sites, vous négocierez, souvent en anglais, des contrats de maintenance et d'assistance technique.

Un diplôme d'ingénieur en mécanique (AM ou équivalent) et 5 à 10 ans d'expérience professionnelle sont indispensables. La nécessité de connaître les problèmes de maintenance est évidente. Enfin, une introduction dans le milieu pétrolier est un bel atout.

L'évolution de carrière prévue est pour un homme de 35 ans environ, bon négociateur et gestionnaire, fort intéressante.

Poste basé à MARSEILLE nécessitant une grande disponibilité pour les déplacements.

Les candidatures seront étudiées très confidentiellement par notre Conseil ALGOE. Ecrire à Carole de Chilly sous réf.678 M

ALGOE 9 bis, route de Champagne - 69130 ECULLY.

Membre de Syntec

Dessein

DIRECTEUR TECHNIQUE

ROBINETTERIE INDUSTRIELLE

Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de robinets à tournant [illegible]ue et à tournant lubrifié - Orifice de 1/4[illegible] - principalement destinés aux Industries [illegible]ères et Chimiques. Son C.A. est réal[illegible]65% à l'Exportation.

Le Directeur [illegible] entièrement responsable de l[illegible]uits c'est-à-dire des Etudes[illegible] Achats et de la Qualité.

Ce pe[illegible] in[illegible] de formation méca[illegible]CAM, E[illegible]gé de 35 ans min[illegible] déjà exercé [illegible]elles responsab[illegible]on, de préférence dans une act[illegible]e générale intégrant l'e[illegible]
[illegible]néc[illegible]
[illegible]e tr[illegible]INT-DIZIER - Haute Marne.

[illegible]ation de l'ordre de [illegible]00F à débattre.

Ecrire [illegible] Boétie 75008 Paris s/réf. 218 M
Rép[illegible]
dis[illegible]

Soderhu

Rech. **ÉTUDIANTS**
pour distribution de tracts dans facultés de Province. Ecrire à PROMOPRESS 86, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

MINISTERE DES PTT



cnet LANNION B

Centre National d'Études des Télécommunications

recherche pour ses services à LANNION (22)

ingénieurs grandes écoles ou universitaires

pour participer à des études de :

- QUALITE du RESEAU de TRANSMISSIONS NUMÉRIQUES (gigue, erreurs, mircrocoupures), impliquant une bonne connaissance du réseau des télécommunications, l'aptitude à la direction d'une équipe et à des contacts en France et à l'Etranger.
- CONCEPTION des SYSTEMES de MESURE pour télécommunications utilisant les techniques de la téléiinformatique et de la microélectronique. Les résultats seront transférés au monde industriel.
- CONCEPTION de SYSTEME pour Télécommunications : cette fonction peut concerner des ingénieurs débutants ayant une bonne base en électronique générale, théorie du traitement du signal, micro-électronique et hyperfréquence.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à CNET
LANNION-B/AMG
Service du Personnel - B.P. 40
22301 LANNION

---

jeunes conseillers d'entreprises

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'ANGERS recherche JEUNES CONSEILLERS D'ENTREPRISES chargés de missions d'information et de Conseil auprès de PMI régionales.

- l'un pour son service **INDUSTRIE** (Réf. 82452-M)
- l'autre pour son service **EXPORT** (Réf. 82879-M)

Généralistes dans leur approche des problèmes, ils devront posséder un réel sens de l'analyse et des contacts ainsi qu'une volonté de travail en équipe, de l'initiative et des idées.

Ces postes conviendraient à des candidats : • ayant acquis une première expérience professionnelle. • ou débutants, de formation SUPERIEURE, de très bon niveau.

qui auront choisi une orientation axée vers la GESTION ou une option COMMERCE INTERNATIONAL selon le cas.

Adressez votre dossier de candidature en indiquant vos prétentions à Danièle DERREY

ouest recrutement Le Tertre au Jau - Route de Cantenay Epinard 49000 Angers qui le traitera confidentiellement.



LA SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE

recherche

pour sa région d'exploitation du Rhône

RESPONSABLE RÉGIONAL ÉLECTRONICIEN

20 ans minimum, niveau BTS, DUT ou équivalent. Expérience nécessaire en matériel électronique, électromécanique, micro-processeurs et périphériques.

Fonction : encadrement et coordination d'une équipe de 4 techniciens de maintenance.
Position cadre. Lieu de travail : Neuville/Saône (69).
Zone d'activité : Sud Bourgogne, Nord Lyon.

Adr. C.V. et prétentions à Sté des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, Service des Relations Humaines, B.P. 52, 21019 DIJON-GRESILLES.

FUTUR RESPONSABLE D'UN CENTRE INFORMATIQUE - ALSACE -

Filiale d'un groupe international de premier plan, spécialisée dans la conception et la fabrication de biens d'équipements, nous recrutons pour notre établissement situé près de Strasbourg un *Informaticien (ingénieur diplômé ou titulaire d'une maîtrise)*, ayant une expérience de 3 ans au moins, acquise dans une société industrielle ou dans une SSCI.

Appelé à diriger le centre informatique d'un établissement, *il devra, dans un premier temps*, analyser, mettre en oeuvre et développer différentes chaînes. Outre la connaissance du GAP II, ces fonctions et leur évolution prévue impliquent un réel sens des contacts humains.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73596 *LM* à HAVAS CONTACT
1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Telemecanique

DIVISION AUXILIAIRES
DE COMMANDE
implantée à ANGOULEME, recherche un

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

DIPLOME ENSI ou Supelec

Chargé de l'étude et du développement de produit industriel opto-électronique.

Goût pour le travail en groupe et l'animation d'une équipe de développement.

Expérience professionnelle.

Prière adresser lettre, C.V., photo et prétentions à TELEMECANIQUE, Direction du Personnel 16340 ISLE D'ESPAGNAC.

SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT

recherche

ingénieur chef de chantier

pour région Dieppoise

Mission :
- *diriger un chantier de montage (effectif ≃ 400 personnes), en gérant au mieux les ressources humaines, techniques et administratives disponibles.*
- *superviser les sous-traitants et veiller à leur bonne coordination.*
- *assurer les relations avec le client et avec les autres entreprises du site.*

Profil :
Ingénieur confirmé, ayant dirigé des chantiers d'importance équivalente en faisant preuve de réelles compétences d'animateur et de gestionnaire.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à N. 1868 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Cii Honeywell Bull

L'Etablissement Industriel de Belfort (2300 personnes)
recherche

ANALYSTE DE LA VALEUR

Son action se situera dans la direction «Etudes» de l'établissement. Il participera au développement des nouveaux produits (périphériques d'ordinateurs : dérouleurs de bandes, imprimantes, etc...) en apportant sa contribution en matière d'estimation des coûts et d'industrialisation dans une perspective d'analyse de la valeur.
Vous êtes ingénieur, vous avez une expérience approfondie des méthodes de fabrication de produits technologiquement complexes, dans un secteur industriel à dominante mécanique de précision ou électromécanique. Nous examinerons votre candidature dans les meilleurs délais.

ANALYSTE FINANCIER

Il sera chargé d'effectuer des analyses financières et la consolidation des prix de revient dans le cadre des budgets du département.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur possédant une formation complémentaire en gestion (IAE, IFG, ISA ...) débutant ou possédant une première expérience dans l'industrie. ...

Une formation interne en gestion financière est prévue pour faciliter l'intégration à la fonction.

Adresser CV au Service Recrutement Cii Honeywell Bull
6, avenue des Usines - 90001 BELFORT Tél. : (84) 22.82.00



Une société de production de produits cosmétiques et parfumerie filiale d'un groupe de 1500 personnes, située à 130 km à l'Ouest de Paris recherche

CHEFS DE PROJETS

secteurs distribution et production et

ANALYSTES

dans le cadre d'un système IBM 4341 - CICS - DL1

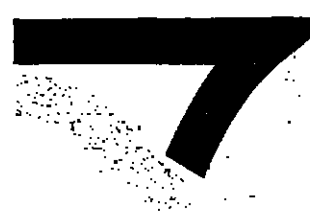
Nous offrons :
- un environnement évolutif dans une politique de groupe
- la conduite et la participation à de nouvelles conceptions.

Nous demandons :
- une expérience de la conduite opérationnelle de projets
- la pratique de l'encadrement d'équipes de réalisation
- une technicité à la hauteur des outils et méthodes utilisés dans le centre.

Nota : dans le cadre des postes d'analystes, les candidatures de jeunes diplômés seront examinées avec attention.

Envoyer c.v. et prétentions à GFI CAE, à l'attention de J. ANDREAN, 62/66 rue Amelot 75011 PARIS. Discrétion absolue de rigueur.

Publi Chomos



COMPAGNIE GENERALE MARITIME

- **Premier transporteur maritime français.**
- **Un réseau international en transactionnel et Bases de Données.**

Nous recrutons pour nos centres de traitement principaux équipés de CII - HB 66 DPS

Au Havre (76)
Un jeune chef de projet — réf. M 5940

Vous êtes responsable des systèmes de suivi et de gestion des conteneurs dans le monde. Ces applications sont développées dans un contexte Temps réel, Bases de Données et DM4. Vous animez une équipe d'une douzaine de personnes, vous assurez le dialogue avec des utilisateurs multiples et vous représentez la Compagnie dans des groupes de travail internationaux.

De préférence diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez au moins trois ans d'expérience en informatique de gestion, la pratique de l'anglais et vous êtes disponible pour des déplacements de courte durée à Paris et à l'étranger.

Un ingénieur système — réf. M 5941

Vous assistez le Responsable Système comme spécialiste DSA, DM4 pour nos deux centres de traitement : définition et contrôle de l'emploi des logiciels et des normes de sécurité, conseil et assistance aux Etudes et à l'Exploitation, réalisations d'outils annexes aux logiciels, relations avec le constructeur. Des *déplacements de courte durée à Paris sont à prévoir.*

Vous avez au moins deux ans d'expérience système acquise comme spécialiste transactionnel sur une configuration importante, de préférence CII-HB.

A Cergy-Pontoise (95)
Un ingénieur système — réf. M 5942

Vous conseillez et assistez les Services Etudes et Exploitation du centre et vous êtes le correspondant du Responsable Système basé au Havre : participation aux définitions des standards et procédures, mise en œuvre de l'harmonisation des systèmes, études spécifiques, relations avec le constructeur.

Vous avez deux ans minimum d'expérience système sur une grande configuration et, de préférence, sur matériel CII - HB 66 avec la pratique du transactionnel.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

MEDIA PA.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

LITTORAL CNIM VAROIS

Chantier Naval plus de 5.000 emplois

recherche

ingénieur mécanicien département qualité

— *Collaborateur du Chef de Service, il animera les équipes (40 personnes) de contrôle des fabrications mécaniques de l'entreprise et de ses sous-traitants et mettra en place les méthodes modernes de suivi de la qualité dans les ateliers utilisant la commande numérique.*
— *Le candidat retenu sera un ingénieur diplômé de 26 ans minimum ayant une première expérience dans la branche, dynamique, fortement motivé et de bons contacts.*
— **Anglais courant nécessaire**

ingénieur de production

pour lui confier la gestion d'un atelier de 300 personnes dont 150 soudeurs : responsable du respect des délais, de la meilleure utilisation du personnel, de la sécurité des chantiers, il suivra l'introduction de nouvelles techniques.

Le candidat retenu aura un niveau d'études supérieur, une bonne connaissance des techniques de soudage, chaudronnerie lourde ou charpente métallique, et déjà exercé des responsabilités de production.

Merci d'adresser les candidatures détaillées à notre **Conseil en recrutement** *qui les traitera en toute discrétion.*



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 Paris

deb's

Association Privée de Formation Professionnelle pour Femmes recherche

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

(H. ou F.)
Animateur(trice) d'une équipe de formateurs, ayant au moins 5 ans d'exp. dans ce domaine. Ayant si possible expérience de la formation des formateurs. Capable d'assumer des respons. administratives. Lieu de travail : Agglomération Rouennaise.
Env. lettre, CV, photo, prétent. sous nº 31915M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE BONNETERIE RÉGION SUD-EST recherche

JEUNE INGÉNIEUR TEXTILE

possédant une 1re expérience
- Bonneterie confection
anglais parlé et écrit souhaité.

Env. C.V., photo à nº 28.222
CONTESSE PUBLICITÉ
20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Centre d'essais Aéronautique de TOULOUSE recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Ecrire sous le nº 25 ans environ, de formation, ENSICA ou ESTACA pour laboratoire d'essais de fatigue des structures
Adresser C.V. et prétentions à C.E.A.T. —
23, Avenue Henri Guillaumet —
31056 TOULOUSE — Cedex.

VILLE DU HAVRE recrute

MEDECIN DU TRAVAIL

à temps partiel (103 h/mois) titulaire du C.E.S. médecine du travail.
Adresser candidature et C.V. à M. LE MAIRE, Direction du Personnel, B.P. 51
76084 LE HAVRE Cedex.

RESPONSABLE «LOGICIELS»

ORLEANS
Informatique de Gestion

CCMC une des premières sociétés françaises d'informatique de gestion; recherche un RESPONSABLE de «PRODUITS LOGICIELS» pour sa Division de l'Informatique Répartie.

En dépendance du Chef de Département «conception et gestion» et en fonction des besoins d'une clientèle de cabinets d'experts-comptables, il sera chargé de définir et de concevoir une gamme de produits comptables destinés à fonctionner sur des mini et/ou micro-ordinateurs. Il en analysera la rentabilité.

Il sera également responsable, après analyse des besoins du marché et de la concurrence, de développer de nouveaux logiciels et services associés pouvant être utilisés sur des systèmes d'informatique répartie. Il se tiendra au courant de l'évolution des systèmes «télématiques» et bureautiques. Il définira, animera et coordonnera les activités de plusieurs personnes.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation HEC, ESSEC, avec une spécialisation complémentaire type DECS ou niveau d'expertise comptable, possèdera 4 à 5 ans d'expérience professionnelle acquise dans un «Cabinet» ou dans une SSCI, où il aura utilisé et développé des systèmes de gestion informatisée sur mini et/ou micro-ordinateurs.
Ecrire sous référence 490/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS
Discrétion assurée

CREDIT AGRICOLE MUTUEL

des Bouches-du-Rhône
RECHERCHE

un CADRE

pour son service « Financement des Entreprises Agro-Alimentaires »

Poste : Analyste financier.
Secteur : viandes, charcuteries, salaisons.

Formation : Supérieure (type HEC, ESSEC, SUP de CO... + DECS apprécié).

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions à :
C.R.C.A.M. des Bouches-du-Rhône
Service du Personnel
13200 ARLES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche
pour son établissement de BEAUNE (21)

UN RESPONSABLE PERSONNEL ET ADMINISTRATION

chargé notamment, sous l'autorité du Directeur régional et en relation avec les services centraux, du recrutement, de la gestion du personnel (300 agents) de la comptabilité générale et des services généraux.
Il sera assisté dans ses tâches par une équipe de 7 collaborateurs.

Ce poste conviendra à un (e) candidat (e) ayant déjà une première expérience professionnelle, de niveau D.E.C.S. en comptabilité et possédant obligatoirement une très bonne expérience de la législation du travail.
Position cadre.

Adresser C.V. et prétentions, s/nº 119092 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DU SUD-EST
Nous cherchons

LE PATRON de nos supermarchés

— *Vous serez responsable des résultats économiques, commerciaux et sociaux des magasins, en fonction d'une politique que vous aurez aidé à concevoir. Bientôt, vous serez, chez nous,* ***DIRECTEUR DE L'ACTIVITE SUPERMARCHES.***
— *De formation économique supérieure et après avoir très bien dirigé ou supervisé des supers, vous voulez progresser dans un groupe où la délégation de responsabilité, la stabilité géographique et le climat social comptent.*
— *Bien sur, le salaire, élevé, correspond au poste.*
Rencontre à Marseille, Lyon ou Paris.
Discrétion absolue : Dossier détaillé sous référence 1602 à :

a.m.s sélection
5 avenue Foch — 13004 MARSEILLE

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux



General Foods France

Filiale du **groupe alimentaire multinational** (KREMA, LEGAL, HOLLYWOOD etc.) recherche pour son Usine de **REIMS**, de 300 personnes environ, **l'une des plus modernes** du Groupe, déjà **très automatisée** (fabrication en continu), un jeune

Ingénieur Progrès technique de production

Mission : auprès du Responsable de la Production, étudier la meilleure adéquation produits/équipements. Mettre en application les études, mesurer les progrès de productivité obtenus. Rechercher les possibilités d'économies d'énergie.

Profil : vous avez 2 à 3 ans d'expérience industrielle (agro-alimentaire de préférence). **Vous êtes passionné de technique et voulez mettre à votre crédit des résultats mesurables.**

Avenir : vous pourrez accéder ensuite à des responsabilités opérationnelles en production au sein du groupe General Foods France (anglais *technique nécessaire).*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence GFF/LM à notre Conseil

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA



SPIE-BATIGNOLLES
important Groupe du Bâtiment et des Travaux Publics recherche pour sa Direction Régionale de Nevers, un

Ingénieur d'affaires

Il s'intégrera au département équipements spécialisés pour développer l'activité d'Entreprise Générale, principalement dans le domaine des micro-centrales hydrauliques et de l'économie d'énergie.
Il sera responsable de la gestion et de la réalisation des affaires en particulier la supervision des chantiers.
Le poste conviendrait à un ingénieur généraliste ayant des connaissances en électricité, mécanique, génie civil et une expérience de 3 à 5 ans. Il effectuera des déplacements courts mais fréquents.

Envoyer C.V., sous réf. 103 à Direction du Personnel 202 quai de Clichy 92111 Clichy Cédex.

média-system

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa Division ENTRAINEMENTS et SERVO-MECANISMES

LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT ELECTRONIQUE

DIRECTEMENT RATTACHE AU DIRECTEUR DE LA DIVISION

Ingénieur Grande Ecole d'environ 40 ans, ayant :

- une compétence dans la gestion d'un Etablissement incluant développement, production et vente de produits industriels.
- une expérience réussie dans des activités similaires (en particulier, entraînements vitesse variable, régulation-programmation thermique et sous ensembles et produits électroniques divers ...)

Chargé de la Direction de cet Etablissement, il sera responsable :
- de sa gestion courante incluant responsabilités technique, commerciale, sociale et économique ;
- *de la préparation des décisions stratégiques* (activités nouvelles, rationalisations ...)
- de la liaison et de la coordination avec les autres Etablissements de la Division, les autres Divisions de la Société et les organismes du Groupe.

Cette fonction nécessite :
- en priorité, des qualités de gestionnaire ;
- un dynamisme fondé sur un sens aigu du marketing et de la rentabilité.
- Allemand très vivement souhaité, ou à défaut, Anglais.

Résidence : Ville importante du SUD-EST

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 25636 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Un important organisme inter-professionnel (branche agro-alimentaire) siégeant à Bordeaux recherche un jeune

Assistant marketing

Au sein d'une équipe dynamique, il participera à la conception et à la réalisation des programmes de marketing et communication d'une gamme complète de produits.

Il sera amené à effectuer des déplacements le mettant en contact avec les différents partenaires de l'organisme, plus particulièrement en Allemagne et en France dont il aura la responsabilité des marchés.

Il pourra mettre en valeur sa créativité, son goût pour les contacts humains, dans un travail toujours renouvelé. Des qualités de rédactionnel seraient utiles et appréciées.

Une bonne maîtrise de l'allemand, une formation à caractère économique ou commerciale et surtout une première expérience dans le domaine de la promotion ou de la distribution dans ses différentes formes favoriseront son intégration dans la petite cellule marketing.

Merci d'adresser rapidement votre candidature avec C.V., photo et prétentions sous la réf. 2439 LM à **O.C.S. notre conseil.**

MEDIA PA

OCS — Conseil en Recrutement, 37, Quai Richelieu, 33024 BORDEAUX cedex

THOMSON-CSF

DIVISION CIRCUITS INTÉGRÉS
38120 SAINT-ÉGRÈVE (près Grenoble)
recherche :

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ayant expérience de conception dans l'un des domaines suivants :
- Circuits intégrés linéaires professionnels.
- Circuits intégrés bipolaires digitaux.
- Circuits intégrés T.V. et vidéo.
- Convertisseurs analogiques digitaux et digitaux analogiques.

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

- B.T.S. ou D.U.T. ayant si possible expérience dans mêmes domaines.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
THOMSON-C.S.F. - D.C.I. - Service du Personnel
B.P. 54 - 38120 SAINT-ÉGRÈVE.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
Pas-de-Calais, 50 km de Lille
recherche

CONTROLEUR

Chargé de vérifier l'ensemble des activités et documents au niveau de son Siège Social et de ses Agences.
Exigence - Expérience bancaire diversifiée - Minimum de connaissance informatique - Sérieux - Rigueur - Autorité - Esprit disponible et d'analyse.
Rémunération et plan de carrière fonction des compétences et du potentiel du candidat retenu.
Disponibilité immédiate.
Adresser candidature manuscrite avec C.V. détaillé S/Nº 31990M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Rech. ASSIST. DIRECTION
Parc loisirs, exp. animation et responsabilité.
Env. C.V. TOURISME & TRAVAIL, 38, rue Demidoff, 76000 LE HAVRE.

Importante société

PÉTROCHIMIQUE

cherche pour son Usine S.O.

TECHNICIEN MATIÈRES PLASTIQUES

Formation B.T.S. matières plastiques, chimie ou physique, ayant de préférence une première expérience industrielle et possédant notions anglais et (ou) allemand (Poste comprenant déplacements y compris à l'étranger) pour service développement technique d'une de ses matières plastiques (Assistance clientèle et collaboration aux études menées dans laboratoire groupe).
Adresser C.V. s/nº 1.921. PBC. J'annonce : 22, Rte d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

Cabinet expertise comptable à implantation nationale recherche pour région BRETAGNE

COMPTABLES

qualifiés. Expérience cabinet obligatoire. Ecr. avec C.V. IFFA, 8, rue de Téhéran, 75008 Paris.

Foyer post-cure pour toxicomanes - MAUBEUGE - cherche un (e) personne pour participer équipe d'encadrement (animation + gestion).

Ass. La Bernière, 13, Bois-Blancs, 59910 BONDUES.

FACA S.A.
PME 370 PERSONNES
Fabriquant demi-produits en aluminium et dérivés, anodisation, peinture et pulvérisation cathodique
recrute

CHEF DE PRODUIT

connaissant les applications de l'aluminium dans les domaines bâtiment et industrie pour développement de gammes existantes et création de gammes.

Adresser C.V. et prétentions à :
FACA S.A. - B.P. 9 (28110) LUCÉ.

Un ensemble industriel de plus de 2.000 personnes, premier fabricant français de machines à laver et sèche-linge, filiale **THOMSON-BRANDT**, recherche pour son établissement de **LYON** un :

INGENIEUR INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

Directement rattaché au Directeur Informatique, il assure la conception et l'implantation du nouveau système informatisé de gestion de production de l'entreprise sur ordinateur DPS 7/45. Outre l'expérience du milieu industriel et des connaissances techniques appréciées (GCOS 64 — IDS 2 — TDS) ce poste requiert une personnalité capable de dialoguer avec les responsables, d'animer l'équipe interne de réalisation et de coordonner les actions des spécialistes extérieurs. Évolution assurée au sein du groupe.
Écrire au CABINET GATIER — 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence 980 M.

Cabinet Gatier

média-system

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



OFFRES D'EMPLOIS



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications et consacrant 7% de son C.A. en Europe pour ses recherches et développement avancés

recrute pour son activité télécommunications

INGENIEURS ET INFORMATICIENS

Pour s'intégrer dans une équipe technique de développement de très haut niveau et participer à la conception et à la programmation de systèmes en temps réel.

A des candidats confirmés ou même débutants, nous offrons des opportunités exceptionnelles de carrière, dans des domaines en constante évolution : commutation électronique avec intégration de services nouveaux, Télématique, traitement de la parole, etc.

Ecrire avec C.V. et rémunération souhaitée au Service du Personnel
251, rue de Vaugirard 75740 PARIS Cedex 15.

SOCIÉTÉ OUEST ELECTRONIC CONNECTEURS
recherche

CHEF DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES

Nous sommes une filiale de Thomas and Betts International, un des leaders dans le domaine des composants électriques et électroniques.

Nous employons cent quarante personnes dans deux usines et siège administratif tous situés à Argenteuil et nous procédons à l'étude et à la fabrication de composants passifs pour l'électronique.

Pour réaliser nos projets de développement nous avons besoin d'un responsable du personnel qualifié, qui dépendra directement de la direction générale, et dont les responsabilités seront :
- Administration du personnel ;
- Négociations avec les représentants du personnel ;
- Formation ;
- Communication.

Il sera un membre important de l'équipe de direction et contribuera au développement de la société au sein du groupe.

Ce poste nécessite :
- Une formation supérieure ;
- Une expérience de deux ans minimum de gestion du personnel en milieu industriel ;
- Qualités de communications personnelles à tous les niveaux ;
- *Une bonne connaissance de l'anglais, écrit et parlé, est indispensable.*

La rémunération sera en rapport avec les qualités requises.

Prière d'envoyer curriculum vitae et prétentions à la Direction Générale, SOCIÉTÉ OUEST ELECTRONIC CONNECTEURS B.P. 38 - 5, rue de la Fauvette 95102 Argenteuil Cedex.

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS LEADER MONDIAL SUR SON MARCHE
recherche

CHEF DU SERVICE CONTROLE DE GESTION

Sous l'autorité du directeur du contrôle de gestion du groupe, il aura en charge le contrôle de gestion de la société mère. Ce poste nécessite un niveau d'études supérieures (*H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C. plus spécialisation*) et une expérience du contrôle de gestion dans une entreprise produisant et vendant des biens d'équipements.

Lieu du poste : REGION RHONE-ALPES.

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

de l'une de ses filiales de commercialisation, placé sous l'autorité du directeur de la filiale et sous la responsabilité fonctionnelle de la direction financière du groupe, il aura la responsabilité de l'ensemble *de la fonction administrative et financière* (comptabilité, gestion, personnel, finances).

Compte-tenu de la vocation exportatrice de cette filiale, la connaissance des méthodes de financement export est indispensable. Le *candidat devra posséder un niveau d'études supérieures* (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. plus spécialisation).

Parler l'anglais et avoir une expérience large, acquise de préférence dans une filiale d'un groupe industriel.

Lieu du poste : REGION PARISIENNE.

Adresser CV détaillé et prétentions s/réf. 6772/L à
CONTESSE PUBLICITE 74, rue Béchevelin
69363 LYON CEDEX 07

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

responsable service montage - S.A.V. - maintenance

Notre société est spécialisée dans l'équipement des cuisines de collectivités. Nous recherchons un homme dynamique, minimum 32 ans pour : animer - conduire - organiser - développer ce service comprenant actuellement une dizaine de techniciens (monteurs, gaziers, électriciens).
Nous voyons à ce poste un ingénieur électromécanicien diplômé A.M. ou équivalent, ayant une bonne expérience de la fonction : de bonnes notions de gestion et d'informatique.

Siège de la société : **Banlieue Ouest.**

Merci d'adresser C.V. avec photo et prétentions sous la référence 2796 M à Danielle Jalbert.

CORT — *65, avenue Kléber 75116 PARIS.*

MEMBRE DE SYNTEC

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Jeune ingénieur de projet

Etude et développement de systèmes électroniques

L'ingénieur que nous recherchons aura à mettre en œuvre un ou plusieurs projets faisant appel aux techniques numériques, aux circuits analogiques, asservissement BF/MF/Filtres.

Au sein du **DEPARTEMENT INGENIERIE**, secondant le responsable électronique, il collaborera au développement d'affaires et de projets concernant les applications en contrôle non destructif dans les domaines de l'énergie (off-shore, centrales nucléaires) et de l'industrie, ainsi qu'à l'étude et aux choix de solutions techniques en électronique et du suivi de la réalisation de ces systèmes.

FILIALE DU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE. INTERCONTROLE, leader national dans le domaine de contrôle non destructif faisant appel aux techniques les plus évoluées (électronique, robotique, ultra-sons...) connaît une *forte croissance en France et à l'étranger*.

Pour ce poste basé à RUNGIS, une bonne connaissance de l'anglais technique est souhaitable. Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir (20% du temps).

Les réponses seront traitées dans les plus brefs délais. Veuillez nous adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et photo) ainsi que vos prétentions

INTERCONTROLE

15, rue des Solets, SILIC 433 - 94583 RUNGIS CEDEX

Directeur administratif et financier

— Travaux Publics —

Poste à créer dans le cadre d'un important développement à l'étranger.

Notre société : 1000 pers. en France, C.A. de 400 M.

Ce poste, qui regroupera les services administratif/juridique et comptable/financier, implique :
— la responsabilité directe de 30 pers., animées par des chefs de service compétents,
— *l'élaboration et la mise en place de procédures administratives et financières efficaces à l'étranger*
— des relations constantes avec nos directions France et Internationale ainsi qu'un rôle de conseil auprès des chefs de nos différents chantiers et délégations.

Il convient à un diplômé d'études supérieures, âgé d'au moins 35 ans, parlant l'anglais, ayant acquis dans notre domaine d'activité —ou dans une branche comparable (ingénierie par ex.)— *une bonne maîtrise des mécanismes financiers/administratifs internationaux.*
Prévoir quelques déplacements à l'étranger.



Adresser lettre man. + C.V. détaillé + photo sous la réf. 71611/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX
204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 *BOULOGNE CEDEX*

GROUPE CHIMIQUE MONDIAL

recherche

pour *Filiale Française*
regroupant plusieurs branches d'activités

ORGANISATEUR

Intégré à une équipe du département Organisation et Informatique, il participera à des mission d'études, de conseil et de mise en place de systèmes d'informations. Des chantiers orientés sur la gestion des ventes et les relations commerciales des différentes Divisions lui permettront de prendre la mesure de la Société et d'y affirmer ses responsabilités, qu'il élargira peu à peu à la Bureautique.

Nous souhaitons rencontrer des candidats expérimentés en organisation (cabinet ou secteur commercial), de formation supérieure de gestion/organisation (HEC, . . .), ayant des connaissances pratiques en informatique et/ou bureautique.

Le poste basé en proche banlieue parisienne peut entraîner de courts déplacements.

L'importance de la Société permet d'envisager un développement ouvert.

Merci d'adresser vos lettres, CV, photos et prétentions sous Nº 6492 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 PARIS – qui transmettra

Le Directeur de la Division française Pétrole-*Pétrochimie de notre société*, connue sur le plan mondial pour être le contrôleur-expert des transactions internationales des matières premières et produits du sol, recherche pour PARIS son

ADJOINT COMMERCIAL

Le responsable ainsi recruté créera ce nouveau service chargé du développement de nos services de contrôle, d'analyse et d'expertise en stockage, transport, négoce de pétrole, produits pétrochimiques, gaz, etc...

C'est un ingénieur ou un commercial expérimenté, ayant une expérience préalable de ces *domaines professionnels* et parlant *anglais.*

Ecrire avec CV, prétentions sous Nº 8157 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Spécialiste d'usinage vous allez devenir patron

Pourquoi pas ? Depuis une dizaine d'années, c'est sûr que vous êtes heureux dans vos ateliers, au milieu de vos compagnons qualifiés et d'une maîtrise qui vous fait confiance. C'est évident que vous aimez une «belle bécane» conventionnelle ou à C.N. et que la vue d'une belle pièce vous réjouit. Et cependant, vous ne voulez pas vous enfermer dans la production. Si vous aviez quelques capitaux, vous feriez le saut pour créer votre propre affaire...

Pourquoi ne pas commencer tout de suite en devenant le No 2 d'un sous-traitant en usinage de précision qui, de sa banlieue Sud de Paris, travaille pour tous les *grands de l'aéronautique*, du spatial, de l'informatique. Le P.D.G. fondateur doit remplacer son seul associé. Vous serez donc tout de suite l'homme orchestre qui se partagera entre la technique, le commercial et l'animation des 120 personnes de cette affaire. Pas de spécification de fonction ni d'organigramme. Le P.D.G. et vous, faites marcher la maison. C'est tout. En fonction de votre âge et de votre expérience, on décidera du titre et du statut. Peut-être D.G.A. puis D.G. pour devenir à votre tour le seul Associé. Donc, tous les avantages et les risques de la sous-traitance et de l'affaire personnelle. Autrement dit, «Le» Poste pour un ingénieur aspirant au grand air de la responsabilité et de la décision.

Il reste à entrer dans la compétition en écrivant aux conseils en recrutement de Sirca sous référence 824 678M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

CIT Alcatel — DEPARTEMENT TRANSMISSION



recherche

POUR SON SECTEUR TELECOMMUNICATIONS TRANSMISSIONS GRANDE DISTANCE

INGENIEURS
ESE - ENST...

Intéressés par les *domaines* suivants :
– systèmes de transmission numérique sur fibres optiques
– multiplexeurs numériques
– équipements hertziens, hyperfréquences
– sécurisations des réseaux.

Ils seront *intégrés* au niveau laboratoire ou au niveau industrialisation pour participer à l'étude et au développement des produits cités.

De larges perspectives d'évolution seront offertes à un candidat de grande valeur.

Lieu de travail : Région de MONTHLERY 91.

Adresser CV et prétentions Service Recrutement Cadres à l'attention de Melle ROC s/réf. DE/DY 10 bis, rue Louis Lormand - B.P. 22 - 78320 LE MESNIL ST DENIS.



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DISTRIBUTION TISSUS JEANSWEAR

recherche

RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

(Operations Manager)

Pour assurer, dans le cadre d'une stratégie marketing définie, la direction des services programmation, ordonnancement, transports, entrepôts de la société.

CE POSTE IMPLIQUE :
Une base technique textile, une expérience de l'ordonnancement, un sens poussé de l'organisation, un sens *commercial, une bonne* connaissance de l'anglais, un excellent profil personnel.

POSTE A POURVOIR A PARIS.
Rémunération motivante en fonction des aptitudes.

Adr. C.V. détaillé avec photo et prétent., sous nº 31.934, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.
Discrétion et réponse assurées.

THOMSON-CSF

Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement Imagerie Nouvelle

Dans le cadre de son expansion renforce ses équipes d'études en **radiologie numérique,** et offre plusieurs postes à des candidats ayant acquis 3 à 7 ans d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :

ingénieurs électroniciens

- (ESE - ENST - ECP - ESPCI - ESO ou équivalent)
- Traitement du signal et de l'image.
- Vidéo - télévision numérique.
- Optique électronique.
- Physique des rayonnements.
- Electronique numérique rapide.
- Microprogrammation de calculateurs rapides.

techniciens électroniciens

(BTS - DUT)
- Electronique numérique rapide.
- Vidéo - télévision numérique.
- Micro-informatique.
- Programmation temps réel (fortran - pascal - assembleurs).

ingénieurs logiciel chefs de projets

(ESE - ENST - ENSIMAG - DEA informatique - 3e cycle ou équivalent)
- Traitement du signal et de l'image.
- Méthodologies de programmation.
- Logiciel de base.
- Réseaux.
- Mini informatique temps réel (langage fortran - pascal).
- *Microprocesseur 68.000 MOTOROLA.*

analystes programmeurs

(IUT - ENSI - Maîtrise ou équivalent)
- Mini *informatique et/ou micro informatique.*
- Systèmes temps réel.
- Langages fortran - pascal - assembleurs.
- Microprocesseurs MOTOROLA 8/16 BITS.

Pour tous ces postes une très bonne pratique de l'anglais est exigée.

Envoyer Curriculum Vitæ, photo et prétentions à
THOMSON-CSF, Département EDIN, 48 rue Camille Desmoulins
Service du Personnel, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

UNE MIGRATION INFORMATIQUE

Le poste : UN INGENIEUR SYSTEME qui à partir d'une configuration IBM pilote (370135 - OS/VS 1 - CICS) doit faciliter l'évolution du parc ordinateur de la société vers des matériels haut de gamme fonctionnant sous VM. USE, MVS...

Le site considéré est en utilisation transactionnelle (10 terminaux) à partir d'un SGBD Socrate.

Une mission particulière consistera à fournir assistance et formation au groupe de développement et à l'équipe système en place.

Vous êtes : un spécialiste système de formation supérieure ayant une large expérience de l'installation et du suivi de MATERIELS et LOGICIELS IBM de la gamme 370 à la gamme 4300 ou 303X possédant la pratique et connaissant l'évolution des systèmes d'exploitation correspondants.

Nous sommes : une grande entreprise de constructions aéronautiques confrontée en permanence aux technologies de pointe implantée sur la Côte d'Azur.

Adresser C.V. détaillé à :



35 rue Gioffredo
06000 NICE

COLLABORATEUR COMMERCIAL

PARIS - PROVINCE

– *Nos objectifs pour 82 sont très ambitieux (+ 40 %) ;*
– *Nos atouts sont nombreux :*
- *Une gamme de produits d'excellente qualité ;*
- *Une marque dont la notoriété auprès de notre marché potentiel est établie ;*
- *Une équipe déjà en place, compétente et dynamique ;*
- *L'appartenance à un groupe de dimension internationale, mettant à notre disposition des moyens méthodologiques et technologiques de premier ordre.*

– Vous êtes combatif, sachant faire preuve d'initiatives et capable par vos qualités de vendeur de fidéliser une clientèle de haut *niveau (horlogers, bijoutiers).*
– Nous sommes exigeants avec nos collaborateurs mais nous donnons en contrepartie un salaire à la mesure de leur talent (minimum 120.000 F par an) avec une partie variable non limitée pouvant constituer une rémunération globale qui doit susciter l'intérêt des candidats de très haut niveau.

Envoyer curriculum vitae + photo sous nº 031.958 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SAE SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISES recrute un

Responsable du personnel expatrié

(Afrique - Indonésie)

De formation supérieure en Droit du Travail ou équivalent, il est doté de bon sens, sait user de diplomatie. Il parle anglais.

Le poste très évolutif est basé à Paris.

Des missions de courte durée sont à prévoir à l'étranger.

Une expérience de 2 à 4 ans dans la fonction est souhaitée.

Merci d'envoyer votre CV. détaillé précisant les prétentions de salaire au Service du Personnel - 32, av. de New-York 75784 Paris cédex 16.

EUROPEAN DATA PROCESSING AUDITOR

W.R. GRACE is a large US multinational company, particularly strong in the industrial chemicals sector, employing 8500 people in 15 European operating units.
To reinforce the Internal EDP Audit function, GRACE is looking for a SYSTEM's ANALYST, SYSTEM's PROGRAMMER or DP OPERATIONS ANALYST, preferably with experience in several of these fields, as an

INTERNAL EDP AUDITOR

Ideal residence South-West of Paris

Under the supervision of the European DP Audit Manager, he will conduct independant reviews of computer installations throughout Europe and assist the Audit Manager in the review of system's development and implementation activities.

Fluent in English and French, travelling a substancial proportion of his time, having sound analytical abilities and mature character, he will have to communicate with all levels of management, making practical recommendations to remedy any deficiency or improve the existing situation.

Excellent career opportunities are being offered in a company whose ambitious objectives are supported by a sophisticated operating environment and state of the art methodology.

Candidates in the late twenties/early thirties are invited to send their C.V. including photo and salary pretention to Francis RAMON - SOCIETE GRACE B.P. 10 - 28230 EPERNON

GRACE



informatique internationale

INFORMATIQUE - SCIENCE - TECHNIQUE

Nous concevons et réalisons des logiciels dans les domaines SCIENTIFIQUES et TECHNIQUES.
Pour PARIS et la PROVINCE nous recherchons des

INGENIEURS GRANDES-ECOLES ou DEA

possédant de bonnes compétences en INFORMATIQUE et des connaissances dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- TRAITEMENT du SIGNAL,
- ANALYSE NUMERIQUE,
- FIABILITE des SYSTEMES,

Ces postes s'adressent à des débutants ou des ingénieurs confirmés qui participeront au développement de systèmes de simulations, de systèmes de CAO, d'applications "Temps Réel".
L'environnement est particulièrement motivant, nos travaux sont d'un haut niveau et permettent une réelle valorisation des connaissances.

Proposez votre candidature (C.V., photo et prétentions) à :
INFORMATIQUE INTERNATIONALE
SILIC 232 - 94578 RUNGIS CEDEX

GROUPE CISI

Homme expér. GDES SURF. ET MAGASINS
Pr enseign. tech. de vte et gest.
ELECTRO MÉNAGER
disp. rapid. p.emploi tps-parc., à Paris — Rémunér. sérieuse et ambiance de trav. motiv.,
Env. C.V. Pt photo indisp. retour.
M.F.M.C. 32,
r. N.D.-d-Victoires, Paris (2e)

Nous sommes un fabricant de produits chimiques spécialisés à usage industriel (300 personnes - CA : 150 MF dont 60 % à l'export - siège Paris Nord-Ouest) et connaissons depuis dix ans une croissance rapide (notre organisation industrielle et commerciale est décentralisée).

Notre directeur administratif et financier souhaite accueillir

UN (E) RESPONSABLE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

32 ans minimum - DECS

Assisté d'une dizaine de collaborateurs, il centralise les comptabilités générale, clients, fournisseurs, la paie, la trésorerie (nous sommes équipés d'un HB 61 DPS), établit des bilans mensuels, améliore l'organisation existante.

Votre réussite à ce poste conditionne votre avenir dans l'entreprise (notre structure est légère et nous avons besoin de « managers »).

Notre consultant, Mme M.-C. Tessier, vous remercie de lui écrire (réf. 4126 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS.

CMG

Notre société poursuit une forte croissance qui doit lui permettre de réaliser 40 millions de CA en 1982.
Nos équipes jeunes et dynamiques (55 personnes) sont d'un haut niveau technique.
Nos activités : le conseil, la réalisation et le service en

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE et de GESTION.
Nous recherchons pour ORSAY :

INGENIEUR LOGICIEL

MICRO-INFORMATIQUE
De formation Grande Ecole ou équivalent, il aura si possible une expérience 8085, 68000, MDS pour participer à des projets industriels en micro-informatique et évoluer à court terme vers un poste de CHEF de PROJET : un poste où les aspects humains et commerciaux sont déterminants.

INGENIEUR LOGICIEL

MINI-INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
De formation Grande Ecole ou équivalent, il aura si possible une expérience sur HP, DEC, SEMS,. . . ou télécommunications.
Il sera amené à travailler avec indépendance et responsabilité sur des projets industriels ou Télécommunications.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

De formation Grande Ecole ou équivalent, il aura une expérience en électronique rapide : acquisition analogique, micro-processeur et éventuellement systèmes d'exploitation Temps-Réel.
Il concevra et réalisera des systèmes électroniques rapides associés à des calculateurs et créera et animera son équipe. Dynamique, indépendant, il aura un sens commercial prononcé.

Adresser votre candidature détaillé sous référence 8168 avec C.V., photo et prétentions à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANS.



Cii Honeywell Bull

pour la Division Technologie de son centre de Recherche, recrute des

INGENIEURS

Au sein d'une équipe responsable de nouveaux dispositifs dans le domaine de la logique rapide, ils participeront à la définition d'une nouvelle technologie semi-conducteurs et à la conception de circuits intégrés.
Ils seront titulaires d'un DEA de physique ou d'un DEA d'électronique.
Lieu de travail : les Clayes sous Bois (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en precisant la référence 409 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

JANUS INFORMATIQUE

3 bis, rue des Ecoles, 78400 CHATOU
recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
INGÉNIEURS LOGICIEL EXPÉRIMENTÉS

Si vous êtes intéressés par les réseaux de télétraitement en environnement IBM (contrôleurs de communication, terminaux interactifs, systèmes distribués) chez un constructeur, nous vous proposons les postes suivants :

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

BASÉS PARIS

Trois à cinq ans d'expérience systèmes

INGÉNIEUR LOGICIEL

DÉBUTANT - BASÉ PARIS

Ecole d'ingénieur avec spécialité informatique et petite expérience.
Goût des contacts clients

ANGLAIS SOUHAITÉ POUR CES POSTES

Ecrire avec curriculum vitae et photo à
ITT DATA SYSTEMS FRANCE S.A.,
DÉPARTEMENT DU PERSONNEL,
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
(Boîte 148),
33, av. du Maine,
75755 Paris Cedex 15.







PRODUITS INDUSTRIELS

ADJOINT AU CHEF DES VENTES

VETROTEX SAINT GOBAIN, premier producteur européen de fibres de verre, désire accentuer sa présence auprès d'une clientèle industrielle (automobile, électricité...) où la Société est déjà bien implantée. La création d'un poste d'Adjoint au Chef des Ventes Industrielles concrétise cette volonté.
Rattaché au Chef des Ventes industrielles, sa mission est double : il gère et optimise une partie du courant d'affaires existant; il participe personnellement au développement des ventes auprès de nouveaux utilisateurs potentiels. Il doit être particulièrement attentif aux applications nouvelles qui évoluent de façon rapide tant chez les clients que chez les prospects.
Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur (ESC ou équivalent) ayant acquis une première expérience (2/3 ans) dans la vente de produits industriels.
Ce poste, basé à Paris, implique de fréquents déplacements sur l'ensemble du territoire. Les perspectives liées à cette création de poste doivent intéresser un jeune «commercial» de talent.
La connaissance de la langue anglaise est souhaitée.
Nous remercions les personnes intéressées de bien vouloir adresser sous réf. M 2428 B leur dossier de candidature : lettre manuscrite de motivation, en précisant la rémunération souhaitée.

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris



PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

media-system

BANQUE INTERNATIONALE ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT

C'est l'opportunité que vous offre une Banque Internationale de haute réputation désirant étoffer son Département d'Études Marketing/Développement.

- Vous avez une solide culture générale en **ÉCONOMIE INTERNATIONALE** (Grandes Écoles de Commerce, Sc. Po., Sc. Éco., Ingénieur Économiste...), le sens (ou mieux l'expérience) du traitement et de l'analyse des données, ainsi que le goût du monde bancaire et financier international. Votre anglais est courant.
- Vous avez déjà acquis une expérience d'environ 3/4 ans des Études de M.D. axée sur les Services haut de gamme (Banque, Assurance, Sociétés d'Études Économiques et/ou Financières, Consulting...). Ces sujets vous passionnent.

Nous vous offrons de développer votre potentiel au sein d'une petite équipe, jeune et performante, travaillant sur des projets de grand intérêt. Vos qualités personnelles d'imagination et de rigueur, d'ouverture d'esprit et d'appréhension des données liées au sens des mécanismes économiques internationaux trouveront pleinement la possibilité de s'exprimer.

Écrivez donc à notre Conseil. R. BATIFOULIER, sous réf. EMD/RB.
THP, 16, rue Vignon. 75009 PARIS.

Il vous garantit discrétion d'usage et réponse rapide.

JEUNES HEC, ESSEC, ESCP,...

La SPI, filiale informatique de PECHINEY UGINE KUHLMANN, est en pleine expansion. Sa division progiciels recrute des

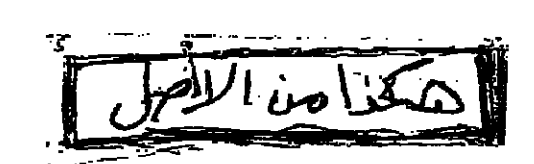
cadres commerciaux

ayant une première expérience.
Ils commercialiseront et négocieront d'importantes prestations de service informatique de gestion, d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de francs.
Pour les aspects techniques ils seront soutenus avec efficacité par nos ingénieurs et techniciens.
Nos produits réussissent.
Vous assurerez leur promotion auprès des grands décisionnaires des sociétés clientes : votre mission commerciale sera aussi celle d'un conseiller et d'un assistant pour vos clients. Bien sûr, nous vous donnerons tous les compléments de formation nécessaires à la réussite de votre action.

Nous étudierons avec intérêt votre candidature (C.V., photo et prétentions) adressée à :
SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE - Service des Affaires Sociales
98, Boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY



PECHINEY UGINE KUHLMANN



L'informatique au service des techniques de pointe !

Ingénieur de production dans un centre informatique

Vous avez acquis une expérience (3 ans minimum) en milieu industriel qui vous a familiarisé avec les **méthodes** de production et la conduite des hommes.

Adjoint au responsable de l'exploitation, vous serez chargé d'implanter le système de production capable d'accompagner notre développement.

Le poste peut vous permettre d'**évoluer** dans notre Direction de l'Information ou vers un poste de projet sur un chantier France ou Etranger. (réf. 1717)

Correspondant informatique

Votre expérience professionnelle de **comptable, d'Ingénieur...** vous a familiarisé avec les **outils informatiques** (méthode d'analyse, langage).

Vous souhaitez mettre votre compétence au service des utilisateurs, nous vous offrons de participer aux études préalables des nouvelles applications et d'être le **correspondant informatique** de nos utilisateurs internes. (réf. 1718)

Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. du poste à **MEDIA P.A.** - 9, Bd des Italiens - 75002 PARIS.

Importante entreprise française d'ingénierie (La Défense), nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension intégrant des développements technologiques avancés.

Des techniques de pointe pour l'énergie de demain !

MEDIA PA

ÉTABLISS. FINANCIER CHAMPS-ÉLYSÉES, recherche **EMPLOYÉ ADMINISTRATIF** bac exigé, avantages sociaux, restaurant entreprise.
Envoyer C.V. : directeur du personnel B.P. 720-08, 75361 Paris Cedex 08.

BUREAU VERITAS recherche :

INGENIEUR CONFIRMÉ

POUR ÉTUDES ET VÉRIFICATION

Chaudronnerie lourde : récipients sous-pression, colonnes, stockages... structures métalliques diverses pour l'industrie nucléaire et le pétrole.

Calculs classiques et sismiques. *Familiarisé* avec les codes et normes A.S.M.E., B.S., A.P.I., C.M. 66, DIN.

Connaissances des programmes, SAP IV et STRUDL. Anglais lu, écrit, parlé indispensable. Allemand lu apprécié.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous référence n° 11 à BUREAU VERITAS-CMI. 36, rue Paul Vaillant-Couturier 92307 Levallois-Perret, Cedex.

Important groupe en très forte expansion poss. une informatique dynamique de tout premier plan. (Réseau de plusieurs 43xx, 400 mini-ordinateurs) recherche

CHEF DE PROJET

Il participera à la redéfinition complète de notre outil informatique.
Vous avez une expérience d'au moins cinq ans, une formation supérieure, la réussite d'une implantation d'un système (Base de données).
Lieu de travail à Paris.
Env. CV, photo et prét. n° 1863 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Notre Société d'origine américaine appartient à l'un des premiers groupes mondiaux de l'industrie pharmaceutique. Pour développer notre clientèle, principalement en France où nous sommes déjà bien implantés, nous cherchons

UN VENDEUR DE HAUT NIVEAU

Vous vous déplacerez en permanence, dans toute la France, l'Espagne et éventuellement dans d'autres pays, pour traiter avec les dirigeants de l'industrie pharmaceutique. Vous serez également responsable des relations après-vente avec l'assistance de nos équipes de techniciens.
Une formation préalable et ensuite régulière vous sera assurée.

Un niveau d'études supérieures techniques ou commerciales et une solide pratique des négociations sont exigés. La connaissance de l'anglais est nécessaire et celle de l'espagnol est souhaitée.

Votre dossier de candidature sera étudié, dans un premier temps, par notre Direction mais nous vous remercions de l'adresser à notre Consultant, Hélène REFREGIER, sous la référence M 01.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

LE BON DEPART

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

X, E.C.P., Mines, H.E.C., E.S.E?... Débutant ? Une première expérience ?
Devenez un de nos INGENIEURS CONSULTANTS en participant à : conception, réalisation et évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management de grandes entreprises.

Vous acquerrez rapidement une formation pratique aux techniques de gestion (simulation financière, contrôle de production, gestion du personnel, études marketing) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées.

Nous disposons d'un réseau mondial (plus de 60 gros systèmes interconnectés) et d'une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.

Ouvert, actif, possédant la pratique d'un langage informatique et celle de l'anglais, vous acquerrez l'expérience de contacts au plus haut niveau, de réelles responsabilités et les premières notions de techniques commerciales.

Intéressés ? Contactez-nous en adressant vos C.V. + photo à Mme TOURNOIS sous réf 15 M à CEGI - TYMSHARE 106, Bureaux de la Colline 92213 ST CLOUD - Tél 602.70.12

FILIALE DU CREDIT LYONNAIS ET DE TYMSHARE (U.S.A.)

cegi tymshare

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (550 personnes, C.A. 130 M.F.) partenaire d'un groupe industriel de taille internationale,

recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

- 2 à 4 ans d'expérience
- connaissance du matériel DEC appréciée.

PROGRAMMEURS

- + de 2 ans d'expérience dans les domaines suivants :
  - DEC, CTS 300 et CTS 500
  - SOLAR/TSM/BASIC
  - CII - HB/TDS/IDS-II

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 1014 à ERIA ECA AUTOMATION - Service du Personnel 315, bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex

---

UN JEUNE (ET BON) MARKETING MAN

...Par exemple, un Sup de Co Province (ou Universitaire), formé à la dure école de la distribution (4-5 ans environ). Il sait ce que veulent dire définir une politique commerciale, déterminer des objectifs, les faire respecter par des équipes commerciales régionales, intervenant au besoin directement sur le terrain.
Pour cette création de poste, c'est en tout cas la triple mission que souhaite *lui* confier notre Directeur Général auquel il sera rattaché.
220 personnes, CA 140 MF, siège en proche banlieue parisienne, nous sommes filiale du premier groupe pétrolier français.
Notre activité : la commercialisation d'accessoires pour l'automobile. Notre clientèle : stations services et garages.
Marketing man ? Racontez-nous vos succès dans votre candidature (CV, photo et salaire actuel). Monsieur LAHAYE, O. E. D. - 361, rue d'Estienne d'Orves 92704 Colombes Cédex.

THOMSON-CSF

Groupe **ACTIVITÉS MÉDICALES**
Département Etudes et Développement Imagerie Nouvelle
recherche
pour son activité située à STAINS (93)

ingénieurs

de formation E.S.E. - ENST - ECP - MINES - ESPCI

1 poste - Fonctions :
- Chef de projet: responsabilité technique sur la physique, l'électronique, l'informatique et la mécanique des produits.
  Profil : plusieurs années d'expérience de laboratoire en physique et/ou électronique-traitement du signal par des techniques numériques.

1 poste - Fonctions :
- Responsable études et développement et bureau d'études sur des projets de conduite de process par microprocesseur et de systèmes d'acquisition de mesures (instrumentation fine).
  Profil : plusieurs années d'expérience en techniques numériques et mesures électroniques.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 35754 M à THOMSON - CSF Département EDIN - 48 rue Camille Desmoulins - Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

SITA

SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES

Exploitant un vaste réseau mondial de télécommunications à l'usage des compagnies aériennes, recherche pour son Siège à Paris

CHEF DE PROJET

(réf. OJ)

Cette personnes aura la responsabilité technique et administrative des projets spéciaux sur notre réseau mondial de télécommunications.

Cet ingénieur aura au moins 5 ans d'expérience dans les télécommunications avec des connaissances de systèmes à microprocesseur, de radio dans le domaine VHF/UHF et des systèmes de transmission de données.

Expérience souhaitée dans la coordination du travail et la conduite de projets.

CONTROLEURS DE RESEAU

(réf. OC)

Ces contrôleurs seront en charge de la supervision du réseau. Pour cela, ils auront à leur disposition un système informatisé de contrôle.
Une grande faculté d'adaptation et d'initiative est nécessaire pour bien remplir ce poste.

Ces personnes seront appelées à faire des déplacements à l'étranger.
Niveau DUT.

TECHNICIEN

(réf. OV)

Ce poste s'adresse à une personne ayant acquis de solides notions en informatique et protocoles de communication.

La personne travaillera dans la section chargée de la qualification des terminaux de réservation avant raccordement à notre réseau. Elle aura la responsabilité des tests pré-opérationnels des terminaux de réservation des compagnies aériennes.

Niveau BTS ou DUT.

Pour tous ces postes une bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé est nécessaire.

Envoyer CV détaillé et prétentions à :
SITA - Direction du Personnel
112 avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly-sur-Seine

CONTROL DATA FRANCE

800 M. de F. de C.A. - 900 personnes dont 600 Ingénieurs et Cadres, commercialise une gamme complète de systèmes et de services informatiques.
Dans le cadre du développement de son département

ETUDES ET REALISATION DE LOCAUX INFORMATIQUES

recherche

INGENIEURS DE PROJETS

Ils prendront en charge l'ensemble des projets d'installations informatiques depuis la conception jusqu'à la réalisation des travaux : climatisation, électricité, sécurité, etc...
Les candidats ont une expérience en climatisation et électricité, sont capables de faire preuve d'initiatives et disposeront d'une grande autonomie dans la conduite de leurs missions.
De réelles possibilités de promotion sont offertes à des candidats de valeur.
Envoyer dossier de candidature à CONTROL DATA France - Service Recrutement - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA

UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

BANQUE INTERNATIONALE NEUILLY
recherche

2 RESPONSABLES DE ZONE GÉOGRAPHIQUE

- Europe Est/Ouest.
- Afrique.

— *Bien introduits dans ces zones par expérience bancaire ou industrielle d'au moins 3 ans.*
— Formation supérieure.
— Anglais courant.

Écrire lettre manuscrite avec C.V. et photo, s/réf. 8.569, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Ced. 02, qui tr.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Miele

Filiale française d'un important fabricant allemand d'appareils ménagers recherche pour le siège situé en REGION PARISIENNE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Rattaché à la Direction Générale, il est chargé de l'organisation des services intérieurs, de leur cohésion et de la coordination avec les services administratifs de la Maison Mère.

La société française réalise un C.A. de 400 Millions et emploie 250 personnes.

Une formation économique supérieure et une expérience professionnelle d'au *moins 3 ans sont nécessaires.*

Connaissance parfaite de l'ALLEMAND indispensable.
Age minimum 28 ans.

Envoyer lettre de candidature manuscrite et C.V. avec photo à :

MIELE S.A. - Service du Personnel — BP 1000
93151 LE BLANC MESNIL

Définir des règles de conception

Ingénieur mécanicien (ENSAM - INSA - CENTRALE)

Dans une équipe pluridisciplinaire (conception, métallurgie, soudage, contrôles...), en contact avec les cellules internes de l'entreprise et nos fournisseurs, vous participerez à la **définition de règles de conception** adaptées aux hautes exigences technologiques de nos matériels.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur qui possède une **première expérience des appareils à pression** et de leurs codes de construction (A.S.M.E., S.N.C.T., B.S...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 1720 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

Importante entreprise française d'ingénierie (La Défense), nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension intégrant des développements technologiques avancés.

Des techniques de pointe pour l'énergie de demain !

MEDIA PA

Responsable Méthodes

La Direction technique de notre Société d'ingénierie (4 500 personnes) recherche son **Responsable Méthodes.**

De formation technique de préférence, vous avez **une expérience de plusieurs années** dans les domaines de l'organisation, de l'informatique de gestion, de la bureautique.

Vous serez chargé de :
- **analyser** la circulation, l'utilisation de l'information technique au sein de la Direction Technique
- **mettre en place un outil de gestion** approprié à cette information en s'appuyant sur notre direction de l'informatique,
- **formaliser** les diverses activités de la Direction Technique en établissant des notes d'organisation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 1719 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

Importante entreprise française d'ingénierie (La Défense), nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension intégrant des développements technologiques avancés.

Des techniques de pointe pour l'énergie de demain !

MEDIA PA

Ingénieur système, entrez dans le monde SONY.

La forte croissance de Sony nous amène à créer, à notre Siège de CLICHY, un poste d'homme - système au sein de notre équipe créative et performante d'informaticiens.
Après une brève *période d'intégration*, il *participe* à l'*installation* de notre IBM 4341 et notamment à la mise en place de son support logiciels.
Ce candidat qui possède déjà une réelle expérience en DOS / VSE, CICS et VSAM aura ensuite mission de gérer et maintenir les différents logiciels.
Merci d'adresser lettre manuscrite avec CV et salaire actuel à :
Michel OFFNER, Département informatique, SONY FRANCE,
19 rue Madame de Sanzillon 92110 CLICHY.

rsog carrières

SONY
«la recherche fait la différence»



L'ODA (1000 personnes - 1 milliard de CA)
Filiale du Groupe HAVAS
crée le poste de

RESPONSABLE DU SERVICE RELATIONS EXTÉRIEURES

LA MISSION :

- *Vous aurez la responsabilité de promouvoir l'image de l'ODA à l'extérieur.*

A cet effet :

- *Vous serez chargé de toutes les relations extérieures avec la presse et les autres médias.*
- *Vous serez responsable des manifestations extérieures de l'ODA en France et à l'étranger.*

LE CANDIDAT :

- *Vous avez 30 ans minimum.*
- *Vous êtes de formation supérieure (SC. PO - CELSA...).*
- *Vous avez 5 années d'expérience dans le service de presse d'une importante Société de services ou d'une administration.*
- *Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.*
- *Vous êtes capable de définir une stratégie, de concevoir des actions conformes à cette stratégie, d'en assurer l'exécution.*

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
OFFICE D'ANNONCES - *Evelyne MALACH*
136, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Nous vous appellerons sans tarder.

HAVAS CONTACT

Industrialiser un produit nouveau

Manutention et stockage

Dans le cadre de nos activités, nous vous confierons :
- **l'optimisation du produit** : contraintes mécaniques, résistance des matériaux, traitement de surface, revêtement,
- le **suivi et la gestion des** *documents contractuels* dans l'entreprise et auprès des fournisseurs.

Parallèlement, vous serez chargé des actions de **recherche et développement** qui doivent conduire à la **réalisation de nouveaux prototypes.**

Que vous soyez Technicien ou Ingénieur, *nous vous apprécierons* sur votre capacité à faire profiter l'équipe de votre **expérience acquise dans un B.E. ou en ingénierie de mécanique générale.**

Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 1721 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

Importante entreprise française d'ingénierie (La Défense), nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension intégrant des développements technologiques avancés.

Des techniques de pointe pour l'énergie de demain !

MEDIA PA

IMPORTANTE FILIALE DU GROUPE CGE

recrute
pour son service **Recherche**

JEUNES INGÉNIEURS

soit Grande École
(X - Mines - Centrale - ESPCI - ENSCP - ENSIC)
soit Université **(Doctorat - DEA)**

Débutants ou quelques années d'expérience ayant une spécialisation en :
Electrochimie ou chimie des solides
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.
Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 33877 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

Chef Comptable

La filiale pharmaceutique d'un important groupe américain recherche son **Chef Comptable.**

Agé au minimum de 28 ans et de niveau **DECS**, il possèdera, si possible, une **bonne expérience en comptabilité américaine.**

Ce professionnel aura pour principale mission la **responsabilité et l'animation** opérationnelle d'un service de 7 personnes.

Pour ce poste à pourvoir en très proche banlieue Sud (proximité métro), la connaissance de l'Anglais est souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 1713 LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Nous sommes un organisme regroupant 35 grandes entreprises françaises et nous intervenons au niveau de l'Informatique.
Afin de répondre aux besoins de nos adhérents dans les domaines des télécommunications et de la téléinformatique, nous recherchons

Ingénieur Télécom et Homme de Conseil

Coordonnateur avant tout, vous interviendrez auprès des pouvoirs publics, des constructeurs informatiques et des SSCI afin de pouvoir orienter les choix des adhérents et de les informer sur l'évolution des nouvelles technologies notamment en matière de réseaux et de télécommunications.

Établir des synergies sera donc votre fonction première et ainsi vous pourrez contribuer à la mise en place de systèmes télématiques au sein des entreprises.

Passer de l'aspect technique à un domaine plus spécifiquement stratégique peut représenter pour vous une nouvelle orientation qui vous ouvrira des perspectives de carrière particulièrement motivantes.

Votre profil :
Jeune ingénieur diplômé (ESE, ENST ou équivalent...), vous avez deux ans d'expérience et vous avez déjà dirigé des projets en télécommunications.
Votre motivation pour un poste de Conseil, votre aisance et votre goût pour les contacts, votre esprit de synthèse et votre désir *d'acquérir une seconde dimension* professionnelle trouveront les moyens de s'exprimer pleinement si vous nous rejoignez.
Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1535 à
ALPHA CDI
59, rue Saint-Didier
75116 PARIS

ALPHA CDI

CADRE COMPTABLE

150 000 F / an RUNGIS

Pour la première Centrale d'Achats et de Distribution française dans le domaine de la Restauration, n° 2 de la Direction Comptable, il (ou elle) anime un service de 5 personnes et a la responsabilité : de la comptabilité générale (bilans, CE, déclarations) de la comptabilité analytique, de la gestion de la Trésorerie (établissement du budget, prévisions et analyse des réalisations) de la définition, avec le Directeur Comptable, des principes de gestion comptable.
Agé (e) de 30 ans environ, de formation supérieure, DECS minimum, l'expérience acquise lui permet d'être un parfait technicien de la comptabilité, ouvert à l'informatique.
Adressez CV det. en précisant coord. tél. sous réf. SC au
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 avenue Victor Hugo 75116 Paris.

Dessein

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

cherche

LE DIRECTEUR

de sa SOCIÉTÉ FILIALE DE FABRICATION ET DE VENTE DE ROBOTS INDUSTRIELS

Il devra :
- *Diriger et animer les activités techniques, administratives, sociales et financières.*
- Assurer le développement commercial de la société.

Il aura :
- Un diplôme d'ingénieur grandes écoles (électro-mécanicien).
- 35 à 45 ans environ.
- Une expérience antérieure dans les systèmes automatisés et dans la gestion d'une moyenne entreprise.
- Une bonne connaissance de l'anglais.

Le poste est *localisé à Paris.*

Ecr. avec C.V. à Mc Cann-Erickson, Mme Girard, 2, rue de Vienne, 75008 PARIS, qui transm., ss la réf. BEL 1.

INGENIEUR CONSULTANT

Proche Banlieue Sud

165 - 185.000 F. **Formation et Conseil en Informatique**

Une Société spécialisée dans les actions de formation, d'étude et de conseil liées aux problèmes d'informatisation, et dans la formation d'utilisateurs non informaticiens aux techniques de l'informatique, recherche un INGENIEUR CONSULTANT. Au sein d'une équipe de 9 personnes, il sera d'abord responsable de l'animation de stages techniques informatiques destinés à des utilisateurs de micro-ordinateurs *non informaticiens (dirigeants, cadres, techniciens, employés).* Cette responsabilité s'étendra ensuite à des stages de sensibilisation et de méthodologie d'informatisation. Il participera à la conception et au développement de nouveaux stages ainsi qu'à différentes actions d'étude et de conseil portant sur le développement de l'informatique et de la bureautique (conception, utilisation, problèmes d'insertion) dans les entreprises et les administrations. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation scientifique supérieure grande école ou université, aura acquis une expérience professionnelle de l'informatique de gestion. Ecrire sous référence 492/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS
Discrétion assurée.



Prendre des responsabilités
Se former. S'enrichir. Chaque jour.

Vous intégrer à une société dynamique, solide, en pleine expansion. Prendre des responsabilités. [...] Voilà vos ambitions.

Nous avons le poste qu'il vous faut.

[...]

Ce que nous vous proposons ? De prendre la responsabilité [...] (gestion, commercialisation, animation) [...] Nous vous donnerons tous les atouts pour réussir : (des outils de gestion très perfectionnés, vous permettant de voir le résultat de vos actions au jour le jour, un encadrement présent mais pas pesant, une formation complète...). [...]

AUCHAN
DES HOMMES RESPONSABLES



Leader de la péri-informatique française

recrute pour renforcer son expansion à l'exportation

un ingénieur d'affaires exportation

rattaché au Directeur exportation,
— vous appuyez en avant-vente nos responsables de zone exportation,
— vous intervenez en tant que conseil sur le plan technique et vous établissez les propositions techniques.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Grande Ecole, parfaitement bilingue français/anglais, soit ayant déjà une expérience à l'exportation, soit désirant utiliser son expérience technique pour évoluer vers la fonction technico-commerciale.
Notre société, par son développement spectaculaire, offre de réelles *perspectives d'évolution et vous assure une rémunération motivante.*

Ecrire à Michel BERNET ROLLANDE
TRANSAC ALCATEL
25, Avenue de la Grande Armée 75016 Paris.

VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE ?
Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société et Conseil en Informatique et recherchons de
JEUNES COLLABORATEURS
ayant 2 ou 3 années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre sous no 25223 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Gestion obligataire, art ou technique ?

L'un des premiers groupes bancaires, très ouvert sur l'international, cherche à étoffer les structures de son département gestion obligataire
Depuis 2 à 4 ans déjà, vous vous initiez à ces techniques sophistiquées et si elles paraissent ardues au profane, elles ont retenu votre intérêt. Vous souhaitez y acquérir une réelle expertise avant que d'évoluer au sein du monde de la finance.

Dans ce métier, vous le savez, la technique seule est insuffisante. L'actuaire le plus rigoureux n'est pas forcément le plus performant. L'analyse la plus fine des données chiffrées ne conduit pas à la décision. C'est la capacité du gestionnaire à prendre en compte l'ensemble des données macro-économiques et à en faire la synthèse. La politique monétaire des grands leaders, les flux de capitaux, l'évolution du crédit, l'environnement politique... Il faut avoir des antennes grandes ouvertes sur le monde et, aussi bien, savoir focaliser sur des colonnes de chiffres ou un programme informatique.

Voilà pourquoi nous prêterons une attention particulière au coefficient personnel de chacun. Pas de sectarisme au niveau de la formation d'origine : Sciences-Eco, école scientifique, école de gestion, actuariat... Un impératif : la maîtrise de l'anglais. Elle conditionne votre évolution dans le groupe. On ne peut être bon financier et piètre anglophone. Une lettre, vite, sous référence 825 681M aux consultants du cabinet Sirca. Vous pouvez compter sur leur totale discrétion.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Importante Banque de Crédit à moyen et long terme (PARIS) recherche pour son Service d'ETUDES ET ANALYSES STATISTIQUES

JEUNE CHARGE D'ETUDES HF

pour assurer l'analyse et les commentaires d'activités de l'établissement.

Le poste nécessite des connaissances statistiques et économiques (ENSAE 2° division ou formation *supérieure équivalente*) ainsi qu'une bonne capacité rédactionnelle.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous réf. 3170 à PIERRE LICHAU S.A.
B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

ENERTEC, société du Groupe SCHLUMBERGER, recrute pour son Centre de VELIZY - Divisions Acquisition de Mesures et Enregistrement Magnétique

INGÉNIEURS ASSURANCE QUALITÉ

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Réf. 73605/LM1

Il sera responsable d'une équipe (2 ingénieurs et 5 techniciens) chargée d'assurer la qualité du matériel spatial étudié et fabriqué. Expérience de la qualité nécessaire dans le domaine spatial de préférence.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Réf. 73605/LM2

Il aura un rôle de spécialiste et sera amené à intervenir sur tous les problèmes de qualité mécanique, à la fois pour les projets aéronautiques et spatiaux.

Pour ces deux postes, un très bon contact humain est nécessaire. La langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous la référence correspondante au poste, au



Service du Personnel
1, rue Nieuport
78140 VÉLIZY

HAVAS CONTACT

Un fabricant d'équipements de loisir réputés (300 p., 140 MF de CA dont environ 50 % à l'exportation), lié à un groupe industriel de premier plan et connaissant une croissance rapide, cherche pour PARIS

son directeur administratif et financier

Vous prenez en charge avec une dizaine de collaborateurs la comptabilité générale, la comptabilité analytique et le suivi des prix de revient, le contrôle de gestion (à développer), la trésorerie et les relations bancaires, et améliorez les procédures et l'organisation (nous sommes équipés d'un mini-conversationnel).

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4090 LM).

CRCAM de Savoie - Chambéry

le chef de notre service études informatiques

Nous renforçons notre département organisation et informatique.
Vous dirigez 30 informaticiens et coordonnez les réalisations animées par cinq chefs de projet, sur IBM 3033/DOS-VSE et supportant CICS et DL1 (bientôt MVS).
Ingénieur ou Miagiste, vous êtes, à 30 ans environ, chef de projet sur gros système et un peu à l'étroit dans cette fonction. Venez vous « frotter » à nos applications et élargir vos responsabilités.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 725 LM) à « Carrières de l'Informatique ».



MEMBRE DE SYNTEC



recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS confirmés

• Pour le développement d'applications sur son site central. Expérience PL 1 - CICS - DL 1 - DOS / VSE
• Pour le développement et la mise en place d'applications dans ses filiales. Expérience COBOL - IBM 34. Déplacements courte durée.

Lieu de travail : BONDY (93).
Adresser CV, photo et prétentions à la DIRECTION DU PERSONNEL
BP 54 - 93140 BONDY.

Jeunes Femmes à la recherche d'un emploi

4 mois 1/2 rémunérés

de formation professionnelle préparant à des fonctions

assistante marketing
Animation, promotion des ventes...
Niveau : Bac + 2, + 3

RECRUTEMENT IMMÉDIAT

Ecrire ou se présenter

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Chantal Félix-Naix
63, avenue de Villiers, 75017 Paris

SPECIALISTE «FLUIDES» 100 % EXPORT,
FILIALE D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES FRANÇAIS BATIMENT-TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège Paris

Directeur général adjoint

Il participe à la définition des objectifs, à la mise au point de la stratégie d'ensemble à suivre pour les atteindre, à leur réalisation.
Dans le cadre de la gestion des contrats à l'export, il est responsable de l'application de la politique commerciale et financière de l'Entreprise et de l'établissement des systèmes de gestion et des normes d'administration.

Cette fonction importante et évolutive ne pourra être confiée qu'à un Gestionnaire confirmé et polyvalent, ambitieux d'affirmer sa compétence «d'entrepreneur».

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Les dossiers de candidature seront traités *confidentiellement* sous référence 369 C/LM par

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 Paris Cédex 15

Importante société
PRODUITS SEMI-INDUSTRIELS
à vocation très fortement exportatrice
- filiale groupe américain -
crée, au sein de son équipe commerciale export, nouveau poste de

cadre commercial export confirmé

Sous l'autorité du Directeur commercial, il lui sera confié la responsabilité des relations et négociations à haut niveau avec une clientèle industrielle spécialisée, implantée dans de très nombreux pays.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir un niveau d'études supérieures (type ESC), une bonne expérience export sur le terrain (5 ans minimum), un goût pour la vente de produits techniques, et une parfaite maîtrise des langues anglaise et allemande.

Lieu de travail : Paris.
Déplacements fréquents mais de courte durée.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions, sous réf. 9514 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
produisant en série des biens d'équipements
recherche

CADRES COMMERCIAUX

Débutants ou expérience 1 à 3 ans
H.E.C, E.S.S.E.C, E.S.C.P.
dégagés des obligations militaires

Après une formation très complète, ils exerceront des responsabilités :
- D'animation.
- D'organisation de réseaux.
- De promotion des ventes en FRANCE et ultérieurement à l'Etranger.

Cette activité implique une grande disponibilité géographique.

Anglais impératif.

Très larges perspectives de carrière dans un groupe de 1er plan.

Ecrire s/nº 119.049 M, REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.



Cii Honeywell Bull

recherche pour son Service Clientèle d'Assistance Technique un

INGENIEUR COMMERCIAL SERVICES

En relation avec les Ingénieurs du réseau commercial matériel, il négocie, vend un ensemble de prestations dont il assure le suivi en clientèle.
Diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'une Université, il a acquis une expérience commerciale dans le cadre d'une Société de Services et de Conseil en Informatique ou en Entreprise.
Rémunération : salaire fixe plus intéressement.
Le poste est à pourvoir à Paris avec de courts déplacements en province.
Adresser lettre *manuscrite, CV, photo et prétentions en* précisant la référence 218 M à Cii Honeywell Bull PC0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



SFENA

DES INGÉNIEURS AU CŒUR DE LA TECHNOLOGIE FRANCAISE

Débutants et expérimentés

Grand équipementier aéronautique français, nous sommes une société de 3 000 personnes (dont 630 ingénieurs et cadres).
Notre chiffre d'affaires dépassera 1 milliard de Francs en 1982, dont 50% à l'exportation.
Notre développement constant nous amène à rechercher des ingénieurs dans les spécialités suivantes :

INGÉNIEURS ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT
pour l'électronique et l'automatique. réf. i/119

INGÉNIEURS LOGICIEL TEMPS REEL
pour les systèmes aéronautiques et informatiques. réf. i/120

INGÉNIEURS D'APPLICATION
pour les systèmes de test automatique. réf. i/121

INGÉNIEURS MÉTHODES ET PRODUCTION
pour des systèmes aéronautiques et informatiques. réf. i/122

INGÉNIEURS QUALITÉ
pour les systèmes avionique et informatiques. réf. i/123

CHEF DE PROJET
centrale inertielle et gyrolaser. réf. i/124

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
de haut niveau pour la vente de nos systèmes informatiques et de nos systèmes de test. réf. i/125



Merci d'écrire,
en précisant le poste choisi, à
SFENA, Gestion des cadres,
B.P. 59, 78141 Vélizy-Villacoublay
ou téléphoner au 630.23.85. poste 144.

média-system

Directeur technique et du développement

C'est effectivement un entrepreneur que nous recherchons. Capable de superviser l'une de nos unités de production située dans la région Rhône-Alpes, qui rassemble 150 personnes. Directement rattaché à la DG, il coiffe la fabrication, l'ordonnancement, les méthodes. Les produits ? Des articles de papeterie, aux marques bien connues. 70% de la production bénéficie d'un haut niveau de mécanisation. Il y a certainement encore à faire pour l'organiser de façon optimale, en améliorant les coûts aussi bien que la souplesse commerciale.

Car ce «technicien» AM, ENSI ou équivalent... est loin de restreindre son intérêt à son usine. Ouvert sur l'ensemble des préoccupations de l'entreprise, il est particulièrement sensible aux problèmes de marché et de rentabilité. Peut-être d'ailleurs a-t-il affirmé cette motivation par un 3ème cycle marketing ou gestion ? D'emblée nous lui confierons le développement des nouveaux produits, pour lesquels il devra intégrer les aspects tant techniques que commerciaux.

Un poste sur mesures et évolutif pour un ingénieur mécanicien, qui se frotte depuis 5 à 10 ans aux réalités de la production en passant par les méthodes, porté tant sur les questions d'organisation industrielle que sur les relations sociales, à l'esprit ouvert et curieux, et qui aime exercer sa créativité. Si par ailleurs il est familiarisé avec les techniques d'impression ou de transformation des papiers, cartons ou plastiques, tant mieux. Qu'il veuille bien écrire sous référence 825 680M aux consultants de Sirca qui nous assistent dans *cette recherche et lui garantissent une totale confidentialité.*



Sirca
64, rue La-Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Une importante Société
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant
à l'un des plus grands groupes industriels français
recherche pour son Siège à Paris :

JEUNES INGENIEURS EN APPROVISIONNEMENT

— Diplômés Grandes Ecoles : A.M. - CENTRALE - ENSI - INSA.
— Nous vous proposons une carrière de haut niveau : vous négocierez des contrats très importants en approvisionnement de matériels pour de grands ensembles industriels à l'étranger. Nous vous assurons une formation complète avec de véritables professionnels de ce métier.
— Anglais parlé indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 25924 à CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Entreprise multinationale

recherche pour sa filiale française, ayant son siège à Paris

chef de département budget

responsable :
- de la préparation du budget et du plan à moyen terme ;
- de l'actualisation de la prévision des résultats financiers (formes américaine et française) ;
- de l'analyse des résultats mensuels ;
- des études d'investissement et de rentabilité ;
- dépendant du Directeur financier, il sera assisté dans cette tâche par 2 analystes budgétaires.

Nous recherchons un cadre jeune de formation ESSEC ou ESC capable de définir des méthodes de prévision faisant appel à l'informatique.

La langue anglaise est indispensable.

Les cadres intéressés peuvent adresser leur C.V. et lettre manuscrite sous référence M. 231 à :



EUROLEAD
68, rue de Rennes
75006 PARIS

Publicités Réunies

FABRICANT DE BIJOUTERIE

400 Personnes - 2 usines Province

recherche

pour son service informatique
UNIVAC 90/30 - S 80

INGÉNIEUR ou M.I.A.G.E.

ayant 3 à 4 années d'expérience

Il aura pour responsabilité la conduite de projets (gestion de production, commerciale etc...).

Pratique Cobol, TR. BDD, Méthode d'analyse.

Lieu de travail : Paris (3e).

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 34008 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Label
94300 VINCENNES

SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

RECHERCHE
POUR UN DE SES ETABLISSEMENTS DU SUD-OUEST

INGENIEURS

1 INGENIEUR CHIMISTE, niveau diplôme d'ingénieur en chimie. Age 40 ans, expérience pratique du laboratoire pour assurer direction d'un service comprenant 3 labos - 50 personnes, dont 3 ingénieurs et 12 T.S. - Formation complémentaire souhaitée en chimie analytique, physico-chimie, chimie des polymères, connaissance de l'anglais.

1 JEUNE INGENIEUR CHIMISTE, niveau diplôme d'ingénieur chimiste. Age 25 à 30 ans, pour diriger un groupe d'études sur : mise au point méthodes d'analyse, de procédés, connaissances chimie organique, chimie des polymères - encadrement labo de contrôle.

1 INGENIEUR MECANICIEN, niveau A.M., INSA' ENI, débutant ou 2 ans d'expérience, responsable fabrication petites séries pour service méthodes dans domaines suivants : définition outillage, aménagement poste de travail, circuit fabrication.

AGENTS DE MAITRISE

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR, niveau DUT ou équivalent, *plusieurs années d'expérience, connaissance matériel mini 6,* langage Cobol, pour étude dossiers d'analyse organique, mise au point programme correspondant.

1 TECHNICIEN SUPERIEUR, niveau BTS électronique, électrotechnique, pour service Mesures - assurer maintenance, entretien, dépannage des automatismes, régulations électriques, électroniques, pneumatiques, circuit vidéo.

1 TECHNICIEN SUPERIEUR, niveau BTS ou DUT mécanique, débutant, pour service Méthodes, étude de postes, circuits et gammes de fabrication.

Adresser C.V., photo sous No 25513, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

spécialisé dans le domaine médical

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

débutant ou 1 ou 2 ans d'expérience pour développement d'applications transactionnelles sur bases de données.

Envoyer curriculum vitae à CITI 2 - 45, rue des Saints-Pères, 75270 Paris.

Importante Société Internationale fabricant de petit équipement industriel
Siège PARIS

250.000 +

Directeur industriel

Rattaché au Président Directeur *Général de la Filiale française pour*

Superviser l'organisation industrielle dont la logistique et la production d'une unité de fabrication située dans le Nord-Est.

Gérer un effectif de 350 personnes et en assurer les relations sociales.

Expérience de la fabrication mécanique et électro-mécanique de petite série exigée.

Bonne connaissance en organisation industrielle (standards MTM, rémunération au rendement) et conduite des hommes.

Formation technique supérieure impérative - Bonne maîtrise de l'anglais. Allemand apprécié.

Ce poste nécessite des déplacements hebdomadaires de 2 à 3 jours en usine.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 22007 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly.

Cadre Marketing HF

Nous sommes la filiale française du groupe pharmaceutique américain Schering-Plough Corporation
Pour compléter son équipe, notre Direction du Marketing désire s'adjoindre les services d'un **gestionnaire de produits** afin de lui confier la préparation du lancement *d'une gamme de médicaments* ainsi que la gestion de plusieurs produits déjà commercialisés.
Homme de synthèse, épaulé par son chef de groupe, ses activités de coordination le placent au carrefour des relations entre les principales directions de l'entreprise et tout particulièrement en contact étroit *avec la force de vente.*
Ce poste intéressera un jeune diplômé d'études supérieures commerciales ou universitaires (pharmacie, gestion, économie) ayant acquis une première expérience d'un an minimum dans les secteurs : *industrie pharmaceutique ou études de marché.*

Adresser lettre + CV sous référence : M 8207 à

Laboratoire UNILABO
Département Recrutement
92, rue Baudin
92307 LEVALLOIS-PERRET

UNICET

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL
(7 000 personnes - 1.600.000.000 CA)
recherche

ingénieur technico-commercial

ayant l'expérience de la vente à l'exportation de biens d'équipements, si possible sur le marché portuaire.

Anglais courant indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prét.
à N. 1869 - PUBLICITES RÉUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ingénieurs mécaniciens

Notre technologie implique que nous utilisions les méthodes les plus modernes dans l'analyse des structures : comportement non linéaire, grands déplacements.

Nous vous demandons la connaissance du calcul par éléments finis, de l'analyse des structures, le goût et la capacité de travailler en équipe.

Ces postes peuvent intéresser des ingénieurs possédant une première expérience, ou de jeunes ingénieurs désireux de se former à notre produit.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73592 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ENGINEERING INTERNATIONAL

exportant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français.

recherche pour son Siège à PARIS

NEGOCIATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS CLES EN MAIN POUR L'EXPORTATION

Secteurs d'activités : Cimenterie - Pétrochimie.

Nous recherchons une personnalité de premier plan dont la pratique des affaires à un niveau élevé s'est confirmée par la conclusion de contrats importants.

ANGLAIS PARLE COURANT

Merci de faire parvenir votre CV par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra sous référence 25934
Discrétion totale assurée.

directeur de division

PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

350.000 F ±

Un grand groupe français d'envergure internationale recherche le Directeur d'une de ses divisions, qui comprend 2 unités de fabrication, un important réseau de distribution, 800 personnes et qui réalise un C.A. de 200 millions.

Vous êtes HEC, ESSEC, ESCP..., vous avez surtout une expérience réussie dans le marketing opérationnel de produits de consommation, vous pratiquez les méthodes modernes de gestion, vous êtes un homme de "challenge".

Nous apprécierions également l'expérience des circuits de la Grande Distribution.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 5755-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.
Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

SOYEZ AU DEPART INFORMATIQUE DE NOTRE FILIALE AFRICAINE

Nous sommes une importante Banque de Dépôts du secteur privé. Pour démarrer l'équipe France de notre filiale spécialisée en Organisation et Informatique de Gestion, nous recherchons

UN INGENIEUR EN ORGANISATION

Sa formation supérieure (Ecole d'Ingénieur, DEA de Sciences Eco. ou équivalent) et son origine bancaire sont les bases idéales pour le mener à terme à la direction du secteur organisation de notre filiale. Il interviendra à partir de Paris tant en France qu'en Afrique. Il doit donc, outre sa mobilité, être méthodique, rigoureux et avoir déjà organisé avec succès des missions importantes d'organisation débouchant sur l'informatique (réf. 61.21/IO/425).

UN CHEF DE PROJET

Sa formation d'ingénieur (Grande Ecole, MIAGE ou équivalent) doublée d'une expérience de 5 à 10 ans de projets Temps Réel, si possible dans le secteur bancaire lui ouvrent grand nos portes. Basé au départ pour 3 ans environ à Abidjan (Côte d'Ivoire), il jouira de tous les avantages liés au statut d'expatrié que nous lui offrons (réf. 61.22/CP/426).

Pour ces deux postes, une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous la référence choisie à ADEQUATION, notre Conseil en recrutement, 62/64 avenue Emile Zola, 75015 Paris.

SOURCES



DIRECTEUR GENERAL
PARIS

PDG d'un groupe de sociétés de prestations de services que j'ai créé il y a une vingtaine d'années, je souhaite déléguer pour la plus importante de ces sociétés (C.A. 180 M.) mes fonctions de DIRECTEUR GENERAL.

Cette société solide doit encore progresser au cours des prochaines années, en particulier dans le cadre de diversifications en cours.

Pour orchestrer ce développement, coordonner et contrôler l'activité des équipes existantes dynamiques et particulièrement compétentes qui en assurent le succès, il faut

Une véritable personnalité :

- de formation supérieure
- maîtrisant les techniques de gestion d'entreprise : Finances - Personnel - Juridique - Informatique
- cette personne aura déjà exercé avec succès les responsabilités globales d'un Patron
- une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions sous No 25968, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

Société internationale de Promotion Immobilière

Directeur
salaire 300 000 F +

Un groupe d'investisseurs Français vient de CREER une société de prestations de services immobiliers. Il recherche son directeur qui aura pour missions :

- le «montage» de projets immobiliers (immeubles, bureaux, hôtels, centres commerciaux) en France et à l'Etranger;
- la recherche du financement soit au sein même du groupe, soit auprès de tiers;
- le contrôle du dénouement du projet.

Agé de 35 à 40 ans environ, de formation supérieure, ce directeur doit avoir une expérience du montage et des affaires immobilières soit en France soit à l'Etranger. La pratique de l'Anglais courant est indispensable.

Adressez CV, photo, prétentions à ARB 38 rue de Monceau 75008 Paris.

média-system

IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS
recherche pour PARIS

BORDAS DUNOD GAUTHIER-VILLARS

DIRECTEUR TECHNIQUE

Cette imprimerie de 80 personnes, spécialisée dans la composition de textes mathématiques et scientifiques est équipée d'un matériel de photocomposition de 3è génération.

Le candidat aura 35 ans environ et une formation ESTIENNE ou A.M., une expérience industrielle dans la profession d'une dizaine d'années. Poste évolutif.

Envoyer C.V. et prétentions à D. HIRLEMANN
BORDAS - 11, rue Gossin - 92120 MONTROUGE.

CONTESSE

Pour son réseau parisien
Importante Banque
recherche

2 FONDES DE POUVOIRS CLIENTELE PRIVEE

Les candidats(tes) diplômés de l'enseignement supérieur bénéficient d'une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction identique.

Si vous êtes intéressé(e), adressez c.v., lettre manuscrite et photo sous réf. 7725 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plain Champs

GROUPE INDUSTRIEL SECTEUR NUCLÉAIRE
(8 milliards de chiffre d'affaires)
recherche
pour le Service CONTRÔLE DE GESTION
de son Siège Social situé en banlieue
SUD-OUEST DE PARIS

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION
H ou F

Rattaché au Chef de Service, il sera responsable :

- du contrôle budgétaire des investissements (coordination des budgets, suivi des réalisations)
- du suivi et de la synthèse, au niveau de la société, des financements budgétés et réalisés.

A l'intérieur du service, il aura également en charge l'organisation et le développement des moyens informatiques et bureautiques.
Ces fonctions conviendraient à un candidat dynamique, diplômé d'études supérieures (type Grande École de Commerce : finances - comptabilité) ayant une première expérience de 2 à 4 années en contrôle de gestion et la connaissance du langage basique.
Les perspectives de carrière dans le groupe sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo à N° 5967 TELEX P.A. 34, Bd Haussmann 75009 Paris qui transmettra.

Cabinet d'expertise comptable et d'audit parisien
cherche

1 COLLABORATEUR

rompu aux techniques d'audit des assurances et de banque.
2 ans d'expérience minimum.
Déplacements fréquents en province et à l'étranger.
Anglais indispensable.
Adresser C.V., photo, prét. sous réf. 3294, à INTER PA. B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

JEUNE RESPONSABLE SERVICE ASSURANCES

Importante société de services (entreposage et transports), nous offrons au sein de notre siège social, situé à Paris, la possibilité à un jeune cadre de formation juridique de prendre la responsabilité de notre service ASSURANCE.

Ce poste qui implique autonomie, initiatives et rigueur peut convenir à un débutant très motivé, mais une expérience dans une fonction équivalente serait un atout appréciable.

En relation directe avec le Directeur administratif et juridique, il aura pour mission d'élaborer et de négocier les contrats avec les sociétés d'assurances, de traiter les litiges en liaison avec les Directeurs régionaux et d'effectuer les règlements des dossiers.

Env. lettre manusc., C.V. et prét. sous réf. 32 M 053 au CPA, 69, rue de Monceau, 75008 Paris.

GROUPE AIRÉLEC RADIAL BRUNNER

CONSTRUCTEUR D'APPAREILS
DE CHAUFFAGE ELECTRIQUE
LEADER SUR SON MARCHE
recherche

JEUNE CHARGE D'ETUDES
AUPRES DE LA DIRECTION COMMERCIALE

Il sera chargé d'analyser, d'une part :

- les résultats et l'évolution du réseau commercial
- suivi et contrôle des différents ratios et indicateurs de rentabilité appliqués par la Direction Commerciale.

D'autre part :

- l'évolution de la clientèle du groupe, son développement
- interprétation des statistiques de vente.

Il devra en informer la Direction Commerciale et rédiger des notes et rapports de synthèse.

Fonction demandant organisation, méthode et rigueur.

Conviendrait à un jeune diplômé, même débutant (Ecole de Commerce, I.U.T.).

Poste évolutif pour candidat motivé.

Adresser C.V., et prétentions au

ARB Service du Personnel
32, rue du Landy
93300 AUBERVILLIERS



Leader mondial du bateau pneumatique a également des activités liées au secteur aéronautique. 70 % du C.A est réalisé à l'exportation.

Cette société en expansion très rapide recherche celui qui, à partir de l'été 82, sera appelé à exercer les responsabilités de

DIRECTEUR EXPORT PLAISANCE

Très mobile, sa mission sera de gérer et de développer l'activité commerciale Exportation Plaisance.
Le candidat a une expérience déjà significative de cette fonction de 5 à 10 années, dans le secteur des biens d'équipement si possible.
Il a aussi exercé des responsabilités d'encadrement, éventuellement de gestionnaire.
Formation supérieure, anglais très courant, une 2ème langue appréciée.
Adressez C.V, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous réf. 353 à



18, avenue Matignon 75008 PARIS.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Tridon Europe

La société Serflex, filiale de Tridon Europe, fabrique en grande série des accessoires d'équipements destinés à l'industrie.
Son usine de Champigny (250 personnes - CA 90 MF) connaît une expansion régulière, et recherche son

CONTROLLER

Rattaché au Directeur Financier et assisté d'une petite équipe, il sera chargé
. du reporting mensuel
. de l'analyse des résultats
. du contrôle des marges, des prix, des coûts
. de l'établissement des budgets
. de la comptabilité analytique
. du calcul de rentabilité des investissements.

Ce poste opérationnel s'adresse à un diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, plus le DECS, âgé d'environ 32 ans, pouvant prouver une expérience de 3 à 5 ans dans une société industrielle et pratiquant impérativement les techniques de gestion anglosaxonnes. Il maîtrisera bien sûr l'anglais. Des qualités d'analyse et de synthèse seront particulièrement recherchées.

Très bonnes perspectives d'évolution vers la Direction Financière pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre man. CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. M 191 à Rudolph von Raesfeldt, 18 place H. Bergson, 75008 PARIS.

The Executive Group
division SYSTEMA

Dessein

Devenez Administrateur des PTT

Diplômés d'Etudes Supérieures, les PTT, 1er investisseur civil français, vous permettent **d'exploiter au mieux vos capacités** grâces aux importants moyens techniques mis à votre disposition.

L'Ecole Nationale Supérieure des PTT prépare de jeunes diplômés (âgés de 30 ans au plus dans l'année) au management public.

Elle offre une formation de haut niveau en 3 ans dont **17 mois à l'ENA.**

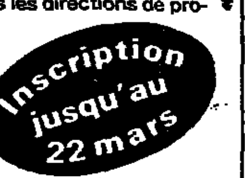
2 concours externes permettant d'accéder à **l'ENS PTT** auront lieu en avril 1982.

L'un est réservé aux titulaires d'un des **diplômes requis pour le concours d'entrée à l'ENA** (épreuves les 22 et 23 avril - 4 candidats retenus).

L'autre est destiné aux diplômés de certaines **grandes écoles** : Polytechnique, ENSAE (div. 1), Centrale, HEC, ESSEC, INSEAD, Normales Sup : Ulm, Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay, Cachan (épreuves le *21 avril - 7 candidats retenus*).

Une Carrière d'Administrateur des PTT au sein de l'Administration Centrale ou dans les directions de province vous attire ?

Téléphonez au **(1)200.34.34** ou au **(1) 589.66.66** postes **46-68** et **43-10** ou écrivez au **Ministère des PTT.** Direction du Personnel et des Affaires Sociales. Bureau B2 - B.P. 300 - 75624 PARIS Cedex 13.



Ecole Nationale Supérieure des PTT

MEDIA BA



CAMPENON BERNARD
C.A. 1981 - 5 Milliards H.T.
17.000 personnes

activités

GENIE-CIVIL INDUSTRIEL — OUVRAGES D'ART — BATIMENT — TRAVAUX MARITIMES ET SOUTERRAINS — ROUTES.

Pour assurer notre développement en France et à l'étranger, nous offrons la possibilité à de

JEUNES INGENIEURS

d'intégrer suivant leur tempérament et leurs affinités :
— **UNE DIRECTION TRAVAUX** (bâtiment, génie-civil, T.P.),
— **UNE DIRECTION COMMERCIALE** (étude de prix...),
— **UN BUREAU D'ETUDE,**
— **UN SERVICE MATERIEL** (ingénieurs mécaniciens, électriciens..).

Plusieurs postes sont à pourvoir dans ces différentes filières.

Adresser votre candidature au service du recrutement qui vous recevra pour de plus amples informations.

CAMPENON BERNARD
92/98 boulevard Victor Hugo
92115 — CLICHY



Société dans le domaine médical, filiale d'un groupe international, leader dans sa branche, recherche pour réorganiser son Service Informatique

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

expérience souhaitée sur IBM 34

Il aura à assurer le développement des traitements existants, la conception et le démarrage de nouvelles applications.

Lieu de travail : proche banlieue

Adresser C.V., photo et prétentions sous *référence 25690 à Contesse Publicité* 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

Ingénieur projets industriels
biochimie ou agro-alimentaire

Le département des techniques de projet assure une synergie entre : ● les équipements de procédés : échangeurs, séparateurs, pompes, vannes et modules «sur mesure», ● les techniques de procédés : le savoir-faire pour mieux fabriquer, ● les automations de procédés : modules et tableaux de contrôle informatisés.

La grande majorité des études techniques ainsi réalisées sont traitées sur ordinateur.

Sur les marchés dans lesquels ALFA LAVAL intervient, il n'existe pratiquement pas de solutions standards aux besoins des industries; nous souhaitons donc rencontrer un Ingénieur Grande Ecole, ECP, Mines, ESPCI, ENSI, ENSAIA, ayant 5 à 10 ans d'expérience qui sera chargé de l'analyse des besoins des clients, d'établir les avants projets, estimer et rédiger les offres, participer à la vente et à la rédaction des contrats. Dans un délai de 6 mois environ, il sera amené à diriger une équipe.

Ce poste basé au siège à Clayes-sous-Bois, à l'Ouest de Versailles, nécessite une bonne connaissance de l'anglais. Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous référence 532 à B. LEGRAND, Directeur du Personnel,

ALFA-LAVAL
BP 16, 78340 Les Clayes-sous-Bois.

média-system

ENTREPRISE NATIONALE SECTEUR TERTIAIRE
pour son Siège (3500 personnes) recherche

conseiller en recrutement et orientation

diplômé Enseignement Supérieur.

Au sein d'une équipe, il sera chargé d'assurer le recrutement et la gestion des carrières des Agents d'une ou plusieurs Directions de l'Entreprise. Expérience de la fonction Personnel exigée 3 ans minimum.
Poste Paris puis Banlieue Ouest.

Envoyez CV, photo, salaire et prétentions *sous référence 9443 à L.T.P.*
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra



INGENIEURS INFORMATICIENS

SUP-ELEC, ENSIMAG, ENSEEIHT, . . .

Vous débutez ou possédez une première expérience. Vous souhaitez développer votre expérience dans un environnement technique très évolué (IBM, TRANSPAC SNA, IMS-CICS, MVS) et participer au développement d'une activité en pleine expansion.

Les postes que nous créons

- INGENIEURS SYSTEME,
- INGENIEURS DEVELOPPEMENT (PROGICIELS TECHNIQUES),

doivent permettre à vos compétences de s'exprimer et offrent de réelles perspectives d'évolution, celles propres à un grand Groupe.

Adressez votre candidature à SPI - Service des Affaires Sociales 98, boulevard Victor-Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour renforcer son équipe
D'AUDITEURS INTERNES INTERNATIONAUX



DIPLOMES (EES)

d'HEC, de l'ESSEC
ou de SUP. de CO. PARIS
Spécialité finances - Comptabilité
Bilingues anglais + par ordre de préférence : Espagnol - Portugais - Allemand.

Deux niveaux d'intégration :

1/ <u>DEBUTANTS (ES)</u>
avec D.E.C.S.

2/ <u>CERTIFICATS SUPERIEURS COMPTABLES OU MEMORIALISTES EXPERTS COMPTABLES.</u>

EXPERIENCE INFORMATIQUE SOUHAITEE
pour mission d'encadrement après temps d'intégration.
30 ans environ.

FONCTION :
Mission de contrôle et éventuellement d'assistance pour s'assurer du fonctionnement convenable et efficace des systèmes de gestion, y compris systèmes comptables des Sociétés du Groupe.
Bonne préparation pour prendre ensuite responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

Salaire selon expérience.
Postes basés à PARIS.
Déplacements fréquents en France et dans le monde.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent. à No 25941 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Chef de publicité

Une mission : proposer et mettre en forme la stratégie de communication d'une entreprise leader.

Des actions : opérations de promotion, Bâtimat par exemple, mais aussi des «incentives» clientèle et force de vente; campagnes de publicité en *relation avec des agences* et, *plus généralement, réalisation* de tous les documents émis par l'entreprise pour ses publics.

Des moyens : un plan d'action commerciale et des budgets que vous aurez négociés mais surtout une petite équipe soudée et performante composée de spécialistes.

Les candidats que nous souhaitons rencontrer sont de jeunes DES : EFAP, ESJ, CELSA... etc, justifiant d'une expérience réussie de 3 à 5 ans chez un annonceur commercialisant des produits industriels.

Ce sont des hommes qui voient loin, mais aussi capables de mettre la main à la pâte. Des hommes d'écoute et de dialogue. Des hommes qui ont de bonnes capacités de rédaction.

Merci d'adresser votre curriculum vitae s/réf. JJC 336M.

Service Recrutement
B.P. 316, 92506 Rueil Malmaison



rouxel

A et M + SUPELEC

un poste taillé à votre mesure :

CHEF DES SERVICES ETUDE ET DEVELOPPEMENT INSTRUMENTATION

Après une première expérience en Bureau d'Etudes, vous avez orienté votre carrière vers l'industrialisation de l'électronique professionnelle.
Les réalités de la production, comme les problèmes de fiabilité ne vous sont pas inconnus. Mieux, vous vous y intéressez.

Importante société française à vocation et implantation internationales, nous occupons, avec des produits leaders, une des premières places de notre secteur d'activité dans le Monde.

Nous vous proposons, en prenant en mains nos services Etudes et Développement Instrumentation, de donner une autre envergure à votre carrière.

Basé à Paris, vous animerez une équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs et de techniciens (20 à 30 personnes) composée de mécaniciens, électriciens, micro-informaticiens et opticiens.
Ouvert sur l'extérieur, sachant communiquer à tous les niveaux, c'est vous qui établirez un dialogue constructif avec les unités de production.

Adressez votre dossier de candidature avec c.v., photo et prétentions à AXIAL Publicité (réf. 9054), 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra

Société recherche pour PARIS-PROVINCE

1° PUPITREURS ET PRÉPARATEURS
EXPÉRIMENTÉS
Matériel HB 66/DPS 8.

2° PUPITREURS
EXPÉRIMENTÉS
HB 64/DPS 7

3° PROGRAMMEURS
EXPÉRIMENTÉS
connaissances COBOL TDS - IDS.

Tél. pour R.-V. (1) 742-23-61.

La Sté CART EXPERT FRANCE groupement de 150 magasins radio-télé-hifi-ménager recherche libre de suite

UN JEUNE

(préférence 1er emploi) ayant une formation supérieure en gestion, pour faire analyses et études financières et suivi des dossiers administratifs.
Env. C.V. et prétentions à : CART EXPERT FRANCE
6, rue de l'Equerre
Z.A. des Béthunes,
95310 ST-OUEN-L'AUMONE.

INSTITUT CURIE

Section Médicale et Hospitalière, 26, rue d'Ulm, 75231 Paris, Cedex 05
cherche

RESPONSABLE BUREAU DES ENTRÉES

expér. milieu hospitalier exigée. Ecrire avec C.V.

SOCIÉTÉ BIOLAFITTE

Leader français pour les équipements de biotechnologie

Pour répondre à notre croissance (70 % à l'exportation), nous créons le poste d'

ATTACHÉ TECHNIQUE ET COMMERCIAL

Vous serez chargé au siège de notre société de l'assistance technique et du suivi commercial de notre clientèle concernant ses projets et nos réalisations. Vous devrez être (homme ou femme) jeune et dynamique, d'un niveau de formation scientifique supérieure, maîtriser l'anglais.

Une première expérience professionnelle aura permis de développer vos facultés d'innovation et d'organisation pour commercialiser des équipements de haute technologie.

Envoyer curriculum vitae, photo récente et prétentions à Mme Léonard, 111, boulevard Robespierre, 78300 Poissy.

Un homme d'organisation, de promotion, de développement

Notre raison d'être :

la représentation de la propriété immobilière.

Fédération nationale basée à Paris, nous agissons dans toute la France par le biais de nos antennes régionales.
Notre souci immédiat : animer, informer, assister ces antennes locales et en coordonner *les activités* ; les orienter dans la ligne de notre politique ; étudier le marché pour prévoir et réaliser de nouvelles implantations ; développer le recrutement.

L'homme qui prendra en charge cette triple mission est à la fois homme d'organisation, de *promotion*, de *communication*. D'excellente culture générale (études supérieures) il a, à 35 ans environ, acquis une maturité qui lui permet de «passer» dans les contacts à tous niveaux et l'autorité naturelle indispensable pour faire accepter ses vues.

Il doit assez bien maîtriser les divers procédés promotionnels, qu'il *les ait* appliqués à l'immobilier, à des sociétés de services, syndicats professionnels ou autres.
Il devra se déplacer fréquemment.



Merci d'adresser votre candidature à notre conseil.
Ecrivez sous référence 2797 M à : D. DANGER
Service Recrutement - CORT
65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Dessein



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

TRÈS IMPORTANTE STÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
(banlieue Ouest)
recherche

LE RESPONSABLE
DE SON SERVICE EN DOUANE

Fonction :

- Diriger, organiser et contrôler toutes les activités de la douane afin de fournir à la Sté les autorisations nécessaires à l'import. et l'export. de tous produits.
- Représenter la société auprès des différentes administrations, banques ou ambassades afin de faciliter les différentes opérations douanières.

Profil souhaité :

- 32 ans mimumum ;
- Diplômé d'une grande école de commerce, droit ou finances ;
- Expérience d'une dizaine d'années chez un transitaire agréé en douane et/ou dans l'industrie dans des fonctions similaires ;
- Bonnes connaissances des réglementations douanières et du commerce extérieur ;
- Aisance dans les contacts humains ;
- Connaissance de l'anglais et l'espagnol souhaitée.

Rémunération : suivant formation et expérience.

Larges possibilités de carrière dans un groupe de premier plan.

Ecrire sous nº 56 à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE, 23-27, avenue de NEUILLY, 75116 PARIS qui transmettra.

GENERAL ELECTRIC
RECHERCHE
POUR UNE DE SES ACTIVITES EN PLEINE EXPANSION, UN :

INGENIEUR COMMERCIAL
/130.000/150.000 FRS/

Diplômé de l'enseignement supérieur.

Chargé de développer les ventes de produits spécialisés; notamment de programmes d'accès à des banques de données et des logiciels de gestion de la trésorerie, en devises et placements financiers au plan international, à l'usage des

«BANQUES ET ASSURANCES»

Une expérience de trois ans au minimum est requise.
Le poste est à pourvoir en proche banlieue parisienne.
La connaissance de l'anglais serait appréciée.

ADRESSEZ CANDIDATURE, C.V., photo, lettre manuscrite et salaire actuel à :



FACEM MARKETING ET DEVELOPPEMENT
DEPARTEMENT RECRUTEMENT
72, rue Notre-Dame-des-Champs
75006 PARIS

Johnson & Johnson

Leader dans le domaine de l'hygiène et de la santé
recherche

TRESORIER

DEPENDANT DU CONTROLEUR FINANCIER, IL AURA POUR MISSION :
– de concevoir, de mettre en place et d'animer un outil de prévision,
– de superviser la trésorerie à court terme (2 personnes) et participera aux négociations bancaires.

POUR REUSSIR A CE POSTE, IL FAUT :
– une formation supérieure
– une expérience réussie de 2 à 3 ans dans une entreprise anglo-saxonne
– le goût du travail en équipe et le souci de la performance
– la connaissance de l'anglais

Envoyer CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous No 25.491 à Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Johnson & Johnson

Importante Banque Parisienne, nos moyens informatiques sont constitués de 2 ordinateurs IBM (3031 et 4341). Nous sommes en phase de développement de gros projets dans une optique Base de Données-Temps Réel. Nous recherchons un

chef de projet

Son rôle consistera à intervenir dans des missions d'organisation et de conception de projets auprès des utilisateurs et de superviser la réalisation informatique en vue d'en assurer la bonne fin.

Agé de 32 ans environ, de *formation* supérieure, le candidat devra justifier d'une expérience de plusieurs années dans la fonction, acquise dans un environnement bancaire.

Le lieu de travail est à PARIS et il est offert de nombreux avantages liés au secteur bancaire et de solides possibilités d'évolution.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 61.25/CP/444 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola 75015 Paris.

Adequation

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche

ingénieurs logiciels

débutants et 2 à 3 ans expérience
Formation Grande Ecole

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des *projets faisant* appel aux techniques de :
- commutation de message,
- réseaux de transmission de données par paquet,
- applications temps réel,
- gestion transactionnelle,
- bases de données et logiciels de base.

Le développement actuel de l'entreprise offre de réelles opportunités de carrière.

Envoyer C.V. sous référence 011 LM (mentionnée sur l'enveloppe) **SESA** - Direction du personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

média-system

---

ingénieur analyste
HF

Important Groupe Industriel Français, nous recherchons, *pour notre service* "Automatisation des mesures", un Ingénieur Analyste confirmé.

Son rôle : assurer l'analyse, l'écriture et la mise au point de programmes concernant les problèmes d'acquisition de données, de traitement de mesures et de diffusion d'informations.

Le profil recherché est celui d'un (e) candidat (e) de formation ingénieur ou universitaire, en électronique et informatique, et possédant 3 à 4 ans d'expérience du logiciel temps réel de matériels tels que **DEC (RSX 11 M) ou MITRA.**

Travail d'équipe motivant. Localisation geographique : près de MELUN.

Adresser C.V. + photo et salaire actuel sous réf. 37.20/IA/448 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola 75015 Paris.

Adequation

Une importante Société Française fabriquant du matériel d'équipement ménager recherche un responsable pour la

FONCTION PERSONNEL

au siège de la société situé en proche banlieue parisienne.

Il devra assurer les responsabilités couvrant la fonction personnel (recrutement, rémunération, *formation ...) ainsi que* la *coordination avec* les responsables du personnel des usines en province.

Il dépendra du Directeur Financier et aura autorité sur le personnel du siège (près de 200 personnes).

Le candidat âgé de 27 ans minimum, a une formation supérieure, il a une expérience de la fonction en particulier dans une société employant du personnel ouvrier.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 357 à



EKA

18, avenue Matignon - 75008 PARIS.

Nous sommes un important
ORGANISME ADMINISTRATIF
situé à PARIS

Afin de mettre en place une nouvelle structure de gestion de réseau, nous recherchons un

INGENIEUR RESEAU

Responsable de deux opérateurs, il aura pour mission de gérer l'ensemble des activités de télétraitement : *suivi technique*, dialogue avec les utilisateurs, relations avec les études et le système.

Ce poste est à pourvoir dans le cadre d'une exploitation sous DOS avec prévision de migration à MVS.

Nous souhaitons rencontrer un homme de dialogue et de contact à fort potentiel, de formation supérieure si possible et ayant de très bonnes connaissances dans le domaine CICS/VTAM.

Adresser candidature avec CV et photo sous No 25.614 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

IMPORTANT BUREAU D'INGENIERIE
DEVELOPPANT SES ACTIVITES
EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Proximité Gare de Lyon
recrute

2 INGÉNIEURS

3 ans d'expérience minimum en chauffage et conditionnement d'air.

1 INGÉNIEUR ET 1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

3 ans d'expérience minimum en plomberie sanitaire et équipements spécialisés cuisine, buanderie, etc.

DANS LES DOMAINES HOSPITALIERS ET HOTELIERS
PRATIQUE DE L'ANGLAIS SOUHAITEE

Ecrire avec C.V. et prétentions *sous nº 31.935 M, RÉGIE-PRESSE,* 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris.

GRANDE ENTREPRISE PUBLIQUE

Recherche pour son
SERVICE JURIDIQUE A PARIS

DOCTEUR EN DROIT

(Droit privé, droit commercial, droit des affaires)

Débutant ou ayant une courte expérience en entreprise.
Agé de 28 ans environ

Écrire avec C.V. et photo sous nº 118938 M.
RÉGIE-PRESSE. 85 Bis rue Réaumur. Paris 75002.

---

responsable EMPLOI-FORMATION

Notre Société est chargée de la Formation *Technique du personnel des Clients - du monde* entier - qui s'équipent de matériels et d'installations réalisés par les différentes Sociétés de notre Groupe - l'un des tout premiers en France.

Notre développement nous conduit à rechercher, pour seconder notre Chef du Personnel, un Jeune Cadre à qui nous confierons la responsa*bilité* du recrutement et de la formation de notre personnel : 350 personnes en majorité des Formateurs, Ingénieurs et Techniciens.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure, juridique ou sciences humaines, apportera une première expérience réussie dans chacune de ces deux activités.

Le Groupe offre de réelles possibilités d'évolution.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Rémunération : ± 130.000 F. selon expérience.

Ecrire 11, rue La Boétie 75008 Paris s/réf. 217M

Discrétion assurée.

Soderhu

SECRE

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
en expansion,
située près gares du Nord et Est
recruta pour ses Services
de Recherche et de Développement

INGENIEURS ELECTRONICIENS
EXPERIMENTES OU DEBUTANTS

TECHNICIENS DUT ou BTS

souhaitant travailler dans un laboratoire d'études et de réalisations de matériel télécommunication particulièrement en téléphonie ou en radiotéléphonie.

Adresser C.V., photo, prétentions à SECRE, 214, Fg Saint Martin, 75010 PARIS.

CONTESSE

BANQUE RÉGIONALE
pour son siège à VERSAILLES
recherche son

RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

(P.M.E. - P.M.I., COMMERCE, ARTISANAT ET SYNDICATS PROFESSIONNELS)

Cette fonction nécessite un goût développé pour les contacts à haut niveau et une grande disponibilité.

Les candidats, de formation supérieure (sup de Co, maîtrise sciences éco ou gestion, I.E.P.) auront 2 à 5 années d'expérience dans une fonction à dominante commerciale.

Une expérience bancaire (exploitation entreprises) serait un atout très apprécié.

Une forte implication personnelle permettra au candidat retenu, grâce à ses réalisations dont il aura l'initiative et la responsabilité, de s'intégrer dans une équipe performante.

Son succès assurera sa promotion au sein de l'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions à

BPROP Direction du Personnel
2, esplanade du Grand-Siècle
78000 VERSAILLES.

SNCF OFFRE

60 emplois
dans ses bureaux d'études de la région parisienne

spécialité «génie civil»

Recrutement par concours des 7 et 8 avril

OUVERT AUX JEUNES GENS
– Français, nés entre le 1er avril 1954 et le 30 avril 1964.
– Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F4, F9 et possédant des connaissances techniques équivalentes à certains BTS ou DUT en rapport avec la spécialité ou titulaires de l'un de ces BTS ou DUT.

Rémunération brute annuelle de début : *75 000 F environ*
Carrière intéressante, emploi stable, avantages sociaux.

Ecrivez à la Direction de l'Equipement S.N.C.F.
(Division de Personnel)
17, rue d'Amsterdam
75008 PARIS

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 15 MARS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48 00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Pour le développement de notre secteur commercial recherchons

INGÉNIEUR CIAL. EN INFORMATIQUE

Pour département formation recherchons

ENSEIGNANT EN INFORMATIQUE

LANGAGES COBOL BASIC

SECAM

56/57, r. des Pyrénées, Paris-20e. 372-42-55.

Important groupe de construction recherche

ATTACHÉ D'AFFAIRES

Capable de développer relations avec investisseurs institutionnels, banques, compagnies d'assurances, en vue de vendre en bloc programmes immobiliers. Sens relations humaines, contacts extérieurs, portefeuille déjà constitué apprécié. Formation supérieure exigée.

Ce poste en relation directe avec la Direction générale ouvre des larges perspectives d'évolution pour candidat sérieux et expérimenté.

Envoyer C.V. + photo au Groupe Sofiam 9, av. Matignon, Paris-8e.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE *Banlieue Sud-Est* recherche ACHETEUR ACHETEUR PRINCIPAL Tél. : 569-40-17.

IMPORTANTE ENTREPRISE Chauffage climatisation proche Banlieue Sud-Ouest recherche

DESSINATEURS-PROJETEURS

TRÈS EXPÉRIMENTÉS en plomberie. *Adr. C.V. et prét.* à A.M.P. sous réf. n° 4278/MS. 40, rue Olivier-de-Serres. 75015 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE S.S.C.I.

recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

pour IBM 4341 modèle 2 sous M.V.S.

Envoyer C.V. à Uti-services Service du personnel, 6/14, rue La Pérouse, 75784 Paris, Cedex 16.

COLLABORATEUR standing. Ecr. M. Grant - 149, rue St-Honoré - Paris 1er, qui trans.

Ville de Fontenay-le-Fleury recrute pour son centre culturel

UN RÉGISSEUR

Son, lumières et projections *École et expérience souhaitées,* salaire brut de départ 4.500 F.

Candidature et C.V. à Monsieur le Maire, Hotel de Ville 78330 FONTENAY-LE-FLEURY.

Très grand groupe industriel français recherche

JOURNALISTE CONFIRMÉ

pour créer et animer de Paris, son journal du personnel.

Ecrire sous le n° 119.170 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MENSUEL GRAND TIRAGE cherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E) DE RÉDACTION EXPÉRIMENTÉ (E)

Capable diriger service réalisation. Expérience presse, magazine, libre rapidement.

Ecrire sous le n° 119.171 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cherche JEUNE DIPLOMÉ pour faire classe 2e C à domicile jusqu'à Pâques. Station montagne. Tél. (79) 08-26-38.

LA CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE recherche pour développer ses applications :

ANALYSTE

ayant de préférence plusieurs années d'expérience

PROGRAMMEUR

niveau I.U.T. ou équivalent

Envoyer lettre et C.V. détaillé avec prétentions à Madame le chef du personnel, 17/19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19

ÉCOLE AU CENTRE DE PARIS recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Langue maternelle française, licence ou équivalent, dipl. et exp. en français langue étrangère (Audio-visuel, etc.) à tous niv. pour adultes. Au courant recherches méthodologiques. Adresser C.V., photo, sous n° 31.930 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GIRATEV GROUPE EX-ORTF

Dans le cadre du développement de l'AUDIOVISUEL français, GIRATEV informatique du Groupe EX-ORTF équipé de matériels puissants et variés IBM 168 - MVS - IMS (plus de 100 terminaux), 8100 ; R 2000 ; Mini 6 ; Matra 6000 ; Solar 16 accroit son potentiel d'études en informatique de gestion (contexte d'architecture distribuée, micros, minis, télécom) et en ingénierie des technologies audiovisuelles nouvelles (télématique en particulier).

Pour cela, il recherche :

PROGRAMMEURS

expérimentés, DUT informatique ou équivalent. La connaissance du COBOL et/ou PL 1 est souhaitable.

Plan de formation complémentaire personnalisé. Avantages sociaux. SALAIRE DE 90.000 A 120.000 F selon expérience professionnelle.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à *EUROPE INFORMATIQUE* SELECTION, 8, rue de Sèze 75009 Paris.

AGENTS DE MAITRISE

Bac scientifique + 2 connaissance ITALIEN Pour service d'exploitation d'une société de transports Sté ORIS 265-90-90

Imp. groupe de construction recherche à Paris

UN (E) JURISTE

Responsable de programmes, ayant pratiqué Notariat et bonne connaissance *Droit immobilier.* Acquisition foncière, Droit de la construction. Marchés de travaux. Vte en état de futur achèvement. Contentieux et Assurances. En liaison directe avec Direction générale, ce poste permet une évolution intéressante vers responsabilité de programmes immobiliers si comp. et esprit d'entr. Écrire à Groupe SOFIAM 9, av. Matignon, Paris 8e.

Société d'Éditions en langue arabe spécialisée PB actuels au Moyen-Orient et Afrique noire recherche docteur en sciences politiques, spécialisées PB actuels Moyen-Orient. Références exigées :
— Diplôme récent Université du Caire (sciences politiques) ;
— Avoir effectué communications (livres, publications dans revues spécialisées) ;
— Avoir participé à groupes travaux de recherches sur sujets précités ;
— Expérience *journalistique* spécialisée hautement appréciée.
Rémunération intéressante, liée à qualifications. Dépl. fréquents nécessaires. Envoyer C.V. av. photo et prét. Ecr. s/n° 7901 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société d'Électronique en forte expansion recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

diplômés, position I ou II

Connaissance microprocesseurs matériels et logiciels appréciée. Ils intégreront une jeune équipe d'étude chargée de la conception et du développement de nouveaux produits.

Rémunération motivante. Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. détaillé au n° 68207

Havas Contact, 1, pl. Palais-Royal, Paris-1er.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5 000 à 7 000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Écrire avec C.V. et photo, n° 1870 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire. 75011 Paris. La préférence sera donnée *à candidat ayant fait :*
— SOIT de bonnes études ;
— SOIT la preuve de leur personnalité.

Société banlieue Sud DISTRIBUTEUR GROSSISTE MATÉRIEL THERMIQUE recherche

RESPONSABLE CIAL D'AGENCE

Expér. professionnelle exigée dans ce secteur. Adresser C.V. + prét. à : n° 34031 M. BLEU, 17, rue Lebel. 94300 Vincennes.

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (550 personnes, C.A. 130 M.F.) partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre du développement de ses activités de communication, recherche

ingénieurs - analystes

Débutants ou 1ère expérience.

ingénieurs - chefs de projets

3 à 5 ans d'expérience dans les domaines suivants :
- Télécommunications
- Télématique
- Réseaux de données
- Microinformatique

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 1013 à ERIA ECA AUTOMATION - Service du Personnel 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

SOURIAU

Leader européen de la connection, 3000 personnes — C.A. 800 millions de F, recherche pour une de ses filiales à 60km au Sud-Ouest de Paris :

UN INGENIEUR COMMERCIAL

pour animer et développer l'activité machines automatiques de cablage. Ses clients : les divisions et filiales françaises ou étrangères du groupe.

Son rôle :
— définir, adapter et réaliser la politique du produit,
— définir les cahiers des charges,
— *choisir entre plusieurs options les matériels* à adapter,
— faire réaliser les produits.

Véritable **RESPONSABLE PRODUITS**, cet **INGENIEUR MECANICIEN**, aura 5 ans minimum d'expérience dans la conception de machines spéciales automatisées. Il parlera couramment l'anglais.

Son caractère et son ambition lui permettront *de développer une technologie qui prendra de* plus en plus d'importance dans ce groupe.

Adresser C.V., lettre manuscrite, prétentions et photo à :
FRANCELCO — Monsieur Baup
B.P. 25 — 28230 EPERNON

INGÉNIEUR

chargé de l'organisation des rapports des services d'ordre tertiaire avec l'informatique.

Il sera de formation informatique avec de bonnes connaissances juridiques.

Il aura l'expérience de la mise en place d'un service informatique.

Ce cadre sera rattaché à la Direction Générale.

Convention collective et nombreux avantages sociaux.

Écrire avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à RÉGIE-PRESSE le Monde, petites annonces, en précisant bien la réf. 119093, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CINA

recherche

ANALYSTES

ayant un DIPLOME D'INGÉNIEUR

Salaire annuel compris entre 120.000 F et 190.000 F

Ecrire à CINA, service du Personnel, 104, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. 293-30-13.

IMPTE SOCIÉTÉ DE MAGASINAGE recherche pour ses dépôts *banlieue Nord de Paris*

AGENTS DE MAITRISE

Expér. des responsab. de personnel indispensable.

Connais. en Gestion de stock souhaitées.

Rémunération en fonction de l'expérience.

Adr. C.V., détaillé à n° 25 793 Contesse-Publicité *20, av. de l'Opéra* 75040 PARIS (1er)

ASSOCIATION FORMATION but non lucratif, Paris (13e)

cherche son

CHARGÉ

du SERVICE COMPTABLE et FINANCIER *plus CONTROLE de GESTION*

1re exp. souh. Titul. D.U.T. Gestion, licence Sciences Eco., DECS, ESC.

Rémunération 90 000 brut.

Nombreux avantages sociaux.

Ecrire s/n° 88197 M. HAVAS — CONTACT 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS.

DATAPRESSE

recherche *libre rapidement*

ANALYSTES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Expérience 3 ans min. ;
— Pratique COBOL ou PL 1 ;
— Connaissances souhaitées : CICS ou IMS

Salaire motivant. Avantages sociaux. Formation complémentaire assurée. Adresser C.V. 64, r. La Fontaine, 75016 Paris.

S.S.C.I. RECHERCHE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

I.B.M. — P.L.1 ou ASSEMBLEUR C.I.I. — 64 OU MINI 6 *B.M.G. 265-04-83*

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

recherche

INFORMATICIENS

VACATAIRES pour enseignement. Exp. confirmée : COBOL/GAP II - III/BASIC MARS - AVRIL - MAI 241-83-83 & 205-24-63

Constructeur de matériels

PERI-INFORMATIQUE

Banlieue Sud de Paris rech. pour s'intégrer à son

EQUIPE GRAPHIQUE

UN INGÉNIEUR CIAL pour développer les ventes de postes de travail pour la CAO Expérience de 2 à 3 ans dans le domaine exigée.

Env. C.V. et prét. à CELI 14, av. Léon-Gambetta 92120 Montrouge.

Organisme national recherche

ATTACHÉ D'ÉTUDES

Secteur commerce

Formation Sciences Eco, *option gestion, ou équivalent.* Débutant ou première expérience.

Envoyer C.V. et photo sous réf. 1098, à CECOD Sélection, 19, rue de Calais, 75009 Paris.

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— dynamiques et ambitieux
— goût de contact haut niveau
— très bonne présentation
— sens des responsabilités.
Pour R.-Vs 553-91-30 P. 201.

Sté d'expertise comptable recherche

COMPTABLE

confirmé (e). Capable prendre en charge la comptabilité et les travx adm. du cabinet. Expér. similaire appréciée. Écr. C.V. et prét. SODIP, 60, r. du Rendez-Vous, 12e.

ERIN

recherche pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

Grandes écoles : option informatique, automatique, électronique ou universitaires.
— Débutants à 3 ans d'expér.
— + de 5 ans d'expérience pour encadrement équipe de 5/6 personnes.

Ecr. avec C.V. à Axial.Pub. (s/réf. 9.069), 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche pour son Service Administratif européen situé à PARIS

JURISTE

Connaissant particulièrement le droit des affaires et la fiscalité pour traiter de sujets variés liés à l'administration de ses filiales européennes.

Le candidat choisi :
— aura l'esprit pratique ;
— parlera et écrira couramment l'anglais et le français si possible d'autres langues européennes.

Une expérience de 3 à 5 ans est nécessaire.

Adresser C.V. détaillé en anglais, photo et indiquer prétentions n° 26.230 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

IMPTE CAISSE DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

(relevant de l'A.R.R.C.O.) ayant ses services administ. à

PARIS

recherche :

UN COLLABORATEUR

Chargé d'animer et de coordonner le réseau d'antennes régionales qu'elle crée, des relations avec les adhérents et les membres participants. Etudes supérieures (Droit, Sciences Eco. ou équival.). Expérience des régimes de retraites complémentaires indispensables. Libre, début avril 1982. Cette fonction suppose des déplacements en province.

Adr. C.V. détaillé, photo *(retournée)* et prét. à n° 25828 — Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS, CEDEX-01 qui transmettra.

Association sportive Yvelines cherche

EXPLOITANT

Bar, restaur., logemt assuré. Ecr. s/n° 6.258 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOTESSE D'ACCUEIL DIPLOMÉE 18 ans, secrétariat, dactylo, notions sténo, angl., espagnol. Stage hôtel, foires immob., relat. publ. Très bonne présentation, cultivée. Cherche emploi. Ecr. L. LAPLACE, C/o WILLOT, appt 13004, 3, rue des Lilas, 75019 Paris.

CADRE DIRECTION

H. 42, formation sup. (Doct. Ing. Chimie + IAE Paris). Connaissance : production, finance, adm., commercial. Exp. 15 ans dir. usine (France), dir. générale filiale industrie (Afrique francophone), *cherche en France poste* responsabilités générales en AFRIQUE FRANCOPHONE direction, filiale. Ecr. s/n° 7867 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SPÉCIALISTE DE TRANSIT et de Transports Internationaux grande expérience recherche Situation stable dans banl. Nord. Ecr. s/n° 6262 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., maître en droit, bon niveau comptable, anglais, exp. dans cabinet juridique et dans l'immobilier, cherche POSTE A RESPONSABILITÉS M. BUCCIARELLI, 11, rue Dugommier, Paris 12e. Téléphone : 347-31-78.

Fme, 44 ans, chef de projet, 10 ans expérience, petit/moyen système, niveau B.T.S. gestion, cherche poste cadre utilisant compétences informat. et comptable. Ecrire sous le n° T 031.877 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traducteur dipl. H.E.C., disponible temps partiel. Langues : C.E.E. Etudie ttes propositions d'emploi. Tél. : 950-78-11.

Pharmacienne expérience variée, (gest., off. ind. enseignt.) cherche emploi Afrique. Tél. 504-80-24, le soir, ou : Ecr. s/n° 2.329 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 37 ans, comptable, gestionnaire, analyste financier, anglais courant, 15 ans expérience, cherche emploi sur Paris, libre rapidement., Ecrire à M. NAAR, 92, bd Charonne, 75020 Paris ou téléphone 367-14-69.

---

39 ANS FORMATION COMMERCIALE ET DE GESTION EXPÉRIENCE BANCAIRE Dans le domaine de la gestion financière (4 ans). Direction P.M.E., P.M.I. (domaine informatique six ans) Recherche poste de direction. Ecr. s/n° 7.914 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRET. DIRECT, 32 ans, PARF. BIL. ANGL. Bonnes not. espagn., ital., expér., ch. empl. VARIÉ. Ecrire sous le n° 7147 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HME 37 a., responsable de l'enseignement des langues étrang., 10 a. expér. ch. empl. Ecrire sous le n° 7111 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. Fr. 24 ans, lib. O.M., Bac U.S.A., excell. anglais, DEUG Droit, dactylo, arabe moderne, espagnol, exp. cciale dans la distr. de la presse. Etudie ttes propositions. P. Alidières : 508-98-62.

Responsable informatique bancaire, autodidacte recherche emploi sur IBM 34 ou IBM 38. Ecr. s/n° 2313 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 30 ans, rech. poste respons. secteur Formation, 5 ans expér., collaboration, montage et animation stages. Gestion service formation profess. Ecr. s/n° 6261 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 58 ans, bonne culture génér. éco. soc. (lic. en droit, anglais, apte contacts ts niveaux et déplacements tous pays, exc. santé, ent. libre, étudierait toute proposition sérieuse. Tél. 636-61-28.

J.F. 25 a. dipl. Sc. Po. tril. G.-B., It., Esp., ch. empl. att. comm. ou inter. M. Pons, 333-96-53.

Juriste 10 ans expér., rech. *rédaction. Etudie ttes proposit.* Ecr. s/n° 2308 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 35 ans, Comptable 2e échel., 6 a. d'exp., niv. DECS, BPC, ch. empl. stable. 827-31-06, p. 31.

secrétaires

Importante Société de péri informatique en pleine expansion (1500 personnes) située en banlieue sud (R.E.R. 15 km de Paris) recherche pour son Directeur Général, une

secrétaire

Elle possèdera les qualités essentielles de cette fonction :
- *grande disponibilité,*
- *diplomatie,*
- *sens des relations à haut niveau,*
- *initiatives,*
- *excellente présentation exigée.*

Une expérience réussie de la fonction dans une société équivalente sera un atout certain.

Merci de répondre très rapidement en adressant votre dossier complet (CV + photo) sous réf. 35771 à **projets publicité** *12 rue des Pyramides 75001 Paris qui le transmettra. Les candidatures présentées sans photo récente ne pourront être retenues.*

SOCIÉTÉ COSMÉTOLOGIE recherche pour son PDG

SECRETAIRE ASSISTANTE

Parfaite connaissance langue anglaise, sténo anglaise et française. Discrète, souple, rapide, aimant les chiffres. Env. CV, photo et prét. s/réf. 11415 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

capitaux propositions commerciales

AGENCE CIAL introduit Moyen-Orient ch. impt. société import-export, pour collaborat. Ecrire sous n° 7.075 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-12e.

Entreprise privée tunisienne cherche en Europe marchés pour éponges naturelles. Ttes propositions. Ecrire S.A.R.L. Princesse d'Haroun. 74110 AVORIAZ.

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE

forme

DE FUTURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui, à l'issue d'une formation privée très complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, pourront se voir confier au vu des résultats obtenus un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'autres ENTREPRISES BAC + 2 minimum. Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons. CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE 6, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS.

deb's

FORMATIQUE

Institut national supérieur d'informatique appliquée forme

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

DE HAUT NIVEAU

EMPLOI ASSURÉ

1, rue de Choiseul. 75002

296-65-08

Organisme Formation cherche

INTERVENANT (E) VACATAIRE

Praticien d'entreprise et pédagogue. Ayant esprit travail d'équipe en Achats - *Centrales d'Achats.* Envoyer lettre + C.V. à : CREAC - Mme BRELY 1, r. Ambroise-Thomas, Paris-9e.

représentation demandes

AGENT COMMERCIAL libre, avec garanties, serait intéressé par représentations exclusives pour le marché *suisse. Toutes propositions peuvent entrer en considération.* Les offres sont à adresser à : case postale 1.977, 2002 NEUCHATEL Suisse.

propositions diverses

Pour connaître les possibil. d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe), demandez notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09 (doc. grat.).

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE N° spécial de FRANCE-CARRIÈRES en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de *vouloir bien indiquer* lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- *Graphologie et ses pièges.*
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M. 5, sq. Mondovi. 78 Le Chesnay.

COMMENT RÉUSSIR C.V. et ENTRETIENS. Tél. : 722-85-71.

cours et leçons

JAPOCOURS

Cours de japonais, tout niveau Tél. : 530-14-64.

occasions

INCROYABLE

50.000 m²

DE MOQUETTE

pure laine et synthétique

ET REVETEMENTS DE MURS

Prix d'usine, pose assurée Renseignements : 757-19-19.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends Ford Taunus 1600 Touring 81, Px Argus 30.000 F. vendu 25.000 F. état neuf Tél. 283-21-50.

de 12 à 16 C.V.

PORSCHE 928 S. 1981 gris métallisé, intérieur cuir, *Tél. : (56) 02-10-09.*

villégiature

COMBLOUX - MEGEVE Chalet. Pâques 1.000 F./semaine (50) 58-69-99, (1) 381-38-04.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

R. DE TURENNE, imm. 17e, 3e ét., petit appt 4 P., poutres, chem. 550.000 F. 577-96-88.

R. GRAVILLIERS, studio rénové 20 m² + petite mezzanine tt cft. Téléphone : 550-34-00.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
gd liv. 60 m² + 4 P., 2 bains, poutres, parquet. Versailles. Impeccable - 326-22-63.

BEAUBOURG, RUE ST-MERRI, petite maison indiv., 100 m², sur 5 niv. + terr., caves, 850.000 F
Ecrire sous le n° T 031.959 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MARAIS SAINT-PAUL
3/4 pièces, 115 m², 3e étage. Luxueux. Possibilité parking. Téléphone : 720-30-00.

5e arrdt

VUE JARDIN MONUMENTS
Sud 5e, asc., joli 4 pièces. Charme, rive gauche. 1.200.000 F. MARNIER : 222-69-50.

Près PANTHÉON beau 2 pièces tt cft 45 m², poutres, cheminée. Prix : 580.000 F - 326-22-63.

6e arrdt

CH-MIDI - V.COLOMBIER
90 m² SOLEIL.
Balcon - 354-95-10.

ODÉON LUXEMBOURG
dans bel imm. Pierre de Taille 1er étage, clair, living, 2 chambres tout confort 75 m². Prix : 1.050.000 F. Sur R.-V. - 260-30-15.

Rue Monsieur-le-Prince
4 PIÈCES 80 m²
imm., luxueuse rénovation, asc. Décorat. à choisir. 1.200.000 F. Propriétaire : 563-86-09.

7e arrdt

SOLFÉRINO : 354-42-70. Calme.
400 m² GD STANDING
sur jardin, arbres. Haut plafond.

BAC-GRENELLE
Bel immeuble pierre de taille, ascenseur 4e et 5e étage Balcon, Terrasse, Propriétaire Téléphone 561-97-29.

VERNEUIL, très beau 4 p., 140 m² + balc. sud, asc. serv. DORESSAY, 548-43-94.

CHAMP-DE-MARS
Superbe studio 30 m², tt cft, décoré, except. 288.000 F. Vis. mardi, mercredi, 14/17 h 30, 11, rue Valadon. 206-15-30.

DUROC, pierre de taille 80 m², entrée, cuis., bains, w.-c., plein soleil. 800.000 F. 566-50-46.

JARDINS MATIGNON
250 m² + 3 services
décoration exceptionnelle
STE AUBRY - 501-88-89.

BD INVALIDES
8 P., GD STAND. possible, profession libérale. 723-50-00.

8e arrdt

EUROPE 157 m² vaste séjour + 2 chambres + studette service. Immeuble Pierre de Taille. GARBI : 567-22-88.

ÉTOILE BEAUJON penthouse
Superbe duplex 6 p. 170 m²
2 terrasses park. et service
DORESSAY. Tél. 548-43-94.

10e arrdt

LAFAYETTE 6e ét., asc., vue sol., spl. studio caract., réf. neuf PLAC. EXC. PROP. 878-41-65.

12e arrdt

MAIRIE 12e
Propriétaire vend 3 et 4 pièces occupés, bel immeuble pierre de taille, ascenseur. 553-00-21.

14e arrdt

DENFERT Immeuble récent beau duplex
80 m², vue dégagée, parking 798.000 F. Tél. : 562-07-06.

Proche MONTSOURIS
part. à part. 60 m² stand. gd séjour + ch., cuis. équip. bs. nbx rangts, ét. élevé, asc. soleil, terrasse, parfait état 550.000 F. Tél. 327-68-61.

CHAMPAGNE PREMIÈRE beau duplex 5 p. 180 m² 2.100.000 DORESSAY, 548-43-94.

15e arrdt

RUE DE LA CONVENTION
(Pr SEINE). 4e ét., asc., 4 P. confort à rénover + service. Prix : 755.000 F - 577-96-85.

STUDIOS CONFORT
16 m², commerce, 150.000 F.
27 m², vil. suisse, 319.000 F.
35 m², Emile-Zola, 405.000 F.
Jean FEUILLADE, 566-00-75.

CECOGI construit :
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING
(jardin, balcon, terrasse, etc.)
DU STUDIO AU 6 PCES
Prix moyen : 12.500 F le m².
Tél. pour renseign. : 575-62-78.

Exceptionnel part. vd superbe 2 pièces, 70 m² environ + 30 m² Terrasse, très calme, Px 780.000 F. Tél : 828-09-98.

CONVENTION. Porte versailles, bel immeuble, standing, rue de Vaugirard, plein soleil, 5e ét., asc., salon, s. à manger, sans vis-à-vis + 2 ch., s/cour, claire et calme, 101 m², tt cft. Prix 900.000 F achat, gar. possib. Tél. Propriétaire, 720-89-18.

16e arrdt

PASSY
6 PIECES, parfait état
3e étage. 1.700.000 F.
STE AUBRY - 501-88-89.

RUE DE LA FAISANDERIE
Immeuble récent, 7e ét., asc. gd studio, cuis., s. de bns 45 m² 600.000 F. Tél. : 562-05-55.

SUR LE BOIS - 170 m²
Grand standing, double séjour, 3 chbres park., jardin privé Visible ce jour, 14/17 h. 30 7 et 9, pl. de la Porte de Passy.

PLACE IÉNA même
Appt 6P, 1er étage, très clair
Adresse de prestige
parfait pour associations ou professions. 766-32-11.

LA MUETTE
appt de gde classe impeccable divisible 6 pces princ., 3 bains + 4 chbres serv. 350 m² env., park. Prix raisonnable - 563-55-89.

QUAI BLÉRIOT 85 m²
superbe séjour avec balcon + chambre, 5e ét., imm. récent. VUE SUR SEINE. GARBI : 567-22-88.

PORTE SAINT-CLOUD
Côté Boulogne. Imm. rénové, 2 pces, état neuf, tt cft, 38 m², 325.000 F. Tél. 278-29-20.

3 SQUARE LAMARTINE
Appartement de réception
200 m² + jardin + box
STE AUBRY - 501-88-89.

16e Me PASSY, beau living avec cheminée + 2 chambres, cuisine aménagée. Appartem. impecc., imm. pierre de taille. 550.000 compt. + 4.520 mens., viager Fme 78 ans, appartement libre de suite. Tél. : 266-19-00.

17e arrdt

45, AVENUE DE VILLIERS
RÉHABILITATION PRESTIGE
STUDIOS ET DUPLEX
DE 2-4 et 5 PIÈCES
Luxueuses prestations
Ce jr et dem. 11/13 h.-14/19 h

BATIGNOLLES
DUPLEX 55 m² à aménager 5e, 6e étage, asc., BALCON. Immeuble rénové. 272-40-19.

18e arrdt

RUE LAMARCK
Beaux 2 et 3 pièces occupés. Imm. pierre, asc. 290-26-23.

78-Yvelines

LOUVECIENNES, SUR FORÊT très beau duplex, impeccable 80 m² + terrasse, 1 chbre, gar. 630.000 F. Ptaire : 587-00-21.

PARC MAISONS-LAFFITTE
PRÈS COMMERCE ET GARE
Propriétaire vend direct dans propriété divisible standing. APPARTEMENTS entièrement rénovés, confort.
— Appt, r.-d-c., 156 m² + 37 m² s/sol + 1.204 m² jard. privat.
— Appt, 1er ét., 140 m² + 2 balc. + 304 m² jard. privat.
— Appt, 2e ét., 140 m² + 223 m² jardin privatif.
Division parcellaire, terrain pour pavillons 1.340 m².
RENSEIGNEM. : 828-71-03.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS
Immeuble 1967 - STANDING
3 TRÈS BEAUX STUDIOS
30 et 38 m², vraie cuisine bien agencée, balcon exposition sud 2 et 3e ét., asc., vue sur bois. De 450.000 à 600.000 F. Téléphoner pour rendez-vous 805-02-10 ou 722-01-07.

NEUILLY-ROULE
réception, 4 chambres, standing. Tél : 604-53-94.

PUTEAUX TOUR FRANCE
14e étage, front de Seine, vue panoramique sur Paris, stand. cft, beau 6 P., séj. + 4 chbres, cuis. équip., s. de bs + s. d'eau, park. 136 m². Px : 1.340.000 F. Notaire : 501-54-30 le matin.

ISSY. Gal-de-Gaulle, 3/4 pces, 86 m², impeccable, soleil, asc. 610.000 F. Calme. 645-28-82.

NANTERRE 5' R.E.R., ét. élevé s/parc, plein sud, très beau F 5 neuf, park., terrasses, loggia. 890.000 F. 246-66-30.

94 Val-de-Marne

NOGENT PRÈS BOIS
et R.E.R., grand standing, 2 P. 52 m² environ. Prix : 385.000 F. S/place mardi de 10 h à 13 h 30. 55, RUE DE LA SOURCE.

95- Val-d'Oise

Proche ENGHIEN
Cadre de verdure
Part. vend vrai 4 pces, plein soleil, résidence 80, parc, tennis, parking, sous-sol. 580.000 F. Frais réduits, reprise crédit à 7,40 % possible. 416-47-86.

Province

Part. à part. MENTON vend un appt 92 m² + un appt 119 m², tt cft. Tél. 341-28-49.

(66) BANYULS-SUR-MER
Vend. F2, 3e étage, cuisine équip. + loggia, gde terrasse cave, parking, vue sur mer et montagne, plage proximité. Tél. après 20 h. (6) 433-19-95

CANNES
Bord de mer, devant la plage de beaux appartements avec très bon rapport Qualité-Prix. CANNES-MIDI Boul. du Midi, 06150 CANNES (93) 47-00-55.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 16e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

VENDEZ
Spécialiste tous quartiers depuis 25 ans
DENIS CHEVALIER
103, boul. Haussmann, Paris-8e :
265-22-57.

Recherche 1 à 3 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. Paiement cpt chez NOTAIRE. Tél. : 873-23-55 même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

NEUILLY-MAILLOT
32, rue de Sablonville
4 P., récent, 120 m², 5.180 F ch. compr., vis. mer. 13 h/15 h. SIREL, tél. : 358-63-01.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest résident. 562-78-99.

Région parisienne

CADRE de BANQUE muté cherche
Urgent pavillon F4 ou F5 LE PERREUX ou environs. Tél. 959-38-12.

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl., loyer garanti 6.000 F max. - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

AMERICAN SERVICE
Garanties contrats 1 à 2 ans cherche studios, appartements et maisons. 555-84-23.

ÉTUDIANT CHERCHE CHAMBRE PARIS
Téléphoner le soir : 575-46-57.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

boutiques

INVESTISSEUR
BOUTIQUES proche NATION
Bail 1er avril 74. 1er avril 83. Loyer 15.396 F. Px 150.000 F. 2e vends murs de gde boutique avec gde façade, bel immeuble pierre de taille. Loyer 44.892 F. annuels. Prix 400.000 F. GERANT 720-89-18, poste 7.

villas

Près LAC ENGHIEN
résidence VILLA 100 m² parfait état sur 450 m², dépend. Prix : 890.000 F - 296-00-45.

propriétés

MARLY-LE-ROI 78.
Prox. Centre et Forêt 7 pces, 2 bs, gar. 3 voit., tt cft dép., jdin 415 m² arbr. Poss. 2 familles ou profes. libér. 1.100.000 F s/pl. mardi, mercr. 9, Résid. Alexandre Dumas de 13 à 20 h - 481-70-41. LE MATIN OU APRÈS 20 H.

bureaux

Locations

PORTE MAILLOT
Centre International de Paris
BURX MODERNES MEUBLÉS (6 mois à 23 mois)
TOUTES PRESTATIONS : messages, photocopies téléphone, télex...
UFI 622-10-10.

BUREAUX MEUBLES
Sièges de Sociétés avec secrétariat
Tél., télex, toutes démarches pour création d'entreprise
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX DIJON TOULOUSE
(91) ESSONNE - PARIS

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.58

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
domiciliation RM-RC, SARL. A partir de 150 F. CONSTITUTION SOCIÉTÉS. Téléph., Télex toutes démarches C 2 E - 562-42-12.

terrains

MAISONS-LAFFITTE
1.676 m² (boxes chevaux) entre hippodrome et Sté. STEEPLE-CHASES, très beau.

IGNY
539 m² constructible, 20 km sud PARIS, 5 km ORSAY. Prix : 275.000 F.

C.I.L. RAYNAUD,
32, av. de l'Opéra, Paris-2e. Tél. : 742-66-34.

viagers

6e VAVIN, atelier artiste 140 m². Occupé homme 75 ans. 350.000 + 5200 mensuels.
F. CRUZ 266-19-00.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS
PROTÉGÉS DE L'INFLATION
RENTABILITÉ EXCEPTION.
DES LOYERS GARANTIS
nbreuses variantes accompagnées de multiples services.
FRANCE C.B.I. - S.A.
194, rue de Tolbiac, Paris 13e.
Tél. pour R.V. : 588-76-56.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente Palais d'ÉVRY (91) MARDI 16 MARS à 14 heures
PROPRIÉTÉ A SAINT-AUBIN (91) Mise à prix 150.000 F
lieu-dit La Fontaine Billehou
S'adresser SCP **ELLUL-GRIMAL-NOUVELLON-ROUZIES**
avocats à ÉVRY (91), 3, rue du Village. Tél. 077-96-10.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
AU PALAIS DE JUSTICE DE BOBIGNY le 16 MARS 1982 à 13 h 30
D'UN TERRAIN
d'UNE CONTENANCE de 3.167 mètres carrés
à NEUILLY-PLAISANCE (93)
17-19, rue du 8-Mai-1945 (ex rue de la Pompe)
MISE A PRIX .... 500.000 F
S'adresser à Maître Emmanuel INBONA, avocat à PARIS 75006
3, rue Danton — Téléphone : 325-55-12.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères Publiques
6 APPART. – 1 STUDIO – 3 CHAMBRES
(Un appart. 3-4 P. – Un appart. 4-5 P. – 2 chambres ont vue directe sur Champ de courses)
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET
ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
Le MARDI 16 MARS, à 14 h 30 à la Chambre des Notaires de PARIS
Me BONNEL, notaire, 76, bd Malesherbes, PARIS (8e). 296-16-08.

VENTE PAR ADJUDICATION Pal. de Justice de CHARTRES (28)
le JEUDI 11 MARS 1982 à 14 heures
MAISON D'HABITATION A VARIZE Arrond. de CHATEAUDUN comprenant notamment :
Salle de séjour de 53 m², cuisine de 22 m², salle de bains.
Au 1er étage : 1 chambre de 20 m², 1 chambre de 22 m², 1 salle de jeux.
Terrasse, garage, jardin, chauffage central au fuel.
Le tout d'une superficie totale de 17 a 45 ca. Libre de location.
Pour vis. tél. à Me JOSSEAUX, huissier à CHATEAUDUN. Tél. (37) 45-01-82.
MISE A PRIX .... 110.000 F
S'adresser à Me Claude GERBET, avocat, 6, rue du Docteur-Maunoury
à CHARTRES. Tél. : (37) 21-55-25.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
le MARDI 16 MARS 1982 à 14 heures au Palais de Justice d'ÉVRY 91
PAVILLON A CERNY (ESSONNE)
Route nationale 191 — Lieu-dit « Les Carreaux »
MISE A PRIX .... 110.000 F
Consignation indispensable pour enchérir
renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés
à ÉVRY (91), 4, boulevard de l'Europe
Téléphone : 079-39-45.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL
le JEUDI 25 MARS 1982 à 9 h 30 — En un lot
PROPRIÉTÉ A VILLIERS-S-MARNE (94)
36, rue du Général-de-Gaulle (pl. Tilleuls)
comptant : bâtiment rez-de-chaussée, un étage en grenier à usage d'habitation avec garage — Le tout sur un terrain de 300 mètres carrés
MISE A PRIX .... 140.000 F
S'adresser à Maître O. SERS, avocat à PARIS (5e), 11, rue Soufflot (Tél. 325-84-80) Au Greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de CRÉTEIL et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de justice à PARIS
le 15 MARS 1982, à 14 heures
sur conversion de saisie immobilière en vente volontaire. En deux lots :
DANS UN IMMEUBLE A PARIS
21, rue de Malte (11e)
1er LOT **BOUTIQUE** r.-ch. bât. A
et cave dans le bâtiment B au sous-sol
LIBRE. - MISE A PRIX .... 30 000 F

2e LOT **APPARTEM.** 1er ét. bât. A
comp. d'un pet. w.c. intér. dt la porte d'ac. se trouve dans l'ent., puis d'une 1re pce dont la fenêt. donne sur la cr intér., puis une 2e pce à la suite, dt la fenêt. donne égal. sur la cr intér. Par la 1re pce, on acc. à une pte cuis. dt le fonds a été transf. en s. d., compt pte baign., lav., bid., av. cave ss-sol. LIBRE.
MISE A PRIX .... 50 000 F
S'ad. à Me J. LYONNET DU MOUTIER, anc. avoué, av., PARIS-1er, 182, r. de Rivoli. Tél. 260-20-49. - Me MEILLE, synd., 79, r. du Temple, PARIS. - S.C.P. COURTEAULT-RIBADEAU-DUMAS, av., PARIS-16e, 17, av. de Lamballe. Au greffe du Trib. de gde inst. de PARIS où le cah. des charg. est dép. Sur les lieux pr vis.

Vente s/sais. immob. Palais de justice BOBIGNY,
le MARDI 9 MARS 1982, à 13 h 30
UN APPARTEMENT
de 2 p.p. d'après titre de propté et d'une gde PIÈCE d'après le P.-V. de descript. au 2e ét., bât. A d'un imm.
à ROSNY-SOUS-BOIS (93)
5, rue du Général-Gallieni
M. à P. : 20 000 F. S'adres. à Mes BETHOUT et LÉOPOLD-COUTURIER, Av. ass., 14, r. d'Anjou, PARIS-8e. T. 265-92-75. Ts avocats pr. Trib. gde inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pr vis.

VENTE S/SAISIE IMMOBILIÈRE
le MARDI 16 MARS 1982, à 14 h.
au Palais de justice d'ÉVRY (91)
d'UN PAVILLON
situé à
GIRONVILLE-sur-ESSONNE
23, rue Roger-Hardouin
MISE A PRIX ...... 60 000 F
Consignt préalable indispensable pr enchérir. Rens. à Mes TRUXILLO et AKOUN, av. ass., 4, boul. de l'Europe à ÉVRY. Tél. 079-39-45.

VENTE au Palais de justice à PARIS
le JEUDI 18 MARS 1982, à 14 h
en un lot
UN TERRAIN
sis à
MONTMORENCY (95)
21, rue Théophile-Vacher
d'une contenance de 246 m²
sur lesquels sont édifiés
QUATRE GARAGES
MISE A PRIX .... 12 000 F
S'ad. pr ts rens. à Me M. BRAZIER, av. à PARIS-8e, 178 boul. Haussmann. Tél. 562-39-03.

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE
au Palais de justice de CRÉTEIL
le JEUDI 18 MARS 1982, à 9 h 30
en un seul lot
UN APPARTEMENT
situé à
ALFORTVILLE (Val-de-Marne)
62-62 bis et 64 et 64 bis, rue du Mar.-de-Lattre-de-Tassigny et rue des Camélias ss numéro, compr. : entr., cuis., 2 chamb., w.c. et un local à usage de cave
MISE A PRIX .... 50 000 F
S'adresser pr ts renseigts à :
La Société civile professionnelle SCHMIDT DAVID DUFFOUR, av. au Bar. de Paris, dem. à PARIS-17e, 76 av. de Wagram. Tél. : 766-16-69. Me Jean-Jacques TRINQUET, av. au Bar. de PARIS, dem. 48 bis, r. de Rivoli, PARIS-4e et sur les lieux pour vis.

VENTE s/saisie immob. Palais de Justice Bobigny, mardi 9 mars 1982, à 13 h 30
EN UN LOT
A MONTFERMEIL (93)
— TERRAIN DE 501 m²
40, avenue MONGE
— UNE PROPRIÉTÉ
42, avenue MONGE
comprenant PAVILLON HABIT. de 8 P., cuis., garage, jardin
Contenance totale 503 m²
MISE A PRIX : 100.000 F
S'adr. Mes BERTHOUT et LÉOPOLD-COUTURIER, avocats associés à PARIS (8e), 14, rue d'Anjou. Tél. 265-92-75. Tous avocats près les Tribunaux Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

VENTE sue saisie immobilière
au Palais de justice de CRÉTEIL
le JEUDI 18 MARS 1982, à 9 h 30
EN UN SEUL LOT
Dans un ensemble immob. à
CHAMPIGNY-sur-MARNE (94)
45, rue Louis-Talamoni
Lot n° 4 du règlement de coprop. compt.
dans le bâtiment A
BOUTIQUE Arr. boutique Hall r.-de-ch.
dans le bâtiment B
ATELIER et magasin av. grenier au-des.
dans le bâtiment C
Simple r.-de-ch. à usage de **BUREAU**
Dans le bâtiment D : un water-closet la jouissance privative de la petite cour située entre les quatre bâtiments
MISE A PRIX : 80 000 F
Pr ts rens. s'adr. à Me Roger ENNEQUIN, av. à PARIS-16e, 16, av. Pierre-Ier-de-Serbie. Tél. 720-84-66, dépositaire d'une copie du cahier des charges A ts. Av. postulant près les Trib. de gde inst. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL. Au greffe des saisies immobilières du Trib. de gde inst. de CRÉTEIL où le cahier des charges est déposé et sur place pr vis.

Vente sur saisie Pal. Just. Pontoise (95), 11 MARS 1982 à 14 heures
APPARTEMENT A GARGES-
LES-GONESSE (95), 13, R. SALENGRO
4 pièces principales avec cave
MISE A PRIX : 30.000 F
Consign. 25.000 F (chèque certifié)
Rens. à Pontoise (95) **Me BUISSON, av.**
29, rue P.-Butin. Tél. 032-31-62.

Vente sur saisie Immobilière Palais de Justice de Nanterre, 179, av. Joliot-Curie
le MERCREDI 10 MARS 1982 à 14 h
en un lot
Murs d'un fonds de commerce à LEVALLOIS-PERRET (92)
78, rue Baudin et rue Éd.-Vaillant
Libre de toute occupation.
Une boutique, 1 pièce à usage de billard, 2 pièces sur cour, 1 cuis., 1 chambre, 1 cave dépend. d'un ens. Immob. cadastré section I n° 66.
M.A.P. : 25.000 F.
Pour rens. Mes BARON-BONNET et BOUCHERY-OZANNE, avocats des Barreaux de Nanterre, Versailles, Paris, Bobigny, Créteil, et sur les lieux pour visiter.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

LA FIN DU CONGRÈS DU MODEF

Une soif de reconnaissance que les pouvoirs publics n'ont pas apaisée

Trois cent cinquante délégués, dont quatre-vingt jeunes et dix pour cent de femmes, venus de soixante-sept départements : avec ces chiffres, le Modef (Mouvement de défense des exploitations familiales), qui revendique quelque quatre-vingt-douze mille adhérents, voulait faire de son sixième congrès, tenu les 25 et 26 février à la mairie de Montreuil, celui de l'an 1 de sa reconnaissance officielle.

Quand on quitte le palais de l'Europe du Touquet, où se tenait le congrès de la F.N.S.E.A., pour retrouver, salle des fêtes de la mairie de Montreuil, les paysans du Modef, le contraste est saisissant : *il y a plus de casquettes*, plus de femmes, moins de costumes-cravates, le langage utilisé est moins châtié et les accents du sud de la Loire dominent. Entre le bourdonnement incessant des conversations particulières qui couvrait la voix des intervenants du Touquet et le silence de cathédrale observé par les délégués du Modef, silence troublé seulement par les coups de gueule, les invectives affectueuses des *leaders naturels*, Raymond Mineau, l'un des co-présidents en tête, quelle différence également.

L'organisation des petits et moyens producteurs *s'est lancé* un défi à elle-même : conserver à la France un million d'exploitants — il y en a un million deux cent mille environ actuellement — pour l'an 2000, installer trente mille jeunes par an.

Tout irait bien pour le Modef, *créé en 1959 et qui sort peu* à peu de l'ombre portée par la puissante F.N.S.E.A., si au-delà de sa reconnaissance, le gouvernement de gauche, *que* le Modef a appelé de ses vœux, lui accordait aussi des égards. « *Nous sommes traités en agriculteurs de seconde zone* », s'est écrié un délégué, à l'adresse du représentant du ministre, M. Bernard Groury, chef de cabinet de Mme Cresson. Celle-ci accompagnait M. Mitterrand à Rome après avoir participé la veille, avec M. Cellard, au congrès de la F.N.S.E.A. Le secrétaire d'Etat était, dit-on, indisponible. Et les représentants nombreux de l'Elysée, de Matignon, du président de l'Assemblée nationale, des administrations et services divers qui avaient conjointement participé à la grande messe du Touquet, n'avaient pas jugé utile de célébrer matines avec le Modef, pas plus que les parlementaires de la majorité, à l'exception notable de M. Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale.

Deux exemples ont été donnés de cette déception : les crédits de promotion collective qui auraient été promis à la Fédération nationale des jeunes du Modef, présente dans vingt-huit départements, sont en *fait* insuffisants pour payer un permanent. Plus symbolique : le Modef attend toujours pour être reçu « *au plus haut niveau* », lui qui a appelé à voter pour M. François Mitterrand.

Si entre la F.N.S.E.A. et le *Modef*, quoi qu'en *dise* la première, il y a deux mesures, parce qu'il y a deux poids, le discours prononcé par M. Goury fut, à *deux inflexions*, le *même* que celui adressée par Mme Cresson à la F.N.S.E.A. Ce qui veut dire qu'il n'y a qu'un seul langage pour une *même* politique, quel que soit l'interlocuteur. Les inflexions toutefois méritent attention : M. Goury a aojuté à la réforme fiscale annoncée, une réforme des cotisations sociales, que le Modef réclame « *à juste titre* ». Et surtout, il a assuré que le régime de la proportionnelle serait bien mis en place pour les élections aux chambres d'agriculture. Ce fut d'ailleurs le seul passage applaudi avec vigueur.

Des inflexions, il y en a aussi dans le discours du Modef, qui accepte les offices par produits, avec une participation financière des producteurs, et les offices fonciers, sans toutefois trop en discuter, veut promouvoir sous l'influence des jeunes, une agriculture « moderne et *efficace* », et se trouve donc sur une ligne moins défensive qu'auparavant, *même si le* volet *social* de ses revendications reste important.

Il accepte donc le programme du gouvernement mais sait aussi *être critique*, avec *d'ailleurs sur* ce point les mêmes arguments que la F.N.S.E.A. : « *Les objectifs sont bons, les méthodes employées souvent mauvaises* (il s'agissait de la procédure appliquée aux agriculteurs en difficulté), a dit un délégué. *Sans nous consulter, vous tapez à côté.* »

Mais l'embarras du MODEF sur la conduite à tenir vis-à-vis du gouvernement est égal à celui de ce *dernier*, coincé entre les poids inégaux des centrales syndicales. Le MODEF veut être aujourd'hui un mouvement revendicatif *mais* aussi *une force* de proposition et inventer selon ses propres termes « *une nouvelle logique syndicale pour une nouvelle politique agricole* ». Pour ce faire, la direction (1) reconduite dans son équilibre politique entre communistes, socialiste et non-engagés, pousse à l'action, à des manifestations orientées contre Bruxelles (sans doute le 30 ou le 31 mars) et non contre Paris. Parce que, comme le déclare une des résolutions adoptées : « *La proposition seule est évidemment incapable d'imposer la satisfaction de nos revendications les plus urgentes et immédiates.* » Et aussi parce qu'il ne faut pas, écrit le MODEF « *laisser aux dirigeants réactionnaires de la F.N.S.E.A. la possibilité de se blanchir aujourd'hui de vingt-trois ans de politique de liquidation paysanne* ». La base est, semble-t-*il*, plus *circonspecte*, encore que fort remuante ici ou là. On la sent attentive avec ce que ce mot peut comporter d'*attente*.

Ancien président des jeunes et aujourd'hui secrétaire général adjoint, M. Bernard Laborde a insisté sur la nécessité du recrutement pour que le MODEF puisse occuper les postes qui seront ouverts par les élections aux chambres d'agriculture dans les offices cantonaux et les organes de la « concertation » avec les pouvoirs publics, que le MODEF ne récuse pas, bien au contraire.

La soif de reconnaissance est telle que la négligence en laquelle les moyens d'information le tienne est insupportable au MODEF. Bon pied bon œil, M. Emilien Soulié, soixante-douze ans, figure communiste des *comités d'action viticole*, a proposé que le jour J, à l'heure H, des délégations du MODEF aillent montrer aux stations de *FR 3 que ce syndicat existe.* « *Il faut envahir puisqu'on ne nous connaît pas.* » Allons, collègues, comme on s'appelle au MODEF, *encore* un effort... Cette logique syndicale-là n'est guère nouvelle.

JACQUES GRALL.

(1) Le bureau du MODEF élu le 26 février 1982 est ainsi composé : Présidents, Pierre Degisors (Eure), Henri Dofny (Aude), Raymond Mineau (Charente) ; vice-présidents : André Cantiran (Landes), Louis Cougny (Nièvre), Henriette Georges (Calvados), Valentin Le Louarne (Côtes-du-Nord), Gérard Plantevin (F.N.J., Drôme), Emilien Soulié (Hérault) ; secrétaire général : Frédéric Lindenstaedt (Lot-et-Garonne) ; trésorier : Franck Marcade (Landes) ; secrétaires généraux adjoints : René Gondran (Bouches-du-Rhône), Bernard Laborde (Landes), Roger Thomas (Eure-et-Loire) ; trésorier adjoint : Marcel Augier (Drôme) ; membres du bureau : Max Andreis (Tarn-et-Garonne), Michel Barouillet (Landes), Raphaël Cœuru (Ille-et-Vilaine), Annette Ducousso (Pyrénées-Atlantiques), Paul Hatton (Loiret), Michel Raffaud (Charente-Maritime), Laure Teurtrix (Drôme).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,1120	6,1150	— 70	— 20	— 140	— 75	— 310	— 165
$ can. ..	4,9618	4,9655	— 106	— 55	— 190	— 125	— 527	— 378
Yen (100)	2,5579	2,5602	+ 163	+ 197	+ 324	+ 354	+ 940	+1018
D.M.	2,5456	2,5479	+ 75	+ 100	+ 150	+ 185	+ 515	+ 590
Florin	2,3195	2,3216	+ 80	+ 105	+ 150	+ 180	+ 501	+ 570
F.B. (100)	13,8578	13,9009	— 156	+ 38	— 275	— 15	— 473	0
F.S.	3,2067	3,2100	+ 180	+ 218	+ 329	+ 373	+ 920	+1035
L. (1 000) .	4,7383	4,7425	— 320	— 251	— 610	— 510	—1625	—1444
£	11,0554	11,0631	— 60	+ 17	— 50	+ 60	— 200	+ 530

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/4	9 7/8	10 1/4
$ E.-U. ..	14 1/8	14 5/8	14 5/8	15	14 7/8	15 1/8	15 1/16	15 7/16
Florin	8 3/4	9 3/4	9 1/4	10	9 1/4	10	9 1/4	10
F.B. (100)	13 1/4	14 3/4	13 1/2	15 1/8	14	15 1/4	14 1/4	15
F.S.	4 3/8	5 5/8	6 7/8	7 3/8	7 1/2	7 7/8	8 1/8	8 1/2
L. (1 000) .	17 3/4	20 1/4	20	21 1/4	20 1/2	21 1/2	20 1/2	21 3/4
£	13 7/8	14 7/8	13 15/16	14 7/16	14	14 5/8	14	14 5/8
F. français	13 7/8	14 5/8	14 3/8	15 1/8	15	15 3/4	16 1/4	17

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

FAIBLE CROISSANCE, AGGRAVATION DU CHOMAGE

L'Autriche en gris

De notre correspondante

Vienne. — *Après une année de* « croissance zéro », *les perspectives de l'économie autrichienne pour 1982 restent incertaines. Selon les pronostics officiels, une croissance de 2 % est attendue cette année; mais, à fin février, aucun signe de relance n'a été enregistré. Du fait de la stagnation de la demande intérieure, les experts estiment que seule une reprise vigoureuse des exportations pourra donner les impulsions nécessaires à l'économie.*

Le déficit extérieur a diminué en 1981 de 8 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 82,8 milliards de schillings (1). Les exportations — de l'ordre de 251,7 milliards — ont augmenté de 11 % et les importations — environ 334,5 milliards — de 6 %. Selon les prévisions, l'accroissement des exportations serait, en 1982, légèrement supérieur à celui *enregistré en 1981*.

Des succès ont été notamment obtenus dans les échanges avec les pays de l'A.E.L.E. (Association européenne de libre échange), ceux de l'OPEP et la C.E.E., ainsi qu'avec les Etats-Unis et le Canada. Le déficit avec les pays du Marché commun, les partenaires commerciaux les plus importants de l'Autriche, a notamment été réduit de 12 %, mais reste important, représentant 64 milliards de schillings.

En revanche, un ralentissement très net des exportations vers les pays de l'Est a été enregistré. Le *déficit de l'Autriche est monté en* flèche pour atteindre 11 milliards de schillings (3,4 milliards en 1980), soit une hausse de 224 %. *Pour relancer* les ventes à l'Union soviétique, l'Autriche a accordé récemment à Moscou un crédit très avantageux, de l'ordre, de 10 milliards de schillings (*le Monde* du 24 février).

Le déficit de la balance des comptes courants, qui a atteint en 1981 16,2 milliards de schillings, doit être réduit de 3 milliards en 1982. Ce déficit s'explique en grande partie par une détérioration des termes d'échange de 4 % en moyenne en 1981 et par la hausse du dollar qui pèse lourdement sur la facture énergétique de l'Autriche : en dépit d'une réduction de 5,8 % des importations d'énergie, cette facture a été de 27,5 % plus élevée en 1981 qu'en 1980 pour atteindre 62,4 milliards de schillings.

PAIX SOCIALE

Vienne (*A.F.P.*). — Chaque salarié autrichien a fait grève, en moyenne, durant 41,4 secondes en 1981. La moyenne annuelle avait été de 2 min. 54 sec. en 1980. L'an dernier, 17 115 salariés, soit 0,6 % de la population active, ont participé à six grèves dont la durée moyen*ne a été de 1 h 52 min.*

Cependant, la situation de l'industrie à la fin de l'année dernière et son évolution en 1982 inspirent de graves préoccupations. La production industrielle a baissé de 2 % en 1981. Après la diminution de la marge brute des entreprises (17,8 % de la valeur ajoutée en 1981 contre 28 % au début des années 70, selon une enquête du patronat), les investissements industriels ont bien augmenté de 13 % en 1981. Ils devraient s'accroître de 12 % cette année, *selon les pronostics, mais* il s'agit surtout d'investissements de rationalisation qui resteront sans effet sur le marché de *l'emploi*.

La situation est particulièrement inquiétante dans le bâtiment (réduction de la main-d'œuvre de 13,3 % de 1975 à 1980, soit cinq mille personnes) et dans l'industrie du bois. En revanche, le secteur sidérurgique nationalisé, qui a subi en 1981 un déficit record de 3 milliards de schillings, compte pouvoir présenter un bilan équilibré pour l'année en cours à la suite de la hausse des prix de 15 à 20 % sur le marché européen de l'acier.

L'industrie, qui a réalisé l'année dernière environ 22 % du produit national brut, ce qui correspond au niveau de 1979, a employé en 1981 quelque vingt-cinq mille salariés de moins qu'en 1980. Le chômage a frappé en janvier 5,4 % de la main d'œuvre autrichienne, un taux qui n'avait jamais été atteint depuis 1963 (*le Monde* du 13 février). Aux chômeurs du bâtiment se sont ajoutés quelque 17 000 salariés qui ont perdu leur travail à la suite de faillites (dont le nombre a augmenté de 25 % en 1981).

La nécessité d'une compression *des effectifs du secteur nationalisé*, où, selon les experts, de 10 000 à 30 000 emplois sont « *improductifs* », risque d'aggraver la situation. *Face à cette évolution*, M. Alfred Dallinger, ministre des affaires sociales, a annoncé une réduction de 10 % des quelque 150 000 travailleurs étrangers recensés à la fin de 1981.

La persistance de la crise mondiale posera des problèmes à l'Autriche, un salarié sur cinq *occupant* un *emploi* dépendant de l'exportation. Toutefois, le taux annuel de chômage se stabiliserait, espère-t-on, entre 3 % et 3,5 %. Pour sauver le plein emploi — principe de base de sa politique économique et sociale, — le gouvernement a adopté en tout cas une série de mesures de relance des investissements, notamment dans le bâtiment.

Le revers de la médaille est une nouvelle aggravation du *déficit budgétaire qui s'élèvera*, en 1982, à plus de 60 milliards de schillings, dont un tiers environ sera financé par des crédits étrangers. On ne cache pas dans les milieux bancaires, l'inquiétude croissante devant l'insouciance apparente d'un gouvernement qui contracte de nouvelles dettes. En 1982, souligne-t-on, 30 milliards de schillings, soit 10 % des recettes budgétaires, seront nécessaires pour le service de la dette publique, évaluée à 290 milliards de schillings fin 1981, le triple de ce qu'elle était en 1975. En 1980, les dettes de l'Etat, *de l'ordre de 261,2 milliards*, ont pour la première fois dépassé ses recettes, chiffrées à 259,1 milliards de schillings.

WALTRAUD BARYLI

(1) 1 shilling = 0,36 franc.

LA BANQUE ROTHSCHILD DE LONDRES CONSTITUE UNE SOCIÉTÉ HOLDING EN SUISSE

La *banque d'affaires* londonienne Rothschild and Sons a décidé de constituer une société holding en Suisse, baptisée Rothschild Continuation Holding A.G., et dont M. Evelyn de Rothschild, président de la banque, sera l'actionnaire le plus important, le groupe d'assurance Sun Alliance détenant également une participation.

Ecartant toute considération d'ordre politique ou fiscal dans cette décision qui a d'ailleurs obtenu l'aval du Trésor britannique, M. de Rothschild estime qu'elle permettra à la banque *de disposer d'une plus grande* souplesse pour ses activités à l'étranger, notamment en Amérique du Nord et en Extrême-Orient.

N. M. Rothschild and Sons est établie à Londres depuis le dé*but du dix-neuvième siècle*. Outre ses activités traditionnelles de banque d'affaires, elle assume chaque jour, en collaboration avec quelques autres établissements de la place, la cotation par opposition de l'or (« fixing ») qui sert de *référence* internationale au cours du métal fin.

SOCIAL

La C.G.T. engage le débat sur son projet d'orientation pour le quarante et unième congrès

Le « droit à la divergence » mais aussi l'« opposition résolue aux tendances organisées » sont réaffirmés

Avec la publication, par « la Vie ouvrière » cette semaine du « Projet de document d'orientation », la C.G.T. vient de donner le coup d'envoi à la préparation de son quarante et unième congrès confédéral, qui se tiendra du 13 au 19 juin, à Lille. Ce document, adopté à l'unanimité (moins 5 voix contre et 2 abstentions), va être suivi de tribunes de discussion dans la presse confédérale.

Si la C.G.T. joue la carte de l'adaptation — « Nous vivons du nouveau », proclame d'emblée le document, — c'est en pratiquant un subtil dosage de fermeté doctrinale et d'habileté tactique. Elle n'opère, sur le fond, aucun recentrage... Son analyse sur la crise est fidèle à elle-même, au risque de recéler quelques contradictions. Pour la C.G.T., en effet, la crise ne saurait se réduire à une mutation économique ; c'est une crise du capitalisme, purement et simplement. La nature du capitalisme étant internationale, comment peut-elle alors prôner une « solution nationale » ? N'y a-t-il pas aussi contradiction à récuser toute « gestion de gauche » de la crise, alors même que l'on indique une voie française qui consiste à s'attaquer à la « domination du capital ». Une telle priorité est aussi une autre façon de gérer...

Rien de nouveau non plus sur le bilan — globalement positif — du gouvernement ni sur l'unité d'action. Le ton est certes, plus modéré qu'en juin 1980 à l'égard de la C.F.D.T., mais pour que l'unité renaisse, la C.F.D.T. doit changer. M. Edmond Maire attend le même changement du côté de la C.G.T. L'impasse demeure. Face à la contestation interne, une certaine ouverture est observée, encore que la reconnaissance du « droit à la divergence » soit aussitôt suivie d'une « opposition résolue » à « toute démarche... visant ou aboutissant à l'existence de tendances organisées ».

MICHEL NOBLECOURT.

● SORTIR DE LA CRISE. — Pour la C.G.T., *« avec l'avènement d'une nouvelle majorité politique et son prolongement dans la constitution d'un gouvernement d'union de la gauche, il est possible de changer vraiment et d'ouvrir une issue véritable à la crise à condition de mettre en cause la domination du capital »*. Soulignant *« l'héritage catastrophique »* du précédent régime, le projet de document d'orientation reprend l'affirmation du quarantième congrès, selon laquelle *« la France est entrée dans une crise profonde, globale et durable »*.

« Cette crise n'est pas seulement économique, poursuit la C.G.T., *c'est la crise d'un mode de production qui a atteint ses limites historiques. (...) Une solution nationale à la crise est bel et bien possible, et c'est précisément sa mise en œuvre qui est à l'ordre du jour aujourd'hui. »* Pour la centrale, les solutions se fondent *« sur la définition d'une croissance nouvelle »*, ce qui suppose des créations d'emplois, une politique industrielle, le développement du pouvoir d'achat des salaires *« pour tous »* — avec *« progression plus rapide des bas et moyens salaires »* — et des retraités, etc.

Bien que jugées insuffisantes, les nationalisations sont considérées comme *« un bon levier »* pour les travailleurs à *condition* qu'ils interviennent.

● REUSSIR C'EST POSSIBLE. — *« Si la situation nouvelle,* affirme le document, *autorise une confiance raisonnée, un élan offensif et conquérant, elle se heurte à des obstacles sérieux »* : les patrons tout d'abord, mais aussi au sein de la gauche syndicale et politique *« des forces qui tirent en arrière parce qu'elles visent une gestion « de gauche » de la crise »*.

Se présentant comme *« l'artisan syndical du renouveau »*, la C.G.T note que *« le gouvernement n'est plus notre adversaire »* et que son *« action va dans le bon sens »*, ce qui appelle de sa part *« un comportement nouveau, adapté à la situation »*. Elle souligne *cependant que le patronat, bien qu'affaibli, n'a pas changé de nature et avec lui l'antagonisme de classe est fondamental »*. Ainsi la mutation d'une société *« fondée sur l'injustice »* vers une société nouvelle passe par un combat où chaque mesure *« doit s'inscrire dans une démarche anticapitaliste »*. Dans cette perspective, la lutte syndicale, *« y compris la grève lorsque c'est nécessaire »*, est jugée *« décisive »*.

● NOUS ET LES AUTRES. — La C.G.T. reste fidèle à son analyse sur l'évolution de la C.F.D.T dont la conception sur la gestion de la crise *« s'est traduite par une absence dans toutes les luttes importantes et la recherche d'accords au rabais avec le patronat »*. Néanmoins, la C.G.T. *« ne se résigne pas et ne se résignera pas à cette situation préjudiciable et néfaste »*. Elle estime que les exigences nouvelles du changement amèneront le réformisme syndical à une impasse et que « l'action de la C.G.T. » ainsi que la lutte pour le changement *« peuvent amener la C.F.D.T. et d'autres organisations à adopter des positions et des comportements favorisant l'unité d'action »*.

● DANS UN MONDE QUI BOUGE. — Le projet d'orientation affirme que les pays socialistes *« ont mis fin à l'exploitation de l'homme par l'homme »*, mais reconnaît que *« des fautes ont été commises, des problèmes, des contradictions et des difficultés sont apparus qui découlent, selon nous, des progrès de la société et de l'émergence de besoins nouveaux »*. Avant de faire état de la situation *« significative »*, en Pologne, le document admet que *« l'insuffisante progression de la démocratie*, dans les pays socialistes, *« a rendu difficile, entre autres, la solution des problèmes économiques »*.

● LA C.G.T. QU'IL NOUS FAUT. — Les idées du quarantième congrès sont *« plus que jamais valables »*, mais c'est leur rythme d'application qui aujourd'hui change. Pour faire vivre le syndicat *« à ciel ouvert »*, le document préconise la mise en place de *« collectifs larges, approuvés par les syndiqués, reflétant au mieux la diversité des salariés de l'entreprise dans leur composition et leur sensibilité »*. Il met en avant, comme règles de vie del a C.G.T., la tolérance, le respect des règles démocratiques, le *« droit à la divergence »*, mais réaffirme son *« opposition résolue » à « toute démarche visant ou aboutissant à l'existence de tendances organisées »*.

● *Contrat de solidarité à Marseille.* — Le conseil municipal de Marseille a approuvé, le samedi 27 février, sur proposition de M. Defferre, le principe d'un contrat de solidarité à passer entre la ville et l'Etat pour l'année 1982. Ce contrat, dont les dispositions pourront être prolongées ou renforcées au cours des exercices suivants, devrait permettre de créer, avant la fin de l'année, trois cents emplois municipaux. Dans tous les cas où cela sera possible, une priorité absolue sera réservée aux jeunes qui sont au chômage ou à la recherche d'un premier emploi et régulièrement inscrits à l'A.N.P.E. Ce projet a été voté à l'unanimité par le conseil municipal, y compris par le groupe communiste. — *(Corr. régional.)*

● *Saint-Gobain - La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) : pas de fermeture.* — La direction de Saint-Gobain précise, à la suite d'une information publiée dans *Le Monde* du 20 février, selon laquelle des ouvriers de l'usine de La Chapelle-Saint-Mesmin avaient occupé le siège de l'entreprise pour protester contre la fermeture de l'établissement, qu'il *« n'a jamais été question »* de le fermer.

A Lyon

Des travailleurs du bâtiment prennent en charge leur entreprise

De notre correspondant

Lyon. — En grève depuis la mi-janvier, vingt-cinq salariés sur les quarante que compte l'entreprise Pradat (plomberie, chauffage) ont repris le travail, mais pour leur propre compte. Cette forme d'action syndicale, qui n'est pas sans rappeler celle des « Lip », est une des facettes d'un conflit dur considéré comme exemplaire dans le secteur du bâtiment.

A l'origine, il y a l'annonce par la direction de chômage partiel, puis la demande de six licenciements pour motifs économiques. A l'appel de la C.F.D.T., le personnel se mobilise, d'autant plus que trois délégués syndicaux sont concernés. *« Pendant quinze jours d'occupation des locaux, nous avons fouillé partout,* déclare M. Jacques Evadian, délégué C.F.D.T., *et nous avons découvert que ce patron n'était pas aussi en difficulté que cela. Nous avons affaire à un patronat combatif et même politisé qui veut remplacer les salariés par des artisans. La C.F.D.T. a compris l'importance de l'enjeu ; nous irons jusqu'au bout. »*

Dans un premier temps, les grévistes se sont opposés, *« par tous les moyens »*, à l'achèvement des chantiers en cours par des sous-traitants ou des non-grévistes ; ce qui a valu à huit d'entre eux de recevoir une lettre de licenciement pour *« faute lourde »*. Depuis le 8 février, ils travaillent à tarif réduit pour leur propre compte, ne facturant aux clients que leur salaire horaire. *« C'est pour la survie de l'entreprise »*, précisent-ils apparemment prêts à soutenir un conflit de longue durée.

Ce n'est pas le cas de M. Jean-Paul Verdier, P.-D.G. de l'entreprise, qui, sans parler encore de dépôt de bilan, déclare : *« Notre espérance de vie s'amenuise de jour en jour, à l'image de notre plan de charge. »* Pour lui, *« il y a une volonté politique derrière cela : c'est l'autogestion. »*

Le 22 février le tribunal des référés s'est prononcé pour l'expulsion des locaux. Les négociations entre direction et salariés restent au point mort.

(Intérim.)

A la caisse-maladie des Bouches-du-Rhône

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DEMANDE LA RÉINTÉGRATION DU DIRECTEUR

De notre correspondant

Marseille. — Le conseil d'administration de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, réuni le 26 février à la demande de Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, pour faire connaître son avis sur la suspension et la demande de retrait d'agrément visant M. René Lucet, directeur de la caisse, a non seulement renouvelé sa confiance à M. Lucet *(le Monde* du 28 février et 1er mars) mais aussi demandé à Mme Questiaux de revoir sa position.

A propos du retrait d'agrément — consécutif à une enquête de l'inspection générale des affaires sociales de décembre 1981 qui reprochait à M. Lucet *« d'avoir commis des abus* et *couvert des fraudes au plan de la gestion des deniers »*, — le conseil d'administration a renouvelé sa confiance à un homme qui a su remettre de l'ordre, raccourcir les délais de paiement, simplifier les démarches, améliorer les conditions de travail et fait faire des économies à la caisse. Le conseil estime *« que le départ du directeur serait préjudiciable aux assurés sociaux des Bouches-du-Rhône »*.

JEAN CONTRUCCI.

SOCIAL

Dans le Nord

La reprise d'une firme en difficulté oppose un patron à ses salariés

De notre correspondant

Lille. — Depuis lundi 22 février, le P.-D.G. de la société Sarneige, entreprise de soixante-dix salariés implantée à Wattrelos (Nord), M. Christian Lepoutre, fait la grève de la faim. L'entreprise qu'il dirige, spécialisée dans la fabrication de tapis de gymnastique, a déposé son bilan en janvier 1981.

Cette entreprise avait pourtant une place privilégiée sur le marché mondial. Elle avait à cinq reprises fourni les matériels pour les Jeux olympiques, mais une implantation manquée aux Etats-Unis, la crise de l'automobile *(fourniture de mousse)*, des difficultés de trésorerie, la conduisirent à réduire ses effectifs, de cent trente à soixante-dix personnes, puis à déposer son bilan.

Une société britannique est prête à reprendre l'actif de l'entreprise française pour une somme de 1 800 000 francs qui permettrait de dédommager les créanciers. Cette solution conduirait à l'arrêt de toute fabrication à Wattrelos et à la suppression des emplois.

Une autre solution aurait la faveur des pouvoirs publics, des élus locaux et des organisations syndicales : le rachat de la firme à un prix moindre, par une société française, qui permettrait de sauvegarder plus de la moitié des emplois, mais léserait les créanciers. M. Lepoutre refuse cette dernière solution qui *« consiste à faire payer la sauvegarde de l'emploi par les petits créanciers »*. Pour se faire entendre, il refuse donc de s'alimenter.

Le personnel appuyé par la C.G.T. et la C.F.D.T. est favorable à la solution française. Il a décidé d'occuper l'usine pour répondre aux « pressions » de M. Lepoutre.

C'est au tribunal de commerce de Roubaix qu'il appartiendra de trancher entre les deux solutions. Il devrait le faire mardi ou mercredi. En attendant, les protagonistes sont résolus à continuer leur action : l'un sa grève de la faim ; les autres, leur occupation.

LE SALAIRE DES CONSEILLERS D'ÉTAT

Dire qu'un conseiller d'Etat gagne 31 000 F par mois *(le Monde* du 20 février, page 1), c'est évidemment indiquer une moyenne de rémunération, en l'occurrence celle d'un membre de la Haute Assemblée nommé depuis plus de cinq ans. Cette moyenne est très exactement de 31 537 F. Elle intègre le salaire proprement dit, l'indemnité de résidence (qui est fixe selon les échelons) et les autres indemnités, dont le coefficient multiplicateur varie entre 30 et 50 % du salaire brut.

Il existe, bien entendu, toute une variété de traitement selon les catégories, qui vont de l'auditeur au vice-président. Le vice-président du Conseil d'Etat (hors échelle G) a un traitement brut de 25 500 F par mois, à quoi s'ajoutent 1 275 F d'indemnité de résidence et les autres indemnités à taux variable, ce qui le situe dans une fourchette comprise entre 34 425 F et 39 525 F. Sa classification correspond à celle d'un ministre. En faisant le même calcul, on voit qu'un président de section — qui est au même niveau qu'un secrétaire d'Etat hors échelle F, salaire brut 23 098 F — peut gagner entre 31 181 F et 35 801 F par mois ; un conseiller nommé depuis plus de cinq ans (salaire brut 21 304 F) entre 29 970 F et 34 400 F s'il est hors échelle E 2, et entre 28 760 F 33 021 F s'il est hors échelle E 1. Pour un maître de requêtes, le salaire brut varie, selon la classification, entre 10 948 F et 18 681 F.

(1) Après la grille indiciaire des fonctionnaires exprimée en chiffres, il existe une suite appelée « échelle-lettres » pour les plus hauts fonctionnaires.

AFFAIRES

L'aide à la création d'entreprises

Quatre actions prioritaires

Le gouvernement veut accélérer le mouvement de création d'entreprises, vient de déclarer M. Dreyfus, ministre de l'industrie. En 1981, a-t-il précisé, on a compté 12 800 créations en France contre 11 000 en 1980 (1). Pour accélérer le mouvement, les pouvoirs publics vont lancer quatre actions prioritaires.

● *Le développement du parrainage.* — « *L'administration, avec la rigueur de ses procédures, sa sage lenteur et sa connaissance parfois réduite du milieu des entreprises, n'est pas nécessairement le meilleur interlocuteur pour un candidat à la création d'entreprise* », a précisé M. Dreyfus. Aussi a-t-il décidé de soutenir les réseaux de parrainage qui seront constitués pour l'essentiel de chefs d'entreprise et de banquiers. Leur rôle sera de *« chercher, de conseiller, d'encourager et de soutenir les créateurs »*.

Les entreprises nationalisées sont appelées à jouer, elles aussi, un rôle incitateur. Pour coordonner les différentes actions, il est *envisagé une réforme de* l'Agence nationale pour la création d'entreprises.

● *Les ateliers de développement d'entreprises et techniques nouvelles.* — Ces ateliers *« mettraient à la disposition des créateurs l'ensemble des matériels, généralement coûteux et sophistiqués nécessaires au développement d'innovations et de technologie de pointe (...). Un atelier pilote sera prochainement lancé. »*

● *Le développement du capital risque.* — Par capital risque, on entend l'investissement de fonds propres dans des projets d'entreprises innovantes à haut risque. En profitant des nouveaux moyens que donne la nationalisation du secteur bancaire, le gouvernement veut relancer cette formule qui n'a jusqu'à présent pas vraiment fonctionné en France, alors qu'elle s'est bien développée aux Etats-Unis.

● *L'amélioration de l'environnement administratif, financier et bancaire des créateurs.* — Le gouvernement veut accélérer la poursuite de la mise en place des centres de formalités de création d'entreprises dans les chambres de commerce et d'industrie. Le ministre de l'industrie remarque en effet qu'il faut en France de trois à sept mois pour remplir les formalités de constitution d'une entreprise, alors qu'il ne faut que deux mois en R.F.A., un mois en Italie et en Grande-Bretagne. et vingt-quatre heures aux Etats-Unis. *« Un bilan sera fait d'ici quelques mois. Si les décisions ne sont pas suffisantes, nous mettrons en place un dispositif de réforme plus draconien »*, a poursuivi M. Dreyfus.

S'agissant du financement, en plus des moyens existants, le ministre estime qu'il faut que les banques prennent davantage de risques. Il se prononce pour une accentuation de la décentralisation des fonds de garantie au niveau régional. Mais déjà, en deux ans, ce fonds national de garantie pour la création des entreprises a accepté 515 dossiers pour un montant total de garantie de 238 millions de francs.

(1) Plus de 20 000 faillites ont été enregistrées.

LA MECQUE POLE MAGNÉTIQUE

Les musulmans du monde entier pourront, en tout lieu et à toute heure, connaître la direction de La Mecque, écrit le quotidien de Stockholm *Dagens Nyheter*. Une société suédoise a mis en fabrication des boussoles dont l'aiguille se tourne non plus vers le nord mais vers la ville sainte de l'islam.

Le cadran de cette boussole est numéroté de 1 à 150, chaque chiffre correspondant à un pays. Il suffit de sélectionner sur le cadran et d'aligner sur un repère le numéro du pays où l'on se trouve pour que l'aiguille se dirige vers l'emplacement de la Kaaba.

La société, qui fabrique un million de boussoles classiques par an, a déjà reçu plusieurs milliers de commandes et espère doubler son chiffre d'affaires en 1982 avec ce nouveau produit.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

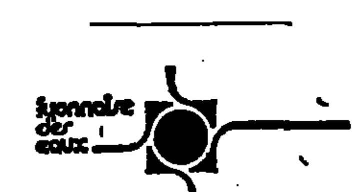




AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé en 1981 à 1,79 milliard en progression de 19 % sur 1980. La *division routes*, avec *791,6 millions*, enregistre une hausse de 23,6 %. La division sols et revêtements atteint 619,4 millions, en progression de 20,7 %. Les évolutions sont moins favorables pour la division chimie-étanchéité 223,2 millions, en progression de 7,3 %) et pour la division caoutchouc (155,8 millions, en *progression de 9,6 %*). *La progression* d'ensemble influence favorablement les résultats et doit permettre une nouvelle augmentation du dividende.



La Société Lyonnaise des Eaux vient d'acquérir le 20 février 1982 la Société Inspectronic Limitée.

Cette société a développé, au Québec, des procédés d'inspection télévisée et de réparation de canalisations dans les domaines des réseaux d'eaux *et dans l'industrie.*

Pour la S.L.E.E., cette acquisition s'inscrit dans un plan de développement au Canada d'activités de service, orientées notamment vers l'eau et l'assainissement.



G.T.M. - ENTREPOSE

Les conseils d'administration de G.T.M. et Entrepose, dans leurs réunions des 25 et 26 février 1982, ont pris connaissance de l'étude exécutée en vue du rapprochement entre les deux sociétés.

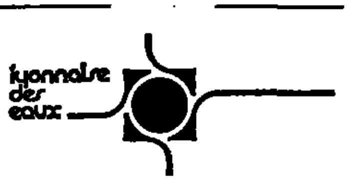
Ils ont approuvé les conclusions de cette étude qui recommande ce rapprochement. L'opération serait réalisée sous forme d'une fusion entre les deux sociétés, la société en résultant prenant le nom de G.T.M.-Entrepose.

La parité d'échange, sous réserve de l'examen en cours des commissaires, serait de 5 actions Entrepose pour 2 actions *G.T.M.*

Le calendrier prévisionnel prévoit les assemblées générales extraordinaires auxquelles sera soumis le projet de fusion en fin du premier semestre ou au début du second semestre 1982, la fusion prenant effet rétroactivement au 1er janvier 1982.

L'activité du nouveau groupe (55 % France, 45 % étranger) se répartira à peu près également entre d'une part le bâtiment et le génie civil (dont la route à travers l'entreprise Jean-Lefebvre), d'autre part les installations industrielles, parmi ces dernières, figurent les installations pétrolières maritimes (off-shore) réalisées *par E.T.P.M., la société* la plus importante du nouveau groupe (2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1981), dont les perspectives 1982 sont particulièrement prometteuses.

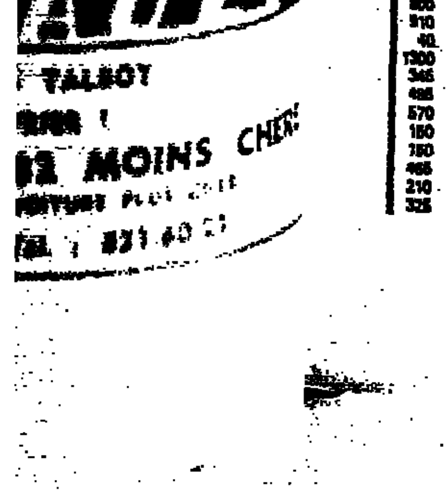
Au cours de l'année 1981, l'ensemble G.I.M.-Entrepose a réalisé un chiffre d'affaires consolidé, toutes taxes comprises, de 11,4 milliards de francs (G.I.M. : 7,5 milliards de francs - Entrepose : 3,9 milliards de francs).



La Société Lyonnaise des Eaux et le groupe ALIREZA ont rendu définitif, le 23 février 1982, le protocole d'intention qui avait été signé le *18 décembre 1981.*

On rappelle que l'objet de cet accord entre les deux groupes est de développer au Moyen-Orient, au Koweït, en Arabie Saoudite et, en particulier, dans l'Union des émirats arabes, des activités de services et de maintenance dans les domaines de compétence des deux groupes.

Cet accord permet également d'associer les deux groupes dans des activités industrielles de technologie avancée lorsqu'elles sont liées à ces activités de service.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 18/2/1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	312 396
dont :	
Or	194 591
Disponibilités à vue à l'étranger	37 149
ECUS	66 293
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 372
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	4 864
dont :	
Concours au Trésor Public	3 702
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	129 840
dont :	
Effets escomptés	73 892
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	56 709
5) DIVERS	5 410
Total	509 222

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	186 574
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 223
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	13 217
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	33 571
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	25 294
5) ECU A LIVRER AU FECOM	54 562
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	223 381
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	1 931
8) DIVERS	14 759
Total	509 222

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	19 fév.	26 fév.
Valeurs franç. à revenu variable	887,8	884,9
Valeurs étrangères	1833	1807,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	125,2	124,8
Valeurs étrangères	248	244,5
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-81)	112,2	111,8
Pétrole-Energie	101,6	103,7
Métallurgie	121,9	120,9
Chimie	111,4	110,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	116,1	115,5
Constructions mécaniques	112,4	111,9
Matériel électrique	131,4	128,5
Automobile et accessoires	117,5	114,7
Industr. de consomm. non alim.	111,8	112,3
Agro-alimentaire	112,6	112,3
Distribution	109	107,5
Transports	114,6	113,3
Services	112,2	110,6
Assurances	108,1	108,7
Banques	113,1	114,6
Immobilier et foncier	102	104,7
Investissement et portefeuille	112,2	111,5
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	94	93,9
Emprunts d'Etat	94,6	94,5
Emprunts garantis et assimilés	94,2	94
Sociétés	93,2	93,5
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	83,9	83,8
Sociétés	89,8	90,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	104,5	104,1
Produits de base	78,6	80
Construction	180,2	180,6
Biens d'équipement	91,4	89,7
Biens de consomm. durables	68,4	67,4
Biens de consomm. non durables	90,9	91,2
Biens de consomm. alimentaires	136,2	134,7
Services	171,1	170,8
Sociétés financières	124,1	123,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	225	227,6
Valeurs industrielles	90,4	90
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	131,9	133,3

LA VIE DES SOCIÉTÉS

U.F.B. – Cette filiale du groupe de la Compagnie bancaire a réalisé, en 1981, un bénéfice net de 29,5 millions de francs contre 40,4 millions pour le précédent exercice, la banque décidant de maintenir le dividende global à 15 F par action.

Quant au bénéfice net consolidé, il ressort à 98 millions de francs, en augmentation de 15 % d'une année à l'autre.

L'Union française de banques (U.F.B.) et sa filiale Locabail indiquent par ailleurs que leur activité a été freinée par les contraintes de l'encadrement du crédit auxquelles sont venues s'ajouter la réduction de la demande motivée par la forte hausse des taux d'intérêt et par l'incertitude des entreprises quant à la conjoncture économique.

U.C.B. – Egalement filiale de la Compagnie bancaire, l'Union de crédit pour le bâtiment souligne que son activité a été perturbée l'année dernière par les changements intervenus au second trimestre sur les principaux marchés immobiliers en raison du net renchérissement des conditions financières et de l'attente des modifications réglementaires et législatives dans ce secteur.

L'U.C.B. a cependant réalisé un bénéfice net de 142,8 millions de francs, en augmentation de 11 % sur le précédent exercice, tandis que sa filiale, la Compagnie française d'épargne et de crédit (C.F.E.C.), concluait en 1981 pour 3 milliards de francs de contrats de crédit différé.

CREDIT SUISSE. – La troisième banque helvétique annonce pour l'exercice 1981 un bénéfice brut en augmentation de 6 % à 469 millions de francs suisses, mais un bénéfice net en léger retrait puisqu'il s'est établi à 276 millions de francs contre 281 millions pour l'exercice précédent, compte tenu des amortissements et provisions qui ont atteint 193 millions, en augmentation de 34 millions. (1 F.S. = 3,20 F.F.).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	25 fév.	26 fév.
Valeurs françaises	114,1	113,9
Valeurs étrangères	106,4	105,3
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	104	104,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er mars 14

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/2	1er/3
1 dollar (en yens)	235,20	239,20

BOURSE DE PARIS Comptant 26 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	23 50	1 225	Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	119	Navig. (Nat. de)	86 50	....	Étrangères			Ufiner	186 50	....
5 %	33 95	0 356	Didot-Bottin	289 20	289	Nicolas	415	415				Voyer S.A.	1 45	....
3 % amort. 45-54	71	1 726	Dist. Indochine	413	413	Nodet-Gougis	315	325	A.E.G.	130	....	Rorento NV	409 50	408 80
4 1/4 % 1963	98 10	1 939	Drag. Trav. Pub.	210	215	Occident. Part.	28 30	28 20	Akzo	75	75 10	S.K.F.(Applic. méc.)	80	77
Emp. N. Eq. 6 % 67	106 40	4 455	Duc-Lamothe	248	248	Omn. F. Paris	761	761	Alcan Alum	142	....			
Emp. 7 % 1973	8050	..	Dunlop	6	....	OPB Paribas	113	110	Algemeine Bank	775	782			
Emp. 8,80 % 77	93 40	6 751	Eaux Bass. Vichy	1080	1102	Optorg	109	108 80	Am. Petrofina	400	....			
Emp. 9,80 % 78	78 60	6 175	Eaux Vittel	610	621	Origny-Desvroise	131	128 20	Arbed	165	....			
E.D.F. 7,8 % 61	127	1 401	Ecco	909	900	Palais Nouveauté	296	290	Asturienne Mines	65	....			
E.D.F. 14,5 % 80-92	92 30	9 796	Economats Centre	456	456 50	Paris-Orléans	95 90	97	Bco Pop Espanol	117	117			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
			Darblay S.A.	23 50	....	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....	Petrofigaz	444	418 o	Uni-Japon	615 53	587 62
			De Dietrich	376	376	Virax	45 50	45 50	Pronuptia	224	....	Unirente	1418 17	1369 80
			Degremont	113 20	115	Waterman S.A.	178 60	178 60	Ratier For. G.S.P.	7 50	....	Valorem	262 64	250 73
			Delalande S.A.	150	150	Brass. du Maroc	176 80	....	Sabl. Morillon Corv.	120	....	Valrex	102041	101939
			Delmas-Vieljeux	473	473	Brass. Ouest-Afr.	21 20	21 30	Total C.F.N.	131	130 50	Worms Investiss.	465 96	444 83

26/2	Émission Frais inclus	Rachat net
SICAV		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1745	1738	1742	1760
2633	C.N.E. 3 %	2720	2749	2735	2710
540	Europe n° 1	571	588	587	600
585	Facom	579	579	579	579
335	Pernod-Ricard	332 90	339	340	332 30
130	Pétroles (Fse)	134	132 40	133 80	132 40
163	– (obl.)	165 20	165	165	162 50
31	– (certific.)	33 80	33 50	33 40	33 10
52	Pétroles B.P.	62 50	60 60	59 60	59 50
189	Peugeot S.A.	183	182	183	182
320	– (obl.)	319 50	319	319	315 10
56	P.L.M.	74 80	73 10	73 10	74 40
187	Poclain	210	200	201	196
360	Poliet	364	360	360	359 50
6 70	Usinor	6 35	6 40	6 40	6 25
98	– (obl.)	99	101	102 60	101
165	U.T.A.	161	153	155	150
235	Valéo	229 80	230 20	230 50	230 10
360	– (obl. conv.)	362	361	361	361
147	Vallourec	141	140	140 50	137 30
1000	V. Clicquot-P.	1005	1010	1010	1010
840	Viniprix	782	784	784	797
1140	Elf-Gabon	1222	1240	1240	1249
230	Amax Inc.	222	216 80	215 30	216 80
80	Harmony	82	81 50	80	81 50
22	Hitachi	21 60	20 60	20 55	20 25
345	Hoechst Akt.	365	363	361	365
47	Imp. Chemical	43 20	44 95	44 95	44 95
97	Inco. Limited	96	99	99	97 20
455	IBM	461	469	458	454
194	ITT	201 50	197 50	198	196 50
620	Merck	602	599	597	590
400	Minnesota M.	404	410	410	408
256	Gen. Motors	275	270	270	270 10
59	Goldfields	60	58	58	56 90
276	Xerox Corp.	281 50	281	280	281
2 55	Zambia Corp.	2 60	2 56	2 57	2 51
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 062	6 079	5 890	6 190
Allemagne (100 DM)	254 680	254 900	248	261
Belgique (100 F)	13 902	13 891	12 450	13 260
Pays Bas (100 fl.)	232 350	232 250	226	237
Danemark (100 krd)	76 100	76 180	74	79
Norvège (100 k)	100 910	101 250	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 077	11 064	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 885	9 880	....	....
Italie (1 000 lires)	4 747	4 748	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	321 550	321	312	328
Suède (100 krs)	104 660	105 020	101	108 600
Autriche (100 sch)	36 290	36 340	35 500	37 100
Espagne (100 pes.)	5 882	5 897	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 700	8 650	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 957	4 964	4 820	5 060
Japon (100 yens)	2 565	2 568	2 460	2 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/2
Or fin (kilo en barre)	70800	70400
Or fin (en lingot)	70700	70450
Pièce française (20 fr)	612 50	614 80
Pièce française (10 fr)	490	499 90
Pièce suisse (20 fr)	554	550 10
Pièce latine (20 fr)	520	520
Souverain	635	640
Pièce de 20 dollars	2990 40	2964
Pièce de 10 dollars	1475	1455
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3175	3198 50
Pièce de 10 florins	550	540 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LA POLOGNE ET NOUS : « Pour un syndicalisme de liberté », par Jean-Yves Eichenberger ; « De l'article 33 à l'article 16 », par Piotr Dmochowski ; « Un poète devant Solidarité », par Czeslaw Milosz.

ÉTRANGER

3. EUROPE
— POLOGNE : la visite à Moscou du général Jaruzelski.
— La fin du voyage de M. Mitterrand à Rome.
4. PROCHE-ORIENT
5. AFRIQUE
— La fin des travaux du conseil de l'O.U.A., à Addis-Abeba.
— RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : le premier ministre triomphe de la fronde de l'aile conservatrice de son parti.
6. AMÉRIQUES
— ARGENTINE : le problème des disparus : l'armée reconnaît qu'il y a eu des excès.
— EL SALVADOR : le pape demande l'arrêt des interventions étrangères.
6-7. ASIE

POLITIQUE

8. Un congrès à Lille : la Ligue des droits de l'homme s'inquiète des agissements de l'extrême droite.
9. L'opposition ne retient pas l'hypothèse d'un « élargissement » de la majorité.
10-11. La préparation des élections cantonales.

SPORTS

12. SKI NORDIQUE : les Norvégiens triomphent aux championnats du monde.
— ATHLÉTISME : la victoire de Watrice aux championnats de France de cross-country.

SOCIÉTÉ

13. Les Dix veulent relancer la lutte contre les discriminations raciales.
14. JUSTICE : pour lutter contre la fraude fiscale, les notaires doivent se poser des questions sur les opérations de leurs clients.
— RELIGION : l'élection du successeur du général des jésuites.
15. ÉDUCATION : les bourses d'études du second degré soont augmentées.
16. PRESSE.

ÉQUIPEMENT

18. A PROPOS DE : déception pour le solaire.

RÉGIONS

19. ILE-DE-FRANCE : défendre l'héritage.

CULTURE

20. CINÉMA : la remise des césars.
— Georgio Strehler : en attendant Cannes.
22. RADIO-TÉLÉVISION. — VU : « Vaches sacrées ».

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

23. ÉTATS-UNIS : l'« économie de l'offre » en pleine crise.
26. LES CLEFS DE LA CONJONCTURE : l'acrobatie budgétaire.

ÉCONOMIE

43. AGRICULTURE : la fin du congrès du Modef.
44-45. SOCIAL : la C.G.T. engage le débat sur son projet d'orientation pour le quarante et unième congrès.
45. AFFAIRES : l'aide à la création d'entreprises.

RADIOTELEVISION (22)
INFORMATIONS « SERVICES » (16) :
Troisième âge ; « Journal officiel » ; Mots croisés ; Météorologie.
Annonces classées (27 à 42) ; Carnet (15) ; Programmes spectacles (21 et 22) ; Bourse (47).

La mort de « Mémé » Guérini

Un « caïd » marseillais

Barthélemy Guérini, dit « Mémé », est mort, dimanche 28 février, à l'hôpital de Cannes, à l'âge de soixante-quatorze ans, des suites d'un cancer généralisé. Mémé Guérini avait été condamné à vingt années de réclusion criminelle en 1969 par la cour d'assises de la Seine pour le meurtre d'un cambrioleur, Claude Mandroyan, et avait bénéficié en 1978 d'une libération anticipée pour raisons de santé (1). Il a pendant plus de vingt-cinq ans régné, avec son frère Antoine, sur le « milieu » marseillais.

Les six frères Guérini avaient débarqué à Marseille venant de Calenzana, en Corse, à la veille de la deuxième guerre mondiale. Aussitôt les Guérini fréquentèrent Jo Renucci, un petit cousin des « parrains » de l'époque, Spirito et Carbone, qui travaillent pour Simon Sabiani, conseiller municipal, membre du P.P.F., le parti de Doriot. Au début de la guerre, les frères Guérini penchent donc du côté de la collaboration. Mais, tandis que Spirito et Carbone vont s'enfoncer dans la politique pro-allemande et entrer dans la Gestapo, à quelques mois de la fin de la guerre, les Guérini entreront... dans la Résistance. Ils pourront alors lier des amitiés précieuses et préparer l'avenir de l'immédiat après-guerre.

En 1945, Marseille devient une plaque tournante pour les marchandises exportées en application du plan Marshall. C'est l'époque où éclate, à l'instigation de la C.G.T., une grève des dockers. Les frères Guérini offriront leurs services aux Américains pour « casser » cette grève. Le « milieu » marseillais est, dit-on alors, divisé en deux clans : d'un côté, les hommes de l'ex-commissaire Roger Blémant, ancien de la D.S.T. qui avait négocié avec les Guérini leur passage à la Résistance, et, de l'autre, les frères Guérini.

La famille Guérini s'organise : Antoine devient le chef du clan — il passe pour être le plus intelligent, — Pascal, le plus jeune, n'a pas voix au chapitre, et Barthélémy, dit « Mémé », est chargé des « relations publiques ». Il devient un notable, patron d'un établissement du vieux port, le « Méditerranée », où le gratin marseillais se retrouve. Les frères Guérini, qu'on soupçonne d'avoir participé à tous les trafics de l'après-guerre : proxénétisme, fausse monnaie, drogue, n'ont cependant jamais été inquiétés. A part quelques condamnations de jeunesse pour port d'arme prohibée, ils jouissaient même à Marseille d'une bonne réputation. C'est au milieu des années 60 que le destin des Guérini se précipite. En mai 1965, l'ex-commissaire Blémant est assassiné, et, deux ans plus tard, en juin 1967, Antoine Guérini tombe sous les balles de deux tueurs à motocyclette. Barthélémy, qui devient chef du clan, s'affole, ses hommes ratissent la ville pour venger son frère.

Deux cambrioleurs de petite envergure vont dans la maison de Barthélémy s'emparer des bijoux de sa femme pendant que la famille s'est rendue en Corse à l'enterrement d'Antoine. « Mémé », qui croit que ce cambriolage a été commis par les assassins de son frère pour humilier encore davantage son clan, organisera le meurtre d'un des deux cambrioleurs, Claude Mandroyan. C'est cette affaire qui mènera « Mémé » Guérini aux assises. Il obtiendra dix ans plus tard une grâce médicale dans des conditions jugées obscures, en effet, la grâce est intervenue au moment de l'assassinat du docteur Fully, inspecteur général de l'administration pénitentiaire, elle a été signée par le docteur Nelly Azerad. Depuis sa mise en liberté, « Mémé » Guérini, qui s'était d'abord installé à Montpellier, s'était rapproché ces derniers temps de sa femme, propriétaire d'une boîte de nuit près de Nice.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) *Le Monde* du 15 décembre 1981.

A CHOOZ (Ardennes)

De violents incidents ont opposé les forces de l'ordre aux militants antinucléaires belges et français

De notre correspondant

Charleville. — Nouvelle escalade de la violence à Chooz. Cette année, chaque dernier *samedi du mois*, les antinucléaires français et belges viennent manifester sur le site de la centrale ardennaise. En janvier, ils avaient réussi à endommager du matériel et quelques éléments incontrôlés avaient provoqué des dégâts importants.

Depuis, le maire a pris un arrêté réglementant les manifestations sur le territoire de Chooz. Samedi, huit escadrons de gendarmes mobiles, quatre compagnies de C.R.S., quatre hélicoptères de la gendarmerie, deux hélicoptères Puma amenant des gendarmes mobiles de Mont-de-Marsan, ont totalement bouclé le périmètre de la commune et filtré les passages à la frontière franco-belge distante d'une dizaine de kilomètres, soit mille deux cents hommes environ, de source officieuse.

En face, cinq cents antinucléaires environ, surpris par cet énorme dispositif. Une grande partie, venus de Belgique, avaient quand même réussi à franchir la frontière par des chemins détournés ; répondant comme à l'habitude au mot d'ordre de l'influente formation Front d'action wallon, qui regroupe vingt-six organisations politiques, syndicales et écologistes.

Pendant deux heures, les affrontements se sont déroulés sur la rive gauche de la Meuse, le long de la route nationale 51, alors que les Puma déposaient les renforts sur l'autre rive. Se rendant compte qu'ils ne parviendraient pas à pénétrer dans Chooz, les manifestants changèrent de tactique et se rendirent à Fumay, à une vingtaine de kilomètres de là, surveillés par les hélicoptères et suivis par les forces de l'ordre. Les antinucléaires attaquèrent alors la caserne du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (P.S.I.G.) de Revin basée dans le quartier du Charnois. Les forces de l'ordre les *rejoignirent rapidement* et la soirée fut chaude puisqu'il y eut parfois des affrontements au corps à corps.

Bilan : quelques blessés de part et d'autre, une douzaine de voitures endommagées du côté des policiers et une vingtaine du côté des manifestants, une cinquantaine d'interpellations. On a appris, en outre, que l'un des manifestants, M. Robert Théate, ouvrier, avait été inculpé et écroué dimanche soir. Et surtout, un manifestant antinucléaire hospitalisé avec les jambes brisées (sans que l'on sache encore dans quelles conditions) et un autre incarcaré.

La prochaine manifestation à Chooz est prévue pour le samedi 27 mars.

CLAUDE LEHEUTRE.

● *Protestation des écologistes.* — Dans un communiqué, le Front commun ardennais contre la centrale de Chooz, qui avait appelé à la manifestation de samedi et qui regroupe notamment la C.F.D.T., le P.S.U. et des militants du P.S., a dénoncé en termes extrêmement vifs le comportement des forces de l'ordre : *« On assiste à des agissements policiers absolument intolérables. »*

M. GUILHAMON DEVRAIT ÊTRE NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL D'E.D.F.

Le conseil d'administration d'E.D.F. a proposé au gouvernement la nomination de M. Jean Guilhamon comme directeur général de l'établissement, en remplacement de M. Charles Chevrier. Il est d'usage que cette proposition soit faite en accord préalable avec les pouvoirs publics. Un prochain conseil des ministres pourrait donc nommer M. Guilhamon.

[Ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées, M. Guilhamon, après avoir passé quatorze ans à Electricité et Gaz d'Algérie, est entré à E.D.F. en 1963. Il en est directeur général adjoint depuis 1972. Il est âgé de cinquante-neuf ans.]

A Metz

UN « BRIGADISTE » ITALIEN ARRÊTÉ PUIS RELACHÉ

Un « brigadiste » italien a été arrêté puis relâché la semaine dernière dans l'est de la France en application de la nouvelle politique d'*extradition*. Lundi 22 février, M. Alessandro Stella, vingt-six ans, étudiant en philosophie, est interpellé à 17 heures dans le train Luxembourg-Metz par la police de l'air et des frontières.

Une rapide vérification permet d'établir qu'il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par le parquet de Vicence, en Vénétie. Soupçonné d'appartenir aux Brigades rouges, M. Stella est notamment recherché pour vol à main armé et homicide par imprudence.

Averti de cette arrestation, le parquet de Vicence confirme qu'il réclame son extradition. M. Stella est alors placé sous écrou extraditionnel. Pourtant l'ordre arrive de la chancellerie de le remettre en liberté, ce qui est fait vendredi 26 février (*le Monde* daté 28 février-1er mars).

Il n'est pas dit que la chambre d'accusation de Metz, compétente pour donner son avis sur cette demande d'extradition, ne sera pas saisie. Le procureur général attend pour se décider d'avoir entre les mains les pièces que doit lui envoyer la justice italienne. Mais il est probable que l'affaire s'arrêtera là. Pour éviter d'avoir à refuser publiquement des extraditions, le gouvernement français a depuis quelque temps adopté une tactique qui consiste à bloquer la procédure à la source (*le Monde* du 23 février).

Encore faut-il que la décision de bloquer la procédure reste secrète. Sinon le risque demeure. A Metz, il y a eu une fuite qui prend un relief particulier lorsqu'on sait que M. Stella a été remis en liberté alors que M. Mitterrand se trouvait à Rome.

On imagine l'exploitation que l'opposition peut faire de cet incident. M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz et sénateur (Union centriste) de Moselle, a aussitôt saisi la balle au bond. Il demande ce lundi 1er mars, dans une question écrite à M. Badinter, dans quelles conditions et pourquoi M. Stella a été libéré.

B. L. G.

Aux États-Unis

LES OUVRIERS DE FORD ONT RATIFIÉ L'ACCORD SUR LE GEL DES SALAIRES ET LA GARANTIE DE L'EMPLOI

Après deux semaines de négociations et une semaine d'opérations de vote, les ouvriers de Ford ont ratifié le protocole d'accord conclu entre la direction et le syndicat des travailleurs de l'automobile (« le Monde » du 16 février). Le contrat a été approuvé par environ 73 % des votants. Bien que le dépouillement ne soit pas complètement terminé, l'acceptation de l'accord est acquise. Ford s'engage à ne pas fermer d'usine pendant deux ans, dans le cas où ces fermetures seraient dues à des transferts vers l'étranger ou vers des usines employant des travailleurs non syndiqués.

En échange, le salaire horaire des ouvriers sera bloqué pendant trente et un mois. Les primes de rattrapage, pour la hausse du coût de la vie, seront gelées pendant neuf mois. En outre, plusieurs journées de congés payés seront supprimées. — (A.F.P., U.P.I.)

Le numéro du « Monde » daté 28 février-1er mars 1982 a été tiré à 502 521 exemplaires.

La hausse du dollar s'accélère : 6,11 francs à Paris

Le mouvement de hausse du dollar sur les marchés des changes, amorcé depuis une quinzaine de jours, s'est accéléré en ce début de semaine, le cours de la monnaie américaine s'élevant, à Francfort, de 2,38 DM à 2,40 DM ; à Paris de 6,08 F à 6,11 F, et, à Tokyo, de 237 yens à 240 yens.

Le motif de cette hausse, dans l'immédiat, est un gonflement de 1,2 milliard de dollars de la masse monétaire des Etats-Unis, annoncée à la veille du week-end, et qui a désagréablement surpris : les milieux financiers tablaient sur une diminution, après celle de 3 milliards de dollars enregistrée la semaine précédente, au pire sur une stabilité.

C'est que, depuis le début de l'année, ladite masse monétaire augmente, en rythme annuel, de près de 12 %, c'est-à-dire le double du chiffre retenu comme objectif par la Réserve fédérale des Etats-Unis, ce qui laisse présager le maintien de la politique restrictive suivie par cette dernière en matière de taux.

Dans ces conditions, chacun, sur les marchés des changes, est en train de se faire à l'idée que le dollar va rester cher, ce qui constitue un changement complet d'opinion par rapport à ce que l'on pensait au début de l'année, à savoir que l'accentuation de la récession outre-Atlantique et le ralentissement de la demande de crédits émanant des entreprises américaines allaient peser sur les taux et, donc, faire baisser le dollar.

C'est tout le contraire qui se produit, en raison, essentiellement, du gonflement du déficit budgétaire des Etats-Unis, qui va obliger le Trésor à multiplier ses emprunts sur le marché financier. Le résultat est que tous ceux qui avaient retardé leurs achats de dollars, notamment les importateurs, se précipitent pour les acheter. Circonstance aggravante, les pays exportateurs de pétrole, grands prêteurs en pétrodollars ces dernières années, voient leurs disponibilités se réduire en raison de l'effondrement des livraisons et des prix du brut, ce qui réduit l'offre.

La Bundesbank traîne les pieds

Face à cette escalade (8 % sur le dollar depuis le début de l'année) qui pénalise sévèrement les Européens, ces derniers ont réaffirmé, la semaine dernière, leur volonté de *« déconnecter »* leurs taux pour mener une politique autonome de relance de l'économie, qui suppose une baisse du loyer de l'argent. Des conversations entre experts vont avoir lieu pour étudier la possibilité d'une *action franco-allemande dans* ce domaine, a déclaré le chancelier Schmidt après son entretien avec M. Mitterrand : ce dernier, à Rome, a précisé que la France, l'Italie et la R.F.A. étaient *« d'accord pour faire baisser les taux, et pour prendre en même temps, des précautions destinées à freiner l'évasion des capitaux vers les Etats-Unis »*.

On sait qu'achtuellement le jeu est d'emprunter des marks en R.F.A. à 10 % pour les vendre et acheter des dollars pour les placer à plus de 15 %, opération qui laisse un bénéfice appréciable, mais tire le mark vers le bas et fait baisser tout le système monétaire européen par rapport au dollar. D'où l'idée de rendre ces emprunts plus difficiles. Mais, au même moment, M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, dont on connaît l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics d'outre-Rhin, semble, par avance, s'opposer à toute initiative de ce genre, déclarant : *« Sans ignorer les mouvements de capitaux provoqués par les différences de taux, des limitations imposées à ces mouvements ne sont certainement pas un moyen approprié, car, pour une monnaie de réserve comme le mark, elles iraient plutôt à l'encontre du but recherché. »* M. Poehl, qui se dit assuré que ses vues sont partagées par le gouvernement de Bonn, réaffirme ainsi son attachement indéfectible au libéralisme et son opposition à tout contrôle des changes, même partiel.

Cet attachement résistera-t-il aux effets destructeurs de la hausse du dollar sur les factures pétrolières des Européens et sur l'inflation supplémentaire que cette hausse entraîne ? Le pouvoir politique sera-t-il le plus fort ? C'est tout le problème de ces prochaines semaines.

FRANÇOIS RENARD.